John Quincy Adams.

Accessions
26,566

Shelf No.
~~H 84.87~~
J. 1

FOUNDED 1852
SIT DEUS BONUS PATRIBUS

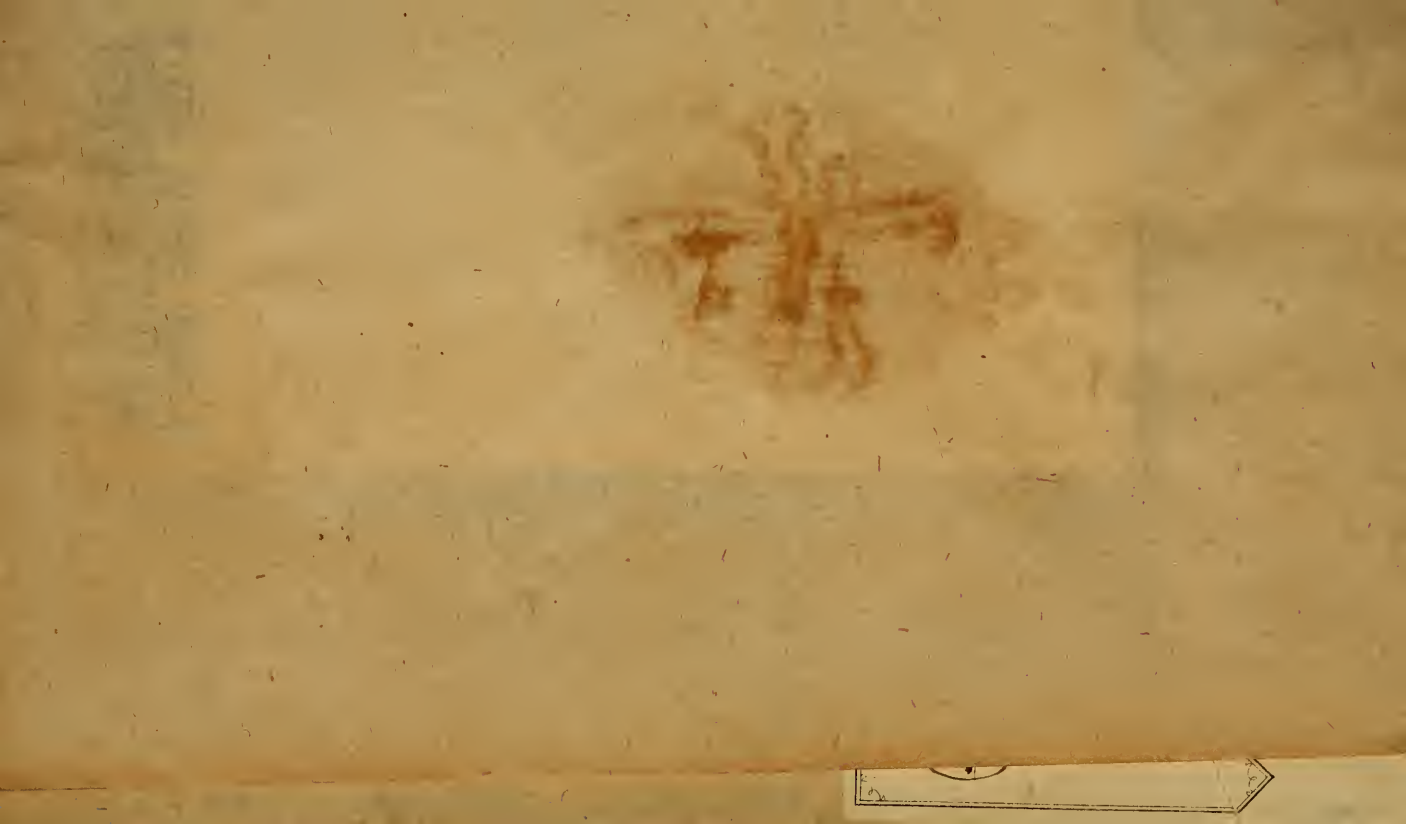

REMARQUES
sur la
LANGUE FRANÇOISE,
utiles à ceux qui veulent bien parler, & bien écrire.

Par
M^r. VAUGELAS.

AVEC DES NOTES
DE
T. CORNEILLE.

Dernière Edition, corrigée de nouveau.

A AMSTERDAM,
Chez GERARD ONDER DE LINDEN.
M. D CCXIII.

REMARQUES

SUR LA

LANGUE FRANCOISE

DE MONSIEUR

DE VAUGELAS.

Utiles à ceux qui veulent bien parler & bien escrire.

Nouvelle Edition reveuë & corrigée.

AVEC DES NOTES

DE T. CORNEILLE.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,

Chez GERARD ONDER DE LINDEN.

MDCCIII.

xAdams
713
.V46R

(26.566)

Hon. Chas. F. Adams.

July 2, 1891.

AVERTISSEMENT

Sur cette nouvelle Edition des Remarques *de Monsieur de Vaugelas.*

JE ne doute point qu'on ne m'accuse de temerité d'avoir entrepris de faire des Notes sur les Remarques de Monsieur de Vaugelas. Je serois inexcusable, si un esprit de critique me les avoit fait examiner, avec autant de soin que j'ay fait. Je les ay leuës & releuës pour en profiter, & non pas pour y trouver à reprendre. En effet elles sont la plus part si justes qu'on n'y sçauroit faire un peu de reflexion sans demeurer convaincu de la necessité qu'il y a de s'y conformer. Aussi n'a-t'on commencé à écrire avec cette politesse, qui fait admirer la beauté de nostre Langue, que depuis qu'il les a données au public, & si *la France*, pour me servir de ses termes, *n'a point encore porté tant d'hommes qui ayent écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes sortes de stiles*, c'est parce qu'on s'est fait des regles de quantité de choses qu'il a solidement établies. M. de la Mothe le Vayer, qui semble marquer un peu de chaleur lorsqu'il veut faire connoître que les Remarques de Monsieur de Vaugelas ne sont fondées que sur des sentimens particuliers, ne laisse pas d'avoüer qu'elles sont d'ailleurs d'un tres-grand prix. *Leur stile*, dit-il, *est excellent dans le genre didactique. Elles contiennent mille belles regles, dont*

je tâcheray de faire mon profit, & je tiens que leur Autheur eſt un des Hommes de ce temps, qui a eu le plus de ſoin de toutes les graces de noſtre Langue, ne trouvant à reprendre en luy que l'excés & le ſcrupule, comme en ceux qui ont tant d'ardeur pour une maiſtreſſe, qu'ils paſſent de l'amour à la jalouſie. Le ſcrupule n'eſt point à blâmer ſur ces ſortes de matieres, & ſi Monſieur de Vaugelas n'en avoit point eu, nous ſerions peut-eſtre encore dans un grand nombre d'erreurs, dont il nous a garantis en nous prêtant ſes lumieres. C'eſt un excellent Modelle, ſur lequel il ſera toûjours avantageux de chercher à ſe former. *Et à qui*, comme parle le Pere Bouhours dans ſes Remarques nouvelles, *pourroit-on plus raiſonnablement s'attacher qu'à celuy qui a eſté l'Oracle de la France pendant ſa vie, qui l'eſt encore aprés ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langage? Outre que Monſieur de Vaugelas*, ajoûte-t'il, *avoit un genie merveilleux pour ce qui en regarde toutes les fineſſes, il a eſté élevé à la Cour, & comme il y vint fort jeune, il ne s'eſt point ſenty du mauvais air des Provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de ſonger à compoſer des Remarques, & quand il eut pris le deſſein d'écrire ſes lumieres & ſes reflexions, il ne ſe precipita point pour faire un Livre. Qu'y a-t'il de plus judicieux, de plus élegant, & de plus modeſte que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de ſoin, & où il a mis tant d'années? Il choiſit bien les Autheurs qu'il cite; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ny les bons avec les mauvais. Les raiſonnemens qu'il fait ne ſont ny vagues ny faux; il ne s'amuſe point à des queſtions inutiles; il ne remplit point ſon Livre de fatras & de je ne ſçay quelle eru-*

erudition qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à fatiguer les Lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'eſt avec reſerve, & quand il ne peut ſe faire entendre autrement. Quelque ſombre que ſoit ſa matiere, il trouve le ſecret de l'egayer par des reflexions ſubtiles, mais ſenſées, & par des traits de loüange ou de ſatyre fort delicats, de ſorte que les Remarques de Monſieur de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de Livres dont la matiere n'eſt ny ſeche, ny épineuſe. Mais ce que j'eſtime infiniment, il parle toûjours en honneſte homme; il ne dit rien qui bleſſe la pudeur ou la bien-ſeance, il ne ſe loüe point, & ne fait point le Docteur.

Voicy ce qu'en dit le meſme Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes ſur la Langue Françoiſe. *Ce qui me confirme dans ma penſée, c'eſt le témoignage de Madame la Marquiſe . . . . . Elle a connu particulierement Monſieur de Vaugelas lorſqu'elle eſtoit jeune. Comme elle eſt bonne amie, & qu'elle conſerve pour la memoire de cet illuſtre Mort tous les ſentimens qu'elle avoit autre-fois pour ſa perſonne, elle ne perd point d'occaſion de le loüer. C'eſtoit un homme admirable que Monſieur de Vaugelas, diſoit-elle l'autre jour dans une Compagnie où je me trouvay. Ce que j'eſtimois le plus en luy, ce n'eſt pas le bel eſprit, la bonne mine, l'air agreable, les manieres douces & inſinuantes, mais une probité exacte, & une devotion ſolide ſans affectation & ſans grimaces. Je n'ay jamais veu, ajoûta-t-elle, un homme plus civil & plus honneſte, ou pour mieux dire, plus charitable & plus Chreſtien. Il ne fâcha jamais perſonne; & Monſieur Peliſſon a dit de luy veritablement, qu'il craignoit toûjours d'offencer quelqu'un, & que le plus ſouvent il n'oſoit pour cette raiſon prendre party dans*

les queſtions que l'on mettoit en diſpute. Au reſte il joignit à ſes autres qualitez une rare modeſtie. Quoy qu'il fût tres-verſé dans noſtre Langue, & que la Cour l'écoutât comme un Oracle, il ſe défioit de ſes propres lumieres ; il profitoit de celles d'autruy ; il ne faiſoit jamais le maiſtre, & bien loin de ſe croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout juſqu'à ce qu'il euſt conſulté ceux qu'il eſtimoit plus ſçavans que luy.

Monſieur Peliſſon, qui dans ſons Hiſtoire de l'Academie Françoiſe a fait l'abregé de la vie de Monſieur de Vaugelas, nous fait connoiſtre que ſes Remarques n'eurent pas d'abord une approbation generale. Il dit en parlant de ceux, qui pour avoir la paix aiment mieux ceder que de combattre ; *Les Remarques de Monſieur de Vaugelas nous en fourniſſent un exemple. Elles ont eſté choquées de pluſieurs, il n'y a preſque perſonne qui n'y trouve quelque choſe contre ſon ſentiment ; cependant on connoiſt bien qu'elles s'établiſſent peu à peu dans les eſprits, & y acquierent de jour en jour plus de credit.* Il dit encore, que Monſieur de Vaugelas depuis ſon enfance avoit fort étudié la Langue Françoiſe ; qu'il s'eſtoit formé principalement ſur Monſieur Coëffeteau, & avoit tant d'eſtime pour ſes Ecrits, & ſur tout pour ſon Hiſtoire Romaine, qu'il ne pouvoit preſque recevoir de phraſe qui n'y fuſt employée ; aprés quoy il ajoûte. *Il n'a laiſſé que deux Ouvrages conſiderables. Le premier eſt ce volume de Remarques ſur la Langue Françoiſe, contre lequel Monſieur de la Mothe le Vayer a fait quelques obſervations, & qui depuis peu a eſté auſſi combattu par le ſieur Dupleix, mais qui au jugement du Public merite une eſtime tres-particuliere, car non ſeulement la matiere en*

en eſt tres-bonne pour la plus grande partie, & le ſtile excellent & merveilleux, mais encore il y a dans tout le corps de l'ouvrage, je ne ſçay quoy d'honneſte-homme, tant d'ingenuité & tant de franchiſe, qu'on ne ſçauroit preſque s'empeſcher d'en aimer l'Autheur.

Tous ceux qui ont leu ces belles Remarques (& qui pourroient aimer la Langue Françoiſe, & negliger de les lire?) ont eſté frappez de cet air d'honneſteté que l'on y trouve répandu par tout. Cependant comme dés le temps qu'elles commencerent à paroiſtre, elles avoient déja quelque choſe qui n'eſtoit pas generalement receu, certaines phraſes qui eſtoient bonnes alors, ont encore vieilly depuis, & le ſcrupule qu'elles m'ont fait naiſtre m'ayant fait chercher le ſentiment des Sçavans pour fixer mes doutes, j'ay leu avec un ſoin tres-particulier les Obſervations de Monſieur Menage, & les Remarques nouvelles du Pere Bouhours, que je reconnois tous deux pour mes Maiſtres. L'eſtime que Monſieur Menage s'eſt acquiſe par ſa profonde érudition, eſt connuë de tout le monde, & ce ſeroit ſe montrer indigne de faire bruit dans les belles Lettres, que de n'avoir pas pour ſes Ouvrages l'admiration qui leur eſt deuë. Le Pere Bouhours écrit avec une politeſſe qu'il eſt difficile d'imiter, & c'eſt ſur les deciſions de ces deux excellens Hommes que j'ay combattu quelques endroits de Monſieur de Vaugelas. J'ay rapporté ce qu'ils ont écrit, & comme un mot engage quelquefois à parler d'un autre, j'ay profité de leurs obſervations pour expliquer dans mes Notes ce qu'ils m'ont appris. Mon avis eſt preſque toûjours fondé ſur leurs ſentimens, & j'ay crû que je ſerois moins ſujet à m'égarer en

prenant de si bons guides. Je me suis encore servy d'un autre secours qui m'a esté genereusement presté par Monsieur l'Abbé de la Chambre. Il m'a fait la grace de me confier un Exemplaire des Remarques de Monsieur de Vaugelas, sur lesquelles feu Monsieur Chapelain, à qui cet exemplaire appartenoit, a écrit les siennes. Le Public ne sera pas fâché de sçavoir, ce qu'a pensé un homme d'une si grande reputation, & que l'on a toûjours regardé comme un des principaux ornemens de l'Academie Françoise. J'ay joint à tant de lumieres celles que Monsieur Miron a bien voulu me prester. Il juge si bien de toutes choses, & il a le goût si fin & si delicat sur tout ce qui fait la beauté de nostre Langue, qu'on hazarde peu à suivre ce qu'il approuve. Je l'ay consulté sur les façons de parler les plus douteuses, & son avis m'a presque toûjours déterminé touchant le party que j'avois à prendre.

Ces Notes n'estoient encore qu'ébauchées, quand Messieurs de l'Academie Françoise me firent l'honneur de me recevoir daus leur Corps. L'avantage que j'ay eu depuis ce temps-là d'entrer dans leurs Conferences, a beaucoup contribué à me donner l'éclaircissement que je cherchois sur mes doutes. Je les ay engagez plusieurs fois à s'expliquer sur ce qui m'embarassoit, & sans leur dire ce que j'avois envie de sçavoir, j'ay souvent appris en les écoutant de quelle maniere il falloit parler. Je dois rendre ce témoignage à leur gloire, qu'il y a infiniment à profiter dans leurs Assemblées, & que si l'on recueilloit les belles & sçavantes choses qui s'y disent sur tous les mots qu'on y examine, on donneroit au Public un excel-

cellent & tres-curieux ouvrage. Chacun appuye son avis de raisons solides, & quelque matiere qu'on traitte, rien n'échappe de ce qu'on peut avancer ou pour ou contre. C'est peut estre ce qui apporte un peu de longueur au travail du Dictionnaire, mais aussi ces spirituelles disputes servent à le rendre plus parfait, sans pourtant le reculer, autant que le publient ceux qui ne sont pas prevenus favorablement pour la Compagnie. Il est certain qu'avec la diligence, qu'on y apporte, le Dictionnaire sera en estat d'estre donné entier dans fort peu de temps. Il m'a éclaircy sur beaucoup de choses trop scrupuleusement decidées par Monsieur de Vaugelas. Par exemple, parmy les phrases que l'on y employe sur le verbe *commencer*, je l'ay trouvé indifferemment construit avec la preposition *de*, & avec la preposition *à*, *commencer de faire*, *commencer à faire*. Il en a esté ainsi de plusieurs autres façons de parler, il seroit trop long de les marquer toutes. Cependant comme il y en a quelques-unes sur lesquelles j'ay parlé de moy-même, si les raisons que j'en donne ne satis-font point, je declare que je suis tout prest à me dédire de toutes les choses, où l'on aura la bonté de me faire voir que j'ay failly. Quoy que j'aye taché de ne rien dire qui ne m'ait paru avoir l'appuy de l'Usage, je ne suis point attaché à mes propres sentimens, & ne cherchant qu'à m'instruire, je ne me feray jamais une honte d'en changer. On le connoistra par l'aveu que j'en feray, si l'on veut bien m'avertir des fautes où je puis estre tombé. L'Utilité que le Public a receuë des Remarques de Monsieur de Vaugelas, en a fait faire tant d'Editions, depuis plus de quarante ans qu'il les a

miſes au jour, qu'il y a grande apparence que celle-cy ne ſera pas la derniere. Ainſi je prie tous ceux qui trouveront des corrections à faire ſur ces Notes, de me faire part de leurs lumieres. Je les recevray avec beaucoup de reconnoiſſance, & j'ajoûteray ou retrancheray avec plaiſir, ſelon les avis qu'on m'aura donnez.

A

MONSEIGNEUR SEGUIER, CHANCELIER DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la grandeur de vos lumieres & de vôtre dignité, que je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me témoigner que vous ne l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je crû que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne dédaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy, MONSEIGNEUR, il me resteroit toûjours quelque scrupule, si en cherchant dequoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont

rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le defaut de l'Ouvrier, qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées ; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la nettetè du langage dont je traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus grands Hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela, MONSEIGNEUR, j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajoustè un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, & qui par les heureuses influences que vous répandez sur elle, est devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Estat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehausser l'éclat de sa pourpre & de sa vie, & s'asseurer l'immortalité ; J'entens celle que ses actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans l'assistance des Muses. Cette protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez succedé à ce grand Homme, est une marque publique de l'estime & de l'amour que vous avez pour nostre Langue, & pour tout ce qui contribuë à sa gloire, & à sa perfection ; Et certainement vous luy devez cette reconnoissance de tant d'avantages que vous en tirez, lorsqu'elle vous fournit ses richesses & tout ce qu'elle a de plus exquis, pour former cette divine éloquence, dont vous ravissez le monde. Il est vray que si vous devez beaucoup à nostre Lan-

gue,

gue, elle vous doit beaucoup auſſi ; car en combien d'occaſions avez-vous fait voir dequoy elle eſt capable, & juſqu'où elle peut aller, quand on ſçait diſpenſer ſes treſors, & faire valoir ſes graces & ſes beautez ? Elle n'a point de charme, ny de ſecret qui ne vous ſoit connu, il n'y a point de genre d'expreſſion, auquel vous ne l'ayez ſçeu accommoder ; ſoit qu'il ait falu, comme en pleine mer, déployer les voiles de l'éloquence, & vous tenir ſerré dans le detroit & dans la gravité du ſouverain Magiſtrat, ou eſtre l'Oracle des volontez du Prince ſeant ſur ſon Thrône, ou dans ſon lit de Juſtice. Pour une fonction ſi auguſte, le Ciel ne vous a rien refuſé. Les deux talens, de bien parler, & de bien eſcrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles en une meſme perſonne, ſe rencontrent en vous également éminens ; & ce qui nous comble d'admiration, c'eſt qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, & celles que vous faites ſur le champ, & en toutes rencontres ; tant il vous eſt naturel & ordinaire de bien parler, & d'eſtre toûjours ou diſert ou eloquent, ſelon que le ſujet le merite. Je ſçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à ſouffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire. Ce ſont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne ſoient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon ſujet, & je laiſſe à ces grands Hommes qui vous conſacrent leurs Morales & leurs Politiques, à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations eſtrangeres & aux ſiecles à venir, comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enſeignent de rare & de merveilleux. Auſſi bien tant d'éminentes qualitez ne ſont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit deja

exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit toûjours opposée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empescherez pas qu'un jour, lors que le Ciel vous possedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'apres qu'on vous aura perdu de veuë, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, apres vous avoir tres-humblement supplié de croire, que j'ay moins de veneration pour vôtre dignité, que pour vostre personne, & que si cela m'est commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoistre, il n'y en a point aussi, qui ait l'avantage de se dire avec plus de sincerité, de soûmission & de reconnoissance que moy,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant, & tres-obligé serviteur, C. F.
DE VAUGELAS.

PRE-

PREFACE.

CE ne ſont pas icy des Loix, que je fais pour noſtre Langue de mon authorité privée. Je ſerois bien temeraire, pour ne pas dire inſenſé; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Uſage*, que chacun reconnoiſt pour le Maiſtre & le Souverain des Langues vivantes? Il faut pourtant que je m'en juſtifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les perſonnes ſans les oüir, ne m'en accuſent, comme ils ont fait cette illuſtre & celebre Compagnie, qui eſt aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoiſe. Mon deſſein n'eſt pas de reformer noſtre Langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais ſeulement de montrer le bon uſage de ceux qui ſont faits, & s'il eſt douteux ou inconnu, de l'éclaircir, & de le faire connoiſtre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me conſtituer Juge des differends de la Langue, que je ne prétens paſſer que pour un ſimple témoin, qui dépoſe ce qu'il à vû & oüy, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arreſts qu'il donneroit au Public. C'eſt pour-

a I. Le deſſein de l'Autheur dans cet Ouvrage, & pourquoy il l'intitule *Remarques*.

quoy ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de *Deciſions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre ſemblable; Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Uſage*, ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay dû éloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que je ne fais que rapporter.

a 1. Pour le mieux faire entendre, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que cet *Uſage*, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maiſtre des Langues; Car ſi ce n'eſt autre choſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une Nation dans le ſiege de ſon Empire, ceux qui y ſont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domeſtiques, pour bien parler la Langue de leur païs, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien ſçavoir, n'auront auſſi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-meſme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a eſté infecté de cette erreur. 2. Il y a ſans doute deux ſortes d'*Uſages*, *un bon* & *un mauvais*. Le

b II. 1. De l'Uſage qu'on appelle le Maiſtre des Langues. 2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Uſage. 3. La definition du bon. 4. Si la Cour ſeule, ou les Autheurs ſeuls font l'Uſage. 5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Uſage. 6. Si l'on peut apprendre à bien écrire par la ſeule lecture des bons Autheurs ſans hanter la Cour. 7. Trois moyens neceſſaires, & qui doivent être joints enſemble pour acquerir la perfection de bien écrire. 8. Combien il eſt difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoy.

Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur ; & le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'est veritablement celuy que l'on nomme le Maistre des Langues, celuy qu'il faut suivre pour bien parler, & pour bien escrire en toutes sortes de stiles, si vous en exceptez le satyrique, le comique, en sa propre & ancienne signification, & le burlesque, qui sont d'aussi peu d'étenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon Usage. 3. *C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.* Quand je dis *la Cour*, j'y comprens les femmes comme les hommes, & plusieurs personnes de la ville où le Prince reside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magazin, d'où nostre Langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées & que l'éloquence de la Chaire, ny du Barreau, n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour. Je dis *presque*, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles font une partie des richesses de nostre Langue, & peut-estre ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux. 4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule de servir de regle, il faut que la Cour & les bons Autheurs y concourent, & ce n'est que de cette con-

conformité qui se trouve entre les deux, que l'Usage s'établit. 5. Ce n'est pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Usage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre ; car enfin la parole qui se prononce, est la premiere en ordre & en dignité, puis que celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons Autheurs est comme le sceau, ou une verification qui autorise le langage de la Cour, & qui marque le bon usage, & décide celuy qui est douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'étudient à bien parler & à bien écrire, lors que se rendant assidus à la lecture des bons Ouvrages, ils se corrigent de plusieurs fautes familieres à la Cour, & acquierent une pureté de langage & de stile, qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il suffira donc, dira quelqu'un, de lire les bons Livres pour exceller en l'un & en l'autre, & les Provinciaux ny les Estrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur estude plus commodément & en plus grande perfection. Je respons que pour ce qui est de parler, on sçait bien que la lecture ne sçauroit suffire, tant parce que la bonne prononciation, qui est une partie essentielle des Langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cause que la Cour est la seule Ecole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation & dans la pratique du monde, & rarement dans les Livres. 6. Mais pour ce qui est d'ecrire, je ne nie pas qu'une personne qui ne liroit que de bons Autheurs, se formant sur de si parfaits modelles ne pust luy-mesme devenir un bon Autheur ; &

depuis

depuis que la Langue Latine eſt morte, tant d'illuſtres Eſcrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo, à qui la Langue Italienne eſt ſi redevable, & qui n'a pas terny l'éclat de ſa pourpre parmy la pouſſiere de la Grammaire, a obſervé, que preſque tous les meilleurs Autheurs de ſa Langue, n'ont pas eſté ceux qui eſtoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette ſeule raiſon, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas meſme Athenes ny Rome, où le langage eſt ſi pur, qu'il ne s'y ſoit meſlé quelques défauts, & qu'il eſt comme impoſſible, que ceux à qui ils ſont naturels n'en laiſſent couler dans leurs eſcrits; au lieu que les autres ont cet avantage, que ſe défiant continuellement des vices de leur terroir, ils ſe ſont attachez à des patrons excellens qu'ils ſe ſont propoſez d'imiter, & qu'ils ont ſouvent ſurpaſſez, prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur. 7. Il eſt vray que d'ajoûter à la lecture, la frequentation de la Cour & des gens ſçavans en la Langue, eſt encore toute autre choſe, puiſque tout le ſecret pour acquerir la perfection de bien eſcrire & de bien parler, ne conſiſte qu'à joindre ces trois moyens enſemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Autheurs, l'autre n'y eſt gueres moins neceſſaire, parce qu'il ſe preſente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'eſt pas capable de reſoudre, & que les Autheurs ne peuvent éclaircir, ſoit que les exemples dont on peut tirer l'éclairciſſement y ſoient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. 8. Ce n'eſt donc pas une aquiſition ſi aiſée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y ſçauroit parvenir

venir que par les trois moyens que j'ay marquez, & qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour produire leur effet ; car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, & quelque connoissance avec ceux qui sont consommez dans la Langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut estre assidu dans la Cour & dans la frequentation de ces sortes de personnes, pour se prevaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces, en y faisant un trop long sejour.

c 1. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques seroient utiles & commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette presomption de croire, que je sois capable de rendre un service si signalé au Public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un seul livre pût égaler le profit qui revient de ces trois moyens ; mais j'oserois bien asseurer qu'il en approcheroit fort, si je m'estois aussi bien acquitté de cette entrepriſe, qu'eust pû faire un autre, qui auroit eu les mesmes avantages que moy, c'est à dire que depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu dans la Cour, qui dés sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre Langue auprés du grand Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs

c III. 1. La commodité & l'utilité de ces Remarques. 2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Usage. 3. Que neantmoins les plus excellens Escrivains sont sujets à ce defaut.

leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de converſation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilly dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il ne ſe peut gueres propoſer de doute, de difficulté, ou de queſtion, ſoit pour les mots, ou pour les phraſes, ou pour la ſyntaxe, dont la déciſion ne ſoit fidellement rapportée dans ces Remarques. 2. Je ſçay bien qu'elle ne ſe trouvera pas toûjours conforme au ſentiment de quelques Particuliers, mais il eſt juſte qu'ils ſubiſſent la loy generale, s'ils ne veulent ſubir la cenſure generale, & pecher contre le premier principe des Langues, qui eſt de ſuivre l'Uſage, & non pas ſon propre ſens, qui doit toûjours eſtre ſuſpect à chaque particulier en toutes choſes, quand il eſt contraire au ſentiment univerſel. 3. Surquoy il faut que je die que je ne puis aſſez m'étonner de tant d'excellens Eſcrivains, qui ſe ſont opiniaſtrez à uſer, ou à s'abſtenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; & le comble de mon eſtonnement eſt qu'un vice ſi déraiſonnable s'eſt rendu ſi commun parmy eux, que je ne vois preſque perſonne qui en ſoit exempt. Les uns, par exemple, s'obſtinent à faire *pourpre* maſculin, quand il ſignifie *pourpre des Rois*, ou *des Princes de l'Egliſe*, quoy que toute la Cour, & tous les Autheurs le faſſent en ce ſens-là de l'autre genre. Les autres ſuppriment le relatif, comme quand ils écrivent, *J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner*, au lieu de dire, *pour le luy donner*, quoy que ce pronom relatif y ſoit ſi abſolument neceſſaire, ſelon la Remarque que nous en avons faite, que ſi l'on

l'on ne le met, non seulement on ne dit point ce que l'on veut dire, mais il n'y a point de sens, & quoy qu'outre cela tous les bons Autheurs unanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point servir de *si bien que*, pour dire *de sorte que*, *tellement que*, quoy que toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Autheurs l'écrivent. Les autres enfin ne voudroient pas écrire pour quoy que ce fust *remporter la victoire*, bien que cette façon de parler soit tres-excellente, & tres-ordinaire en parlant & en écrivant: Et ce qui est bien estrange, ce ne sont pas les mauvais, ny les mediocres Escrivains, qui tombent dans ces defauts sans y penser, & sans sçavoir ce qu'ils font; cela leur est ordinaire; ce sont nos Maistres, ce sont ceux dont nous admirons les écrits, & que nous devons imiter en tout le reste, comme les plus parfaits modelles de nostre Langue & de nostre Eloquence; ce sont ceux qui sçavent bien que leur opinion est condamnée, & qui ne laissent pas de la suivre. Il est de cela, ce me semble, comme des gousts pour les viandes; les uns ont des appetits à des choses, que presque tout le monde rejette, & les autres ont de l'aversion pour d'autres, qui sont les delices de la pluspart des hommes. Combien en voit-on qui ne sçauroient souffrir l'odeur du vin, & qui s'évanoüissent à la seule senteur ou au seul aspect de certaines choses que tous les autres cherchent avidement? Il y neantmoins cette difference, que ces aversions naturelles sont tres-mal-aisées à vaincre, parce que les ressorts en sont si cachez, qu'on ne peut les découvrir, ny sçavoir par où les prendre, encore que bien souvent on en vienne à bout, quand on le entreprend de bonne heure, & ceux qui ont soi

de l'éducation des enfans les accouſtument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder ſon eſprit à la raiſon en des choſes de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des paſſions, ny de mauvaiſes habitudes, qu'il eſt ſi difficile de vaincre, mais qui veut ſeulement qu'on ſuive l'Uſage, & qu'on parle & qu'on écrive comme la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui n'abonde pas en ſon ſens ? Je me ſuis un peu eſtendu ſur ce ſujet, pour ne pas toucher legerement un defaut ſi important, ſi general, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Eſcrivains, que plus les viſages ſont beaux, plus les taches y paroiſſent. Quelque reputation qu'on ait acquiſe à écrire, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'eſtablir ce que les autres condamnent, ny d'oppoſer ſon opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui ſe ſont flattez de cette créance, y ont mal reüſſi, & n'en ont recueilly que du blaſme : car comme l'eſprit humain eſt naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plûtoſt à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces ſingularitez affectées, qu'à loüer mille choſes dignes de loüanges & d'admiration.

d 1. Mais je ne veux rien laiſſer à dire à l'Uſage, qui eſt le fondement & la regle de toute nôtre Langue, eſperant qu'à meſure que j'approfondiray

d IV. 1. Que le bon uſage ſe diviſe en l'Uſage declaré ; & eu l'Uſage douteux, & leur definition. 2. En combien de façons il peut arriver que l'Uſage eſt douteux. 3. Par quel moyen on peut s'éclaircir de l'Uſage quand il eſt douteux, & inconnu. 4. De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la langue.

diray cette matiere, on reconnoiſtra de quelle utilité peuvent eſtre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a *un bon* & *un mauvais uſage :* & j'ajoûte que *le bon*, ſe diviſe encore en l'*Uſage declaré*, & en l'*Uſage douteux*. Ces Remarques ſervent à diſcerner également l'un & l'autre, & à s'aſſeurer de tous les deux. *L'Uſage declaré* eſt celuy, dont on ſçait aſſeurément, que la plus ſaine partie de la Cour, & des Autheurs du temps ſont d'accord, & par conſequent *le douteux* ou *l'inconnu*, eſt celuy dont on ne le ſçait pas. 2. Or il peut arriver en pluſieurs façons qu'on l'ignore. Premierement, lors que la prononciation d'un mot eſt douteuſe, & qu'ainſi l'on ne ſçait comment on le doit prononcer ; car le premier Uſage, comme nous avons déja dit, ſe forme par la parole prononcée, & rien ne s'écrit, que la bouche n'ait proferé auparavant ; de ſorte que ſi la prononciation d'un mot eſt ignorée, il faut de neceſſité que la façon dont il ſe doit écrire, le ſoit auſſi. Par exemple, on demande dans une de mes Remarques, s'il faut écrire, *Je vous prens tous à témoin*, ou *je vous prens tous à témoins* ; & dans une autre on demande encore ſi l'on écrira, *C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, ou *qu'il ait jamais faite*. D'où naiſſent ces deux doutes ? De ce que ſoit que l'on die *témoin* ou *témoins*, *faite* ou *faites* au pluriel ou au ſingulier, on ne prononce point l'*s*, & ainſi l'on ne ſçait comment on le doit écrire. De meſme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre*, ou *la Flandres*. Pourquoy cette queſtion ? Parce que l'*s* ne s'y prononce point, ſoit qu'elle y ſoit ou qu'elle n'y ſoit pas. On en peut dire autant de l'*r* en ces deux mots *aprés ſouper*, & *aprés ſoupé*. En voicy un autre exemple d'une autre eſpece. On demande

mande s'il faut écrire *Parallele* selon son origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin; & la raison d'en douter est, que la prononciation ne marque point ou l'*l* se redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement se fasse, le mot se prononce de mesme. J'en ay donné divers exemples, outre plusieurs autres qui se trouveront dans mes Remarques, parce que de toutes les causes qui font douter de l'Usage, celle-cy est la principale, & de la plus grande estenduë, & en ces exemples-là, le doute y est tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation. Mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neantmoins parce qu'elle n'est pas bien remarquable, & qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traitté en son lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laissé de demander s'il faloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute asseurément n'est provenu que de celuy de la prononciation, & ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'*Usage*, c'est la rareté de l'*Usage*. Par exemple, il y a de certains mots dont on use rarement, & à cause de cela on n'est pas bien éclaircy de leur genre, s'il est masculin ou feminin; de sorte que comme on ne sçait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut écrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalame*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, sur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va devant, se mange, & oste la connoissance du genre masculin ou feminin, car quand on prononce ou qu'on écrit *l'epigramme*, ou *une epigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre.

La

La troiſiéme cauſe du doute de l'Uſage, eſt, quand on oit dire, & qu'on voit écrire une choſe en deux façons, & qu'on ne ſçait laquelle eſt la bonne, comme la conjuguaiſon du preterit ſimple *veſquit* & *veſcut* en toutes les perſonnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatriéme lieu, on doute de l'Uſage lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre: *J'y ay vû quelque choſe qui merite d'eſtre leu*, ou *d'eſtre leuë*; *J'y ay veu quelque choſe qui n'eſt pas ſi excellent*, ou *ſi excellente*, parce que *choſe* eſtant feminin, il faudroit ſelon la regle generale que l'adjectif ou participe qui s'y rapporte, fuſt feminin auſſi.

En cinquiéme lieu, on doute de l'Uſage en beaucoup de conſtructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, & parce que le premier Uſage, & qui donne d'ordinaire la loy, eſt comme nous avons dit, l'Uſage de la parole prononcée, il s'enſuit que comme on ne ſçait pas de quelle façon l'on prononce une choſe, on ne peut pas ſçavoir de quelle façon il la faut écrire, ces Remarques en fourniſſent des exemples.

Enfin on doute de l'Uſage en beaucoup d'autres façons qui ſe voyent dans ces Remarques, & qu'il ſeroit trop long de rapporter dans une Preface.

3. Mais par quel moyen eſt-ce donc que l'on peut s'éclaircir de cet Uſage, quand il eſt douteux & inconnu? Je reſpons que ſi ce doute procede de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous avons donnez, il faut neceſſairement avoir recours aux bons Autheurs, & apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation; car par exemple, on ſçaura bien par l'orthogra-

thographe s'ils croyent qu'il faille dire. *Je vous prens tous à témoin*, ou *à témoins*, ce que l'on ne peut sçavoir par la prononciation : Mais si dans les Autheurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve, parce que l'occasion ne s'est pas presentée de l'employer, ou quand il s'y trouveroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer, ou peut-estre ne se trouveroit-il qu'en un ou deux Autheurs, qui à moins que d'estre de la premiere Classe n'auroient pas assez d'authorité pour servir de loy, ny pour decider le doute ; alors voicy ce qu'il y a à faire. Il faut consulter les bons Autheurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la Langue, quoy qu'ils n'ayent rien donné au Public, comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix. Que si elles sont partagées, ou en balance, il sera libre d'user tantost de l'une des façons & tantost de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'éclairciront eux-mêmes du doute que vous leur demandez, puisqu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole écrite. Certainement ils ne s'en sçauroient éclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les Langues ont toûjours appellée à leur secours au defaut de l'Usage. Cette *Analogie* n'est autre chose en matiere de Langues, qu'un usage general & estably, que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions, qui n'ont point encore leur usage declaré, & par ce moyen on juge quel doit estre ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage general ; ou bien l'*Analo-*

gie

gie n'eſt autre choſe qu'un uſage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Uſage general qui eſt déja eſtably : ou bien encore, c'eſt une reſſemblance ou une conformité qui ſe trouve aux choſes déja eſtablies, ſur laquelle on ſe fonde comme ſur un patron, & ſur un modelle pour en faire d'autres toutes ſemblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il faſſe plus d'impreſſion, & donne plus de lumiere, & nous ſervons du meſme que nous avons allegué. On eſt en doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à témoin*, ou *à témoins*, la prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut éclaircir, les meilleurs Autheurs peut-eſtre n'ont point eu d'occaſion d'écrire ny l'un ny l'autre ; & ſi quelqu'un l'a écrit, on ne ſçauroit où l'aller chercher, cependant on a beſoin de ce terme, & il faut prendre party. Quel remede ? il en faut conſulter les Maiſtres vivans, mais ces Maiſtres de qui l'apprendront-ils eux-meſmes ? de l'*Analogie*, car ils raiſonnent ainſi. Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on écrit, *Je vous prens tous à partie*, & non pas *à parties*, & *je vous prens tous à garent*, & non pas *à garens* ; donc par Analogie & par reſſemblance il faut dire, *je vous prens tous à témoin*, & non pas à *témoins*. Cela eſt encore confirmé par une autre ſorte d'Analogie, qui eſt celle de certains mots ou de certaines phraſes, qui ſe diſent adverbialement, & par conſequent indeclinablement, comme, *Ils ſe font fort de faire cela*, & non pas *ils ſe font forts* ; *Ils demeurerent court*, & non pas, *ils demeurerent courts* ; *fort*, & *court* ; s'employent là adverbialement ; *à témoin* ſe peut dire de meſme. Donnons encore un exemple de l'*Analogie*. On eſt en doute ſi au preterit definy ou ſimple, *Fuir* en toutes ſes perſonnes & en tous ſes nombres eſt d'une ſeule ſyllabe ou de deux. La prononciation,

ny

ny l'ortographe ne nous en apprennent rien ; à qui faut-il donc avoir recours ? à l'*Analogie*. J'en ay fait une Remarque bien ample, que le Lecteur pourra voir.

e 1. De tout ce discours il s'ensuit que nostre Langue n'est fondée que sur l'*Usage* ou sur l'*Analogie*, laquelle encore n'est distinguée de l'Usage, que comme la copie ou l'image l'est de l'original, ou du patron sur lequel elle est formée, tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que nostre Langue n'est fondée que sur le seul Usage, ou déja reconnu, ou que l'on peut reconnoistre par les choses qui sont connuës, ce qu'on appelle *Analogie*. D'où il s'ensuit encore que ceux-là se trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des Langues, qui veulent raisonner sur la nostre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler generalement receuës, parce qu'elles sont contre la raison ; car la raison n'y est point du tout considerée, il n'y a que l'Usage & l'Analogie. Ce n'est pas que l'Usage pour l'ordinaire n'agisse avec raison, & s'il est permis de mesler les choses saintes avec les prophanes, qu'on ne puisse dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il est de l'Usage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement & aveuglément, sans que nostre raison y apporte sa lumiere naturelle ; mais que neantmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette mesme foy, & de trouver de la raison aux choses qui sont par dessus la raison. Ainsi l'Usage est celuy auquel il se faut entierement soû-

e V. 1. Que nostre Langue n'est fondée que sur l'Usage ou sur l'Analogie, qui est l'image ou la copie de l'Usage. 2. Que la raison en matiere de Langues, & particulierement en la nostre n'est point considerée. 3. Que l'Usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, & beaucoup contre raison.

mettre en noſtre Langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raiſon ny le raiſonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle authorité ; ce qui ſe voit clairement en ce que ce meſme Uſage fait auſſi beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre, que meſme bien ſouvent elles ſont plus élegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon, & dans la regle ordinaire, juſques-là qu'elles font une partie de l'ornement & de la beauté du langage. 3. En un mot l'Uſage fait beaucoup de choſes *par raiſon*, beaucoup *ſans raiſon*, & beaucoup *contre raiſon*. *Par raiſon*, comme la pluſpart des conſtructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au ſubſtantif en meſme genre, & en meſme nombre ; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & pluſieurs autres ſemblables ; *ſans raiſon*, comme la variation ou la reſſemblance des temps & des perſonnes aux conjugaiſons des verbes ; car quelle raiſon y a-t il que *j'aimois* veüille plûtoſt dire ce qu'il ſignifie que *j'aimeray* ; ou que *j'aimeray* veüille plûtoſt dire ce qu'il ſignifie que *j'aimois*, ny que *je fais* & *tu fais* ſe reſſemblent plûtoſt que la ſeconde & la troiſiéme perſonne *tu fais* & *il fait* ? Non pas que je veüille dire que cette variation ſoit faite ſans raiſon, puis qu'elle marque la diverſité des temps & des perſonnes qui eſt neceſſaire à la clarté de l'expreſſion, mais parce qu'elle ſe varie plûtoſt d'une façon que d'autre, par la ſeule fantaiſie des premiers hommes qui ont fondé la Langue. Toutes les conjugaiſons anomales ſont ſans raiſon auſſi, car par exemple, cette conjugaiſon, *Je vais*, *tu vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*, eſt ſans raiſon ; Et *contre raiſon*, par exemple, quand on dit *peril eminent* pour *imminent*

nent ; *recouvert* pour *recouvré* ; quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif, mais par le genitif, & qu'on dit *une infinité de gens croyent*, & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui faſſe cela, parce qu'estant mis avec un genitif singulier, ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel : & de dire, *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Usage fait avec raison, sans raison, & contre raison, à quoy je renvoye le Lecteur.

f Il reste encore à parler d'un certain *Usage*, qui n'est point different de celuy que nous avons defiy, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on n'observe gueres en parlant. quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux ; mais que le stile qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection ; & c'est ce que l'on ne sçauroit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Autheurs. Ce sont proprement les délicatesses & les mysteres du stile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner icy un ou deux, pour faire entendre ce que c'est, comme d'écrire toûjours *si l'on*, & non pas *si on*, si ce n'est en certains cas qui sont exceptez, & de mettre aussi toûjours l'*on* aprés la conjonction *&*, parce que le *t*, ne se prononce pas en cette conjonctive.

f VI. D'un certain Usage, qui ne consiste qu'aux particules.

§ 1. Au reſte quand je parle du *bon Uſage*, j'entens parler auſſi du *bel Uſage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau; car ces Remarques ne ſont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes ſortes de mots, pourveu qu'ils ſoient François, encore qu'ils ne ſoient pas du bel Uſage, & qu'au contraire ils ſoient bas & de la lie du peuple. Mais mon deſſein en cet Oeuvre eſt de condamner tout ce qui n'eſt pas du bon ou du bel Uſage, ce qui ſe doit entendre ſainement, & ſelon mon intention, dont je penſe avoir fait une declaration aſſez ample au commencement de cette Preface. 2. Pour moy j'ay crû juſqu'icy que dans la vie civile, & dans le commerce ordinaire du monde, il n'eſtoit pas permis aux honneſtes gens de parler jamais autrement que dans le bon Uſage, ny aux bons Eſcrivains d'écrire autrement auſſi que dans le bon Uſage; Je dis en quelque ſtile qu'ils écrivent, ſans meſme en excepter le bas; mais bien que ce ſentiment que j'ay du langage & du ſtile m'ait toûjours ſemblé veritable, neanmoins comme on ſe doit défier de ſoy-meſme, j'ay voulu ſçavoir l'opinion de nos Maîtres, qui en demeurent tous d'accord. 3. Ainſi ce bon uſage ſe trouvera de grande étenduë, puiſqu'il comprend tout le langage des honneſtes gens, & tous les ſtiles des bons Eſcrivains; & que le mauvais Uſage eſt renfermé dans le Burleſque, dans le Comique en ſa propre ſignification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui

§ VII. 1. Que le bon & le bel Uſage ne ſont qu'une meſme choſe. 2. Que les honneſtes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Uſage, ny les bons Eſcriuains écrire que dans le bon Uſage. 3. Que pour ceux qui veulent parler & écrire comme il faut, l'étenduë du bon Uſage eſt tres-grande, & celle du mauvais tres-petite, & en quoy elle conſiſte.

qui ſont trois genres où ſi peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'étenduë de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font pluſieurs, que dans la converſation, & dans les Compagnies, il ſoit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne ſoit pas du bon Uſage; ou ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoiſtre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit: & de plus il ne faut pas en faire meſtier, on ſe rendroit inſupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne ſont pas accoûtumez à ces ſortes de mots. Ce n'eſt pas de cette façon qu'il ſe faut imaginer, que l'on paſſe pour homme de bonne compagnie; entre les fauſſes galanteries, celle-cy eſt des premieres, & j'ay vû ſouvent des gens qui uſant de ces termes & faiſant rire le monde, ont crû avoir réüſſi; & neantmoins on ſe rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choſes agreables & plaiſantes. Par exemple, ils diſoient, *boutez-vous là*, pour dire, *mettez-vous là*; *ne démarez point*, pour dire, *ne bougez de voſtre place*, & le diſoient en raillant, ſçachant bien que c'eſtoit mal parler, & ceux meſme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le diſoient ne le ſceuſſent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient ſouffrir. Que s'ils repartent qu'il ne faut pas dans la converſation ordinaire parler un langage ſoûtenu, je l'avouë; cela ſeroit encore en quelque façon plus inſupportable, & ſouvent ridicule; mais il y a bien de la difference entre un langage ſoûtenu, & un langage compoſé de mots & de phraſes du bon Uſage, qui, comme nous avons dit, peut eſtre bas & familier, & du bon Uſage tout enſemble; Et pour

écrire, j'en diray de meſme, que quand j'écrirois à mon fermier, ou à mon valet, je ne voudrois pas me ſervir d'aucun mot qui ne fuſt du bon Uſage, & ſans doute ſi je le faiſois, je ferois une faute en ce genre.

De ce grand Principe, que *le bon Uſage* eſt le maiſtre de noſtre Langue, il s'enſuit que ceux-là ſe trompent, qui en donnent toute la juriſdiction *au peuple*, abuſez, par l'exemple de la Langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoiſt le peuple pour ſon Souverain; car ils ne conſiderent pas la difference qu'il y a entre *Populus* en Latin, & *Peuple* en François, & que ce mot de *Peuple* ne ſignifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs*, qui eſt une choſe bien differente & au deſſous de *Populus* en leur Langue. Le Peuple compoſoit avec le Senat tout le corps de la Republique, & comprenoit les Patriciens, & l'Ordre des Chevaliers avec le reſte du Peuple. Il eſt vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'eſtoient pas faits comme tous les autres hommes, & qu'ils ont ſurpaſſé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement, & en grandeur de courage, ſi eſt-ce qu'il ne faut point douter, qu'il n'y euſt divers degrez, & comme diverſes claſſes de ſuffiſance & de politeſſe parmy ce peuple, & que ceux des plus bas eſtages n'uſaſſent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaiſes phraſes, que les plus élevez d'entre-eux condamnoient. Tellement que lorſqu'on diſoit que le Peuple eſtoit le maiſtre de la Langue, cela s'entendoit ſans doute de la plus ſaine

b VIII. Que le peuple n'eſt point le maiſtre de la langue.

ſaine partie du Peuple, comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs, nous entendons parler de la plus ſaine partie de l'un & de l'autre. Selon nous, *le Peuple n'eſt le maiſtre que du mauvais Uſage, & le bon Uſage eſt le maiſtre de noſtre Langue.*

De ce meſme principe il s'enſuit encore que ce ſont des plaintes bien vaines & bien injuſtes, que celles de quelques Eſcrivains modernes, qui ont tant declamé contre le ſoin de la pureté du langage, & contre ſes partiſans. Ils s'écrient ſur ce ſujet en des termes étranges, & alleguent des Autheurs, qui en verité ne diſent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raiſons m'empeſchent de nommer ceux qui les alleguent, & qui par avance ſemblent avoir pris à taſche d'attaquer ces Remarques, dont ils ſçavoient le projet. L'une, que ce ſont des perſonnes que je fais profeſſion d'honorer; l'autre, qu'ils ont ſagement proteſté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils eſtoient preſts de ſe départir de leur opinion, ſi elle n'eſtoit pas approuvée; & pleût à Dieu que chacun en uſaſt ainſi! car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, comme de ſe retracter genereuſement, dés qu'il apparoiſt qu'on s'eſt trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont écrit, ils n'eſtoient pas encore initiez aux myſteres de noſtre Langue, où depuis ils ont eſté admis, & ſont entrez ſi avant, qu'ils ont pris des ſentimens tout contraires; mais en attendant qu'ils ayent le loiſir ou l'occaſion

i IX. Réponſe à quelques Eſcrivains modernes qui ont taſché de décrier le ſoin de la pureté du langage, & ont étrangement déclamé contre ſes partiſans. 2. Tout leur raiſonnement eſt détruit par un ſeul mot qui eſt l'Uſage. 3. Que tous les Autheurs qu'ils alleguent contre la pureté du langage, ne diſent rien moins que ce qu'ils leur font dire.

avoit de la pureté du langage ; car voicy l'hiſtoire en deux mots. Il plaidoit une cauſe, & Caſſius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à ſon tour, fit un ſoleciſme. Ce Pedant qui ſe devoit contenter de l'en railler en paſſant, comme euſt fait un honneſte homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha ſi ſouvent cette faute, que ne ceſſant de crier & de redire toûjours la meſme choſe avec exageration, il ſe rendit inſupportable. Caſſius Severus pour s'en mocquer, demanda du temps aux Juges, afin que ſa partie pût ſe pourvoir d'un autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agiſſoit plus que d'un ſoleciſme, qui eſtoit devenu le nœud de l'affaire, expoſant ainſi à la riſée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce ſeul paſſage, jugez, je vous prie, de tous les autres. Prouve-t-il qu'on ſe rende ridicule, en obſervant la pureté du langage ? Le Grammairien n'avoit-il pas eu raiſon de reprendre la faute que Caſſius Severus avoit faite ? car on ne peut pas dire que ce ne fuſt une faute, & des plus groſſieres, puis que Suetone la nomme un ſoleciſme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué ? en ſon procedé Pedanteſque, comme il arrive en la correction fraternelle, quand elle n'eſt pas faite avec la diſcretion qu'il faut ; le peché que l'on reprend ne laiſſe pas d'eſtre bien repris, mais on ne laiſſe pas auſſi de reprendre d'indiſcretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a falu un peu s'eſtendre ſur ce paſſage, parce que ces Meſſieurs en font leur eſpée & leur bouclier.

Pour nous, ce ſeroit ſe mettre en peine de prouver le jour en plein midy, que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du langage. Ils ſe preſen-

sentent en foule de tous côtez ; mais le seul Quintilien suffit, & de tous ses passages il n'en faut qu'un seul qui en vaut mille, pour défendre ce petit travail & la pureté de la Langue. *An ideo*, dit-il, *minor est M. Tullius Orator, quòd idem artis hujus* (scilicet Grammaticæ) *diligentissimus fuit, & in filio, ut in Epistolis apparet, rectè loquendi ac scribendi usquequaque* (remarquez ce mot) *asper quoque exactor; aut vim Cæsaris fregerunt editi de Analogia libri? Aut ideò minùs Messalla nitidus, quia quosdam totos libellos non de verbis modò singulis, sed etiam literis dedit?* C'est à dire, Quoy ? Ciceron a-t-il esté moins estimé pour avoir eu un soin extraordinaire de la pureté du langage, & pour n'avoir cessé de crier aprés son fils, qu'il s'étudiast sur tout à parler & à écrire purement ? & l'éloquence de Cesar a-t-elle eu moins de force, quoy qu'il ait esté si instruit & si curieux de la Langue, qu'il a mesme fait des Livres de l'Analogie des mots ? Et enfin doit-on moins faire d'état de Messala, pour avoir donné au public des Livres entiers, non seulement de tous les mots, mais de tous les caracteres ? Aprés cela, oseroit-on dire, comme ils disent, car je ne rapporteray que leurs propres termes, *que de s'occuper à ces matieres, soit un indice asseuré de grande bassesse d'esprit, & que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, & jose dire de syllabes, ne sont pas pour reüssir noblement aux choses serieuses, ny pour arriver jamais à la magnificence des pensées?* Appellera-t-on ces Observations, comme ils font, *de vaines subtilitez, des scrupules impertinens, des superstitions pueriles, des imaginations ridicules, des contraintes serviles: & en un mot des bagatelles?* Dira-t-on avec eux, que

ſa langue, & qui peche contre ſon premier principe, qui eſt l'Uſage.

Il eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolument condamnez, ny generalement approuvez, comme *au ſurplus*, *affectueuſement*, *à preſent*, *aucunement*, & pluſieurs autres ſemblables. Je ne voudrois pas blâmer ceux qui s'en ſervent; mais il eſt toûjours plus ſeur de s'en abſtenir, puis qu'auſſi-bien on s'en peut paſſer, & faire des Volumes entiers tres-excellens ſans cela. Ces Meſſieurs pour groſſir leurs plaintes, & rendre leur party plus plauſible, alleguent encore certains autres mots, dont je n'ai jamais oüi faire de ſcrupule, tant s'en faut que je les aie oüi condamner, comme ces adverbes, *aujourd'huy*, *ſoigneuſement*, *generalement*; Cela m'a ſurpris. Il ne ſe faut jamais faire des chimeres pour les combattre.

Pour ce qui eſt de ces deux mots, *veneration* & *ſouveraineté*, où ils triomphent auſſi, il eſt vrai que M. Coëffeteau n'a jamais voulu uſer de l'un ni de l'autre; mais a toûjours dit *ſouveraine puiſſance*, pour *ſouveraineté*, & *avoir en grande reverence*, pour *avoir en grande veneration*. Neantmoins de ſon temps il n'y a eu que lui, qui ait eu ce ſcrupule, en quoi il n'a pas eſté ſuivi ni ſuivi. L'un & l'autre ſont fort bons, & particulierement *veneration*, que j'aimerois mieux dire que *reverence*, quoi qu'excellent en la phraſe que j'ai rapportée. Pour *ſouveraineté*, il y a des endroits dans le genre ſublime, ou *ſouveraine puiſſance*, ſeroit beaucoup plus élegant que *ſouveraineté*.

Voilà quant *aux mots*. Leurs plaintes ne ſont pas plus juſtes pour *les phraſes*. Ils ne peuvent

ſouf-

souffrir qu'on s'assujettisse à celles qui sont de la langue, & nous accusent de la rendre pauvre sur ce mauvais fondement que nous posons, *disent-ils*, que ce qui est bien dit d'une sorte, *ce sont leurs termes*, est par consequent mauvais de l'autre. Il est indubitable que chaque Langue a ses phrases, & que l'essence, la richesse, & la beauté de toutes les Langues, & de l'élocution, consistent principalement à se servir de ces phrases-là. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois, comme j'ai dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots; mais il y faut bien des precautions, entre lesquelles celle-ci est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel*, (je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François de parler ainsi; neantmoins comme ils croient qu'il est toûjours vrai, que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire aussi *élever les yeux vers le Ciel*, & pensent enrichir nostre Langue d'une nouvelle phrase; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent; car son genie veut que l'on die *levez*, & non pas *élevez les yeux*, *au Ciel*, & non pas *vers le Ciel*. Ils s'écrient encore, que si nous en sommes creus, *Dieu ne sera plus supplié*, mais *seulement prié*. Je soustiens avec tous ceux qui sçavent nostre Langue, que *supplier Dieu* n'est point parler François, & qu'il faut dire absolument, *prier Dieu*, sans s'amuser à raisonner contre l'Usage, qui le veut ainsi. *Quitter l'envie* pour *perdre l'envie*, ne vaut rien non plus.

Je ne me suis servi que de leurs exemples; mais pour

pour fortifier encore cette verité, qu'il n'eſt pas permis de faire ainſi des phraſes, je n'en allegueray qu'une, qui eſt que l'on dit *abonder en ſon ſens*, & non pas *abonder en ſon ſentiment*, quoy que *ſens* & *ſentiment* ne ſoient icy qu'une meſme choſe, & ainſi d'une infinité d'autres, ou plûtoſt de toute la Langue, dont on ſapperoit les fondemens, ſi cette façon de l'enrichir étoit recevable.

Enfin ils finiſſent leurs plaintes par ces mots, *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre que vous n'eſtes pas dans la pureté du beau langage, que de vous ſervir d'une diction qui entre dans le ſtile d'un Notaire.* Les termes de l'art ſont toujours fort bons & fort bien receus dans l'étenduë de leur juriſdiction, où les autres ne vaudroient rien, & le plus habile Notaire de Paris ſe rendroit ridicule, & perdroit toute ſa pratique, s'il ſe mettoit dans l'eſprit de changer ſon ſtile, & ſes phraſes, pour prendre celles de nos meilleurs Ecrivains. Mais auſſi que diroit-on d'eux s'ils écrivoient, *Iceluy*, *jaçoit que*, *ores*, *que*, *pour & à icelle fin*, & cent autres ſemblables que les Notaires employent? Ce n'eſt pas pourtant une conſequence, comme ces Meſſieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictions qui entrent dans le ſtile d'un Notaire, ſoient mauvaiſes; au contraire, la pluſpart ſont bonnes, mais on peut dire, ſans bleſſer une profeſſion ſi neceſſaire dans le monde, que beaucoup de gens uſent de certains termes, qui ſentent le ſtile de Notaire, & qui dans les actes publics ſont tres-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

On m'objectera, que puis que l'Uſage eſt le maiſtre

1 Réponſe à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques ſur le changement de l'Uſage. 2. Que ces Remarques contiennent beaucoup de principes, ou de maximes de noſtre Langue, qui ne ſont point ſujettes au changement.

ſtre de noſtre Langue, & que de plus il eſt changeant, comme il ſe voit par pluſieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas ſervir long-temps, parce que ce qui eſt bon maintenant, ſera mauvais dans quelques années, & ce qui eſt mauvais ſera bon. Je répons, & j'avoüe, que c'eſt la deſtinée de toutes les Langues vivantes, d'eſtre ſujettes au changement; mais ce changement n'arrive pas ſi à coup, & n'eſt pas ſi notable, que les Autheurs qui excellent aujourd'huy en la Langue, ne ſoient encore infiniment eſtimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illuſtre en M. Coëffeteau, qui conſerve toûjours le rang glorieux qu'il s'eſt acquis par ſa Traduction de Florus, & par ſon Hiſtoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler qui floriſſoient alors, & qui depuis ſont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait un ſi grand changement dans le langage? Quelle obligation ne luy a point noſtre Langue, n'y ayant jamais eu perſonne qui en ait mieux ſceu le genie & le caractere que lui, ny qui ait uſé de mots ni de phraſes ſi naturellement Françoiſes, ſans aucun mélange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage François? Tous ſes magazins & tous ſes threſors ſont dans les Oeuvres de ce grand Homme; & encore aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laiſſées; & bien que nous ayons retranché la moitié de ſes phraſes, & de ſes mots, nous ne laiſſons pas de trouver dans l'autre moitié preſque toutes les richeſſes dont nous nous vantons, & dont nous faiſons

ſons parade. Auſſi ſemble-t-il diſputer le prix de l'éloquence Hiſtorique avec ſon Autheur, & faire douter à ceux qui ſçavent parfaitement la Langue Grecque & la Françoiſe, s'il a accreu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduiſant.

Que ſi l'on avoit égard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des Langues vivantes*, & il n'y auroit point de Nation qui euſt le courage d'écrire en ſa Langue, ni de la cultiver, ni nous n'aurions pas aujourd'hui ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puis que leur Langue en ce temps-là n'étoit pas moins changeante que la noſtre, & que les autres vulgaires, témoin Horace.

Multa renaſcentur quæ jam cecidere, &c.

Mais quand ces Remarques ne ſerviroient que vingt-cinq ou trente ans, ne ſeroient-elles pas bien employées? & ſi elles eſtoient comme elles euſſent pû eſtre; ſi un meilleur Ouvrier que moy y euſt mis la main, combien de perſonnes en pourroient-elles profiter durant ce temps là? Et toutefois je ne demeure pas d'accord, que toute leur utilité ſoit bornée d'un ſi petit eſpace de temps, non ſeulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui ſe change, & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millieſme partie de ce qui demeure; 2. mais à cauſe que je poſe des principes qui n'auront pas moins de durée que noſtre Langue & noſtre Empire; car il ſera toûjours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Uſage, que le mauvais ſera compoſé de la pluralité des voix, & le bon de la plus ſaine partie de la Cour, & des Eſcrivains du temps; qu'il faudra toûjours parler & écrire ſelon l'Uſage qui ſe forme de la Cour & des Autheurs, & que lors

lors qu'il ſera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maiſtres de la Langue, & les meilleurs Eſcrivains. Ce ſont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront ſervir à la Poſterité de meſme qu'à ceux qui vivent aujourd'hui, & quand on changera quelque choſe de l'Uſage que j'ai remarqué, ce ſera encore ſelon ces meſmes Remarques que l'on parlera & que l'on écrira autrement, pour ce regard, que ces Remarques ne portent. Il ſera toûjours vrai auſſi, que les Regles que je donne pour la netteté du langage ou du ſtile, ſubſiſteront ſans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la conſtruction Grammaticale les changemens y ſont beaucoup moins frequens qu'aux mots & aux phraſes.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Uſage, un de nos Maiſtres ajouſte encore une raiſon, qui ne peut pas venir d'un eſprit, ni d'une ſuffiſance vulgaire. Il ſoutient que quand une Langue a nombre & cadence en ſes periodes, comme la Françoiſe l'a maintenant, elle eſt en ſa perfection, & qu'eſtant venuë à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront toûjours. Il appuye ſon opinion ſur l'exemple de la Langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a obſervées, & toutes les dictions & toutes les phraſes dont il s'eſt ſervi, eſtoient auſſi bonnes & auſſi eſtimées du temps de Seneque, que quatre-vingt ou cent ans auparavant, quoi que du temps de Seneque on ne parlaſt plus comme au ſiecle de Ciceron, & que la Langue fuſt extrémement décheuë. Mais comme il ſe rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue diſcuſſion, il n'appartient

quà

qu'à l'Autheur d'une erudition si exquise de les démesler, & d'en avoir toute la gloire. Pour moi, c'est assez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en passant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Preface.

Mais puis que j'ai resolu de traiter à fond toute la matiere de l'Usage, il faut voir s'il est vrai, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais esté dits, & qui neantmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout consiste à les bien placer. En voici un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux esprits de nostre siecle, à qui il devroit bien estre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il est si fertile & si heureux à inventer tant de belles choses en toutes sortes de sujets, entre lesquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit.

Dedale n'avoit pas de ses rames plumeuses
Encore traversé les ondes escumeuses.

Il a fait ce mot *Plumeuses*, qui n'a jamais esté dit en nostre langue; il est vrai que ce n'est pas un mot tout entier, mais seulement allongé, puis que d'un mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, suivant le conseil du Poëte, dont nous avons déja parlé.

Licuit, sempérque licebit, &c.

Et certainement il l'a si bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celui-ci merite son passeport. Mais avec tout cela je me contente de ne point blâmer ceux, qui ont ces belles hardiesses, sans les vouloir imiter, ni les conseiller aux autres, nostre langue les souffrant moins que langue du mon-

/ XI. S'il est vray que l'on puisse quelquefois faire des mots.

monde, & eſtant certain qu'on ne les ſçauroit ſi bien mettre en œuvre que la pluſpart ne les condamnent. Il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain; de ſorte que M. Pomponius Marcellus eut raiſon de reprendre Tibere d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de Bourgeoiſie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, ſon authorité ne s'étendant pas juſques là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vrai, que ſi quelqu'un en peut faire qui ait cours, il faut que ce ſoit un Souverain, ou un Favori, ou un principal Miniſtre, non pas que de ſoi pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons de dire avec ce Grammairien Romain, mais cela ſe fait par accident, à cauſe que ces ſortes de perſonnes ayant inventé un mot, les Courtiſans le recüeillent auſſitoſt, & le diſent ſi ſouvent, que les autres le diſent auſſi à leur imitation; tellement qu'enfin il s'établit dans l'Uſage, & eſt entendu de tout le monde; car puis qu'on ne parle que pour eſtre entendu, & qu'un mot nouveau, quoi que fait par un Souverain, n'en eſt pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'enſuit qu'il eſt auſſi peu de miſe & de ſervice en ſon commencement, que ſi le dernier homme de ſes Etats l'avoir fait. Enfin j'ay oüy dire à un grand Homme, qu'il eſt juſtement des mots, comme des modes. Les Sages ne ſe hazardent jamais à faire ny l'un ny l'autre; mais ſi quelque temeraire ou quelque bizarre, pour ne lui pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, & qu'il ſoit ſi heureux qu'un mot, ou qu'une mode qu'il aura inventée, luy réüſſiſſe, alors les Sages qui ſçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres, ſuivent non pas, à le bien prendre, ce que le temeraire a inventé; mais ce que l'Uſage a receu, & la bizarrerie eſt égale de vouloir faire

re des mots & des modes ; ou de ne les vouloir pas recevoir aprés l'approbation publique. Il n'eſt donc pas vray qu'il ſoit permis de faire des mots, ſi ce n'eſt qu'on veüille dire, que ce que les Sages ne doivent jamais faire, ſoit permis. Cela s'entend des mots entiers ; car pour les mots allongez ou dérivez, c'eſt autre choſe ; on les ſouffre quelquefois, comme j'ai dit, ſuivant le ſens d'Horace, & le bel exemple que j'en ay donné.

m Peut-eſtre qu'on trouvera eſtrange, que je n'aye obſervé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de ſi beau ny de ſi neceſſaire que l'ordre en toutes choſes ; mais n'eſt-il pas vray que ſi j'euſſe obſervé celuy qu'on appelle Alphabetique, on euſt eſté content ? Et la Table ne le fait-elle pas ? & encore avec plus d'avantage, puis que non ſeulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui eſt tout ce qu'on euſt demandé ; mais auſſi toutes les choſes principales qu'elles contiennent, qui eſt ce qu'on n'auroit pas eu ſans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de ſoy autre choſe, que de faire trouver les matieres plus promtement ; c'eſt pourquoy il a toûjours eſté eſtimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite. Et de fait, pour en donner un exemple tout viſible, entendroit-on mieux la Remarque que je fais ſur ce mot *amour*, & celle que je fais ſur la propoſition *avec*, s'il eſtoient tous deux rangez ſous une meſme lettre ? Ont-ils quelque choſe de commun enſemble ſi ce ce n'eſt de commencer par une meſme lettre ? qui n'eſt rien ?

Mai

m XII. 1. Pourquoy l'Autheur n'a point voulu obſerver d'ordre en ces Remarques 2. Qu'il y a grande difference entre un meſlange de diverſes choſes & une confuſion.

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre espece d'ordre à garder plus raisonnable & plus utile, qui estoit de ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, & de mettre ensemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prepositions, les conjonctions, & les interjections. Je répons que je ne nie pas que cet ordre ne soit bon, & si l'on juge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas mal-aisé par une seconde Table, & par une seconde impression, d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler sainement, il ne serviroit qu'à ceux qui sçavent la Langue Latine, & par consequent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point estudié ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cet ordre leur agreast ny leur donnast aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien, quoy qu'en effet elles soient, ce me semble, conceuës d'une sorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la Langue Latine, en peuvent tirer du profit. C'est pourquoy j'y ay meslé beaucoup moins d'érudition que la matiere n'en eust pû souffrir, & encore a-ce esté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement si j'avois eu à faire une Grammaire, je confesse que je ne l'aurois dû ny pû faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraison, à cause de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement démonstré.

Mais comme je n'ay eu dessein que de faire des

Remarques qui ſont toutes détachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement, ny de celles qui precedent, ny de celles qui ſuivent, la liaiſon n'y euſt ſervy que d'embarras, & j'euſſe bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agreable, & moins utile; car il eſt certain que cette continuelle diverſité de matiere recrée l'eſprit, & le rend plus capable de ce qu'on luy propoſe, ſur tout quand la briefveté y eſt jointe, comme icy, & qu'on eſt aſſeuré que chaque Remarque fait ſon effet.

Aprés tout, il y a une certaine confuſion qui a ſes charmes, auſſi bien que l'ordre; toutefois je ne tiens pas que ce ſoit une confuſion qu'un meſlange de diverſes choſes, dont chacune ſubſiſte ſeparément.

J'ay eu encore une autre raiſon qui m'a obligé de n'obſerver point d'ordre, je ne la veux point diſſimuler. C'eſt que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir ſur moy, m'ont fait commencer à les mettre ſous la Preſſe, j'ay eu moyen d'en ajoûter toûjours de nouvelles, ce que je n'euſſe pû faire ſi j'euſſe ſuivy l'un des deux ordres, dont je viens de parler; mais certainement, quand tout auroit eſté achevé, je n'aurois pas laiſſé de les donner avec cet agreable meſlange, pour les raiſons que j'ay dites.

n On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribuë à nos bons Autheurs, &

n XIII. 1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne ſoit attribué, à quelque bon Autheur. 2. En combien de façons differentes il peut arriver aux meilleurs Autheurs de faire des fautes. 3. Le moyen abſolument neceſſaire, dont les Autheurs ſe doivent ſervir pour ne faire point de faute, ou plûtoſt pour n'en gueres faire. 4. Comment il faut uſer des avis de ceux que l'on conſulte.

& qu'ainſi il n'y en a donc point ſelon moy, qui en ſoit exempt. Je l'avoüe, avec tout le reſpect qui leur eſt dû, & je ne crois pas, que comme ce ſont tous d'excellens hommes, il y en ait un ſeul qui pretende, s'il eſt encore vivant, ou qui ait pretendu, s'il ne l'eſt plus, d'être impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce ſeroit leur faire grand tort de penſer qu'ils euſſent ce ſentiment d'eux-meſmes; *Magni homines ſunt, homines tamen.* Les uns pechent en ſe ſervant d'une locution *du mauvais Uſage*, croyant qu'elle ſoit *du bon*, & c'eſt la faute la plus ordinaire qui ſe commette; les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à uſer de certains mots, & de certaines phraſes, que tous les autres deſaprouvent, ou bien par une averſion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui ſont bons, & que tout le monde approuve; les autres par negligence; les autres pour ne ſçavoir pas tous les ſecrets de la Langue: car qui ſe peut vanter de les ſçavoir? Et les autres par une authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquiſe, s'attachent, comme j'ay dit, à leur propre ſentiment contre l'opinion commune. 3. C'eſt pourquoy j'ay toûjours creu, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou pluſtoſt pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on eſcrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis *communiquer*, je l'entends de la bonne ſorte, que ce ſoit pour chercher la cenſure & non pas la loüange, quoy qu'il ſoit également juſte de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils ſont bien fondez. Il eſt vray que pour cela il faut s'adreſſer à des perſonnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de ſincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement

leur avis ; car que ſert de diſſimuler ? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchiſe, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. Je ne voudrois pas que le Cenſeur oüiſt lire, mais qu'il leuſt luy-meſme ; la cenſure des yeux comme chacun ſçait, eſtant bien plus exacte & plus aſſeurée que celle de l'oreille à qui il eſt tres-aiſé d'impoſer : ny qu'on leuſt en compagnie ; mais chacun à part. 4. Et quand ceux que j'aurois conſultez me diroient leur avis, ſi je voyois qu'ils euſſent raiſon de me reprendre, je paſſerois franchement condamnation ; car un homme du meſtier, s'il n'eſt bien préoccupé & aveuglé de l'amour propre, connoiſt auſſi-toſt s'il a tort ; que ſi l'on croit avoir la raiſon de ſon coſté, il ne la faut pas abandonner par une laſche complaiſance, mais s'enquerir d'autres perſonnes capables, & ſi pluſieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que nous ayons de noſtre ſentiment, il y faut renoncer & ſe ſoûmettre à celuy d'autruy. C'eſt comme j'en ay uſé dans ces Remarques : car encore que j'aye eſté tres-fidelle & tres-religieux à rapporter la verité, c'eſt à dire à ne décider jamais aucun doute, qu'aprés avoir verifié avec des ſoins & des perquiſitions extraordinaires, que c'eſtoit le ſentiment & l'Uſage de la Cour, des bons Autheurs, & des gens ſçavans en la Langue, & que d'ailleurs je ſerois coupable d'une laſche impoſture envers le public, de vouloir faire paſſer mes opinions particulieres, ſi j'en avois, au lieu des opinions generales & receuës aux trois tribunaux que je viens de nommer, ſi eſt-ce que je n'ay pas laiſſé de communiquer ces obſervations à diverſes perſonnes, qui poſſedent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dites. Les uns en ont veu une partie, les autres une autre : mais il y en a trois qui ont

ont pris la peine de les voir toutes, & qui au milieu de leurs doctes occupations, ou de leurs plus grandes affaires, n'ayant point d'heure qui ne leur soit precieuse, ont bien voulu en donner plusieurs à l'examen de ce Livre.

o Mais pour revenir aux Autheurs que ces Remarques reprennent, le Lecteur se souviendra, s'il luy plaist, de ce que je suis contraint de repeter plusieurs fois. 1. Que ce n'est point de mon chef que je prens la liberté de reprendre ces excellens hommes : mais que je rapporte simplement le *bon Usage*, où je ne contribuë rien, si ce n'est defaire voir qu'un bon Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut pas suivre. 2. Au reste dans ces reprehensions, je ne nomme ny ne designe jamais aucun Autheur, ny mort, ny vivant ; en servant le public, je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore. 3. Mais aussi il ne faut pas croire que je me forge des fantosmes pour les combattre, je ne reprens pas une seule faute qui ne se trouve dans un bon Escrivain, & quelquesfois en laissant la faute je change les mots, pour empescher qu'on ne connoisse l'Autheur. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris ; elles sont presque toutes choisies & telles que je puis dire sans vanité, puis que ce n'est pas moy qui prononce ces Ar-

* * * 3 rests,

o XIV. 1. Que ce n'est pas de son chef, que celuy qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs, qu'il ne fait que rapporter la censure generale. 2. Qu'aucun de ceux qui sont repris mort ou vivant, n'est nommé dans ces Remarques. 3. Que neantmoins l'Autheur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouve dans de bons ouvrages. 4. Que c'est une verité & non pas une vanité de dire, qu'il n'y a personne qui ne puisse profiter de ces Remarques.

reſts, mais qui les rapporte ſeulement, qu'il n'y a perſonne à la Cour, ny aucun bon Eſcrivain, qui n'y puiſſe apprendre quelque choſe, & que comme j'ay dit qu'il n'y en avoit point qui ne fiſt quelque faute, il n'y en a point auſſi qui n'y trouve à profiter. Moy-meſme qui les ay faites, ay plus beſoin que perſonne, comme plus ſujet à faillir, de les relire ſouvent, & mon Livre eſt ſans doute beaucoup plus ſçavant que moy; car il faut que je rediſe encore une fois, que ce n'eſt pas de mon fonds que je fais ce preſent au public; mais que c'eſt le fonds de l'*Uſage*, s'il faut ainſi dire, que je diſtribuë dans ces Remarques.

p 1. Je nomme les Morts quand je les loüe, mais non pas les Perſonnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de paſſer pour flateur; je me contente de les deſigner, & quoy que ce ſoit d'une façon qu'on ne laiſſe pas de les reconnoiſtre à travers ce voile, il ſert toûjours à ſoulager leur pudeur, & à rendre la loüange moins ſuſpecte & de meilleure grace.

2. Il m'importe auſſi que l'on ſçache, que je n'ay point affecté la loüange de certaines perſonnes particulieres; mais j'ay parlé ſeulement de celles, qui ſe ſont comme preſentées devant moy, ou qui ſont comme nées dans mon ſujet, & que je ne pouvois non plus refuſer, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay point mandié ces occaſions, & que je n'ay fait que les recevoir. 3. J'ay

p XV. 1. Qu'il n'y a que les morts qu'on loüe, qui ſont nommez dans ces Remarques, & qu'on ne fait que deſigner les vivans. 2. Qu'on n'y a point affecté la louange de certaines perſonnes, ſi le ſujet ne les a preſentées. 3. Pourquoy les Auteurs anciens & modernes ſont traitez differemment dans ces Remarques.

3. J'ay traité differemment les Autheurs anciens & ceux de noſtre temps, pour obſerver moy-meſme ce que je recommande tant aux autres, qui eſt de ſuivre l'Uſage. Par exemple, je dis toûjours *Amyot*, & toûjours *M. Goëffeteau*: & *M. de Malherbe*, quoy qu'Amyot ait eſté Eveſque, auſſi bien que M. Coeffeteau; Car puis que tout le monde dit & écrit *Amyot*, & que l'on parle ainſi de tous ceux qui n'ont pas eſté de noſtre temps, ce ſeroit parler contre l'Uſage, de mettre *Monſieur* devant; mais pour ceux que nous avons veus, & dont la memoire eſt encore toute fraiſche parmy nous, comme M. Coeffeteau, & M. de Malherbe, nous ne les ſçaurions nommer autrement, ny en parlant ny en eſcrivant, que comme nous avions accoûtumé de les nommer durant leur vie, & ainſi je me ſuis conformé en l'un & en l'autre à noſtre Uſage.

Au reſte il y avoit beaucoup d'autres choſes, dont je pouvois enrichir cette Preface, qui euſt eſté un champ bien ample à un homme eloquent pour acquerir de l'honneur, car premierement que n'euſt-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou eſcrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage ſont les fondemens? N'euſt-il pas fait voir que les plus belles penſées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, ſi les Eſcrivains ne les rendoient immortelles; mais que ce divin pouvoir n'eſt donné qu'à ceux qui écrivent excellemment, puis qu'il ſe faut ſçavoir immortaliſer ſoy-meſme pour immortaliſer les autres, & qu'il n'eſt point de plus courte vie, que celle d'un mauvais Livre? Aprés deſcendant du general au particulier de noſtre Langue, ne l'euſt-il pas conſiderée en tous les eſtats differens où elle a eſté? N'euſt-il pas dit depuis quel

temps elle a commencé à sortir comme d'un Cahos, & à se défaire de la barbarie, qui l'a tenuë durant tant de Siecles dans les tenebres, sans qu'elle nous ait laissé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois, que nous n'avons sçeuës que par nos ennemis? Il est vray que nous pouvons dire, que ces glorieux témoignages sortis d'une bouche ennemie, sont plus certains, & que ces grands Hommes avoient tant de soin de bien faire, qu'ils ne se soucioient gueres de bien parler, ni de bien escrire. N'eust-il pas representé nostre Langue comme en son berceau, ne faisant encore que bégayer, & ensuite son progrés, & comme ses divers âges, jusqu'à ce qu'enfin elle est parvenuë à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'huy? Il eust bien osé la faire entrer en comparaison avec les plus parfaites Langues du monde, & luy faire prétendre plusieurs avantages sur les vulgaires les plus estimées. Il luy eust osté l'ignominie de la pauvreté, qu'on luy reproche; & parmy tant de moyens qu'il eust eu de faire paroistre ses richesses, il eust employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent souvent leurs Autheurs, & quelquesfois les surpassent. Les Florus, les Tacites, les Ciceron-mesme, & tant d'autres, sont contraints de l'avoüer: & le grand Tertullien s'étonne, que par les charmes de nostre éloquence on ait sceu transformer ses rochers & ses épines en des jardins delicieux. Il ne faut donc plus accuser nostre Langue, mais nostre genie ou plûtost nostre paresse, & nostre peu de courage, si nous ne faisons rien de semblable à ces chef-d'œuvres, qui ont survescu tant de Siecles, & donné tant d'admiration à la posterité. Aprés cela il eust encore fait voir,

qu'il

qu'il n'y a jamais eu de Langage, où l'on ait écrit plus purement & plus nettement qu'en la noſtre, qui ſoit plus ennemie des équivoques & de toute ſorte d'obſcurité, plus grave & plus douce tout enſemble, plus propre pour toutes ſortes de ſtiles; plus chaſte en ſes locutions, plus judicieuſe en ſes figures: qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Il euſt fait voir, comme elle ſçait temperer ſes hardieſſes avec la pudeur & la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monſtrueuſes, où donnent aujourd'huy nos voiſins, dégenerans de l'éloquence de leurs peres. Enfin il euſt fait voir, qu'il n'y en a point qui obſerve plus le nombre & la cadence dans ſes periodes, que la noſtre, en quoy conſiſte la veritable marque de la perfection des Langues. Il n'euſt pas oublié l'Éloge de cette illuſtre Compagnie qui doit eſtre comme le Palladium de nôtre Langue, pour la conſerver dans tous ſes avantages & dans ce floriſſant eſtat où elle eſt, & qui doit ſervir comme de digue contre le torrent du mauvais Uſage, qui gagne toûjours ſi l'on ne s'y oppoſe. Mais comme toutes ces belles matieres veulent eſtre traitées à plein fonds, & avec apparat, il y auroit eu de quoi faire un juſte Volume, plûtoſt qu'une Preface. La gloire en eſt reſervée toute entiere à une perſonne qui medite depuis quelque temps noſtre Rhetorique, & à qui rien ne manque pour executer un ſi grand deſſein. Car on peut dire, qu'il a eſté nourry & élevé dans Athenes, & dans Rome comme dans Paris, & que tout ce qu'il y a eu d'excellens Hommes dans ces trois fameuſes Villes a formé ſon éloquence. C'eſt celuy que j'ay voulu deſigner ailleurs, quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau,

auſſi

auſſi bien que de l'Academie, & que j'ay dit, que ſa langue & ſa plume ſont également éloquentes. C'eſt celuy qui doit eſtre ce Quintilien François, que j'ay ſouhaité à la fin de mes Remarques. Le ſçachant, j'aurois eſté bien temeraire de m'engager dans cette entrepriſe, qui d'ailleurs ſurpaſſe mes forces, & demande plus de loiſir que je n'en ay. Outre que ces choſes, quoy qu'excellentes & rares, ne ſont pas neantmoins ſi peu connuës, ny ſi neceſſaires à mon ſujet, que celles que j'ay dites de l'Uſage, ſans leſquelles mes Remarques ne ſçauroient eſtre bien entenduës, ny par conſequent faire l'effet que je me ſuis propoſé pour l'utilité publique, & pour l'honneur de noſtre Langue.

S'il ſe trouve qu'en cet Ouvrage l'Autheur n'obſerve pas toûjours ſes propres Remarques, il declare que c'eſt ſa faute, ou celle de l'Imprimeur, & qu'il s'en faut tenir à la Remarque, & non pas à la façon dont l'Autheur en aura uſé contre ſa Remarque, ou dont l'Imprimeur aura corrompu la copie.

On ſçanra auſſi que les noms que l'Autheur allegue comme Latins: quoy que de perſonnes d'autres Nations, comme *Cyrus*, *Crœſus*, *Pyrrhus*, *Porus*, *&c.* ne laiſſent pas de paſſer pour des mots Latins, puis que les Latins les ont naturaliſez, & leur ont donné cette terminaiſon. Les François en ont fait de meſme.

En la page 171. *a.* traitant des preterits qui ſe compoſent des participes paſſifs, il y a ces mots: *Notez que participes & preterits ne ſont icy qu'une meſme choſe.* L'Autheur a appris que pluſieurs ne comprenoient pas comme il ſe peut faire, qu'en aucun lieu les participes & les preterits ne ſoient qu'une meſme choſe, mais il l'éclaircit par un ſeul exemple, qui fait

fait voir qu'il est indifferent d'appeller participe ou preterit, ce qu'il veut faire passer icy pour une mesme chose. Quand il dit *icy*, il entend parler des preterits composez des participes passifs seulement, & jamais des autres: car qui ne sçait que le verbe à qui le preterit appartient, & le participe, sont deux parties de l'Oraison toutes distinctes? Voicy l'exemple: *Quant aux preterits composez, lors que le nom auquel ils se rapportent, les precede, ils*, c'est à dire, *les preterits, doivent estre du mesme genre & du mesme nombre que le nom.* Le voicy de l'autre façon: *Quant aux preterits composez, lors que le nom les precede, les participes doivent estre du mesme genre & du mesme nombre que le nom.* Qui ne voit qu'il est indifferent en cet exemple de mettre *preterits*, ou *participes*, & que delà il s'ensuit, que participes & preterits ne sont donc *icy* qu'une mesme chose? Et comme dans la Remarque tres-ample que l'Autheur en a faite, il se pouvoit faire qu'il nommeroit tantost preterit & tantost participe, ce qui en effet n'est icy qu'une mesme chose, il avoit crû bien faire d'en avertir le Lecteur au commencement, de peur que cela ne l'embarassast. Mais puis que l'Autheur s'est apperceu que sa trop grande precaution a fait un effet tout contraire, il ostera cette pierre d'achoppement à la premiere Impression, & cependant il a esté obligé de faire voir que ce qu'il a dit est vray, & qu'il a eu raison de le dire ainsi.

En la page 39. *a.* il y a ces mots, *Il est mal aisé de iuger d'où vient cette façon de parler*, sortir son effet. L'Autheur a appris depuis qu'elle venoit de *sortiri effectum*; ce qu'il n'avoit pû s'imaginer, parce qu'il n'y a pas un bon Autheur Latin, qui l'ait jamais dit. Et de fait Robert Estienne dans son thresor de la Lan-

Langue Latine, qui eſt ſi copieux, met huit uſages differens de ce verbe *ſortiri*, ſans faire aucune mention de *ſortiri effectum*. Il ne ſe trouve que dans le Code en la loy unique. *Si de momentanea poſſeſſione fuerit appellatum*, où il y a, *lata ſententia ſortitur effectum*; mais c'eſt du Latin barbare de Tribonien, ou du ſiecle d'Arcadius. On ne le verra jamais dans le Digeſte, ny dans les endroits du Code, qui n'ont point eſté corrompus aprés avoir eſté tirez des anciens Juriſconſultes. Au lieu de *ſortiri effectum*, ils diſent toûjours avec tous ceux qui ont bien parlé Latin, *habere effectum*, *obtinere effectum*, *perduci ad effectum*. Ce n'eſt pas que l'Autheur veüille dire que *ſortir ſon effect*, ne vienne de *ſortiri effectum*, pour barbare que ſoit la phraſe.

En la page 56. *b*. il y a une Remarque intitulée, *Se condouloir*, l'Autheur dit que cette façon de parler eſt bonne. Elle eſt encore dans pluſieurs excellens Autheurs modernes : mais à la Cour, elle n'eſt plus en uſage : on dit *s'affliger avec quelqu'un*, où *faire compliment à quelqu'un ſur*, &c.

REMAR-

REMARQUES
SUR LA LANGUE
FRANÇOISE.

Heros, Heroïne, heroïque.

EN ce mot *Heros*, la lettre *h* eſt aſpirée, & non pas müette, c'eſt à dire que l'on dit, *le heros*, & non pas *l'heros*, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a auſſi une *h* au commencement, n'aſpirent point leur *h*. Par exemple, *honneur* vient d'*honor*, on dit donc *l'honneur*, & non pas *le honneur : heure* vient d'*hora ;* on dit donc *l'heure* & non pas *la heure*, & ainſi des autres. Par cette regle, il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui s'écrit avec une *h* ; & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il ſuffit que les Latins le diſent ainſi, auſſi bien qu'*hora*, qui eſt Grec & Latin tout enſemble. Neanmoins cette regle, infaillible preſque en tous les autres mots, ſouffre exception en celui-ci, il faut dire *le heros*. La curioſité ne ſera

pas peut-estre desagreable, de sçavoir d'où peut proceder cela ; car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Usage, qui est le maistre des Langues vivantes, si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison ; & où il n'y a point de raison comme ici, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des Sçavans ; & parce qu'il a une grande ressemblance avec *heraut*, qui est un mot de tout temps fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre. Ainsi tout le monde ayant accoûtumé de prononcer *le heraut*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne sçavoient pas ce que c'estoit que *heros*, & qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *heros* comme *heraut* ; croyant que ce n'estoit qu'une mesme chose, ou qu'il luy ressembloit si fort, qu'il n'y faloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait, il se trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'est qu'*heroïne* & *heroïque* se prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit *le heros*, on dit *l'heroïne* & *l'heroïque*, la mesme lettre *h* estant aspirée en *heros*, & müette en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrarieté si étrange procede apparemment de ce que la ressemblance que le *heraut* a avec *heros*, ne s'est pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, ausquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *heraut* ressemble à celui de *heros*.

Il s'est rencontré encore une chose assez plaisante pour autoriser la prononciation irréguliere de *heros* ;

ros ; c'eſt qu'au pluriel, ſi on le prononçoit ſelon la regle, & que l'on ne fiſt pas l'*h* aſpirante, on feroit une fâcheuſe & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations *les heros* de l'Antiquité & *les zeros* de chiffre.

NOTE. Quand M. de Vaugelas a fait cette premiere remarque, il n'avoit pas obſervé que les mots *Hennir*, *Henniſſement*, *Harpie*, *Hargne*, *Haleter*, qui viennent de mots Latins où il y a une *H.* au commencement, ne laiſſent pas d'aſpirer leur *H* ; comme fait *Heros*, qui n'eſt pas le ſeul qu'il faille excepter de la regle qu'il établit. Auſſi les a-t-il marquez dans un autre endroit de ſon livre. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que le verbe *Haleter*, qui vient du verbe Latin *Anhelare*, ou de ſon primitif *Halare*, qui a fait *Halitare*, aſpire ſon *H* ; & que le ſubſtantif *Haleine*, qui vient d'*Anhelitus* ou de *Halitus* ne l'aſpire point. M. de Vaugelas n'a point parlé du verbe *Heſiter*, que pluſieurs bons Ecrivains aſpirent, quoi qu'il vienne de *Hæreo Hæſi*, qui commence par une *H.* Le Pere Bouhours eſt de ce nombre. Dans ſa traduction du livre du Marquis de Pianeſſe, il dit: *C'eſt une erreur de heſiter à prendre parti du côté où il y a le plus d'évidence.*

Periode.

CE mot eſt maſculin quand il ſignifie le plus haut point, ou la fin de quelque choſe, comme *Monté au periode de la gloire* ; *juſqu'au dernier periode de ſa vie* ; Mais il eſt feminin quand il veut dire une partie de l'oraiſon qui a ſon ſens tout complet, *Une belle periode*, *des periodes nombreuſes.*

NOTE. La remarque eſt juſte pour les divers genres de ce mot dans ſes differentes ſignifications, mais on ne dit point *monté au periode de la gloire.* Il faut dire, *au plus haut periode de la gloire*, comme on dit, *juſqu'au dernier periode de la vie.* Mais ces phraſes même ſont trop figurées, & il vaudroit mieux dire plus ſimplement, *monté au plus haut degré de la gloire*, & *juſqu'au dernier moment de la vie.*

Quelque.

CE mot eſt quelquefois adverbe, & par conſequent indéclinable. Il ſignifie alors *environ.* Il

ne faut donc point y ajoûter d'*s*, quand il eſt joint avec des pluriels, comme il faut dire, *ils eſtoient quelque cinq cens hommes*, & non pas, *quelques cinq cens :* car là il n'eſt point pronom, mais adverbe.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainſi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant ; & diſons, *je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, perſonne ne doute que ce ne ſoit bien parler ; & toutefois ſi au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font pluſieurs, & de nos meilleurs Eſcrivains, il eſt certain qu'il faudroit dire, *Ie vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui ſeroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y ſous-entend des paroles, que l'on ſuprime par élegance, comme quand je dis, *je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut ſous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainſi en tous les endroits où l'on ſe ſert de cette façon de parler. *Ie fais tout ce qu'il vous plaiſt*, on ſous-entend, *que ie faſſe* ; car outre qu'il eſt plus élegant de le ſuprimer, il ſeroit importun d'y ajoûter toûjours cette queuë, dans un uſage ſi frequent qu'eſt celuy de ce terme de courtoiſie & de civilité.

Propreté, & non pas *Proprieté*.

PRoprieté eſt bon pour ſignifier le *proprietas* des Latins ; mais il ne vaut rien pour dire, *que l'on a de la netteté, de la bienſeance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre choſe que ce ſoit*. Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *proprieté*. Et ce n'eſt pas ſeulement pour mettre de la difference entre *proprieté* & *propreté*, qui ſignifient deux choſes ſi éloignées, car il eſt aſ-

ſez

sez ordinaire en toutes Langues, qu'un mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *proprieté* est un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point (car *proprietas* ne signifie jamais cela) mais vient de son adjectif, *propre*, qui dans la signification de *net* ou d'*ajusté*, est un mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je sçay bien que quelques-uns croyent que *propre*, d'où vient *proprieté*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bien-seance qui luy est propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choses, où cette bien-seance se rencontre; mais cela est trop subtil, & trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens là, & non pas *proprieté*.

Chypre.

IL faut dire l'*Isle de Chypre*, *la poudre de Chypre*, & non pas l'*Isle de Cypre*, *la poudre de Cypre* L'Usage le veut ainsi, nonobstant son origine. Je pensois que M. de Malherbe eût esté le premier qui l'eût écrit de cette sorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ses Essais, ne le dit jamais autrement.

NOTE. M. Menage veut qu'on dise l'*Isle de Cypre*, *& de la poudre de Chypre.* Pour moi, je croy qu'à l'égard de l'Isle mesme, on peut dire tous les deux; mais avec cette distinction, qu'on doit se servir de *Cypre* dans la Geographie ancienne, & de *Chypre* dans la Geographie moderne. Sur ce principe là il faut dire, *Caton fut envoyé par le peuple Romain dans l'Isle de Cypre*, & *les Turcs se rendirent Maistres de l'Isle de Chypre*, *sous Selim II.* Cette difference est fondée sur ce que *Cypre* dans l'ancienne Geographie est pris du mot Latin *Cyprus*, & *Chypre* dans la moderne est pris d'Italien *Cypro*, que l'on prononce *Chypro*; car on sçait assez que l'Italien a cours dans toute la Mediterranée. C'est de là qu'on dit, *de la poudre de Chypre.*

Perſonne.

CE mot a deux ſignifications, & deux genres differens; & cette difference, pour eſtre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'oſent s'en ſervir, & qu'ils l'évitent comme un écueuil, ne ſçachant s'il le faut faire maſculin ou feminin. Il ſignifie donc, l'*homme & la femme tout enſemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce ſens il eſt toûjours feminin, & a *perſonnes* au pluriel, ſe gouvernant en tout & par tout comme les autres ſubſtantifs reguliers. Par exemple, *J'ay vû la Perſonne que vous ſçavez. Il faut porter reſpect aux Perſonnes conſtituées en dignité, c'eſt une belle Perſonne, de mauvaiſes Perſonnes.* Il ſignifie auſſi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Eſpagnols, & le *niſſuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois diſoient *nulli*, c'eſt à dire, *nulle Perſonne, ny homme, ny femme.* En ce ſens il eſt indéclinable, & n'a point proprement de genre, ny de pluriel; mais il ſe ſert toûjours du genre maſculin, à cauſe de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'aſſocient toûjours d'un adjectif maſculin, comme de celuy qui eſt le plus noble. Par exemple on dit, *Perſonne n'eſt venu*; & non pas *Perſonne n'eſt venuë.* De meſme on dira parlant à un homme, *Je ne vois perſonne ſi heureux que vous*, & non *Ie ne vois perſonne ſi heureuſe.* Neanmoins ſi l'on parle à une femme, on dira, *Ie ne vois perſonne ſi heureuſe que vous*, ou *ſi heureuſe qu'elle*, & cela ſe dit ainſi eu-égard à *la femme*, & non pas eu égard à *perſonne*, qui en ce lieu-là n'eſt point feminin, comme nous avons dit, & comme il ſe voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Ie ne vois perſonne ſi heureux que vous.* Que ſi l'on parle à une

fem-

femme, ou d'une femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas estre en un homme, comme par exemple, d'une femme grosse, on est encore plus obligé d'user du feminin, & de dire *Ie n'ay jamais vû personne si grosse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit étrange & ridicule. Mais aprés tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*, parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre Langue ne se sert pas de *personne*, mais on le dit d'une autre façon, comme *Ie n'ay jamais vû de femme si grosse qu'elle.* De mesme vous ne direz pas à une fille, *Ie ne vois personne si beau* ny *si belle que vous*, ce n'est pas là son usage, parce que vous tirez *personne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille; on dira, *Ie ne vois rien de si beau que vous*, ou *je ne vois point de si belle fille que vous.* L'usage de *personne* pour *nemo*, n'est proprement que pour les choses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointement, comme, *personne n'a esté fâché de sa mort.* Icy *personne*, comprend l'homme & la femme sans les separer, & ainsi il a le genre masculin. Mais quand vous sortez du general, qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire que *personne* se rapporte particulierement à un sexe, où à une personne seule, alors ce n'est pas le lieu d'employer, *personne*, pour *nemo*.

Il y a encore une remarque à faire pour *personne*, de la premiere signification. J'ay dit qu'il est toûjours feminin, & que l'on dit *une personne*, *les personnes devotes*, *les personnes qualifiées*, & ainsi des autres; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élegamment que le feminin. Par exemple, M. de Malherbe dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qua-*

fiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir QU'ILS *en ont eu. Qu'ils*, est plus élegant que ne seroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la chose signifiée, qui sont *les hommes* en cét exemple, & non pas à la parole qui signifie la chose, ce qui est ordinaire en toutes les Langues.

NOTE. L'exemple que M. de vaugelas rapporte ici ne doit pas servir de regle, si on n'y apporte beaucoup de précaution. Il faut qu'entre *Personnes*, & son relatif masculin, il y ait un assez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif masculin se raporte à *Personnes* qui est feminin, en sorte qu'on ne songe plus qu'à ce qui est signifié par ce mot. Ainsi l'on doute qu'on pût dire sur cét exemple, *les Personnes mal-intentionnées empoisonnent tout ce qu'ils disent.* Il n'y a pas assez de mots entre *Personnes mal-intentionnées*, & *qu'ils* qui est son relatif, & l'on croit qu'il seroit mieux de dire *qu'elles.* Mais quand il s'en trouve assez, non seulement on peut mettre ce pronom relatif au masculin, mais on y peut mettre aussi le nom adjectif qui suit, quoy qu'il ait pour substantif *Personnes* qui est feminin, comme en cét exemple, *Les Personnes consommées dans la vertu ont en toutes choses une droiture d'esprit, & une attention judicieuse qui les empesche d'estre médisans. Médisans* en cét endroit est aussi bien que *médisantes*, quoy qu'il soit adjectif de *personnes* qui est feminin. On doit prendre garde seulement que pour mettre l'adjectif au masculin avec *Personnes*, il faut que cét adjectif ne soit pas joint au verbe qui a *Personnes* pour nominatif, car alors on est obligé de le mettre au feminin, quelque grand nombre de mots qu'il y ait entre *Personnes*, & cét adjectif. Ainsi il faut dire, *les Personnes qui ont le cœur bon, & les sentimens de l'ame élevez, sont ordinairement genereuses*, & non pas, *sont ordinairement genereux*, parce que *genereuses* est joint à *sont* qui est le verbe dont *Personnes* est le nominatif. Cependant cét adjectif *genereuses* est fort éloigné de *personnes.* De mesme on ne peut mettre le relatif *ils*, quelque éloigné qu'il soit de *personnes*, quand ce relatif est tout proche de l'adjectif feminin qui se rapporte aussi à *Personnes.* L'exemple qui suit le fera voir. On ne peut dire, *les Personnes qui ont l'esprit penetrant, & une experience de beaucoup d'années, sont presque toûjours si judicieuses, qu'ils se trompent rarement*; il faut dire, *qu'elles se trompent rarement*, parce que ce relatif *ils* est trop proche de l'adjectif feminin *judicieuses*, qui le détermine à estre aussi feminin. On parleroit mal de mesme en disant, *les Personnes qui ont l'ame belle sont si ravies quand elles trouvent l'occa-*

sion

casion de reconnoistre un bienfait, qu'ils ne la laissent jamais échaper; il faut dire, *qu'elles ne la laissent jamais échaper*, parce que le premier relatif *elles* détermine le second a estre aussi feminin, quoy qu'il y ait un fort grand nombre de mots entre *Personnes*, & ce relatif. Je ne croy pas non plus que l'on puisse dire, *les Personnes qui sont incapables d'oublier les bien-faits qu'ils ont receus, sont ordinairement genereuses*; parce qu'il est impossible de mettre *genereux* au masculin par la raison que j'ay déja dite, & qu'il y auroit une construction bien irréguliere à mettre d'abord *ils* au masculin qui se raporteroit à *Personnes* feminin, & à reprendre ensuite le feminin dans l'adjectif qui se raporteroit à ce mesme mot *Personnes*.

Le Pere Bouhours, à qui nous devons de tres-utiles Remarques, a fort bien éclairci le Principe de M. de Vaugelas, qu'il faut avoir égard à la chose signifiée, & non pas à la parole qui signifie la chose. Il ajoûte une reflexion fort juste, qui est que quoy que la chose signifiée soit un homme, on met le feminin aprés *Personne*, quand le mot qui s'y raporte y est joint en quelque façon. Il en donne cét exemple. *Il y a en Sorbonne des Personnes tres-sçavantes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Quoy que des Hommes soient signifiez par ces Personnes sçavantes; il faut dire *ausquelles*, & non pas *ausquels*, parce que le relatif *ausquelles* tient à Personnes. Il est certain qu'il faut dire en parlant à un homme, *je ne vois Personne si heureux que vous*, & non pas, *je ne vois personne si heureuse que vous*; mais il n'est pas vray qu'on puisse dire en parlant à une femme; *Je ne vois personne si heureuse que vous*, il faut dire, *Je ne vois aucune personne*; ou bien, *Je ne vois point de femme si heureuse que vous*.

M. Menage ajoûte à ces Remarques que le mot *Personne* en a signification de *Nemo* ne doit se mettre qu'avec une négative, ou une interrogation. Il en donne pour exemples. *Personne n'est plus à vous que moy. Y a-t'il Personne au monde qui vous honore plus que je fais?* & il condamne cét endroit de la Lettre 23 de Voiture, *Vous ne sçauriez deviner, Mademoiselle, celle de qui je veux parler, & c'est un secret trop important pour le confier à Personne.* Quelques-uns de ceux qui passent pour sçavoir le mieux toutes les finesses de la Langue, disent que s'il y a quelque chose à condamner dans cette expression, ce n'est pas le mot de *Personne* qui est bien placé ici; mais ceux ci, *pour le confier.* Ils pretendent qu'il faut dire *pour estre confié*, afin que les mots régis par *pour*, se raportent au nominatif qui le precede. Ce seroit sans doute parler selon la Grammaire, mais je ne sçay si ce seroit parler assez naturellement. Nous avons une infinité d'exemples où l'infinitif actif a un sens purement passif. *Cela*

n'eſt bon qu'à jetter, cela ne vaut rien à garder. C'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *a eſtre jetté, a eſtre gardé.* Il faut ſeulement prendre garde à l'égard des phraſes ou *pour* ſe rencontre, qu'il ne puiſſe naiſtre aucune ambiguité de l'infintif actif mis pour le paſſif, comme en cét exemple. *Il eſt trop lâche pour le craindre.* Il ſemble que *craindre* ſe raporte à celui qui eſt lâche, & pour rendre cette phraſe juſte, il faut dire; *il eſt trop lâche pour eſtre craint*, ou bien, *Je le trouve trop lâche pour le craindre.* Dans ces deux manieres les mots que gouverne *pour* ſe raportent au nominatif qui le precede. Si l'on examine ces deux façons de parler, *Il eſt trop lâche pour entreprendre une action vigoureuſe*, & *il eſt trop lâche pour le craindre*, tout le monde conviendra que la premiere eſt mieux conſtruite & plus correcte que l'autre, & cela ne vient que de la raiſon que j'ay apportée. A l'égard de *Perſonne*, je ne croy pas qu'il ſoit à reprendre dans l'exemple de Voiture. C'eſt parler correctement que de dire, *Il eſt trop hardy pour craindre Perſonne*, & l'on trouvera que *Perſonne* ſera bon dans toutes les phraſes de cette nature, où l'on aura employé le mot de *trop.* C'eſt peut eſtre parce qu'elles enveloppent une négative qu'on n'aperçoit pas, & qu'elles ſouſentendent *aucune Perſonne.* Alors ces phraſes rentreroient dans la regle de M. Menage.

Si on, & ſi l'on.

A Cauſe de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *ſi on*, pluſieurs écrivent toûjours, *ſi l'on*, exepté en un ſeul cas, qui eſt, quand aprés l'*n*, il ſuit immediatement une *l.* Par exemple, ils diront, *ſi on le veut*, & non pas *ſi l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, & que des deux cacophonies, il faut choiſir la moindre; car ſi, *ſi on*, bleſſe l'oreille, *ſi l'on le*, à leur avis, la bleſſe encore davantage. De meſme ils diſent, *ſi on laiſſe*, & non pas *ſi l'on laiſſe.* J'ay dit qu'ils vouloient que l'*l*, fût immediatement aprés l'*n*, parce que lors qu'il y a une ſyllabe, ou ſeulement une lettre entre deux, ils diſent, *ſi l'on*, & non pas *ſi on*, comme *ſi l'on ne le fait*, & *ſi l'on a laiſſé*, & non pas *ſi on ne le fait*, & *ſi on a laiſſé.* Au reſte, quand on n'y ſera pas du tout ſi exact, il

n'y

n'y aura pas grand mal ; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois uſer ainſi.

On, *l'on*, & *t-on*.

ON, & *l'on*, ſe mettent devant le verbe. *On*, ſe met devant & aprés le verbe ; *l'on* ne ſe met jamais aprés le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* ſe met toûjours aprés le verbe. *On dit*, & *l'on dit*, ſont bons, mais *on dit* eſt meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & écrire un *t* entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*. pour ôter la cacophonie, & quand il ne ſeroit pas marqué, il ne faut pas laiſſer de le prononcer, ny lire comme liſent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il*, pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il eſt vray qu'en cette ortographe du *t*, on a accoûtumé de faire une faute, qu'il faut corriger deſormais, pour ne rien obmettre qui puiſſe contribüer à la perfection de noſtre Langue. C'eſt que tous impriment & écrivent *alla-t'on*, mettant ainſi une apoſtrophe aprés le *t*, qui eſt tres-mal employée, parce que l'apoſtrophe ne ſe met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle ſuprime, & chacun ſçait qu'il n'y en a point ici à ſuprimer aprés le *t*. Il faut donc mettre un tiret aprés le *t*, comme on l'a mis devant, & écrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le precede avec la ſyllabe ſuivante, comme par exemple, en *tres-haut*, l'*s* ne ſe joint point avec l'*h*, qui ſuit ; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t* ſe joint avec *on* qui ſuit, on répond que cela eſt vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme ici, qui rendent le *t* commun à toutes les deux ſyllabes.

Je crois que ce ne sera pas une curiosité impertinente de sçavoir l'etymologie de ces deux mots, *on*, & *l'on*. Ils viennent sans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme si *on dit*, voulut dire *l'homme dit*, & que *l'on dit* voulut dire l'*homme dit*. Mais par succession de temps, parce qu'on en a besoin à tout propos, on l'a abbregé, & on l'a écrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce sont les Poëtes Italiens, qui se servent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une consone, *huom brama*, pour dire *on desire*, *huom teme*, pour dire *on craint*. Mais si l'on en veut une preuve convainquante, & non pas une simple conjecture, c'est que les Allemans, & presque toutes les Nations Septentrionales, expriment nostre *on*, par le mesme mot, qui dans leur Langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

En quels endroits il faut dire on, *& en quels endroits* l'on.

AU commencement d'un discours, il faut dire *on* plûtost que *l'on*, quoy que *l'on* ne soit pas mauvais. Que si ce n'est qu'au commencement d'une periode, devant laquelle il y en ait déja d'autres, *on* est encore meilleur que *l'on*. Quelques-uns neanmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode precedente, a un *é* masculin à la fin, comme par exemple, si, *extrémité*, est le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie. Mais c'est estre trop scrupuleux, & cela ne se doit pratiquer que dans le cours de la periode, & non pas quand ce sont deux periodes separées par un point, qui arrêtant le Lecteur, ôte la cacophonie de l'*é* masculin avec l'*o*.

Quand

Quand on repete plusieurs fois l'un ou l'autre, il faut toûjours repeter le mesme sans changer, comme *on louë*, *on blame*, *on ménace*, & non pas, *on louë*, *l'on blâme*, *on menace*, *l'on fait*, *& on dit tant de choses*, quoy qu'apres *&*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille toûjours dire *l'on*, à cause que le *t* ne se prononçant point, cette particule a la terminaison d'un *é* masculin. Mais cét inconvenient de dire *on*, aprés *&* n'est pas si grand, & ne sonne pas si mal à l'oreille en cét endroit, que de dire, *on dit & l'on fait tant de choses*, & il seroit encore mieux de dire, *l'on dit & l'on fait*. *On*, generalement se met aprés les consones, ou l'*e* feminin, comme *quand je le dirois*, *on ne le feroit pas*; *quoy que tu puisses dire*, *on ne le fera pas*. Il se met aussi aprés *dont*, comme *celuy dont on ne cesse de parler*, plûtost que *dont l'on ne cesse*. *L'on* se met aprés l'*é* masculin, comme *en cette extrémité l'on ne sçauroit faire autre chose*, aprés la conjonction *&*, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous avons excepté; aprés la particule *ou*, comme *ou l'on rit ou l'on pleure*, *c'est un lieu où l'on vit à bon marché*, & aprés tous les mots qui finissant par *ol*, se prononcent en *ou*, comme *fol*, *mol*, *col*, & autres semblables, qu'on prononce *fou*, *mou*, *cou*; *c'est un fou*, *l'on se mocque de luy*, & generalement aprés toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

Que, devant *on*, & devant *que l'on*.

IL *faut qu'on sçache*, & *il faut que l'on sçache*, sont tous deux bons, mais avec cette difference neanmoins, qu'en certains endroits il est beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Plusieurs mettent *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, com-

me *je ne croy pas qu'on luy veüille dire*, & non pas *que l'on luy veüille dire*, à cauſe du mauvais ſon des deux *l'*; *je ne croy pas qu'on laiſſe*, & non pas *que l'on laiſſe*.

Il faut mettre *qu'on* auſſi, & non pas *que l'on* quand il y a pluſieurs *que*, dans une periode, comme cela arrive ſouvent en noſtre Langue, qui s'en ſert avec beaucoup de grace en differentes façons; par exemple, *il n'eſt que trop vray que depuis le temps que l'on a commencé*, &c. Il eſt bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offenſent pas ſeulement l'oreille de celuy qui écoute, mais auſſi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que*, de ſuite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le mot qui le precede immediatement, ſe termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainſi*, &c. & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainſi*.

Il faut mettre *que l'on*, & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme, je ne dirois pas *qu'on commence*, *qu'on conduiſe*, mais *que l'on commence*, *que l'on conduiſe*. Mais comme j'ay déja dit, tout cela n'eſt que pour une plus grande perfection, & ce n'eſt pas une faute que d'y manquer.

L'uſage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* eſt encore tres-commode en proſe & en vers, mais ſur tout en vers, pour prendre ou quitter une ſyllabe, ſelon qu'on a beſoin de l'un ou de l'autre dans la verſification. Il eſt ſuperflu d'en donner des exemples, les Poëtes en ſont pleins. Mais pour la proſe, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une ſyllabe une periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

Re-

Recouvert & *Recouvre.*

Recouvert pour *recouvré* eſt un mot que l'Uſage a introduit depuis quelques années contre la regle, & contre la raiſon. Je dis depuis quelques années, parce qu'il ne ſe trouve point qu'Amiot en ait jamais uſé; & que Des-Portes ſemble avoir eſté le premier Auteur qui s'en eſt ſervi à la fin de quelques-uns de ſes vers, y eſtant invité par la rime. Je dis qu'il eſt contre la regle, parce que ce participe ſe formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'ôter l'*r*, d'où ſe fait *recouvré*, comme de *manger*, *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainſi des autres. J'ajoûte qu'il eſt contre la raiſon, parce que *recouvert*, veut dire une autre choſe, & que la raiſon ne veut pas que l'on faſſe des mots équivoques, quand on s'en peut paſſer.

L'Uſage neanmoins a établi *recouvert* pour *recouvré*, c'eſt pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il eſt bon: car l'Uſage eſt le Roy des Langues pour ne pas dire le Tiran: mais parce que ce mot n'eſt pas encore ſi generalement receu, que la pluſpart de ceux qui ont étudié ne le condamnent, & ne le trouvent inſuportable, voicy comme je voudrois faire. Je voudrois tantoſt dire *recouvré*, & tantoſt *recouvert*. j'entens dans un œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre; car dans une lettre, ou quelque autre petite piece, je mettrois plûtoſt *recouvert*, comme plus uſité. Je dirois donc *recouvré*, avec les gens de Lettres, pour ſatisfaire à la regle & à la raiſon, & ne pas paſſer parmy eux pour un homme qui ignoraſt ce que les enfans ſçavent; & *recouvert*, avec toute la Cour, pour ſatisfaire à l'Uſage, qui en ma-

matiere de Langues, l'emporte toûjours par deſſus la raiſon.

A cauſe de *recouvert*, force gens diſent, *recouvrir* pour *recouvrer*, & penſent avoir raiſon, mais il n'eſt pas encore établi comme *recouvert* & il ne le faut pas ſouffrir; car ſi au commencement, deux ou trois perſonnes d'autorité ſe fuſſent oppoſées à *recouvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eût empeſché l'uſage, auſſi bien que M. de Malherbe l'a empeſché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.

NOTE. Tous ceux qui veulent parler correctement diſent toûjours *recouvré*, & ſe declarent contre *recouvert* qui fait une équivoque dans le diſcours, & qui eſt contre la raiſon & contre la regle. Si j'écris *on a reconvert le Livre, on a recouvert le Tableau que vous avez envie de voir*, on ne ſçait, ſi cela veut dire, *on a retrouvé le Livre, le Tableau*, ou bien, *on a donné une autre relieure au livre, on a remis le rideau ſur le Tableau qui eſtoit découvert*; ce qui n'auroit aucune ambiguité ſi on diſoit, *on a recouvré le Livre & le Tableau.* Puiſque *recouvrer* a ſon participe naturel, dont la pluſpart des bons Ecrivains ſe ſervent, pourquoy mettre en ſa place celuy de *recouvrir* qui a ſon uſage dans un ſens tout different? Par cette raiſon, quoyque l'opinion de M. de Vaugelas ſoit d'un grand poids, je ne voudrois pas employer indifferemment les deux participes *recouvré* & *recouvert*, & je dirois toûjours *recouvré*. M. Regnier Deſmarez, de l'Academie Françoiſe, eſt d'un ſentiment contraire, & ſe ſert de *recouvert* pour faire valoir l'uſage. Comme il ſçait parfaitement noſtre Langue, ſon exemple peut autoriſer tous ceux qui employent ce participe, quoy qu'il fût à ſouhaiter qu'on l'eût tout à fait banni dans la ſignification de *recouvré*.

Ce que remarque M. de Vaugelas que force gens ont dit, *recouvrir* pour *recouvrer*, à cauſe de *recouvert*, leur a donné lieu de dire auſſi, *il recouvrit* pour *il recouvra*; & cela eſt cauſe qu'il y a des femmes qui ont l'oreille bleſſée, quand elles entendent dire, *il recouvra ſa ſanté.* Elles voudroient que l'on diſt, *il recouvrit ſa ſanté*, ce qui ſeroit une grande faute.

Pour que.

CE terme eſt fort uſité, particulierement le long de la riviere de Loire, & meſme à la Cour, où une

une Perſonne de tres-eminente condition * a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en ſert en pluſieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en uſent pour dire *afin que*, comme *je luy ay écrit pour qu'il luy plût avoir égard*, au lieu de dire *afin qu'il luy plût.*

Secondement, en un autre ſens, par exemple, *il eſt trop honneſte homme pour qu'il me refuſe cela*, au lieu de dire *pour me refuſer cela.*

En troiſiéme lieu, ils s'en ſervent d'une façon ſi commode & ſi courte, que ſi l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fût que de cette ſorte; comme, *ils ſont trop de gens pour qu'un homme ſeul les attaque.* On ne ſçauroit bien exprimer cela, que l'on ne change le verbe actif en paſſif, & que l'on ne diſe avec moins de grace, ce ſemble, *ils ſont trop de gens pour eſtre attaquez par un homme ſeul.* Mais on ne le peut pas toûjours reſoudre par le paſſif, comme ſi je dis, *je parlois aſſez haut pour qu'il m'entendiſt*, pour dire *je parlois ſi haut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas ſi bien par le paſſif en diſant, *je parlois aſſez haut pour eſtre entendu de luy.* Et quand on dit, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux perſonnes, comme *je ſuis aſſez malheureux pour qu'il paſſe icy*, il eſt malaiſé de dire cela en ſi peu de mots, ſans changer la phraſe. Du moins il faut ajoûter *faire*, aprés *pour*, & dire, *je ſuis aſſez malheureux pour faire qu'il paſſe icy;* mais il n'a gueres de grace. On s'en ſert encore d'une autre façon bien étrange, comme *un pere ſera-t-il deshonoré pour que ſes enfans ſoient vicieux?* au lieu de dire, *un*

* *Mr. le Cardinal de Richelieu dans ſes écrits, & dans ſes Lettres.*

un pere ſera-t-il deshonoré ſi ſes enfans ſont vicieux ou de l'exprimer de quelqu'autre ſorte. Et en l'autre exemple, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*; on pourroit exprimer la meſme choſe en ajoûtant un ſeul verbe, *eſperer*, ou *croire*, & dire, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour eſperer*, ou *pour croire que cela ſoit*; mais c'eſt toûjours allonger l'expreſſion. C'eſt pourquoy il y a grande apparence que *pour que*, eſtant court & commode, s'établira tout à fait, & alors nous nous ſervirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abſtenir, ſelon le ſentiment general de nos meilleurs Eſcrivains.

NOTE. Pour que n'a pû s'établir. On ſe le permet quelquefois dans la converſation, parce que ſans y penſer, on commence une periode qu'on ne peut finir, qu'en ſe ſervant de *pour que*, mais on ne l'employe jamais en aucun ſens, quand on veut écrire d'une maniere correcte. *Sans que*, qui eſt auſſi compoſé d'une prépoſition & de *que*, a toûjours eſté en uſage; & *pour que*, n'a pû paſſer.

Rencontre

EN quelque ſens qu'on l'employe, il eſt toûjours feminin, & les bons Autheurs n'en uſent jamais autrement: car quand il ſignifie *hazard*, *occaſion* ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuſe rencontre*, *par une mauvaiſe rencontre*, *une fâcheuſe rencontre*, quoy que pluſieurs diſent & écrivent aujourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en ſert en termes de guerre, on dit auſſi, *ce n'eſt pas une bataille*, *ce n'eſt qu'une rencontre*, & lors qu'il ſignifie *un bon mot*, il eſt auſſi feminin; on dit, *voila une bonne rencontre*. Neanmoins en matiere de querelle, pluſieurs le font maſculin, & diſent, *ce n'eſt pas un duel*, *ce n'eſt qu'un rencontre*; mais le meilleur eſt de le faire feminin.

NO-

NOTE. Tant de perſonnes écrivent *en ce rencontre*, quand e mot ſignifie *occaſion*, qu'on ne peut condamner ceux qui dans e ſens le ſont maſculin. Il eſt pourtant mieux de le faire toûours feminin.

Haïr.

CE verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïſſons*, *ous haiſſez*, *ils haïſſent*, en faiſant toutes les trois erſonnes du ſingulier d'une ſyllabe, & les trois du luriel de trois ſyllabes. Ce que je dis, parce que luſieurs conjuguent, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*: faiant *haïs* & *haït*, de deux ſyllabes, & qu'il y en a 'autres, qui font bien encore pis en conjuguant & prononçant *j'hais*, comme ſi l'*h*, en ce verbe, 'eſtoit pas aſpirée, & que, l'*e*, qui eſt devant ſe ût manger. Au pluriel il faut conjuguer comme ous avons dit, & non pas, *nous hayons*, *vous hayez*, *s hayent*, comme font pluſieurs, meſme à la Cour, & tres-mal.

NOTE. Quelques-uns diſent, *je hay*, au lieu de *je haï*, la premiere perſonne du ſingulier, & particulierement en oëſie.

Promener.

L faut dire & écrire, *promener*, & non pas *pourmener*. Tantoſt il eſt neutre, comme quand on it, *allons promener*, *il eſt allé promener*, *je vous enoyeray bien promener*. Tantoſt neutre-paſſif, comne, *il s'eſt allé promener*, *je me promeneray*. Et tanoſt actif, lors qu'on ne parle pas des perſonnes qui e promenent, comme quand on dit, *promenez cét nfant*, *promenez ce cheval*.

NOTE. M. Menage a fort bien remarqué que ce verbe eſt point neutre, & qu'il faut dire: *Allons nous promener*, *il allé ſe promener*, & non pas, *allons promener*, *il eſt allé*

pré-

promener. Il montre que c'eſt ainſi qu'il faut dire en faiſant connoiſtre qu'on ne diroit pas, *je promenois hier aux Thuilleries*, au lieu de *je me promenois hier*. Si l'on ne peut dire dans la ſignification d'un verbe neutre, *je promenois hier*, pourquoy dira-t-on, *allons promener* ? Les gens qui auroient paſſé quelque temps dans un cabinet de verdure, diroient-ils, *il doit nous ennuyer d'eſtre aſſis*, *promenons maintenant* ? Il eſt hors de doute qu'il faudroit dire, *promenons nous maintenant*. Quelques uns croyent qu'on peut ſupprimer le pronom *vous* dans cette phraſe : *voulez-vous venir promener*, mais ils avoüent que ce ne doit eſtre qu'en parlant, & non pas en écrivant.

Iuſque, ſans *s*, à la fin.

JAmais on n'écrit *juſque*, ſans *s* à la fin ; car, ou il eſt ſuivi d'une conſone, ou d'une voyelle ; ſi d'une conſone il faut dire *juſques*, comme *juſques-là* ; ſi d'une voyelle, il faut manger l'*e*, & dire *juſqu'à la mort*, *juſqu'aux enfers*, *juſqu'à Paſques*, ou *juſqu'à*. Ainſi l'on n'écrit jamais *juſque* ſans *s* à la fin.

NOTE. Il n'y a perſonne qui ne convienne que la lettre *s* eſt abſolument inutile à la fin de *juſque*, quand il ſuit une conſone. Ainſi je croy qu'il eſt mieux de dire, *juſque-là*, ſans *s* que *juſques-là* ; ſi la lettre *s* eſtoit neceſſaire à *juſque*, ce ſeroit mal parler, que de dire, *juſqu'à la mort*. Il faudroit toûjours dire *juſques à la mort*, ſans permettre l'éliſion. Cependant M. de Vaugelas demeure d'accord qu'elle eſt permiſe. Pour moy, je tiens qu'on n'écrit *juſques à la mort*, *juſques aux Enfers*, *juſques à Paſques*, que ſelon qu'on a beſoin d'une ſyllabe de plus pour la ſatisfaction de l'oreille, ce qui fait voir que la lettre *s*, n'eſt point neceſſaire à *juſque*. C'eſt le ſentiment de M. Menage, qui dit que *juſque-là*, eſt tres-bien dit, & mieux que *juſques-là* ; l'*s*, ne ſe prononçant point devant une conſone.

Juſques à, & *Juſqu'à*.

TOus deux ſont bons, ſeulement il faut prendregarde, que ſi l'oreille deſire une ſyllabe de plus ou de moins pour arrondir une periode, on choi-

hoisiſſe celuy des deux qui fera cét effet. Les Maitres de l'art demeurent d'accord de cette juſteſſe, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoiſſent ſans rt.

Il faut auſſi éviter de dire, *juſqu'à*, lors qu'il y a ne repetition de la derniere ſyllabe *qu'à*, tout roche de la premiere. Par exemple, Je ne dirois as, *juſqu'à quatre*, mais *juſques à quatre*, ny *juſu'à ce qu'aprés*, ou *juſqu'à ce qu'ayant*, pour fuïr a cacophonie. Que ſi le ſoin que l'on aura de l'eiter d'un coſté, fait que de l'autre on deſajuſte ſa eriode, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient lu mauvais ſon, pourveu qu'il ne choque pas trop udement l'oreille, que de rompre la juſte cadence 'une periode ; mais avec un peu de ſoin, on ſe peut xempter de l'un & de l'autre.

Je dirois auſſi *juſques à quand*, & non pas *juſu'à quand.*

Cette difference de *juſques à*, & *juſqu'à*, ſert uſſi à rompre la meſure d'un vers, quand il ſe renontre dans la proſe.

En cette prépoſition *juſques à*, ou *juſqu'à*, ou *uſqu'aux*, au pluriel, il y a encore une choſe à remarquer, qui eſt aſſez curieuſe ; c'eſt qu'elle tient ieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué juſu'aux animaux.* Icy, *juſqu'aux animaux*, tient ieu d'accuſatif. *Juſqu'aux plus vils & aux plus abts des hommes, ſe donnoient la licence de*, &c. Icy, *uſqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné juſqu'aux valets.* Icy tient lieu de datif.

Quelques-uns diſent *juſques à là*, pour dire *juſques là* ; & *juſques à icy*, pour dire *juſques icy* ; mais un & l'autre eſt barbare.

NOTE. La prépoſition *juſque*, peut tenir lieu de nominatif

&

& d'accusatif, comme on le voit par les deux exemples de cette Remarque. Il n'est pas surprenant qu'elle serve de datif avec des verbes qui en veulent un, puis que l'article *a* ou *aux*, qui suit *jusque*, le détermine à estre datif, mais il faut que ces verbes ne demandent qu'un datif sans accusatif, comme *il parla jusqu'aux moins considerables de la Compagnie*, ou que l'accusatif soit exprimé avec le datif, comme *il étendit sa liberalité jusqu'aux Valets*. Ainsi on parle mal, quand on dit absolument *il donna jusqu'aux Valets*. Il semble qu'on veüille dire, *il a donné tout, & les Valets mesme*. Il est certain que si l'on disoit, *il a donné jusqu'à son Carrosse*, cela voudroit dire, *il a donné son Carrosse mesme*. On doit ôter l'équivoque, & au lieu de, *il a donné jusqu'aux Valets*; Il faut dire, *il a donné à tout le monde & même jusqu'aux Valets*.

Mais mesmes.

IL se dit & s'écrit communément, & tous les bons Auteurs s'en servent; mais parce que plusieurs font difficulté d'en user à cause de la rudesse de ces trois syllabes, ou pour mieux dire, à cause du son d'une mesme syllabe repetée trois fois, j'ay crû qu'il le faloit défendre, & que c'estoit un scrupule, qu'on ne doit ny faire, ny souffrir. Premierement, nous avons l'autorité de tous les bons Escrivains, anciens & modernes, qui aprés *non seulement*, ont accoûtumé de le mettre, comme, *non seulement il luy a pardonné, mais mesmes il luy a fait du bien*. Et, secondement, il y a une maxime generale en matiere de cacophonie, ou de mauvais son, que les choses qui se disent ordinairement, n'offensent jamais l'oreille, parce qu'elle y est toute accoustumée. Outre que la troisiéme syllabe de *mais mesmes* a un son fort different des deux autres, comme on le juge aisément à la prononciation, les deux premieres ayant la terminaison masculine, & la derniere, la terminaison feminine.

Ceux qui font ce scrupule, veulent que l'on mette toûjours en sa place, *mais aussi*. Il y a pourtant bien

en de la difference entre *mais meſmes*, & *mais ſſi*. Celuy-là emporte un ſens bien plus fort, & bien plus d'emphaſe que l'autre.

Meſme, & *meſmes*, adverbe.

Ous deux ſont bons, & avec *s*, & ſans *s*; mais voicy comme je voudrois uſer tantoſt de l'un & ntoſt de l'autre. Quand il eſt proche d'un ſubſtan- f ſingulier, je voudrois mettre *meſmes*, avec *s*, quand il eſt proche d'un ſubſtantif pluriel, je vou- ois mettre *meſme* ſans *s*, & l'un & l'autre pour iter l'équivoque, & pour empeſcher que *meſme* lverbe, ne ſoit pris pour *meſme* pronom. Un emple de chacun le va faire entendre. *Les choſes ſme que je vous ay dites me juſtifient aſſez*, & *la choſe ſmes que je vous ay dite*, &c. Car encore que pour rdinaire le ſens faſſe aſſez connoiſtre quand *meſme* adverbe, ou quand il eſt pronom, ſi eſt-ce qu'il rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit bord eſt ſurpris, & heſite pour en juger. Le oyen de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de mettre devant le nom, car s'il fait le meſme effet vant le nom, qu'apres le nom, c'eſt une marque aillible qu'il eſt adverbe, comme aux deux emples que nous avons donnez. Ceux qui n'ob- veront pas cette remarque, ne feront point de ite, mais ceux qui l'obſerveront, feront plus re- liers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contri- ëront quelque choſe à la netteté du Stile.

NOTE. *Meſme* eſtant adverbe devroit toûjours s'écrir *s*. La licence que quelques Poëtes ont priſe de n'y en poin tre au pluriel quand il eſt pronom, eſt tres-condamnable 'eſt une grande faute d'écrire.

e rage contr'eux-meſme ils ont tourné leurs armes.

eſt une auſſi grande d'écrire *moy-meſmes* en vers pour gagne ſyllabe.

M. Me

M. Menage apporte des exemples de l'une & de l'autre cence, tirez de Malherbe, du Pere le Moine & de Marot. O écrit *de meſme*, & jamais *de meſmes*.

Quaſi.

CE mot eſt bas, & nos meilleurs Eſcrivains n'é uſent que rarement. Ils diſent d'ordinaire *preſque*. Ce n'eſt pas que *quaſi* en certains endroits ne puiſſe dire, meſme avec quelque grace, comm quand on dit, *il n'arrive quaſi jamais que*, & Quelques-uns qui ont le gouſt tres-délicat, trou ent qu'en cét exemple, *preſque* ne viens pas ſi bie ue *quaſi*.

NOTE. Il n'y a preſque plus perſonne qui puiſſe ſouffri *quaſi* dans le beau langage.

Fronde.

SAns conſiderer l'etymologie de ce mot, q vient du Latin *Funda*, où il n'y a point d'*r*, faut dire *fronde*, & non pas *fonde*, l'Uſage le vo lant ainſi, & perſonne ne le prononçant autremen C'eſt comme M. de Malherbe l'a toûjours écri quoy que M. Coëffeteau, & aprés luy un de m meilleurs Auteurs diſent toûjours *fonde*.

Soûmiſſion, & *ſubmiſſion.*

IL y a vingt ans qu'on diſoit *ſubmiſſion*, & no pas *ſoûmiſſion*, quoy que l'on diſt *ſoûmettre* ſoûmis, & non pas *ſubmettre* ny *ſubmis*; maintena on dit, & on écrit *ſoûmiſſion*, & non pas *ſubm ſion*. Je ſçay bien qu'on dit au Palais, *il a fait ſubmiſſions au Greffe*, mais c'eſt un terme de Palai qui ne tire point à conſequence pour le langa ordinaire.

NOTE. Il eſt hors de doute qu'il faut dire *ſoûmiſſion*.

De cette sorte & de la sorte.

PLusieurs en usent indifferemment. Toutesfois *de la sorte* ne se doit mettre qu'aprés qu'une chose vient d'estre dite ou faite, & *de cette sorte* se met devant & aprés. Par exemple, un Historien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira *ayant parlé de la sorte*, & s'il le va faire parler, il dira *il commença à parler de cette sorte*, & non pas *de la sorte*, comme le met toûjours un de nos meilleurs Escrivains. *De cette sorte* se peut aussi mettre aprés, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas si bonne grace que *de la sorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monsieur Coëffeteau, cette remarque s'observoit exactement; mais je viens d'apprendre des Maistres, qu'aujoud'huy on ne l'observe plus, & que tous deux sont bons devant & aprés, quoy que neanmoins ils avoüent qu'il est bien plus elegant d'en user selon la remarque, que de l'autre façon.

NOTE. On m'a prêté un exemplaire des Remarques de M. de Vaugelas avec des Notes écrites de la main de feu M. Chapelain, à qui aucune finesse de nostre Langue n'estoit inconnuë. Voici ce qu'il a marqué sur cét article. *Je le croirois plus élegant par* de la sorte *devant*, *que par* de cette sorte, *pour ce que l'élegance consiste principalement dans l'éloignement de la construction ordinaire, & de la régularité Grammaticale, qui est toute entiere dans le* de cette sorte *mis devant, & qui manque dans le* de la sorte *mis devant aussi. On dit élegamment*, eussiez-vous crû qu'il m'eust traité de la sorte, *pour*, de cette sorte, *c'est à dire*, si mal, si indignement.

Epithete, Equivoque, Anagramme.

EPithete est feminin, *une belle epithete*, *les epithetes Françoises*, qui est le titre d'un Livre nouvellement imprimé; quelques-uns pourtant le font masculin; tous deux sont bons. *Equivoque* est fe-

minin auſſi, *une dangereuſe équivoque*; *on demande ſi les équivoques ſont défenduës, toutes les équivoques ne ſont pas vicieuſes, une fâcheuſe équivoque.* Quelques-uns encore le font maſculin. *Anagramme* eſt toûjours feminin, *une belle Anagramme, une heureuſe Anagramme.*

NOTE. M. Chapelain a écrit ſur cette remarque d'Epithete. *Je le tiens maſculin ſeulement, parce qu'il n'eſt point entendu par les femmes, qui ont rendu feminin toutes ces ſortes de mots Grecs & Latins, dont l'uſage a paſſé juſqu'à elles comme* Epigramme, *&c.* M. Menage croit qu'on peut faire *Epithete* indifferemment maſculin & feminin, & raporte que M. de Balzac a dit *Epithetes oiſifs.* Il veut qu'*équivoque* ſoit toûjours feminin, ainſi qu'*Anagramme.*

Je vais, je va.

TOus ceux qui ſçavent écrire, & qui ont étudié, diſent, *je vais*, & diſent fort bien ſelon la Grammaire, qui conjugue ainſi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*, car lors que chaque perſonne eſt differente de l'autre, en matiere de conjugaiſon, c'eſt la richeſſe & la beauté de la langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut ſouffrir, *je vais*, qui paſſe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

NOTE. Je va, ne ſe dit plus. Le Pere Bouhours ne décide point entre *je vais* & *je vay.* M. Chapelain marque icy qu'on dit, *je vais* ou *je vay.* Il eſt certain que beaucoup de perſonnes qui écrivent bien, diſent *je vay*, ſur tout en Poëſie, contre l'opinion de M. Menage, qui, à cauſe que les verbes *faire* & *taire*, ſont au preſent *je fais* & *je tais*, veut qu'on diſe auſſi *je vais*, mais *faire* & *taire* ne tirent point à conſequence pour le verbe *aller.* Meſſieurs de l'Academie Françoiſe conjuguent ainſi ce verbe dans leur Dictionaire: *Je vais, tu vas, il va.* On ſe ſert fort communément du preterit indéfini du verbe *eſtre*, au lieu d'employer celuy d'*aller.* Par exemple on dit, *il fut trouver ſon amy*, pour dire, *il alla trouver ſon amy.* Quantité de gens

gens tres-delicats dans la Langue, condamnent cela comme une faute, & soûtiennent qu'il faut toûjours dire, *Il alla*, & jamais *il fût*. Je suis de leur sentiment. Cét abus vient de ce que le verbe *aller*, n'ayant point de preterit parfait qui soit en usage, on emprunte celuy du verbe *estre*. Ainsi on dit, *j'ay été à Rome*, & non pas, *je suis allé à Rome*; mais cela ne conclut pas qu'on doive aussi emprunter son preterit indéfini, & dire, *je fus*, au lieu de *j'allay*. On dit fort bien aux deux troisiémes personnes, *il est allé*, & *ils sont allez à Rome*; mais cela signifie autre chose que, *il a été*, & *ils ont été à Rome*. Quand je dis, *ils sont allez à Rome*, je fais entendre qu'ils y sont encore, ou sur le chemin: & quand je dis, *ils ont été à Rome*, je fais connoistre qu'ils ont fait le voyage de Rome, & qu'ils en sont revenus. On peut dire quelquefois, *je suis allé*, pourveu qu'on marque le temps où l'on est party, ou du moins quelque circonstance qui rende en quelque maniere le depart present, comme en ces exemples. *Il estoit trois heures quand je suis allé chez luy*, ou bien *je suis allé chez luy en intention de le quereller*; *mais en y entrant*, &c. Encore parlera-t-on mieux, en disant par tout *j'ay été*. J'ay consulté quelques-uns des plus habiles sur cette matiere, & ils demeurent d'accord qu'on ne peut dire en termes absolus, & sans marquer un temps peu éloigné, *je suis allé le feliciter sur son mariage*. Il faut dire, *j'ay été le feliciter*.

La, pour *le*.

C'Est une faute que font presque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*. Elle me répond, *& moy quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Je dis, que c'est une faute de dire, *quand je la suis*, & qu'il faut dire, *quand je le suis*, La raison de cela est, que ce, *le*, qu'il faut dire, ne se rapporte pas à la personne, car en ce cas là il est certain qu'une femme auroit raison de parler ainsi, mais il se rapporte à la chose; & pour le faire mieux entendre, c'est que *le*, vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela*, n'est autre chose que ce dont il s'agit, qui est, *malade* en l'exemple que j'ay proposé; & pour faire voir clairement que ce que je dis est vray, & que ce *le*, ne signifie autre

choſe que *cela*, ou *ce dont il s'agit*; propoſons un autre exemple, où ce ſoient pluſieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je ſuis malade*, *je fais telle choſe*, & ils me répondent, *& nous quand nous le ſommes*, *nous ne faiſons pas ainſi*. Qui ne voit que ſi la femme parloit bien en diſant, *quand je la ſuis*, il faudroit auſſi que ces deux hommes diſſent, *& nous quand nous les ſommes*? ce qui ne ſe dit point. Ainſi M. de Malherbe dit, *les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons*, & non pas *les deſirons*. Cét exemple n'eſt pas tout à fait comme l'autre, mais il y a beaucoup de rapport, & eſt dans la meſme regle. Neanmoins puis que toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, diſent, *la*, & non pas, *le*, peut-eſtre que l'Uſage l'emportera ſur la raiſon, & ce ne ſera plus une faute. Pour *les* au pluriel, il ne ſe dit point, ny par la raiſon, ny par l'Uſage.

NOTE. Cette remarque de M. de Vaugelas eſt tres-bonne, mais il apporte un exemple qui n'eſt pas tout à fait juſte. Il faudroit que pluſieurs perſonnes euſſent dit, *quand nous ſommes malades*, *nous faiſons telle choſe*, pour pouvoir répondre, *& nous quand nous le ſommes*, &c. car alors la particule *le*, veut dire *malades* au pluriel, au lieu que ſi une ſeule perſonne a dit, *quand je ſuis malade*, *je fais telle choſe*, ſi pluſieurs Perſonnes répondent, *& nous quand nous le ſommes*, cela veut dire ſeulement, *quand nous ſommes malade* au ſingulier, & non pas, *quand nous ſommes malades* au pluriel, la particule *le* ne pouvant ſignifier que l'adjectif qui eſt employé auparavant. Cela ſera plus ſenſible dans un autre exemple. Si un homme diſoit au nom de pluſieurs, *par quel genre de merite croit-il l'emporter ſur nous*? *S'il eſt liberal*, *nous le ſommes comme luy*. Cette maniere de s'énoncer ne ſeroit pas tout à fait correcte, puis qu'elle voudroit dire, *nous ſommes liberal comme luy*. La particule *le* ne pouvant faire entendre que le meſme mot, qui a eſté déja exprimé. La meſme faute ſeroit à éviter à l'égard du genre. Si un homme parlant pour pluſieurs à des femmes, diſoit, *nous ſommes chagrins*, *quand nous ne vous voyons pas*, celle qui répondroit pour les autres ne parleroit pas peut eſtre fort correctement en diſant, *& nous*, *nous le ſommes quand vous nous rendez de*

trop

op frequentes visites, puisque ce seroit dire, *& nous, nous mmes chagrins.* En ce cas, il seroit mieux de repeter le mot, de dire au feminin, *& nous, nous sommes chagrines, quand ous nous rendez de trop frequentes visites.* Je ne dis icy que ce r'ont senty beaucoup de personnes intelligentes dans la Lan- ue. Cependant il y en a d'autres qui trouvent trop de rafine- ent dans cette Remarque. Ainsi je n'ay garde de décider. e qu'il y a de certain, c'est que malgré ladécision de M. de augelas qui est fort juste, la pluspart des Femmes continuent e dire sur l'exemple d'estre malade, *& moy quand je la suis.* Il mble par là que l'usage doit l'emporter..

Il n'y a rien de plus ordinaire, dans nos Romans les plus esti- ez, que de trouver la particule *le* relative à l'infinitif d'un verbe, ar exemple. *Cette Femme est belle, & j'aurois un grand pen- ant à l'aimer, si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendoit digne de l'estre.* Je croy que c'est fort mal parler, & qu'il ut dire *si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendoit indigne estre aimée.* La repetition de ce Verbe au participe me sem- e necessaire, parce qu'il n'y a que l'infinitif *aimer* exprimé uparavant, & non pas *aimée.* De mesme, je croy qu'il ne ut pas dire, *je le traiteray comme il merite de l'estre*, mais *mme il merite d'estre traité.* Si dans ces manieres de parler, on eut se servir de la particule relative *le*, il faut que le participe t esté exprimé auparavant. Ainsi on dira fort bien: *Il sera aité comme il merite de l'estre.*

Ingredient, expedient, inconvenient, escient, & autres semblables.

L faut prononcer la derniere syllabe de ces mots là, comme si elle s'écrivoit avec un *a*, & non pas vec un *e*, *un ingrediant, un expediant*, &c. quoy ue l'on prononce *moyen, citoyen, Chrêtien*, &c. vec l'*e*, comme on les écrit. Pour connoistre donc uand il faut prononcer *a*, ou, *e*, voicy la regle. 'est que toutes les fois qu'au singulier des noms qui nt *en* à la derniere syllabe il y a un *t*, aprés l'*en*, l'*e* prononce en *a*, comme à *expedient, inconvenient*, c ainsi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, mme à *moyen, citoyen*, &c. alors on prononce l'*e*, au singulier, & au pluriel, comme il est écrit. Si l'on objecte qu'en ce mot *Chrêtienté*, il y a un

t, aprés l'*n*, & que neanmoins il faut prononcer, l'*e* qui eſt devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chreſtianté*, quoy que pluſieurs le dient; on répond, que cela n'eſt point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere ſyllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'eſt pas la derniere comme *en*, devant le *t*, ne l'eſt pas en *Chrêtienté*. Outre que le *t*, n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*.

NOTE. La Remarque eſt bonne pour la prononciation; mais il faut ôter le mot *eſcient* qui eſt hors d'uſage. *Mentir de ſon eſcient*, eſt une façon de parler entierement baſſe, & dont il n'y a plus perſonne qui ſe ſerve. Quant au mot de Chreſtienté que M. de Vaugelas dit fort bien qu'il ne faut pas prononcer, comme s'il y avoit *Chreſtianté*, quoy qu'il y ait un *t* aprés l'*n*, & cela par pluſieurs raiſons, & ſur tout parce que le *t* n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*, M. Chapelain a écrit ce qui ſuit, au bas de cette remarque. *Cette derniere raiſon eſt la vraye & la meilleure pour le mot de* Chreſtienté; *mais il faut obſerver que l'*en, *ne ſe prononce pas comme un* a, *dans les ſeules ſyllabes finales qui ont une* n *& un* t *au bout, car en la preposition* en, *aux mots de* clemente, prudente, *&c. à ceux de* rendre, entendre, prendre, *&c. où l'*en *eſt à la penultiéme ſans liaiſon avec le* t *ny le* d *ſuivant, qui appartiennent à la derniere ſyllabe, l'*é *ſe prononce auſſi comme un* a, *auſſi bien qu'à la penultiéme de* prudemment. *D'un autre côté l'é en* prennent, *& autres ſemblables ſe prononce comme* e *ſeulement à la penultiéme de la meſme ſorte qu'*en moyen, *à la derniere; & le meſme* e *en la derniere de* prennent, *ne ſe prononce ny comme* a, *ny comme* e; *mais comme un* e *ſourd, muet & feminin, comme l'*e *final de* Dame, *tant cette lettre a de differentes affections & proprietez difficiles à démêler à ceux à qui la Langue n'eſt pas naturelle.*

Soit que, ou *ſoit.*

ON dit, *ſoit que vous ayez fait cela, ſoit que vous ne l'ayez pas fait.* On dit auſſi, *ſoit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait*, & c'eſt la plus ordinaire & la plus douce façon de parler; mais l'autre ne laiſſe pas d'être fort bonne, & meſme il y a de certains en-

endroits, dont les exemples ne se presentent pas maintenant, où la repetition des deux *soit*, a beaucoup meilleure grace, que de dire, *ou*. Il y en a une troisiéme, dont plusieurs se servent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Ecrivains. C'est, *ou soit*; par exemple ils disent, *ou soit qu'il n'eût pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandemens fussent mal executez.* Ou bien, *soit qu'il n'eût pas donné bon ordre*, &c. *ou soit que ses commandemens*, &c. Il ne faut point mettre *ou*, devant *soit*, ny en l'un, ny en l'autre exemple, il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eût pas donné ordre*, &c. *ou que ses commandemens*, &c. J'ay dit *dans la prose*, parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en user, leur estant commode d'avoir une syllabe de plus, ou de moins, pour le vers.

NOTE. Ou devant *soit que*, est aussi condamnable en vers qu'en prose.

Superbe.

CE mot est toûjours adjectif, & jamais substantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulierement les Predicateurs disent, *la superbe*, pour dire l'*orgueil*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots qui sont substantifs & adjectifs tout ensemble, comme *colere*, *adultere*, *chagrin*, *sacrilege*, &c. mais *superbe*, n'est pas de ce nombre.

NOTE. M. Menage dans ses Observations apporte un exemple de feu M. Desmarests, de l'Academie Françoise, qui s'est servi du mot de *superbe*, pour signifier l'*orgueil*, en disant dans sa réponse à l'Apologie des Religieuses de Port-Royal, *Ce Monstre de superbe qui a fait l'insolente Apologie. La superbe* au substantif n'est pourtant guere employée que par les Predicateurs, comme le remarque M. de Vaugelas; encore n'est-ce que pour signifier l'*orgueil* en general: car il ne seroit pas bien de dire en parlant d'une femme particuliere, *elle avoit une superbe extraordinaire.*

En somme.

CE terme est vieux, & ceux qui écrivent purement, ne s'en servent plus. Nous avons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons, & les commencemens des periodes qu'il faut souvent diversifier. Puisque l'on ne veut plus recevoir *en somme*, on recevra moins *somme*, pour *en somme*, dont nos meilleurs Ecrivains se servoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore, *somme toute*. Nous n'avons qu'*enfin*, *en un mot*, *aprés tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau stile, quoy que l'on s'en serve dans le stile ordinaire.

NOTE. En somme, *bref*, & *finalement* sont des mots que les moindres Ecrivains rejettent.

Epigramme.

IL est toûjours feminin, & l'on dit, *une belle Epigramme*, & non pas *un bel Epigramme*, & *une Epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui veulent qu'il soit masculin & feminin, selon la diverse situation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die *une belle Epigramme*, & *un Epigramme bien aigu*, c'est à dire que quand l'adjectif est devant, *Epigramme* soit feminin, & quand l'adjectif est aprés, qu'il soit masculin. Mais cette distinction qui a lieu en quelques autres mots, est condamnée en celuy-cy.

NOTE. M. Menage veut qu'*Epigramme* soit des deux genres, selon ce qu'a décidé M. de Balzac, en parlant ainsi dans son Entretien cinquiéme, Chapitre troisiéme: *Pour une Epigramme de haut gouſt, combien y en a-t-il d'insipides & de froids? Car je vous apprens qu'*Epigramme *est mâle & femelle.* Il avouë pourtant qu'il est plus communément feminin, & qu'il s'en voudroit toûjours servir dans ce genre.

Epi-

Epitaphe, Horoscope, Epithalame.

LEs uns font *Epitaphe* masculin, les autres feminin ; mais la plus commune opinion est qu'il est feminin, *une belle Epitaphe*. Au contraire, *Horoscope* qu'on fait aussi des deux genres, passe neanmoins plus communement pour masculin, l'*Horoscope qu'il a fait*, *qu'il a dressé*, plûtôt que, *qu'il a faite* ou *dressée*. *Epithalame* est des deux genres aussi, mais plûtôt masculin que feminin.

NOTE. M. Menage dit qu'*Horoscope* est indubitablement masculin. Il croit la mesme chose d'*Epithalame*, & est de l'avis de M. de Vaugelas sur *Epitaphe*, qu'il est des deux genres, mais plûtost feminin que masculin.

LE, pronom relatif oublié.

PLusieurs omettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres & aux deux nombres. Par exemple; *un tel veut acheter mon cheval, il faut que je luy fasse voir*, au lieu de dire, *il faut que je le luy fasse voir*; *veut achéter ma haquenée, il faut que je la luy fasse voir*. Ainsi au pluriel. Amiot fait toûjours cette faute, mais ce n'est qu'avec *luy* & *leur*, pour éviter sans doute la cacophonie de *le luy* & *le leur*, & ne dire pas *il faut que je le luy fasse voir*, ou *que je le leur fasse voir*, qui n'est pas une raison suffisante pour laisser un mot si necessaire ; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille, & il ne faut jamais avoir égard à celle-cy, qu'on n'ait premierement satisfait l'autre. Amiot donc, ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval, il faut que je vous montre*, mais *que je vous le montre*, parce que ce n'est qu'avec *luy* & *leur* qu'ils parlent ainsi, comme j'ay dit, à cause de la cacophonie des deux *ll*.

NOTE. C'est assurément une faute que d'oublier ce pronom, & de ne pas dire, *Il ne faut pas que je le luy montre, il faut que je*

le leur faſſe voir. Si on veut éviter la rudeſſe de ces deux mots *le luy*, ou *le leur*, mis enſemble, on doit prendre un autre tour, ce qui eſt quelquefois aſſez difficile pour écrire naturellement.

Les pronoms, LE, LA, LES, tranſpoſez.

IL y a encore une autre petite remarque à faire ſur la tranſpoſition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous promets*, comme le diſent tous les anciens Ecrivains, & pluſieurs modernes encore. Il faut toûjours mettre le pronom relatif auprés du verbe, même lors qu'il y a repetition du pronom perſonnel, comme, *il n'eſt pas ſi méchant que vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobſtant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns ſe ſervent de l'un & de l'autre, & diſent auſſi, *vous le vous figurez*; mais non pas, *je le vous aſſûre*, pour, *je vous l'aſſûre*.

NOTE. La poëſie n'autoriſe point à tranſpoſer ces pronoms, & on doit dire, *Vous vous le figurez*, auſſi bien en Vers qu'en Proſe, & non pas, *vous le vous figurez*. M. Chapelain a marqué ſur cét article que s'il y a quelques-uns qui diſent, *vous le vous figurez*, ils le diſent mal, & qu'il n'en a point rencontré d'exemple.

Menſonge, poiſon, relâche, reproche,

CEs mots ſont toûjours maſculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Auteurs les ayent fait feminins; il eſt vray que ce ne ſont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *de belles reproches, de ſanglantes reproches*, & en ce nombre il eſt certain qu'on le fait plus ſouvent feminin que maſculin; mais quand on le fera par tout maſculin, on ne peut faillir.

NOTE. Le genre de *reproche* n'eſt plus douteux, il eſt toûjours maſculin, tant au ſingulier qu'au pluriel, & l'on dit preſente-

ſentement, *de ſanglants reproches*, & non pas, *de ſanglantes reproches*.

Oeuvre, *œuvres*.

AU ſingulier, quand il ſignifie, *livre* ou *volume*, ou *quelque compoſition*, il eſt maſculin, *un bel œuvre*. Pour *action*, il eſt feminin, *faire une bonne œuvre*; quelques-uns diſent, & tres-mal, *faire un bon œuvre*. Au pluriel il eſt toûjours feminin, ſoit qu'il ſignifie l'un ou l'autre : car on dit, *faire de bonnes œuvres*, &, *j'ay toutes ſes œuvres*, & non pas *tous ſes œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philoſophale, en un ſens different des deux autres.

NOTE. Oeuvre, n'eſt plus maſculin que quand on l'employe pour ſignifier *la pierre Philoſophale*, & les gens qui parlent bien ne diſent point *j'ay lû un bel Oeuvre*, pour dire *une belle compoſition*. Ils diſent, *j'ay lû un bel Ouvrage*. M. Menage rapporte divers exemples de Charles Fonteine, de Bertaud, d'Amiot, & de Sarraſin, qui ont fait *Oeuvre* feminin au ſingulier, pour ſignifier *compoſition*. Il ajoûte qu'il eſt auſſi feminin, quand il ſignifie le lieu où ſe mettent les Marguilliers.

Tant plus.

CE terme n'eſt plus gueres en uſage parmy ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire. On ne dit que *plus*. Par exemple, *tant plus il boit*, *tant plus il a ſoif*, c'eſt à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit*, *plus il a ſoif*. Qui ne voit combien ce dernier eſt plus beau ?

NOTE. Tant plus, eſt tout à fait hors d'uſage.

Valant, pour *Vaillant*.

IL eſt vray que ſelon la raiſon, il faudroit dire, *cent mille écus valant*, & non pas, *cent mille écus vaillant*, parce qu'outre l'équivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne faſſe point d'équivoque

sans necessité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas, *vaillant*. Aussi l'on dit *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais l'Usage plus fort que la raison dans les Langues, fait dire à la Cour, & écrire à tous les bons Auteurs, *cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*. C'est en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

NOTE. Sur cette irrégularité de *vaillant* mis pour *valant*, on a demandé si le verbe *prévaloir* qui est un composé de *valoir*, fait au subjonctif *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Il est certain que l'on dit, *Je ne croy pas que ce libelle vaille la peine que* &c. *vaille que vaille*. Suivant cét usage, on devroit dire: *Je ne prétens pas que mon sentiment prévaille sur l'autorité de tant d'habiles gens.* Cependant quoy que ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire, soûtiennent que c'est ainsi qu'il faut parler, on dit à la Cour *prévale*, & non pas *prevaille*, & c'est la Cour qui nous doit servir de regle.

Ne plus ne moins.

POur signifier *comme*, ou, *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus ny moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'une chose; comme, *il y a cent écus, ny plus ny moins. Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ny plus ny moins.* Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut dire & écrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coëffeteau, & M. de Malherbe l'ont toûjours écrit. Et bien que par tout ailleurs cette négative se nomme, *ny*, & non pas *ne*, qui est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour, *ny vous*, *ny moy*; si est-ce que l'ancien *ne*, s'est conservé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins*, ny, *ne plus ny moins*. L'Usage le veut ainsi; quoy qu'à le bien prendre, & selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, si-

non

on que les deux choſes que l'on compare ont un apport ſi parfait, qu'il ſemble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il faloit uſer de ce terme, quand on s'en ſert, parce que pluſieurs y manquent; mais l eſt bon que l'on ſçache, qu'il n'eſt preſque plus n uſage parmy ceux qui parlent & écrivent bien.

NOTE. Aucun des bons Ecrivains ne ſe ſert plus de ce mot, *e plus ne moins* en termes de comparaiſon. *Ny plus ny moins*, 'eſt pas une meilleure façon de parler dans le meſme ſens.

Ny, *devant la ſeconde epithete d'une propoſition négative.*

CEtte remarque eſt aſſez curieuſe, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs Ecrivans, mais M. Coëffeteau n'y manque jamais. Je lis donc que, *ny*, ne ſe doit pas mettre devant la ſeconde epithete, ou le ſecond adjectif d'une propoſition négative, quand cette ſeconde epithete n'eſt que le ſynonime de la premiere. Exemple, *l n'eſt point de memoire d'un plus rude & plus furieux ombat*, dit M. Coëffeteau. Je dis qu'il n'a pas mis *l'un plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *ude & furieux* ſont ſynonimes; quoy que ce ne ſeoit pas une faute de mettre le, *ny*, comme font uelques-uns; mais il ſeroit moins bon que, *&c.* *Vy* ſe doit mettre ſeulement quand les deux epithees ſont tout à fait differentes, comme, *il n'y eut amais de Capitaine plus vaillant, ny plus ſage que luy*, ar *vaillant* & *ſage* ſont deux choſes bien differenes, & il ne ſeroit pas ſi bien dit, *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant & plus ſage que luy.* A plus orte raiſon on doit mettre *ny*, ſi ce ſont deux choes contraires.

Nier.

QUand la négative *ne*, eſt devant *nier*, il la faut encore repeter aprés le même verbe ; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Ce dernier neanmoins ne laiſſe pas d'eſtre François, mais moins élegant : l'autre eſt beaucoup meilleur. Noſtre langue aime deux négations enſemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec non*, veut dire, &.

Subvenir.

IL faut dire, *ſubvenir à la neceſſité de quelqu'un*, & non pas *ſurvenir*, comme dit la plûpart du monde ; car *ſurvenir* veut dire toute autre choſe, comme chacun ſçait.

Sortir.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif. C'eſt pourquoy, *ſortez ce cheval*, pour dire, *faites ſortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, eſt tres-mal dit, encore que cette façon de parler ſe ſoit renduë fort commune à la Cour & par toutes les Provinces. On accuſe les Gaſcons d'en eſtre les auteurs, à cauſe qu'ils ont accoûtumé de convertir pluſieurs verbes neutres en actifs, comme, *tomber*, *exceller*, &c. juſques-là, qu'ils diſent mêmes, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay oüy dire auſſi à des Courtiſans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui ſe peuvent introduire dans la langue, il n'y en a point de ſi aiſée à établir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cét uſage eſt commode, en ce qu'il abrege l'expreſſion, & ainſi il eſt incontinent ſuivi & embraſſé de ceux qui ſe contentent d'eſtre entendus ſans ſe ſoucier d'autre choſe,

choſe. On a bien plûtôt dit, *Sortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites ſortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval*.

On dit pourtant, *ſortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me ſemble bien meilleur, & *ſortez-moy de cette affaire : j'eſpere qu'il me ſortira d'affaire*. Il eſt vray qu'en termes de Palais on dit ; *la Sentence ſortira ſon plein & entier effet* ; mais c'eſt en une ſignification ſi differente de l'autre, qu'il eſt mal aiſé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'eſt uſitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait écrit, *ſortir ſon effet*, en une matiere qui n'eſt pas de la juriſdiction du Palais. Je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reſte, au moins dans le beau langage.

NOTE. Sortir le Royaume, & *ſortez-moy de cette affaire*, ſont deux facons de parler, dont je ne voy plus que les bons Auteurs ſe ſervent. M. Chapelain obſerve que dans *ſortir le Royaume*, le verbe *ſortir* n'eſt pas actif & ne regit pas *le Royaume*, mais que c'eſt l'article *le* qui eſt mis par un abus élegant à l'accuſatif, en la place de l'article *du* à l'ablatif. *Je ſuis ſorty*, eſt le preterit parfait du verbe *ſortir* ; mais quoy qu'on diſe, *je ſuis ſorty ce matin pour telle affaire*, le Pere Bouhours obſerve que l'on dit fort bien, *il y a huit jours que je n'ay ſorty*. Il eſt certain que ſi l'on demande, *Monſieur eſt-il au logis* ? Il faut répondre, *il eſt ſorty*. Cependant comme le remarque M. Menage, on doit dire, *Monſieur a ſorty ce matin*, & non pas *eſt ſorty*, pour faire entendre qu'il eſt ſorty & revenu. La meſme choſe eſt de ces deux preterits parfaits, *il a demeuré*, & *il eſt demeuré*, dont on ne peut ſe ſervir indifferemment. Il faut dire, *Il a demeuré vingt ans à Paris pour y prendre les manieres du beau monde*, & non pas, *il eſt demeuré vingt ans à Paris pour*, &c. parce que cela fait entendre que celuy qui a paſſé vingt ans á Paris n'y demeure plus. Au contraire, il faut dire, *il eſt demeuré à Paris pour y pourſuivre un procés*, & non pas, *il a demeuré*, parce que cela fait connoiſtre que celuy qui veut pourſuivre le procés, eſt actuellement à Paris.

Infidieux.

C'Eſt un mot purement Latin que M. de Malherbe a tâché de faire François : car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fût ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là, outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il ſe pourra établir. Il n'auroit pas grand'peine à s'introduire parmy ceux qui entendent la ſignification & la force du mot, & qui ſçavent le Latin ; mais pour les autres qui n'en ont aucune connoiſſance, ils ne luy ſeroient pas ſi favorables, à cauſe que ny *infidieux*, ny *infidiæ*, d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de noſtre langue, qui ſignifie cela, & qui luy fraye le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoiſtre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la ſignification & l'uſage. Il dit en un lieu, *ces ſubtilitez qui ſemblent infidieuſes* ; & en un autre, *c'eſt une infidieuſe façon de nuire, que de nuire en ſorte qu'on en ſoit remercié.* J'ajoûteray un troiſiéme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas ſe fier aux careſſes du monde, elles ſont trompeuſes, & s'il faut uſer de ce mot, infidieuſes* ; c'eſt à dire, que ce ſont autant de pieges & d'embuſches que le monde nous dreſſe ; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut uſer de ce mot*, ou *s'il faut ainſi dire*, ou quelqu'autre ſemblable, ou bien l'expliquer devant ou aprés, par quelque mot ſynonime qui l'appuye, & luy ſerve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainſi, *infidieux Amour qui*, &c. n'auroit pas mauvaiſe grace. Ce mot y ſeroit bien placé.

NOTE. M. Chapelain dit qu'à quelque usage qu'on employe *sidieux*, il ne peut jamais estre que desagreable & dégoûtant. e Pere Bouhours remarque qu'un des plus celebres Traducteurs nôtre temps semble avoir entrepris d'établir les mots d'*insidiateur* & d'*insidiatrice*, en disant: l'*insidiateur*, & *l'ennemy de y-mesme. Les Demons, ces insidiateurs de nos ames. Cette ennemie domestique qui est son insidiatrice perpetuelle; c'est une insidiatrice, & une ennemie domestique qui veut ravir le tresor de nos vers.* M. Menage approuve toutes ces façons de parler. Cependant je ne voy pas qu'*insidiateur* & *insidiatrice* se soient établis. insi je croy que si l'on s'en veut servir il est absolument necesire de le preparer par un, *s'il est permis de parler ainsi*, ou par elque autre terme semblable.

Une infinité.

'JNE *infinité de personnes*, regit le pluriel. M. de Malherbe, *j'ay eu cette consolation en mes ennuis, u'une infinité de personnes ont pris la peine de me téoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie eaucoup plus encore que la pluralité des personnes, ais parce que le genitif est pluriel, qui en cét enroit donne la loy au verbe contre la regle ordinaie de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominaf qui regisse le verbe: car si vous dites *une infinité e monde*; parce que ce genitif est au singulier, vous irez, *une infinité de monde se jetta là dedans*, & non as, *une infinité de monde se jetterent*, ce qui est une reuve manifeste que c'est le genitif pluriel qui fait ire, *une infinité de personnes ont pris la peine*, & on pas la force collective du mot *infinité*.

NOTE. La distinction du genitif qui donne la loy au verbe, t tres juste, dans la remarque de M. de Vaugelas. Ce qu'on y eut ajoûter, c'est que la particule *en* relative tient toûjours lieu pluriel avec ces mots, *une infinité*. Ainsi il faut dire; *Pour homme qui est de ce sentiment, il y en a une infinité qui soûtiennent*, &c. parce que la particule *en*, tient icy la place d'un getif pluriel, & fait entendre, *Il y a une infinité de personnes*.

La

La plûpart, la plus grand' part.

LA plûpart regit toûjours le pluriel, comme, *la plûpart ſe laiſſent emporter à la coûtume*, & *la plus grand' part*, regit toûjours le ſingulier, comme, *la plus grand' part ſe laiſſe emporter.* Mais pour montrer ce qui a eſté dit en la remarque precedente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif (ce qui eſt bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la plûpart du monde fait*, quoy que l'on die toûjours, *la plûpart font*, parce que ce genitif ſingulier, *du monde*, donne le regime au nombre ſingulier du verbe; & ſi vous dites, *la plûpart des hommes*, vous direz auſſi, *font*, & non pas *fait.*

Voire meſme.

J'Avouë que ce terme eſt comme neceſſaire en pluſieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en ſa place, qui faſſe le meſme effet. Neanmoins il eſt certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent écrire purement, n'en oſeroient uſer. Pour moy, je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas ſervir, à cauſe qu'il y a deux ſortes d'Uſage, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas uſer d'une façon de parler que l'excellent Uſage eût condamnée; & l'on a beau ſe plaindre de l'injuſtice de cét Uſage, il ne faut pas laiſſer de s'y ſoûmettre, encore qu'on le croye injuſte. J'ajoûteray, que ceux qui ont accoûtumé de s'en ſervir, ne penſent pas s'en pouvoir paſſer, & que ceux qui ne s'en ſervent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent beſoin. *Et meſmes*, tout ſeul fait à peu prés le meſme effet, comme ſi l'on dit

it, *ce remede eſt inutile, voire meſmes pernicieux;* on eut dire auſſi, *ce remede eſt inutile, & meſmes perni-eux.* Il eſt vray qu'il eſt un peu plus foible.

NOTE. Voire même eſt entierement aboly. J'entens toûjours ns le beau diſcours, la plûpart des mots qui ont eſté en uſage, bſiſtant encore dans le ſtile bas.

Le pronom poſſeſſif, aprés le ſubſtantif.

) Ar exemple, *quel aveuglement eſt le voſtre?* M. de Malherbe ſoûtenoit qu'il faloit dire, *quel eſt vo-re aveuglement?* & que ce ſont les Italiens qui par-nt ainſi, *che ſciocchezza è la voſtra?* Neanmoins j'ay ppris depuis des Maîtres, que l'un & l'autre eſt rançois, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel eſt voſtre veuglement?* eſt plus naturel que l'autre.

NOTE. M. Chapelain a écrit ſur cette remarque, queſi *uel eſt voſtre aveuglement*, eſt plus naturel, que, *quel aveugle-ent eſt le voſtre*, il eſt bien moins élegant. J'ay peine à croire l'on puiſſe rien décider abſolument là-deſſus.

Securité.

MOnſieur Coëffeteau n'a jamais uſé de ce mot, mais Monſieur de Malherbe & ſes imitateurs en ſervent ſouvent. *N'avez-vous pas de honte de vous longer*, dit-il, *en une ſecurité auſſi profonde, que le dor-ir meſme?* Et en un autre endroit, *jamais la fin d'u-e crainte n'eſt ſi douce, qu'une ſecurité ſolide ne ſoit eaucoup plus agreable.* C'eſt quelque choſe de diffe-ent de *ſeureté*, d'*aſſeurance* & de *confiance*, mais il ne ſemble qu'il approche plus de *confiance*, & que *curité*, veut dire, comme *une confiance ſeure*, ou *ſeurée*, ou bien *une confiance que l'on croit eſtre ſeu-e, encore qu'elle ne le ſoit pas.* Il faut voir comme es bons Auteurs Latins s'en ſervent, car nous nous n ſervirons au meſme ſens. Je prévois que ce mot era un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien

bien cette confiance asseurée, que nous ne sçaurion exprimer en un mot, que par celuy-là. Je l'ay déj oüy dire, mesme à des femmes de la Cour. Je n voudrois pas pourtant en user encore sans y apporte quelque adoucissement, comme, *pour user de c mot*, ou quelque autre semblable, à l'imitation d Ciceron, qui ne se sert jamais d'un mot fort signifi catif, lors qu'il n'est pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cette précaution.

NOTE. M. Chapelain blâme *securité* dans ces phrases, & i les appelle une des hardiesses de Malherbe. qui a voulu aussi in troduire *insidieux*. Il ajoûte que *securité* chez les Latins, signifi *negligence*, & s'étend jusqu'à la *fermeté*, ou la *confiance* qui fai mépriser le peril, comme estant asseuré qu'il ne nuira point, & qu'il ne merite pas qu'on s'en mette en peine, qu'on prenne soin de le prévenir. Ce mot dit beaucoup, mais l'usage ne l'a poin encore entierement érably.

Sans dessus dessous.

C'Est comme je crois qu'il le faut écrire, comme qui diroit, que la confusion est telle en la chose dont on parle, & l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoist plus ce qui devroit estre dessus ou dessous. D'autres écrivent, *c'en dessus dessous*, comme qui diroit, *ce qui estoit ou devoit estre en dessus*, ou *au dessus*, est *au dessous*. D'autres encore écrivent *sens dessus dessous*, comme qui diroit, que ce qui estoit ou devoit estre en un *sens*, c'est à dire, en une situation, à sçavoir, *dessus*, est en un sens tout contraire, à sçavoir *dessous*. D'autres rapportent une autre raison tirée de l'Histoire, & écrivent *cens*, ainsi. Il seroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'asseurance que je trouve en cette raison. La prononciation est la mesme en tous les quatre, il n'y a que l'ortographe differente.

NOTE. Monsieur Chapelain est pour *sens dessus dessous*, & croi

oit que c'eſt la ſeule & bonne ortographe, comme voulant dire ue ce qui eſt dans une bonne ſituation ſe trouve en une autre. 1. Menage eſt du meſme ſentiment : & dit ſur cét exemple, *renverſer un cofre ſens deſſus deſſous*, qu'il n'eſt pas vray que le ofre renverſé n'ait ny deſſus ny deſſous, eſtant certain qu'il a un ouveau deſſous qui eſtoit deſſus, ce qui ſemble fort bien expri- é par ces paroles, *ſens deſſus deſſous*. Cette façon de parler n'eſt is aſſez belle pour eſtre employée ailleurs que dans le Comique, u le ſtile familier.

Peur, crainte.

Peur, pour dire *de peur*, eſt inſupportable : & neanmoins je vois une infinité de gens qui le di- ent, & quelques-uns déja qui l'écrivent. Il y a long- emps que l'on a dit & écrit, *crainte*, pour *de crain- e*, qui eſt une faute condamnée de tous ceux qui çavent parler & écrire, mais *peur*, pour *de peur*, ſt plus nouveau.

NOTE. Peur, pour dire *de peur*, paroiſt monſtrueux à M. hapelain ; c'eſt ainſi qu'il s'en explique. *Crainte*, pour dire *de ainte*, n'eſt pas une moindre faute.

Là où.

A où pour *au lieu que*, n'eſt pas du beau langa- ge, quoy qu'on le die communément, & u'Amiot s'en ſerve toûjours ; mais M. Coëffeteau e s'en ſert jamais, ny aprés luy aucun de nos excel- ens Ecrivains. Il eſt vray neanmoins, qu'un d'en- 'eux, & des plus celebres, en a uſé en ſon dernier)uvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les au- es ; il ſemble meſme qu'il ait eu deſſein de le met- e en vogue, ayant affecté de le dire je ne ſçay com- ien de fois en peu de pages, ſans ſe ſervir une ſeule ois d'*au lieu que*, qui eſt le vray terme dont il faut ſer, & qu'il avoit accoûtumé d'employer en ſes atres œuvres. Ce qui a empêché les bons Auteurs e s'en ſervir, eſt l'équivoque qui ſe rencontre ſou- ent en cette façon de parler. Il ne s'en preſente pas

main-

maintenant des exemples, mais il s'en trouve assez dans les écrits de ceux qui en usent.

NOTE. Là où, pour *au lieu que* est une maniere de parler entierement vicieuse.

Particularité.

IL faut dire *particularité*, & non pas *particularité*, comme le disent plusieurs, mesme à la Cour. Ce qui les trompe, c'est qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croyent que *particularité*, se forme de cét adjectif, & que par consequent il faut retenir, l'*i*, aprés l'*l*; mais il n'en va pas ainsi, parce que ces sortes de noms viennent des substantifs Latins, tels qu'ils sont en effet, ou qu'ils seroient, si par l'analogie des autres de la mesme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis* en Latin, se fait le substantif *particularitas*, lequel encore qu'il ne soit pas Latin, ne laisse pas neanmoins de donner lieu de former en nostre langue le mot de *particularité*; comme nous disons aussi, *singularité*, & non pas *singuliarité*, quoy que l'on die *singulier*, & *pluralité*, non pas *plurialité*, quoy que l'on die *pluriel*.

NOTE. Je ne sçay si quelques-uns ne prononcent point *particuliarité*, pour *particularité*, par la mesme negligence qui fait que beaucoup de femmes qui parlent d'ailleurs fort juste, prononcent *le meilleu*, pour *le milieu*, & *au lieur de*, pour *au lieu de*. On doit prendre garde à éviter ces sortes de fautes.

Parce que, & *pource que.*

TOus deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Ecrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoi qu'à la Cour quelques uns le dient aussi, particulierement, ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau écrit ordinairement *parce que*.

ue, & se sert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque toûjours *pource que*, jusques à avoir esté sur le point de condamner *parce ue*, qui est dans la bouche & dans les écrits de la lûpart du monde ; car j'oserois assûrer que pour une ersonne qui dira ou écrira *pource que*, il y en a ille qui diront & écriront l'autre. Sa raison estoit, ue *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'inrrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit-il, il est lus convenable de répondre *pource*, que *parce*, afin ue celuy qui interroge, & celuy qui répond s'accordent ; mais cette raison est plus ingenieuse que uissante contre l'Usage de *parce que*, qui l'emporpresque de toutes les voix.

Par une consideration approchante de celle-là, il mble que le mesme M. de Malherbe observe de ettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode rec ce qui precede, ou qui suit Exemples. Il dit, *n que je dispute de leur preséance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cét avantage asiste la décision de tout le fait.* Vous voyez clairement que *par vanité*, & *parce que*, se rapportent. en un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu.* our, se rapporte à ce qui precede, & il croyoit ue *par*, ne s'y rapportoit pas, à cause que naturellement aprés avoir dit, *il a fallu faire ce discours*, n ajoûte *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & l'sujet.*

NOTE. M. Chapelain qui estoit un homme d'un tres-grand ds, a écrit ce qui suit à la marge de cét article. *L'usage est r les deux, mais l'opinion de Malherbe est la bonne, & fondée raison, car* par *represente le* per *Latin*, & pour *le* propter, *le mier signifiant l'instrument* per quod, *& le second le sujet* pro r quod, *qui est ce que veut dire celuy qui écrit lors qu'il employe* arce que, *ou le* pource que, *pour dire la cause & rendre la raison*

ſon de ce qu'il a poſé. Je ſuis du ſentiment du Pere Bouhours, q dit que tous deux eſtoient bons du temps de M. de Vaugelas; ma que *parce que* l'a emporté ſur *pource que*. Ce dernier n'eſt preſq plus en uſage.

QUI, repeté deux fois dans une periode.

CE n'eſt pas une faute, de repeter *qui*, deux fo dans une meſme periode, comme le croyen quelques-uns, qui à cauſe de cela mettent *lequel* ou *leſquels*, *laquelle*, ou *leſquelles*; car *qui*, ve dire tous les quatre. Il eſt bien plus rude de dire *l quel*, où l'un des quatre, que de repeter deux fois *qui*: car l'uſage en eſt ſi frequent, qu'il en ôte la ru deſſe, & l'oreille n'en eſt point offenſée. Les pl excellens Auteurs n'en font point de ſcrupule. ne ſeroit pas beſoin d'en donner des exemples, pa ce que nos meilleurs Livres en ſont pleins; mais voicy un qui ſuffira. *Il y a des gens qui n'aiment que qui leur nuit*, ou *qui n'aiment que les choſes qui le ſont contraires.* Ces deux *qui*, ne ſont point rude & *leſquels*, mis au lieu du premier, ou *leſquelle* au lieu du ſecond, ſeroit extrémement dur, ſur to *leſquelles*, au lieu du ſecond *qui*.

Il y a une exception; c'eſt quand les deux *qu* ont rapport à un meſme ſubſtantif ſans que la cop lative, &, ſoit entre deux, comme *c'eſt un hom qui vient des Indes*, *qui apporte quantité de pierrerie* car en ce cas, il eſt mieux de dire, *lequel apport* mais il ſeroit encore mieux de mettre, *& qui appo te*; au moins en écrivant; car en parlant, les de *qui*, ne ſonnent point mal, même ſans, &. Q s'il y a pluſieurs *qui* relatifs à un meſme ſujet, ont fort bonne grace, ſans, &, comme *c'eſt une j le*, *qui danſe*, *qui chante*, *qui joüe du luth*, *qui pei* mais ſi l'on change le genre de la loüange, il fa mettre, &, en ſuite, & dire, par exemple, ap tout le reſte, *& qui eſt fort ſage.*

NOTE. Il n'y a que l'oreille à consulter sur cette remarque, & sur la suivante.

POUR, repeté deux fois dans une mesme periode.

IL n'en est pas de, *pour*, comme de, *qui*, car estant repeté deux fois dans une mesme periode, & sur tout devant deux infinitifs, il sonne tres-mal, & est contre la netteté du stile. Cependant je m'étonne que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il s'en alla pour donner ordre*, &c. Il me semble que ce n'est point nettement écrire; j'en fais juge toute oreille delicate. Que si dans la repetition du *pour*, l'un sert à l'infinitif, & l'autre à un nom, il ne sonne pas si mal, à cause qu'il est employé diversement, comme. *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il a sollicité pour ma partie.* Aussi ce dernier est fort en usage, & plusieurs le trouvent bon.

Repetition des Prepositions aux noms.

LA repetition des Prepositions n'est necessaire aux noms, que quand les deux substantifs ne sont pas synonimes, ou équipollens. Exemple, *par les ruses & les artifices de mes ennemis. Ruses & artifices*, sont synonimes, c'est pourquoy il ne faut point repeter la preposition *par*; mais si au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, alors il faudroit dire, *par les ruses & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruses*, & *armes*, ne sont ny synonimes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de son Maistre. Bien & honneur*, ne sont pas synonimes, mais ils sont equipollens, à cause que *bien*, est le genre qui comprend sous soy *honneur*, comme son espece. Que si au lieu d'*honneur*, il y avoit, *mal*, alors il faut re-

peter la prepoſition, *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de ſon Maiſtre.* Il en eſt ainſi de pluſieurs autres prepoſitions, comme *par*, *contre*, *avec*, *ſur*, *ſous*, & leurs ſemblables.

QUI, repeté pluſieurs fois, pour dire les uns, les autres.

C'Eſt une façon de parler, qui eſt fort en uſage; mais non pas parmy les excellens Ecrivains. En voicy l'exemple, *qui crioit d'un coſté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit ſur les toits, qui dans les caves, qui dans les Egliſes:* mais les bons Auteurs expriment cela de cette façon, *les uns crioient d'un coſté, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient ſur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Egliſes.* Et tant s'en faut que, *les autres*, repetez ſi ſouvent ſoient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainſi. C'eſt cette grande Regle, qui regne par toutes les Langues, & que je ſuis obligé d'alleguer ſouvent. *Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puiſſe eſtre, qui offenſe l'oreille, quand elle y eſt accouſtumée.*

NOTE. Qui, employé pluſieurs fois pour dire *les uns, les autres*, n'eſt plus employé que par ceux qui ne ſentent pas la beauté de noſtre Langue.

Quant & moy, pour *avec moy.*

ON le dit ordinairement, mais les bons Auteurs ne l'écrivent point; quoy que M. de Malherbe s'en ſoit ſervi d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la choſe; & la choſe quant & la volonté.* Que ſi l'on avoit à en uſer, il faudroit écrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t*; car qui ne voit que cette façon de parler, *il eſt venu quant & moy*, ne ſignifie autre choſe ſinon,

est venu, quand je suis venu ? Il est vray que le *d*, devant une voyelle, lors que le *d*, finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme, grand esprit*, se prononce, comme si l'on écrivoit, *grant homme, grant esprit*; & c'est ce qui est cause, sans doute, que l'on a écrit *quant & moy* avec un *t*.

NOTE. Il n'y a rien de si bas, dit M. Chapelain en parlant de quant & moy, *pour* avec moy, *mais il n'est pas barbare. Le Peuple l'a tous les jours dans la bouche, & c'est un vieil Solécisme François.* Ce mot est si populaire, & par consequent si bas, qu'il faut éviter de s'en servir, mesme en parlant.

Quant à moy.

LEs autres font une faute toute contraire, écrivant *quand à moy*, avec un *d*, au lieu d'écrire *quant à moy*, avec un *t*; & cette erreur, quoy que grossiere, a tellement gagné le dessus parmi les Copistes, & mesmes parmi les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois presque plus écrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me semble plus étrange, est que ceux mesme qui ont étudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant*, ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le souffrent dans l'impression de leurs ouvrages.

Quant & quant moy, quant & quant.

QUant & quant moy, pour dire, *avec moy*, ou *aussi-tost que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à écrire; & s'il estoit bon, il faudroit écrire les deux *quant* avec des *d*, & non pas des *t*, pour la mesme raison que j'ay dite à *quant à moy*.

Quant & moy, pour dire, *en mesme temps*, & *tout quant & quant*, pour *incontinent*, se disent, mais les bons Auteurs ne l'écrivent point.

NOTE. Quant & quant, & *tout quant & quant* sont d'aussi mauvaises manieres de parler que *quant & quant moy*. Ainsi elles doivent estre abandonnées au petit Peuple.

QUOY pronom.

CE mot a un usage fort élegant, & fort commode, pour supléer au pronom, *lequel*, en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre sorte; car *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, & son feminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes, s'ils ne sont bien placez, selon les regles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il est sujet*, au lieu de dire, *auquel il est sujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne soit si bon; *& la chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plûtost qu'à *laquelle*. Voila deux exemples, pour les deux genres au singulier. En voicy deux autres, pour les deux genres au pluriel. *Les tremblemens de terre à quoy ce païs est sujet. Ce sont des choses à quoy il faut penser. Ausquels*, & *ausquelles*, n'y seroient pas si bons de beaucoup; ainsi ce mot est indéclinable.

Il n'est pas necessaire d'ajouter que l'on ne se sert jamais de ce mot en parlant des personnes, comme on ne dira point, *ce sont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de respect*; mais *à qui*; il n'y a que les Etrangers, qui puissent avoir besoin de cét avis.

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.

QUI, au genitif, datif, & ablatif, en l'un & l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, *un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites*, *pour qui j'ay pensé avoir querelle*. Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ay*

ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de gran-es traites, & pour lequel j'ay penſé avoir querelle. Ce 'eſt pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces xemples, mais c'eſt contre l'opinion commune.

Il en eſt de meſme, ſi l'on parle d'*une choſe inani-ée*, comme *table*, *lit*, *chaiſe*, & autres ſemblables; ar on ne dira pas, *c'eſt la table, de qui je vous ay don-é la meſure*, ny *à qui je me ſuis bleſſé*, ny *pour qui on tant fait de bruit*; mais *la table, dont je vous ay onné la meſure, à laquelle*, ou bien, *où je me ſuis leſſé*, & *pour laquelle on a tant fait de bruit.* Tout de meſme au pluriel.

Cette remarque eſt encore vraye aux choſes mo-iles, comme *magnificence*, *courtoiſie*, *bonté*, & inſi des autres: car on ne dira point, *c'eſt cette cour-oiſie*, ou *magnificence*, ou *bonté de qui je vous ay tant arlé*, ny *à qui vous eſtes obligé*, ny *pour qui vous vez tant d'eſtime*, mais *dont je vous ay tant parlé*, *à quelle vous eſtes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant 'eſtime.* De meſme au pluriel. Si neanmoins on par-de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, d'autres choſes de cette nature par proſopopée, omme on les repreſente ſouvent, ſur tout dans la oëſie, qui en fait des Divinitez, ou des Perſonnes eleſtes, le *qui* n'y ſera pas mal; puis qu'il eſt pro-e aux perſonnes, ſoit veritables ou feintes, com-ne, *la Gloire à qui je me ſuis dévoüé* (ce qu'Alexan-re avoit accoûtumé de dire) & ainſi des autres.

Il en eſt de meſme des choſes auſquelles on donne es phraſes perſonnelles, comme je diray fort bien, *oila un cheval à qui je dois la vie, voila une porte à qui dois mon ſalut, voila une fleur à qui j'ay donné mon œur*, & autres ſemblables, où l'on ſe ſert des phra-es qui ne conviennent proprement qu'aux perſon-es. Au reſte, je dois ces deux obſervations, com-

me plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de nostre Langue & de nostre Poësie Heroïque.

On se sert bien souvent de *quoy*, pour *lequel* aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*, pour dire, *avec lequel* & *sur lequel*, ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu, parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant aux personnes & aux choses indifferemment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres; les exemples en sont si frequens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

NOTE. Tous les exemples rapportez dans la Remarque precedente, de *quoy* employé au lieu du Pronom *lequel*, sont tres justes; mais j'avouë que je suis du sentiment de beaucoup d'habiles gens qui aimeroient mieux dire, *c'est le cheval avec lequel j'ay couru la bague, c'est le cheval sur lequel j'ay esté blessé*, que dire, *avec quoy*, & *sur quoy*. Ces phrases sont en quelque façon personnelles, & comme *quoy* pour *lequel* se peut seulement appliquer aux choses, *le cheval avec quoy*, & *surquoy* me semble blesser autant l'oreille, que feroit, *voilà un cheval à quoy je dois la vie*, ce qui ne se peut dire absolument, puis que cette phrase est tellement personnelle, qu'on peut dire également, *voilà un cheval à qui*, ou *auquel je dois la vie*.

Solliciter.

Solliciter, pour *servir*, *secourir*, & *assister un Malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas usage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, & fort noble. Je n'eusse pas crû que les Auteurs Latins les plus élegans s'en fussent servis au mesme sens, que nos bons Auteurs condamnent. Neanmoins Quintilien entr'autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiéme Livre, *ut ille*

dit

dit-il, *mihi blandissimus me suis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.*

NOTE. Solliciter un Malade, est un terme dont il n'y a plus aujourd'huy que le bas Peuple qui se serve.

Longuement.

CE mot n'est plus en usage à la Cour, où il estoit si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage. On dit *long temps*, au lieu de *longuement*.

NOTE. Ce mot est demeuré dans le Decalogue, *afin de vivre longuement.*

Pourpre.

POurpre, *maladie*, est masculin, comme, *il est mort de pourpre.* Quand il signifie *l'étoffe de pourpre*, il est feminin, *la pourpre des Rois*, *la pourpre des Cardinaux*, *une pourpre éclatante*, & *vive.* En ce sens un de nos meilleurs Ecrivains l'a toûjours fait masculin; mais il en est repris de tout le monde avec que raison. Lors qu'il signifie *le Poisson qui nous donne la pourpre*, quelques-uns le font masculin, & les autres feminin; car comme ce Poisson ne se trouve plus, nostre langue ne luy a point donné de genre certain. La plûpart des Auteurs qui en ont écrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne sont pas à la verité des Auteurs classiques. Un des plus éloquens hommes du Barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le distingue pas de *pourpre, maladie*; mais se faisant luy-mesme cette objection, il répond fort bien, que l'équivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre; parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le Poisson*, au lieu que *le Poisson* qui produit la pourpre, peut estre ai-

sément confondu avec *la couleur*.

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je ſerois volontiers de leur avis, que *pourpre*, quand il ſignifie *la couleur*, eſt adjectif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, &c. parce que je vois que tous les mots des couleurs ſont adjectifs, *blanc*, *noir*, *jaune*, *gris*, *rouge*, &c. & que ſelon les étoffes on leur donne le genre maſculin, ou feminin; comme par exemple, ſi l'on demande *de quel ſatin voulez-vous?* ou *de quelle couleur de ſatin voulez-vous?* on répondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *ſatin* eſt maſculin: mais ſi l'on demande *de quelle gaze voulez-vous?* on répondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze* eſt feminin. Ainſi en eſt-il *de pourpre*; car ſi cette riche & royale couleur ne nous eût point eſté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fût commune comme les autres, quand je voudrois acheter du ſatin, ſi l'on me demandoit *duquel*, je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, ſi je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez moy de la noire*. Je ſoûmets neanmoins ce ſentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de ſçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

NOTE. Voicy ce que M. Chapelain à écrit ſur cette remarque. *Je ſerois le Poiſſon feminin, d'autant plus que la couleur en vient, qui eſt feminine. Les Latins n'ont point fait ſcrupule ſur l'Equivoque, les ayant tous deux nommez indifferemment* purpura, *ou je le tournerois par circonlocution.* Le Poiſſon qu'on appelle *pourpre.* *Quant à ce que M. de Vaugelas croit que* pourpre, *quand il ſignifie* la couleur, *eſt adjectif, je n'ay garde d'eſtre de cét avis, & la preuve que* pourpre *ne peut eſtre adjectif, c'eſt que les François ont fait un adjectif qui en eſt tiré par compoſition*, empourpré, *pour* rougi, enſanglanté, *dans la Poëſie; & il eſt inoüi qu'un adjectif produiſe un autre adjectif de ſoy.*

Monſieur Menage tient auſſi que *pourpre* eſt ſubſtantif, comme le *purpura* des Latins, & que ce mot en la ſignification du

Poiſ-

Poisson qui nous donne la *pourpre*, est du mesme genre que *pourpre*, en celle d'étofe, c'est à dire feminin, quoy que Marot & Nicod l'ayent fait masculin. Il est usité seulement au singulier.

Poitrine. Face.

Poitrine, est condamné dans la Prose, comme dans les Vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; car par cette mesme raison, il s'ensuivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes & aux bestes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'un homme* à à cause que l'on dit, *une teste de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neanmoins ces raisons là tres-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empescher l'usage, & l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'usage est comme l'ame & la vie des mots. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy est tombée sur la poitrine*, *il est blessé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face toute défigurée*, *la face de Nostre Seigneur*, *voir Dieu face à face*, mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore, *regarder en face*, *reprocher en face*, *soûtenir en face*, *resister en face*; mais toûjours sans l'article *la*.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que c'est Malherbe qui a condamné *poitrine*, qu'il se faut moquer de la raison qu'il en donne, & l'employer hardiment aprés Ronsard, Desportes & du Perron. M. Menage est du même sentiment, & trouve les mots de *poitrine* & de *face* fort beaux & fort nobles. Il ajoûte que *poitrine* est de la belle & de la haute Poësie, & que nos plus grands Poëtes modernes s'en sont servis. Pour *face*, il avoüe qu'il commence un peu à vieillir, dans la signification de visage; si ce n'est dans des vers serieux, lors qu'on parle d'un visage majestueux;

comme de celuy de Dieu, d'un Heros, d'un Roy, d'une Re-ne, &c. Il loüe ce vers de Malherbe, dans le figuré *la fai-deserte des champs*, comme une maniere de parler tres-usitée. Tout cela me paroiſt fort bien remarqué.

RESOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif où l'on dit aux trois perſonnes, & aux deux nombres *reſoudray, reſoudras, reſoudra, reſoudrons* &c. Mais au preſent, à l'imparfait, & aux preterits, il prend l'*l*, & l'on dit *nous reſolvons, vous reſolvez, ils reſolvent*, & non pas *reſoudons, reſoudez, reſoudent*, comme diſent quelques-uns. De meſme l'on dit, *je reſolvois, je reſolus, j'ay reſolu*. L'on dit auſſi, *reſolvant* au participe, & non pas *reſoudant*; parce que ces participes ſe forment de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif *reſolvons, reſolvant, voulons, voulant, allons, allant.*

NOTE. Outre le futur de l'indicatif, où ce verbe garde le *d*, il le garde encore en ce temps indéfini. *Je reſoudrois, tu reſoudrois*, &c. Il eſt vray qu'il eſt formé de *je reſoudray*.

RESOUDRE, neutre & actif.

Reſoudre pour *prendre reſolution*, eſt un verbe qui a toûjours eſté neutre, & qui n'a jamais eſté employé autrement en ce ſens là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais écrit, *tâche à reſoudre voſtre amy.* Neanmoins depuis quelque temps je vois que pluſieurs le font actif, & diſent hardiment, *je l'ay reſolu à cela*, pour *je l'ay fait reſoudre à cela.* Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la phraſe ne me ſemble pas encore aſſez bien établie, mais il y a apparence qu'elle le ſera bien-toſt, ſuivant ce que j'ay dit ailleurs

verbe *sortir*, de la nature des neutres, qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en actifs, pour la briéveté de l'expression.

NOTE. Quelques-uns ont encore peine aujourd'huy à faire le verbe *resoudre* actif, quand il signifie *prendre resolution*, & disent, *Je l'ay fait resoudre à cela*, & non pas, *Je l'ay resolu à cela.* Je ne voudrois pas pourtant condamner ceux qui parleroient de cette sorte.

SI, conjonction conditionelle.

CEtte particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second joint au premier par la conjonction *&*, mais il est beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de la repeter au second membre, de mettre *que*. Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si la Fortune se lasse de nous persecuter, nous ferons*, &c. Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse.* Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaison, & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprés de vous, & que je joüisse de la douceur de vostre conversation.*

NOTE. Il en est de mesme de la particule *quand*, employée au premier membre d'une periode, on met *que* au second, avec la conjonction *&*, avec cette difference qu'on ne change point de Mode. Ainsi on dit, *Quand je me souviens de toutes les choses que vous m'avez dites, & que je fais reflexion*, &c. Il est vray qu'en cét exemple *quand*, signifie *lors que*, & que c'est proprement la particule *que*, qui est repetée. *Comme & pourquoy*, sont encore deux mots aprés lesquels on met *que* au second membre de la periode avec la conjonction *&*, mais sans changer de Mode. *Comme il estoit estimé tres-habile homme, & que ses sentimens tenoient lieu de loy*, &c. *La raison pourquoy les synonimes des phrases sont si vicieux, & que ceux des mots ne le sont pas, est naturelle.* C'est ainsi que parle M. de Vaugelas dans la remarque des synonimes.

SI, pour *si est-ce que.*

C'Est une façon de parler fort bonne, & fort élegante. M. de Malherbe, *mais si diray-je en passant*, pour dire, *si est ce que je diray en passant.*

NOTE. L'autorité de Malherbe n'a pû conserver les manieres de parler semblables à, *mais si diray-je en passant*, elles ne sont plus du tout en usage. *Si est-ce que*, dont M. de Vaugelas se sert souvent, estoit receu de son temps, il est aujourd'huy banny du beau stile.

Si, pour *adeò* en Latin.

ESTant mis devant un adjectif, & un substantif, il veut *que*, aprés luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vostres*, & non *comme les vostres*, en quoy plusieurs manquent. Les Poëtes neanmoins en usent quand ils en ont besoin.

NOTE. Monsieur Chapelain blâme les Poëtes qui mettent *comme*, au lieu de *que* aprés *si*, pour *adeo* en Latin. Il a raison, & assurément on ne pourroit faire un plus meschant vers que celuy-cy.

Je ne le croyois pas si brave comme il est.

Il faut dire, *si brave qu'il est*, ou *aussi brave qu'il est*, parce que *si* & *aussi* comparatifs doivent toûjours estre suivis de *que*, & jamais de *comme*. Le Pere Bouhours dans ses Remarques nouvelles, dit qu'autrefois on mettoit *si*, pour *aussi*, & semble conclure qu'on ne pourroit plus le mettre aujourd'huy sans faire une faute. Pour faire connoistre que c'en seroit une, il apporte deux exemples de Voiture, qui dit dans une Lettre à Monsieur de Puylaurens. *Sans mentir vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore si veritablement que je fais*; & dans une autre, *J'ay une extréme tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si foibles que le vostre & le mien.* Il est certain qu'en ces deux endroits il faut dire aujourd'huy, *aussi veritablement que je fais*, & *aussi foibles que le vostre & le mien*, & non pas, *si veritablement*, & *si foibles*; mais cela ne vient pas de ce que *si* ne peut plus se mettre pour *aussi*, c'est parce qu'il n'y a point de négative qui precede; & pour le faire connoistre on peut fort bien dire, *Personne ne vous honore si veritablement que je fais. Jamais une ame ne fut divisée en deux corps*

si

si foibles que le voſtre & le mien. C'eſt une bizarrerie de la Langue, dont on auroit peine à rendre raiſon.

POUR, avec l'infinitif.

CEtte prepoſition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les ſepare, ſi ce n'eſt quelque particule d'une ou de deux ſyllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller*, *pour en avoir*, *pour luy dire*, *&c.* & encore *pour de là paſſer en Italie*; mais d'y mettre pluſieurs ſyllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, il n'y a rien de ſi rude, ny de ſi éloigné de la politeſſe du langage. Exemple, *pour avec Quintius aviſer. Pour aprés avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille;* cela eſt du ſtile de Notaire. N'eſt il pas plus doux de dire, *pour aviſer avec Quintius, pour ne dire rien qui vaille aprés*, *&c.* Et ce qui augmente encore la rudeſſe, eſt que d'ordinaire aprés le *pour*, ils mettent immediatement une autre prepoſition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec*, & *pour aprés.*

NOTE. La remarque eſt fort bonne, mais quand on met deux ſyllabes entre *pour* & un infinitif, il faudroit peut-eſtre qu'il fuſt d'une indiſpenſable neceſſité de les y mettre, comme en cet exemple. *Il eſtoit en peine de ſon frere, j'ay eſté chez luy pour luy en apprendre des nouvelles.* Ainſi l'on croit qu'il ſeroit plus doux de dire, *pour paſſer de là en Italie*, que *pour de là paſſer en Italie.*

Preface, Maxime.

PReface eſt toûjours feminin, *la preface*, & jamais *le preface.* Je l'ay oüy faire maſculin à tant de gens qui font profeſſion de bien parler, que j'ay crû eſtre obligé d'en faire une remarque pour les deſabuſer, & pour empeſcher les autres de commettre cette faute; car on ne met pas en diſpute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne ſoit toûjours femi-

nin, non plus que *maxime*, que quelques-uns font masculin aussi, disant, *c'est un maxime, il a ce maxime*, qui est tout à fait barbare.

NOTE. On ne voit plus que personne employe ces mots, *Preface* & *Maxime* au masculin. Tout le monde les fait presentement feminins.

Tandis.

IL ne se doit jamais dire ny écrire, qu'il ne soit suivi de *que*, comme *tandis que vous ferez cela, je feray quelque autre chose.* Mais ce seroit tres-mal dit, *faites cela, & tandis je me reposeray.* Cette faute neanmoins se trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Ecrivains, qui soûtenoit alors qu'on en pouvoit user ainsi; mais depuis il s'est rendu à l'opinion generale, & ne s'est plus servi de cette façon de parler dans ses Ouvrages suivans, que toute la France estime comme un des grands ornemens de nostre Langue.

Il y a encore une petite remarque à faire, qui n'est pas à negliger. C'est qu'on voit aujourd'huy une grande affectation de ce mot parmy la plûpart de ceux qui parlent en public, ou qui font profession de bien écrire. En tout un livre, en tout un discours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois *pendant que.* Je ne suis pas le seul qui l'ay remarqué des gens de la Cour, & hommes & femmes, on fait cette observation, ajoûtant que c'est à la Cour où l'on en use le moins, & où l'on dit d'ordinaire *pendant que.*

NOTE. Monsieur Desmarests est celuy que Monsieur de Vaugelas accuse d'avoir employé *tandis*, sans le faire suivre de *que.* Monsieur Menage apporte des exemples de Malherbe & de Ronsard qui en ont usé ainsi, mais il ne laisse pas d'approuver la décision de Monsieur de Vaugelas. *Pendant que* est aujourd'huy autant & plus en usage que *tandis que.* Plusieurs au lieu de l'un & de l'autre disent *durant que.* On doute que cette

on de parler soit aussi bonne. On dit fort bien, *durant huit ours*, *durant l'Eté*, &c. pour dire, *pendant huit jours*, *pendant l'Eſté*. On met aussi quelquefois le substantif avant *durant*, omme en ces exemples. *On luy a assuré un certain revenu sa vie urant. Il y a eu table ouverte en un tel lieu deux mois durant.*

Peux, pour *possum*.

PLusieurs disent & écrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met toûjours ainsi. Je ne pense pas qu'il le faille tout à fait condamner, mais je sçay bien que *je puis*, est beaucoup mieux dit, & plus en usage. On le conjugue ainsi, *je puis*, *tu peux*, *il peut*. Il est de la beauté & de la richesse des Langues, d'avoir ces diversitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la seconde personne du present de l'indicatif sont semblables, comme, *je veux*, *tu veux*, *je fais*. *tu fais*, &c.

NOTE. Sur ce que M. de Vaugelas dit dans cette remarque, que Monsieur Coëffeteau a toûjours écrit *je peux*, Monsieur Chapelain a mis ces mots à la marge, *mal*, *& toujours condamnable*. Il conclut par là qu'il faut toûjours dire *je puis*. C'est assurément le mieux, mais je ne crois pas que *je peux*, soit entierement hors d'usage, sur tout en Poësie, où quelquefois il peut estre commode pour la rime. Je ne sçay mesme si *je peux*, ne doit pas estre preferé en certains endroits, comme en cét exemple, *Si je peux luy nuire*, *j'en prendray l'occasion*. Il semble qu'il y a quelque chose de plus rude dans *si je puis luy nuire*, à cause de ces deux mots *luy nuire*, dont la prononciation est pareille à celle de *je puis*.

Preigne pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne*.

C'Est une faute familiere aux Courtisans, hommes & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*; comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; & *vieigne*, pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne luy mesme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

NOTE. Il n'y a plus que le bas peuple qui dise *vieigne* pour *vienne*, mais beaucoup de femmes disent encore *preigne* pour *prenne*.

prenne. Monſieur Chapelain appelle cette faute *barbare.* On doit prendre ſoin de l'éviter.

Naviger, Naviguer.

TOus les gens de Mer, diſent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Auteurs l'écrivent ainſi.

NOTE. Quand les gens de Mer diroient encore *Naviguer*, un homme qui donneroit au public la Relation de ſes voyages, diroit *Naviger* pour bien écrire.

Nu-pieds.

CE mot ſe dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Auteurs ne l'écrivent, ils diſent, *les pieds nuds*, *ſe trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu-pied*, au ſingulier, comme, *il eſt venu nu-pieds.*

NOTE. Le ſentiment de Monſieur Chapelain eſt qu'on peut écrire *nu-pieds. C'eſt*, dit-il, *une elegance du bas ſtile, il alloit nu-pieds; il eſtoit nu-jambe.* Il a écrit *nu jambe*, & non pas *nu jambes*, & ſemble l'autoriſer par là au ſingulier, quoy que *nu-pieds* ne ſe diſe qu'au pluriel.

Noms propres.

SOit que les noms propres ſoient Grecs ou Latins, il les faut nommer & prononcer ſelon l'Uſage, tellement qu'il n'y a point de regle certaine pour cela. On dit Socrate & Diogene, quoy que M. de Malherbe dans les Bien-faits, ait écrit Socrates & Diogenes, ſans doute parce que de ſon temps pluſieurs parloient encore ainſi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & neanmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brute.* On dit *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, comme l'on diſoit du temps d'Amiot, & toutefois on dit *Livia*, & non pas *Livie.* Pour l'ordinaire, les noms La-

itins terminez en *us*; s'ils ne sont que de deux syl-
bes, on ne les change point, comme, *Cyrus*,
reſus, *Pyrrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres
mblables, ſi ce ne ſont *des noms de Saints*, com-
e *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*-
ul, *&c.* mais ceux qui ſont de trois, on leur don-
d'ordinaire la terminaiſon Françoiſe en *e*, com-
e *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Ho-*
rus, *Homere*, *&c.* Et cela ſe fait aux noms qui
nt fort connus & uſitez, comme ceux que j'ay
nnez pour exemple; car quand ils ſe diſent rare-
ent, j'ay remarqué qu'on leur laiſſe la terminaiſon
tine; ainſi l'on dit *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*,
une infinité d'autres ſemblables, mais dés que
n commence à rendre ces noms-là familiers en
ſtre Langue & à les mettre ſouvent en uſage, on
habille à la Françoiſe, & un meſme nom, com-
Statius, ſe dit ainſi avec la terminaiſon Latine,
and c'eſt le nom d'un des Officiers des Gardes de
ron, parce qu'on ne le nomme gueres, & ſe dit
ore *Stace*, avec la terminaiſon Françoiſe, quand
eſt le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le
ond prix du Poëme heroïque, parce qu'il eſt ſou-
nt dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes
tins. Il faut dire auſſi, *Darius*, *Marius*, & non
Daire, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux
ms de quatre, ou cinq ſyllabes terminez en *us*,
Latin, c'eſt encore la meſme choſe, car de *Vir-*
ius, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait *Virgile*, *Ovi-*
e, *Horace*, parce que ce ſont des Auteurs celebres,
qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit *Virgi-*
ius, *Muſonius*, *Turpilianus*, *Coſſutianus*, & un
mbre infiny d'autres ſemblables, parce qu'on les
mme rarement. Cette obſervation ſe trouvera
ſque toûjours veritable.

Elle

Elle a lieu auſſi aux noms doubles, comme ſor la plûpart des noms appellatifs des Latins; car s'i ne ſont gueres uſitez, comme *Petronius Priſcus Julius Altinus*, on ne les changera point en Frar çois, mais ſi on les nomme ſouvent, comme *Quin te-Curce*, *Jules-Ceſar*, on ne dira pas *Quintus Cu tius*, ny *Julius Ceſar*. Et bien que le premier noi ait la terminaiſon Françoiſe en nommant une autr perſonne, comme l'on dit *Petrone*, & *Jules* par lant de Ceſar, & de cét Auteur celebre en la lan gue Latine, ſi eſt-ce que l'on ne dira pas *Petror Priſcus*, ny *Jules Altinus*. Voilà quant aux nom Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaiſons Latines, il me ſem ble que l'*a*, aux hommes ne ſe change gueres. O dit en Latin & en François, *Agrippa*, *Dolabella Nerva*, *Sylla*, *Galba*, &c. Il eſt vray que *Seneca* ſe dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y obſerve regle que j'ay dite, & qui regne en toute cette ma tiere, que les noms frequentez prennent la term naiſon Françoiſe, comme l'on dit *Agrippine*, non pas *Agrippina*; *Cleopatre*, & non pas *Cleop tra*; mais quand on les dit rarement, on leur laiſ la terminaiſon Latine, comme *Julia*, *Cadicia Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neanmoins *Julie* & *Oct vie*, commencent à ſe dire, parce qu'on les nomm plus ſouvent que de coûtume, à cauſe que le the tre a rendu *Octavie* familier; & que pluſieurs fem mes parmy nous s'appellent Julie; & particulier ment une, que toutes ſortes de vertus & de perf ctions rendent aujourd'huy celebre par tout le mo de, quand elle ne le ſeroit pas déja par la renor mée de l'incomparable Artenice & du Heros, au quels elle doit ſa naiſſance.

Ceux qui ſe terminent en *as*, ſont en petit nor

le. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos bëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Le mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grec, & d'ordinaire on change l'*as*, en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*; *Athegoras*, *Athenagore*, *Pnythagoras*, *Pnythagore*; *Eneas*, *Enée*; *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit *Phidias*, & non pas *Phidie*, *Epaminondas*, & non pas *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Josias*, *Ananias*, *&c.* ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias*, mere d'Alexandre, & non pas *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de noms appellatifs en Latin qui finissent par *e*; on dit pourtant *Penelopé*, qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e* ouvert. *Daphné*, *Phryné*, Grecs aussi, gardent l'*e* fermé. Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui se terminent en *er*, comme *Alexander*, *Leander*, sont pris du Grec, & en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Ecrivains, nomme ainsi un certain *Alexander*. Les noms qui se terminent en *es*, sont pris & des Grecs, & des Barbares: des Grecs, comme *Demosthenes*; des Barbares, comme *Tyridates*; mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on ôte l'*s*, en François, & l'on dit *Demosthene* & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l'*s*, à la fin; comme

Ar-

Arſaces, *Menes*, *Atizies*, & un nombre infiny d'au tres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à l derniere ſyllabe, comme eſt l'accent grave des Grecs & jamais à la penultiéme. Que ſi c'eſtoient des per ſonnes peu connuës qui s'appellaſſent ainſi, il fau droit dire ſans doute *Demoſthenes* & *Tyridates*, ſelo noſtre obſervation, qui ſe verifie preſque par tout Ainſi l'on dit *Iſocrate* & *Caliſthene*, & l'on dit *Epime nes* & *Eumenes*. On dit toûjours *Xerxes*, & le plu ſouvent *Artaxerxes*, au moins en proſe, car en ver à cauſe de la rime, on dit *Artaxerxe*, dont on fait de nouveau une belle piece de theatre ainſi inti tulée. On dit *Apelles* en proſe, & *Apelle* en vers

Il y en a peu de terminez en *is*, ſi l'Uſage ne le a changez, il les faut dire en François comme e Latin; par exemple, *Martialis*, eſt le nom de deu perſonnes, l'une fort celebre, qui eſt le Poëte qu nous appellons *Martial*, & l'autre dont parle Ta cite, que peu de gens connoiſſent, ſe doit nomme *Martialis* en François. On dit *Omphis*, Roy de Indes; & *Adonis*. On dit auſſi pour les femmes *Siſygambis* mere de Darius, *Thaleſtris*, Reine de Amazones, & ſe faut bien garder de dire, *Siſy gambe*, ny *Thaleſtre*.

Ceux qui ſe terminent en *o*, dont le nombre e petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo* prennent un *n*, en François aprés l'*o*, & nous di ſons; *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon*. Neant moins il faut prendre garde que ſi l'on met un autr nom devant, comme par exemple, *Strabo*, do parle Tacite, au quatorziéme livre de ſes Annales s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas di re, *Acilius Strabon*, mais *Strabo*, quoy qu'eſtan ſeul on die, *Strabon*. On ne dira point auſſi, *Mar cus Varron*, mais *Marcus Varro*, quoy que l'on di

Va

Tarron tout seul. On dit toûjours *Labeo*, ce me :mble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes ıntoſt l'un, tantoſt l'autre. On dit *Didon*, du atin *Dido* & *Clio*, l'une des Muſes, ſe dit de ıeſme en Latin & en François.

Il y a encore une terminaiſon en *os*, dont je ne ;ay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé ans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en rançois comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre n eſt comme infiny, c'eſt pourquoy j'ay commen- é par là, encore que ſelon l'ordre des voyelles que ay ſuivi aprés, la terminaiſon *us* deuſt eſtre la der- iere.

J'ay encore un petit avis à donner, qu'il ne faut as ſe fier à une certaine regle, que quelques-uns ablifſent, qu'on doit conſulter ſon oreille pour onner une terminaiſon aux noms qui n'en ont point e reglée; car cette regle eſt fautive, ayant pris arde ſouvent, que les oreilles en cela ne s'accor- ent pas, & que ce qui paroiſt doux à l'une, ſem- e rude à l'autre.

En un mot, l'*Uſage* & *mon obſervation*, décide- nt la plûpart des difficultez qui ſe preſenteront ſur ſujet.

NOTE. Monſieur Menage fait une longue & tres-curieuſe ſervation ſur les *noms propres*. Elle eſt d'une grande utilité ur éclaircir les doutes qu'on peut avoir touchant ceux auſquels donne la terminaiſon Françoiſe, ou qui gardent la Latine. faut toûjours en cela conſulter l'uſage, & quelquefois ſon eille, quand il nous paroiſt que l'uſage eſt incertain. Les Poë- peuvent ſe donner quelque licence ſur ces *noms propres*, mais n pas celle de dire *Circe* au lieu de *Circé*, quoy que M. Menage permette, fondé ſur un Sonnet de Ronſard où ce vers ſe uve.

Qui ne vit en dix ans que Circe & Calypſon.

Calypſon pour *Calypſo* n'eſt pas moins à reprendre dans ce vers

vers que *Circe*, au lieu de *Circé*. Tous les noms de femmes deux syllabes ont un *e ouvert*. *Dircé*, *Thoé*, *Thisbé*, *Daphn Hebè*, *Cloé*. Il est des gens qui n'approuvent pas qu'aprés qu' a employé des noms Latins, comme *Brutus* & *Titus*, on c ensuite dans le meſme Poëme *Tite* & *Brute*. Le Pere Bouho nous fait remarquer qu'on ne dit plus aujourd'huy que *Liv Octavie*, & meſme qu'on dit *Poppée*, au lieu de *Poppea*. Julie que M. de Vaugelas loüe icy avec beaucoup de juſtice, feuë Madame la Ducheſſe de Montauſier, & l'incompara Artenice, eſt Madame de Ramboüillet ſa Mere. C'eſtoi deux perſonnes d'un merite extraordinaire. M. Chapelai fort bien obſervé qu'on ne dit point *Artaxerxe* en vers, m *Artaxerſe* avec une *ſ* à la derniere ſyllabe, à cauſe qu'il n' point de rime à *Artaxerxe*. Il remarque auſſi ſur ce qu'on *Labeo*, & non pas *Labeon*, qu'on dit *Carbo*, & jamais *Carb*

Huit, *huitiéme*, *huitain*.

CEs mots ont cela de tout particulier, que l' en eſtant conſone, & non pas muette; car dit *le huitiéme*, & non pas *l'huitiéme*, *le huitai* & non pas *l'huitain*, & *de huit*, *non pas d'hu* neanmoins cette *h*, ne s'aſpire point, comme fo toutes les autres *h*, conſones, ſans exception: qui eſt cauſe que beaucoup de gens ont ſujet de do ter, ſi elle eſt conſone, mais il eſt tres-certain qu' le l'eſt, puis que la voyelle qui precede ne ſe mar jamais.

NOTE. Monſieur Menage tient que l'*h*, eſt aſpirée en trois mots, *huit*, *huitiéme*, *huitain*, & que ſi l'aſpiration paroiſt pas tant qu'aux autres mots aſpirez, c'eſt parce qu voyelle *u*, en reçoit moins que les quatre autres voyelles. V cy ce qu'a écrit Monſieur Chapelain ſur ces meſmes mots. *commence par une voyelle, & cependant on dit ſi l'on veut* le h tiéme, *& non pas* l'huitieme. *ſans que l'on puiſſe alleguer la cauſe en eſt de ce que l'h y precede la voyelle* u, *puiſque l'h eſt point aſpirée non plus qu'à* homme, *& qu'à faute de l'eſt l'éliſion s'y fait de l'*e, *devant l'*u, *comme s'il n'y avoit point entre deux. L'on voit le meſme effet à l'égard du mot* huile, *l'éliſion ſe fait, de ſorte que* huit *en eſt ſeul excepté par l'u, contre la raiſon.*

Monſieur Chapelain en diſant qu'on dit ſi l'on veut *le huitié* & non pas *l'huitiéme*, ſemble conclure qu'on peut dire l'ui

l

utre ; mais il eſt certain qu'il faut toûjours dire *le huitiéme*, & e ce mot ſe prononce comme ayant une *h* aſpirée, auſſi bien *e huit & huitain.*

Temperature, Temperament.

Ces deux mots ont deux uſages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* ſe dit de air, & *temperament* des perſonnes. *Il faut que le Medecin ſçache le temperament du Malade*, c'eſt à ire *la complexion du Malade*; car je ne parle pas de *mperament* en un autre ſens pour *adouciſſement.* outefois M. de Malherbe uſe de *temperature* pour *mperament. M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut une temperature, où il n'y avoit rien à deſirer.* Je l'ay ù auſſi employé tout de meſme dans Amiot ; mais eſt qu'il ſe diſoit autrefois, & il ne ſe dit plus.

Terroir, terrein, territoire.

Es trois mots ſi approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une meſme origine, ont neanoins un uſage ſi different, qu'on ne peut dire l'un our l'autre ſans faillir ; & je m'étonne qu'un de nos lus celebres Ecrivains mette toûjours, *terroir* pour *rritoire.*

Terroir ſe dit de la terre, entant qu'elle produit s fruits, *territoire*, entant qu'il s'agit de juriſdi-ion, & *terrein*, entant qu'il s'agit de fortification. e Laboureur parle du *terroir*, le Juriſconſulte du *rritoire*, & le Soldat, ou l'Ingenieur du *terrein.* ue ſi parlant d'une garenne je dis, *je voulois faire là e garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrein y fuſt opre*, ce ſera bien dit ; & ſelon la remarque.

Gaudet in effoſſis habitare cuniculus antris.
Monſtravit tacitas hoſtibus ille vias.

Ad-

Adjectif, quand il veut un article à part, outre luy du substantif.

CEtte regle est importante & necessaire, tant à cause de son frequent usage, que parce que n'est pas parler François que d'y manquer; ce fait que les Poëtes s'y assujettissent aussi bien q ceux qui écrivent en prose. *Tout Adjectif mis ap le substantif avec ce mot* PLUS, *entre deux, veut toûjo avoir son article, & cet article se met immediatement vant* PLUS; & *toûjours au nominatif, quoy que l'arti du substantif qui va devant, soit en un autre cas, quel cas que ce soit.* Voicy un exemple de cette Reg *C'est la coûtume des peuples les plus barbares.* Je dis q c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *des peuples p barbarés.* Or en disant *des peuples les plus barbar* il se voit que l'article du substantif est au genitif, celuy de l'adjectif est au nominatif. Il en est mesme des autres cas. *J'ay obei au commandement plus juste qui ait jamais esté fait:* le voila au datif. *I'ay arraché des mains les plus avares de la terre*, le v la à l'ablatif: & cela tant au singulier qu'au pluri Pour l'accusatif, on sçait que son article est semb ble à celuy du nominatif.

Que si l'on veut sçavoir la raison pourquoy l'ar cle de l'adjectif se met toûjours icy au nominat encore que celuy du substantif soit en un autre c ce qui semble bien étrange, la réponse est ais c'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *sont*, ou *qui furent*, ou *qui sera*, ou quelque au temps du verbe substantif avec *qui*.

Au reste, quand il est parlé de *plus* icy, c'est celuy qui n'est pas proprement comparatif, mais signifie *tres*, comme aux exemples que j'ay prop sez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces tres mots, *moins, mieux, plus mal, moins mal,* e

mples, *je parle de l'homme le moins heureux, de l'enfant le mieux nourry, de l'enfant le plus mal nourry, & le vaisseau le moins équippé.* Et en tous les autres cas en est de mesme que de *plus.*

NOTE. Cette remarque est tres-digne de Monsieur de Vaugelas, & il est d'une indispensable necessité de s'assujettir à la regle qu'il nous donne. Une infinité de gens ne laissent pas d'y manquer, & croyent sur tout que quand l'article *les*, a precedé substantif, il est inutile de le repeter avec l'adjectif. Ainsi disent, *il s'est renfermé dans les bornes plus étroites qu'il a pû.* C'est fort mal parler. La repetition de l'article *les* est neccessaire; il faut dire, *dans les bornes les plus étroites qu'il a pû.*

Sieger, Tasser.

Sieger, pour *assieger*, & *tasser*, pour *entasser*, ne valent rien; c'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulierement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assieger une ville*, & *entasser du bled.*

NOTE. Quantité de gens, & mesme des gens d'Armée, disent encore aujourd'huy *sieger* pour *assieger. On alla sieger telle place.* C'est une faute que ne font jamais ceux qui parlent bien.

Le onziéme.

Plusieurs parlent & écrivent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onziéme*; car surquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette situation, ne fassent pas ce qu'elles font par tout, qui est que la premiere se mange? Voicy une conjecture fort vray-semblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'est que l'on a accoûtumé de dire en comptant, *le premier, le second, le troisiéme*, & ainsi generalement de tous les autres, jusques à dire, *le centiéme, le milliéme*, tous les nombres com-

mençant par une consone, qui fait que l'on dit *le* devant, n'y ayant pas lieu de faire l'élision de l voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un seul nombre e tout, qui commence par une voyelle, qui est *onze onziéme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, devant & aprés le nombre *onziéme*, parce que tou les autres nombres commencent par des consones que quand ce vient à *onziéme*, on le traite comm les autres, sans songer qu'il commence par un voyelle, & que l'*e* de l'article *le*, se mange, qu'il faut dire, *l'onziéme*, & non pas *le onziém* Du reste il faut écrire *onze* & *onziéme*, avec un *o*, & non pas avec un *u*.

NOTE. Le Pere Bouhours qui est du sentiment de Monsie de Vaugelas, pour dire *l'onzieme*, ne veut pas condamner en tierement *le onziéme*, sur ce qu'on dit, *J'ay receu des Lettr du onze*. Il est certain qu'on n'entend point dire, ou du moi fort rarement, *J'ay receu des Lettres de l'onze*. C'est cependa comme il faudroit dire pour parler correctement. De fort h biles gens pretendent qu'au feminin, on doit toûjours dire *onziéme*, & non pas *l'onziéme* C'est un sentiment particulie qui peut ne pas tenir lieu de regle. On n'a jamais blâmé *l'onzie* mis au feminin dans cét endroit de Cinna.

On a fait contre vous dix entrepriſes vaines;
Peut-eſtre que l'onziéme *eſt preſte d'éclater.*

Sur le minuit.

C'Est ainsi que depuis neuf ou dix ans toute l Cour parle, & que tout les bons Auteurs écr vent. C'est pourquoy il n'y a plus à deliberer, faut dire & écrire, *ſur le minuit*, & non pas *ſur l minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cett façon de parler insupportable. Il est vray que de puis peu j'ay esté surpris de trouver *ſur le minuit* dans la traduction d'Arrian faite en nôtre langue par un des meilleurs Ecrivains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Feder

Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que *ſur la minuit*, eſt comme l'on a toûjours dit, & comme la raiſon veut que l'on die; parce que *nuit*, eſtant feminin, l'article qui va devant doit eſtre feminin auſſi, ſans que l'addition de *mi*, puiſſe changer le genre. (On dit neanmoins *minuit ſonné*, & jamais *minuit ſonnée.*) Ainſi on dit, *ſur le midy*, parce que *dy*, ſignifiant *jour*, eſt maſculin, comme ſi l'on diſoit, *my-jour*. Que ſi l'on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit *mi*, comme fait *nuit* en ce mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & compoſé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Aouſt*, quoy qu'*Aouſt*, ſoit maſculin, on répond qu'en ce lieu-là on ſous-entend un mot feminin, qui eſt *feſte*, comme qui diroit *à la feſte de my-Aouſt*. Et pour moy, je croirois que *ſur le midy*, a eſté cauſe qu'on a dit *ſur le minuit*, comme *à la my-Aouſt* a eſté cauſe que l'on a dit ainſi de tous les autres mois, *à la my-May*, *à la my-Juin*, &c. Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la my-Juin.* Mais toutes ces conjectures importent peu.

NOTE. M. Menage dit que *minuit* a eſté autrefois des deux genres, mais qu'il n'eſt plus aujourd'huy que du maſculin.

Verbes regiſſans deux cas, mis avec un ſeul.

EXemple, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils.* Nos excellens Eſcrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, diſent-ils, qu'*embraſſé*, regit l'accuſatif, & *donné*, regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder enſemble pour regir un meſme cas, & ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le nom qui ſuit; car, *embraſſé*, veut que l'on die *embraſſé ſon fils*, & neanmoins en l'exemple propoſé

il y a, *à son fils*. De mesme, si l'on changeo l'ordre des verbes en ce mesme exemple, & que l'o dist, *ayant donné la benediction, & embrassé son fils* on feroit encore la mesme faute, parce que *donné* regit le datif, & neanmoins il y a, *son fils*, qui e accusatif. Cette regle est fort belle, & tres-confo me à la pureté & à la netteté du langage, qui de mande pour la perfection que les deux verbes ayer mesme regime, comme, *ayant embrassé & baisé so fils, ayant fait des caresses, & donné la benedictio à son fils*, car en ces deux exemples les deux verbe n'ont qu'une même construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cet te regle, car ny Amiot, ny mesme le Cardinal d Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais obser vée. Certes en parlant on ne l'observe point, ma le stile veut estre plus exact. Les Grecs ny les Latir ne faisoient point ce scrupule, fondez sans dout sur ce que le cas regy par le premier verbe est sous entendu, comme en l'exemple propose, *ayant em brassé & donné la benediction à son fils*, on sous-en tend *son fils*, aprés, *ayant embrassé*. C'est pour quoy je ne condamne pas absolument cette façon d parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendr à la perfection, je ne voudrois plus écrire ainsi, & j'exhorte à en faire de mesme ceux qui ont quelqu soin de la netteté du stile.

NOTE. M. Chapelain n'approuve point qu'on s'attache exactement à observer cette regle. Voicy ce qu'il dit. *Pou vouloir estre trop regulier selon la construction grammaticale, o perd de certaines licences qui font l'élegance dans la Langue. J loüerois celle-cy plûtost que de la condamner, sur ce que l'elegan appuyée sur de bons Auteurs, quoy qu'irreguliere, vaut mieu que la regle sans élegance.*

Il y a des façons de parler contre la Regle qui ont tres-bonn grace, parce que l'usage les a établies. M. de Vaugelas l rapporte en d'autres remarques; mais il condamne celle-cy avé beau

beaucoup de raiſon, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils.* Cette licence de mettre deux verbes avec un ſeul cas, quoy qu'ils en regiſſent deux differens, ne fait point d'élegance dans la Langue, comme le pretend M. Chapelain; elle fait une conſtruction tres-vicieuſe, & on ne ſçauroit ſe la permettre ſi on veut écrire purement.

Un NOM & Un VERBE regiſſans deux cas differens, mis avec un ſeul cas.

EXemple, *afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à ſon pere*, dit un celebre Eſcrivain. Je dis que la meſme regle qui s'obſerve aux verbes, ſe doit auſſi obſerver aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de conſtruire l'exemple propoſé, qu'en ſous-entendant, *de ſon pere*, immediatement aprés, *la memoire.* Il eſt certain que ce n'eſt point écrire nettement, que d'écrire ainſi, & que meſmes il y a une double faute en cet exemple; l'une que ces mots, *par la memoire*, ne ſe ſçauroient conſtruire avec ce datif, *à ſon pere*; & l'autre, *qu'il avoit portée*, ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais ſeulement à celuy-cy, *l'amitié.* Voicy un autre exemple ſelon la Regle, *afin de le conjurer par l'eſtime & par l'affection qu'il avoit pour ſon pere*, car, *eſtime*, & *affection*, ſont deux mots qui s'accordent enſemble, & ne demandent qu'une même conſtruction, qu'ils ont icy doublement, & au verbe, *avoit*, & en la prepoſition, *pour.* Ceux qui ne ſe ſoucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur ſtile, ſe pourront encore diſpenſer de cette regle; mais ces Remarques ne ſont pas pour eux.

NOTE. Monſieur Chapelain dit que l'exemple rapporté dans cette remarquee eſt plus defectueux, & mieux repris que celuy que Monſieur de Vaugelas a donné dans la precedente. Ceux qui s'attachent à écrire correctement, les trouvent tous deux également condamnables.

Tomber, Tumber.

IL faut dire, *tomber*, avec un *o*, quoy que j'entende dire ſouvent à des perſonnes qui parlent tres-bien, *tumber*, avec un *u*, mais je ne le tiens pas ſupportable.

NOTE. Peu de perſonnes diſent aujourd'huy *tumber*, qui eſt une prononciation condamnée par tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien. Le Pere Bouhours a remarqué ſur cē verbe joint avec *décadence*, que *tomber en décadence*, ne s'employe guere qu'au figuré, *la décadence d'un Empire*, & que ſi l'on dit *cette maiſon tombe en décadence*, c'eſt lors que la *maiſon* ſe prend pour *famille*, & non pas pour *bâtiment*. En effet on parleroit mal en diſant *la décadence d'un Palais*. Il faut dire, *la ruïne d'un Palais*.

POUR CE, pour, *à cauſe de cela*, ou, *partant*, *Par ainſi.*

UN de nos plus celebres Auteurs a écrit, *le vice gagne toûjours, & pour ce, il le faut chaſſer avant qu'il ſoit tourné en habitude.* Je dis que ce, *pour ce* pour dire, *partant*, ou, *à cauſe de cela*, n'eſt pas bon, & qu'il ne doit jamais eſtre employé à cét uſage. Il ſe diſoit autrefois, mais il ne ſe dit plus.

De meſme, *par ainſi*, dont M. Coëffeteau, & M. de Malherbe ſe ſervent ſi ſouvent en ce même ſens, n'eſt preſque plus en uſage. On dit ſimplement *ainſi*, ſans, *par.*

NOTE. Monſieur de Vaugelas s'eſt contenté de dire que *par ainſi*, n'eſt preſque plus en uſage. On peut ajoûter qu'il ne se dit plus du tout, non plus que *pour ce.*

Un adjectif avec deux ſubſtantifs de different genre.

EXemple, *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges.* On demande s'il faut dire, *ouverte*, ou, *ouverts.* M. de Malherbe diſoit qu'il falloit éviter cela comme un écueuil, & ce conſeil eſt ſi ſage, qu'il ſemble qu'on ne s'en ſçauroit mal trouver:

er; mais il n'eſt pas queſtion pourtant de gauchir oûjours aux difficultez, il les faut vaincre, & établir une regle certaine pour la perfection de noſtre Langue. Outre que bien ſouvent voulant éviter cette mauvaiſe rencontre, on perd la grace de l'expreſſion, & l'on prend un détour qui n'eſt pas naturel. Les Maiſtres du meſtier reconnoiſſent aiſément cela. Comment dirons-nous donc? Il faudroit dire, *ouverts*, ſelon la Grammaire Latine, qui en uſe ainſi, pour une raiſon qui ſemble eſtre commune à toutes les Langues, que le genre maſculin eſtant le plus noble, doit predominer toutes les fois que le maſculin & le feminin ſe trouvent enſemble; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoûtumé de l'oüir dire de cette façon, & rien ne plaiſt à l'oreille, pour ce qui eſt de la phraſe & de la diction, que ce qu'elle a accoûtumé d'oüir. Je voudrois donc dire, *ouverte*, qui eſt beaucoup plus doux, tant à cauſe que cét adjectif ſe trouve joint au même genre avec le ſubſtantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainſi, *qui eſt la raiſon deciſive*, & que par conſequent l'oreille y eſt toute accoûtumée. Or qu'il ſoit vray que l'on parle ainſi d'ordinaire dans la Cour, je l'aſſure comme y ayant pris garde ſouvent, & comme l'ayant fait dire de cette ſorte à tous ceux à qui je l'ay demandé, par une certaine voye qu'il faut toûjours tenir, quand on veut ſçavoir aſſurément ſi une choſe ſe dit, ou ſi elle ne ſe dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, & que chacun ſe donne la peine de l'obſerver en ſon particulier.

Neanmoins M. de Malherbe a écrit, *il faut eſtre en lieu, où le temps, & la peine ſoient bien employez.* On répond que cét exemple n'eſt pas ſemblable à l'autre, & qu'en celuy-cy il faut écrire, comme a

fait M. de Malherbe, parce que deux ſubſtanti qui ne ſont point ſynonimes, ny approchans, com me *le temps*, & *la peine*, regiſſent neceſſairemei un pluriel, lors que le verbe paſſif vient aprés ave le verbe ſubſtantif, ou que le verbe ſubſtantif eſt tou ſeul, comme *le mary & la femme ſont importuns* car on ne dira jamais, *le mary & la femme eſt impor tune*, parce que deux ſubſtantifs differens demar dent le pluriel au verbe qui les ſuit, & dés que l'o employe le pluriel au verbe, il le faut employer auſ à l'adjectif, qui prend le genre maſculin, comm le plus noble, quoy qu'il ſoit plus proche du fem nin.

La queſtion n'eſt donc pas pour l'exemple de M de Malherbe; car la choſe eſt ſans difficulté, & ſans exception, mais pour l'exemple qui eſt le ſuje de cette Remarque, où le dernier ſubſtantif, *bou che*, eſt joint immediatement à ſon adjectif, *ouver te*, ſans qu'il y ait aucun verbe ny ſubſtantif, n autre, entre deux, comme on dit, *les pieds & l teſte nuë*, & non pas, *les pieds & la tête nuds.*

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer ſoûtient que *l pieds & la teſte nuds* eſt mieux dit que *les pieds & la teſte nuë* ſi l'on veut exprimer la nudité de toutes les deux parties. Cela e peut eſtre mieux ſelon la Grammaire, mais l'oreille n'eſt poir ſatisfaite, & les plus habiles dans la langue demeurent d'accor que quand deux noms ſubſtantifs, dont le premier eſt maſculin & le ſecond feminin, n'ont qu'un adjectif, & ne regiſſent poir de verbe, il faut mettre l'adjectif au feminin, parce que l ſubſtantif feminin eſt le plus proche. *Il avoit les yeux & la bou che ouverte.* S'ils ſont les nominatifs d'un verbe paſſif ou d verbe ſubſtantif tout ſeul, il faut mettre l'adjectif au pluriel & au maſculin. *Ses yeux & ſa bouche eſtoient ouverts*, & non pa *ſes yeux & ſa bouche eſtoit ouverte.*

Songer, pour *penſer.*

IL y en a qui ne le peuvent ſouffrir, mais ils n'ont pas raiſon; car qu'ont-ils à dire contre l'Uſage qu

qui le fait dire & écrire ainsi à tout le monde? Ils alleguent, que *songer*, signifie toute autre chose; comme si premierement il faloit disputer avec l'Usage par raison, & que d'ailleurs ce fust une chose bien extraordinaire en toutes sortes de Langues, que les mots équivoques, car il en faudroit donc bannir tous les autres aussi bien que celuy-cy, si cette raison avoit lieu. Non seulement ce n'est pas une faute de dire, *songer*, pour *penser*, comme, *vous ne songez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & est bien plus François, que de dire, *vous ne pensez pas à ce que vous faites*.

QUI, au commencement d'une periode.

NOus avons quelques Ecrivains, qui aprés avoir fait une longue periode sans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauvais expedient, pour faire d'un costé que la periode ne passe pas les bornes, & que d'autre part ils y puissent ajoûter ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent *un point*, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce, *qui*, relatif, est incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais *un point* devant luy, mais toûjours *une virgule*, tellement qu'il le faut joindre à la periode precedente, & alors elle se trouve d'une longueur démesurée & monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'étenduë qu'on luy peut souffrir, & qu'au lieu de la fermer, on vouluſt encore y ajoûter un membre commençant par *qui*, certainement elle seroit insupportable. Je dis donc, que de faire *un point* devant ce *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, est un fort mauvais remede, dont nous n'usons jamais en nostre Lan-

gue. Il eſt vray que les Latins ſe donnent ordinairement cette licence, & c'eſt à leur imitation que les Ecrivains dont je parle, le font : mais nous ſommes plus exacts en noſtre Langue, & en noſtre ſtile, que les Latins, ny que toutes les Nations, dont nous liſons les Ecrits.

Comme je faiſois cette remarque, j'ay heureuſement rencontré un paſſage d'un des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a ſemblé qu'il ne ſeroit pas mal à propos de le mettre icy, pour un plus grand éclairciſſement. *Anxium Regem tantis malis circumfuſi amici, ut meminiſſet orabant, animi ſui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus eſſe, cùm ex iis qui præceſſerant ad capiendum locum caſtris, duo occurrunt utribus aquam geſtantes, ut filiis ſuis, quos in eodem agmine eſſe, & ægrè pati ſitim non ignorabant, occurrerent.* Il ſeroit temps que la periode finiſt là, & je ſçay bien qu'en noſtre Langue, à peine la pourroit-on ſouffrir plus longue. Neanmoins ce grand Homme, qu'on admire particulierement pour l'excellence du ſtile, paſſe outre, & ajoûte, *Qui cum in Regem incidiſſent, alter ex iis utre reſoluto, vas quod ſimul ferebat implet, porrigens Regi.* Quelques uns donc de nos Auteurs qui traduiroient ce paſſage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, ſçachant bien qu'on ne la leur ſouffriroit pas plus longue ; mais voicy ce qu'ils feroient en ſuite, & qu'il ne faut pas faire : ils mettroient là *un point*, & puis commenceroient une autre periode par *qui*, écrivant le *Q* d'une lettre majuſcule. Au reſte tous les Latins en uſent ainſi, & Ciceron le premier. Voyez ſi j'ay raiſon de dire, que nous ſommes plus reguliers qu'eux. Ce n'eſt pas ſeulement en cela, c'eſt en beaucoup d'autres choſes,

ſes, que je remarqueray ſelon les occaſions.

S'il faut dire, Si c'étoit moy qui euſſe fait cela, ou, ſi c'étoit moy qui euſt fait cela.

LA plûpart aſſeurent, qu'il faut dire, *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela*, & non pas *qui euſt fait cela*. Car pourquoy faut-il que, *moy*, regiſſe une autre perſonne que la premiere? Cette raiſon ſemble convaincante; mais outre la raiſon, voyons l'Uſage de la Langue. En la premiere perſonne du pluriel a-t-on jamais dit, *ſi c'étoient nous qui euſſent fait cela?* Or ſi l'on parloit ainſi au pluriel, il faudroit parler de même au ſingulier; mais ſans doute, tout le monde dit, *ſi c'étoient nous qui euſſions fait cela*. En un mot, les perſonnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms perſonnels, & il faut dire, *ſi c'étoit moy, qui euſſe fait cela, ſi c'étoit toy qui euſſes fait, luy qui euſt fait, nous qui euſſions fait, &c.* Neanmoins je viens d'apprendre d'une perſonne tres-ſçavante en noſtre Langue, qu'encore que la Regle veüille que l'on die *euſſe*, avec *moy*, le plus grand Uſage dit, *euſt*. Il ajoûte, ce qui eſt tres-vray, que l'Uſage favoriſe ſouvent des ſoleciſmes, & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *euſt*, quoy qu'il condamne ce même abus en beaucoup d'autres rencontres, comme ſi l'on dit, *ce n'eſt pas moy qui l'a fait*, il faut ſans doute dire, *qui l'ay fait*. Pour moy, j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent, *qui euſt*, pour, *qui euſſe*, ou, *qui euſſes*, en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſervir de la troiſiéme, *qui euſt*, mais qu'ils mangent cette derniere ſyllabe par abreviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit*, *avous fait*, pour, *avez-vous dit*, *avez vous fait?* Mais comme, *avous*,

ne s'écrit jamais, quoy qu'il se die, aussi il se pourroit faire que l'on diroit *eust*, en parlant, mais qu'il faudroit toûjours écrire, *eusse*, & *eusses*, aux deux personnes; & c'est le plus seur d'en user ainsi, puis que mêmes ceux qui approuvent, *eust*, ne desapprouvent pas l'autre. Outre, qu'*eux*, estant la premiere personne du preterit de l'indicatif, peut-estre que ceux qui disent, si *c'étoit moy qui eust fait cela*, pensent dire, *qui eus fait cela*, le disant à l'indicatif, au lieu de le dire au subjonctif.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer ne prononce point sur cette difficulté, il condamne seulement cette Phrase, dont M. de Vaugelas s'est servi, *si c'estoient nous qui eussions fait cela*. M. Chapelain la condamne comme luy, & dit qu'il faut dire *si c'estoit nous*, au singulier, comme on dit *c'estoit dix heures qui sonnoient* au singulier. Ils ont raison l'un & l'autre; le pluriel de l'impersonnel *c'est*, ne peut se mettre qu'avec des troisiémes personnes, & jamais avec *nous* & *vous*. Si on pouvoit dire à l'imparfait, *si c'estoient nous qui eussions esté choisis*, on pourroit dire au present, *si ce sont nous qu'on choisit*, ce qui seroit une maniere de parler insupportable. On dit donc au singulier en joignant *c'est* avec *nous* & avec *vous*, *c'est nous qui avons rétably le calme*; *c'est vous, glorieux athletes, qui avez combatu courageusement*; & au pluriel avec la troisiéme personne seulement, *ce sont eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille*. On dit de mesme au pluriel en d'autres temps, comme au preterit indefiny, & au futur. *Ce furent eux qui le voyant sans défense prirent son party. Ce seront eux qui auront le soin des affaires de la Ville.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'à l'imparfait, on met plûtost *c'estoit* que *c'estoient* avec un pluriel. Ainsi on dit, *si c'estoit eux qui eussent fait cela*: Je croy qu'on peut dire aussi, *si c'estoient eux*, mais de fort habiles gens préferent le singulier. Ils le preferent de mesme dans cét autre temps. *Si l'on vouloit ne se point tromper dans sa conduite, ce seroit d'habiles gens que l'on iroit consulter.* Ils veulent *ce seroit*, & non pas *ce seroient*. Il me semble qu'on ne sçauroit dire, *Il auroit sans doute succombé si c'eussent esté des personnes vigoureuses qui luy eussent tenu teste*, & que l'usage a autorisé, *si c'eust esté des personnes*, &c.

Quant à la question dont il s'agit, s'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse* ou *qui eût fait cela*, M. de Vaugelas est un si grand Maistre en matiere de bonne construction, qu'on ne peut mieux faire que de suivre ses décisions. Cependant plusieurs personnes qui écrivent bien, ont peine à s'accommoder de cette remarque. *Ils*

con-

onviennent qu'on fait un soléciſme, en diſant, *ſi c'eſtoit moy ui eût fait cela*, mais ils pretendent que ce ſoléciſme eſt auto- ſé par l'uſage, & qu'on a mauvaiſe raiſon de dire que ceux qui rononcent, *qui euſt*, pour *qui euſſe*, mangent cette derniere llabe par abreviation, comme quand on dit communément en arlant *avous dit* & *avous fait*, pour *avez vous dit* & *avez vous fait*, uiſque perſonne, à l'exception de ceux qui n'ont aucun ſoin de en parler, ne ſe ſert jamais de cette abreviation. Sur ce qui eſt bſervé dans cette Remarque que l'uſage favoriſe ſouvent des ſo- ciſmes, Monſieur Chapelain dit qu'alors ces ſoléciſmes ſont :s élegances, comme des Diéſis, & de faux tons affectez ſont :s beautez dans la Muſique. On peut donc dire que dans le ſin- ulier la langue ſouffre cette irrégularité de conſtruction, quand nominatif *qui* demande le ſubjonctif, car s'il ne veut que l'in- catif, il eſt certain qu'il faut mettre la premiere ou la ſeconde erſonne du verbe, ſelon que *qui* ſe rapporte à *moy* ou à *toy*. Ainſi n dit *c'eſt moy qui ay fait*, *c'eſt toy qui as fait*, *c'eſt luy qui a fait*. e qu'il y a de bizarre, c'eſt que ce ſoléciſme n'a lieu qu'au ſin- ulier. M. de Vaugelas demeure d'accord que tout le monde dit, *c'eſtoit nous qui euſſions fait cela*, & par conſequent *ſi c'eſtoit vous ui euſſiez fait cela*. Pour mieux connoiſtre ſi *moy qui* & *toy qui*, e doivent pas eſtre regardez comme troiſiémes perſonnes, voi- deux exemples que l'on peut examiner. L'oreille ne ſera- elle point bleſſée, ſi je dis, *Lors qu'il déclama contre l'Amant e cette Femme, il ne ſçavoit pas que ce fût moy qui l'aimaſſe. Il e vint point au Sermon, parce qu'il ne croyoit pas que ce fût toy qui reſchaſſes* ? J'avouë que je dirois *que ce fût moy qui l'aimaſt*, *que fût toy qui preſchaſt*, & que je préfererois le ſoléciſme à la re- ularité, mais je connois des perſonnes tres-habiles dans la Lan- ue, qui ptetendent qu'on doit dire *que ce fût moy qui l'aimaſſe*, *ue ce fût toy qui preſchaſſes*. Cela me paroiſt bien rude.

Aye, ou *ait*.

E verbe, *avoir*, en l'optatif, & au ſubjonctif, ne dit jamais, *aye*, en la troiſiéme perſonne, ais toûjours, *ait*, ſoit en vers, ou en proſe. Ce eſt pas qu'autrefois on n'ait écrit, *aye*, mais on e l'écrit plus qu'en la premiere perſonne; comme, *prie Dieu que j'aye bon ſuccés de*, &c. & *qu'il ait bon uccés*, *afin que j'aye*, & *afin qu'il ait*.

NOTE. Pluſieurs diſent encore aujourd'huy *aye* à la troiſié- e perſonne du ſubjonctif d'*avoir*, & le diſent mal. On doit viter d'employer en vers la troiſiéme perſonne du pluriel, *ayent*.

Si on n'en fait qu'une syllabe, on prononce souvent ce mc comme s'il en faisoit deux, & on rend par là le vers trop long ; l contraire arrive si on en fait deux syllabes, & qu'on le prononc comme s'il n'en faisoit qu'une.

PAR CE QUE, séparé en trois mots.

IL ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Auteurs écrit, *Il m'a adoucy cette mauvaise nouvelle* PAR CE *qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occasion le Roy a témoignée pour vous.* On voit clairement, que, *par ce que*, ne doit point estre employé de cette sorte, à cause que l'on a tellement accoûtumé de ne le voir qu'en deux mots signifier *quia*, & rendre raison des choses, que lors qu'on l'employe à un autre usage, il surprend le Lecteur & plus encore l'Auditeur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette distinction, comme le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empêche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement, qui est un grand defaut à celuy qui parle, ou qui écrit. Car en cet exemple, *parce qu'il me mande de la bonne volonté*, il n'y a point de sens, si ce, *par ce que*, est pris pour *quia*, on *à cause que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

NOTE. Tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage évitent toûjours d'employer, *par ce que* en trois Syllabes pour *à cause que*. Ainsi au lieu d'écrire. *Je voy par ce que vous me mandez d'un tel, que je dois m'en défier*, ils diroient, *je voy par les choses que vous me mandez d'un tel*, &c.

OU, adverbe, pour le pronom relatif.

L'Usage en est élegant, & commode, par exemple, *le mauvais estat où je vous ay laissé*, est incomparablement mieux dit, que *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*. Le pronom, *lequel*, est d'ordi-

nai

aire si rude en tous ses cas, que nostre Langue sem-
le y avoir pourvû, en nous donnant de certains
ots plus doux & plus courts pour substituer en sa
lace, comme, *où*, en cét exemple, & *dont*, &
uoy, à une infinité de rencontres, ainsi qu'il se
oit dans les Remarques de ces mots-là.

Quoy que.

' L faut prendre garde de ne le mettre jamais aprés,
. *que*, comme, *je vous asseure que quoy que je vous*
ime, &c. à cause de la cacophonie, il faut dire,
ue bien que, ou *qu'encore que*, qui est peut-estre plus
oux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

NOTE. Monsieur Menage remarque sur *quoy que*, que nos
nciens luy ont fait souvent regir l'indicatif à l'imitation des
atins qui en ont usé de mesme à l'égard de *etsi*, *quamquam* &
amvis, mais qu'aujourd'huy il ne regit plus que le subjonctif,
mme *bien que* & *encore que*, *quoy que je sois*, *bien que je vueille*,
core que je craigne. Il apporte neanmoins un endroit de Mon-
ur d'Ablancour, ou *quoy que*, est mis avec l'indicatif d'une
aniere agreable, mais c'est parce qu'il y a deux ou trois mots
ıtre *quoy que*, & le verbe que cette particule devroit gouver-
r au subjonctif, *quoy qu'à dire le vray*, *je ne suis guere en estat*
le faire.

Liberal arbitre.

'Est une façon de parler, dont Amiot, & tous
les anciens Ecrivains ont usé, & dont plusieurs
odernes usent encore. Rien ne la deffend que le
ng usage, qui continuë toûjours; car, *liberal*,
e veut pas dire libre, qui est ce que l'on pre-
nd dire, quand on dit, *liberal arbitre.* Quel-
ues-uns ont voulu rendre raison d'une phrase si
range, disant que, *liberal*, se prend là comme
s Latins le prennent, quand ils appellent, *ingenium*
erale, *indolem liberalem*, une ame bien née, com-
e si, *liberal*, en ce sens, estoit opposé à *servile*,
que l'on voulût dire, que le franc arbitre est con-
nable à une ame bien née, au lieu que les ames
ser-

ſerviles, qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent eſtre privées de l'uſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajoûtent-ils, qu'encore en François nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux perſonnes d'honneur, comme ſi ces arts eſtoient oppoſez aux arts mecaniques, qui ne ſont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas abſolument rejetter cette penſée, mais elle me ſemble bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Uſage l'a ainſi voulu, comme en pluſieurs autres façons de parler, contre toute ſorte de raiſon. D'autres diſent, qu'au lieu de, *libre arbitre*, qui neanmoins eſt tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui ſe rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*, mais c'eſt une mauvaiſe raiſon. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'écrit encore aujourd'huy, mais le plus ſeur, & le meilleur eſt de dire & d'écrire, *le franc arbitre*.

NOTE. Le ſentiment de M. Menage eſt, que, *franc arbitre* vaut mieux que, *liberal arbitre*, mais il prefere, *liberal arbitre* à, *libre arbitre*. Le Pere Bouhours dit au contraire, que, *libera arbitre*, n'eſt plus guere en uſage, & que des gens qui parlent & qui écrivent tres-bien, aiment mieux, *libre arbitre*, que *franc arbitre*. Tous ceux que j'ay conſultez ſont de ſon avis, & je croy, comme eux, qu'il faut dire, *libre arbitre*.

Prochain, voiſin.

CEs deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de ſuperlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres-prochain*, *plus voiſin*, *tres-voiſin*. On n'uſe de l'un & de l'autre que dans le ſimple poſitif *prochain*, *voiſin*. Cette remarque eſt curieuſe, & d'autant plus neceſſaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains. Il faut dire, *plus proche*, *tres-proche*, au lieu de, *plus prochain*, *plus voiſin*, *tres-prochain*, *tres-voiſin*. Par exem

xemple, on dit, *à la maiſon la plus proche*, & non as, *à la maiſon la plus prochaine*, *ny la plus voiſine*. t, *je ſuis tres proche*, ou, *fort proche de là*, & non as, *tres prochain*, ny, *tres voiſin*. Où il faut re- arquer, que, *fort*, qui eſt une marque de ſuper- atif, ne ſe joint non plus à *prochain* & *voiſin*, que, *lus*, &, *tres*, car on ne dira pas, *je ſuis fort pro- hain*, ny, *fort voiſin*. Le peuple dit abuſivement, *'eſt mon plus prochain voiſin*, mais il faut dire, *c'eſt on plus proche voiſin*.

NOTE. Cette remarque eſt fort juſte. *Plus prochain*, &, *us voiſin*, ne ſe diſent point, & Malherbe dans l'exemple que . Menage rapporte écriroit aujourd'huy, *les Meurtriers ſorti- nt de la ville par la porte qui ſe trouva la plus proche*, & non pas, *i ſe trouva la plus prochaine*. M. Chapelain ne demeure point accord que la particule *fort* ne ſe puiſſe joindre à, *voiſin*. Il ut que ce ſoit fort bien parler que de dire, *Nous ſommes fort voi- s*, *nos terres*, *nos maiſons ſont fort voiſines*. Je ſuis de ſon ſen- ment.

Proches, pour *parens*.

) Reſque tout le monde le dit, comme, *je ſuis . abandonné de mes proches*, *tous mes proches y con- ntent*, mais quelques-uns font difficulté d'en uſer. e me ſouviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit uffrir, en quoy il eſt ſuivi encore aujourd'huy ar des gens de la Cour, de l'un & de l'autre ſexe.

NOTE. Je croy que c'eſt pouſſer trop loin le ſcrupule que de re difficulté de dire, *Je ſuis abandonné de mes proches*. M. Cha- lain trouve cette façon de parler fort bonne. Il me ſemble 'elle n'a rien qui la doive faire condamner.

Y, pour *luy*.

Xemple, *j'ay remis les hardes de mon frere à un tel*, *afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il s luy donne*. C'eſt une faute toute commune parmy os Courtiſans. D'autres diſent, *afin qu'il luy don- ne*, ſans dire, *les*, comme nous l'avons déja re- arqué.

NO-

NOTE. J'ay oüi faire une obſervation ſur le relatif *luy*, c'eſt qu'on ne s'en ſert jamais que pour l'appliquer à l'homme. Ainſi on ne dit point en parlant d'un cheval, *Il eſt fougueux, ne vous approchez pas de luy*, il faut dire, *ne vous en approchez pas.* De meſme. *Ce Cheval paroiſt rebours; ſi j'avois à me ſauver, je ne me fierois pas à luy*, il faut dire, *Je ne m'y fierois pas.* La meſme choſe eſt à obſerver dans les autres comme, *Ce cheval fait tout ce qu'on veut dés qu'on eſt ſur luy, je n'en ay jamais veu un plus fier que luy*, on doit dire ſimplement *dés qu'on eſt deſſus, je n'en ay jamais veu un plus fier.* On ſe ſert fort bien de ce relatif *luy*, en parlant d'un cheval, & de toutes ſortes de choſes; pourveu que *luy*, ſoit mis pour le datif, *à luy*, comme. *On luy a donné de l'éperon. On luy mit une aigrette ſur la teſte.* Ce n'eſt point mon entiment particulier que je rapporte; c'eſt ce que j'ay entendu dire à de fort habiles gens.

Y, devant EN, & non pas aprés.

IL faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on diſoit anciennement.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menes-y moy*, & non pas, *menes-m'y*, & au ſingulier auſſi, *menes-y moy*, & non pas *mene m'y*; & cela à cauſe du mauvais & ridicule ſon que fait, *menez-m'y*, & *mene-m'y*; car on dit bien *menez-nous-y*, qui eſt la même conſtruction, & le même ordre des paroles, & *menez-les-y*, auſſi parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas ſi grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, & *menes-l'y*, à cauſe que la lettre *l*, ne ſonne pas ſi mal en cét endroit que l'*m*. Outre que, *m'y* de ſoy a un mauvais ſon. De même, on dit, *envoyez-y moy*, & non pas, *envoyez-m'y*, *portez-y-moy* & non, *portez-m'y*, mais oüy bien, *envoyez-nous-y*, *envoyez-l'y*, *portes-nous-y*, *portez-l'y.* Cela ſe dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'écrire, que dans un ſtile fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque détour. Je ferois venir à propos de dire, *là*, pour *y*, comme, *portez-moy là*, *envoyez-moy là.*

TOUT

TOUT, adverbe.

C'Est une faute que presque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple, il ut dire, *ils sont tout étonnez*, & non pas, *tous éton-z*, parce que *tout* en cét endroit n'est pas un nom, ais un adverbe, & par consequent indeclinable, ui veut dire, *tout-à-fait*, *omnino*, en Latin. *Ils nt tout autres que vous ne les avez veus*, & non pas, *us autres. Ils crient tout d'une voix*, c'est comme il ut parler & écrire Grammaticalement, mais on ne isse pas de dire oratoirement, *tous d'une voix*, & est plus élegant à cause de la figure que fait l'anti-ese de, *tous*, &, *d'une voix*. Ce n'est pas encore 'on ne puisse dire, *tous étonnez*, quand on veut re que, *tous le sont*; mais nous ne parlons pas du om, nous parlons de l'adverbe, qui se joint aux djectifs, ou pour l'ordinaire aux participes passifs, omme, *ils sont tout sales*, *ils sont tout rompus*.

Mais cela n'a lieu qu'au genre masculin, car au minin, il faut dire, *toutes*, *elles sont toutes éton-es*, *toutes éplorées*, l'adverbe, *tout*, se conver-ant en nom, pour signifier neanmoins ce que si-ifie l'adverbe, & non pas ce que signifie le nom. ir, quand on dit; *elles sont toutes sales*, *elles sont utes rompuës*, *toutes*, veut dire, *tout-à-fait*, *en-rement*, comme qui diroit, *elles sont tout-à-fait les*, *tout-à-fait rompuës*. La bizarrerie de l'Usage fait cette difference, sans raison, entre le mascu-n, & le feminin.

Il y a pourtant une exception en cette regle du nre feminin. C'est qu'avec, *autres*, feminin, il ut dire, *tout*, & non pas, *toutes*. Exemple, *les rnieres figues que vous m'envoyastes estoient tout au-s que les premieres*, & non pas, *estoient toutes au-tres*.

tres. Mais ce n'eſt qu'au pluriel, car au ſingulier faut dire, *toute*, comme, *j'ay vû l'étoffe que vo dites*, *elle eſt toute autre que celle-cy*. Je n'ay rema qué que ce ſeul mot qui ſoit excepté de la Regle car par tout ailleurs, & au ſingulier & au pluriel, faut que, *tout*, adverbe, ſe change en l'adjectif *toute*, & *toutes*, quand il eſt avec un adjectif femi nin, *elle eſt toute telle qu'elle eſtoit*, *elles ſont tout telles que vous les avez veuës*.

NOTE. M. Menage ſoûtient qu'on peut fort bien dire, *ſont tous étonnez*, ce qui plaiſt moins à beaucoup de perſonne que, *tout étonnez*, quoy qu'il faille dire au feminin, *elles ſo toutes étonnées*. L'endroit qu'il cite de Monſieur de Balzac qui ſuivy M. de Vaugelas, en diſant, *Aprés dix mois tout entiers, delais & de remiſes*, ſemble moins juſte que, *aprés dix mois to entiers*. Il croit, & d'autres ſont de ſon ſentiment, qu'on pe auſſi fort bien dire, dans l'exemple de l'étofe, *elle eſt tout aut que celle-cy*, *tout*, eſtant adverbe en cet endroit, & ſignifian *tout-à-fait*. Il eſt hors de doute, que dans l'exemple qu'il don contre ce que dit M. de Vaugelas, que par tout ailleurs, qu'av *autres*, il faut que *tout*, adverbe, ſe change en l'adjectif, *tou* &, *toutes*, quand il eſt avec un adjectif feminin, on doit dir *elles ſont tout auſſi fraîches*, & non pas, *toutes auſſi fraîches*, m c'eſt parce que le mot, *auſſi*, eſt entre, *tout*, &, *fraîches*, c s'il n'y eſtoit pas, il eſt certain qu'on diroit, *elles ſont tou fraîches*, & non pas, *elles ſont tout fraîches*, de même qu'on d *elles ſont toutes ſemblables*. M. Menage ajoûte, que *tout*, ſe m encore fort bien en cet exemple, *elles ſeront tout étonnées que te choſe arrivera*, quoy qu'en cet endroit, *tout*, ſoit joint à un pa ticipe feminin.

Vinrent, & *Vindrent*.

TOus deux ſont bons, mais, *vinrent*, eſt beau coup meilleur & plus uſité. M. Coëffeteau d toûjours, *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindren* Toute la Cour & tous les Autheurs modernes d ſent, *vinrent*, comme plus doux. De même en ſ compoſez, & autres verbes de cette nature, *revi rent*, *devinrent*, *ſouvinrent*, & leurs ſemblable plus élegamment, que, *revindrent*, *devindren*

ſo

vindrent, *&c.* L'on dit auſſi, *tinrent*, plûtoſt *tindrent*, qui neanmoins eſt bon; *ſoûtinrent*, *maintinrent*, plûtoſt que, *ſoûtindrent*, & *maintinrent*.

NOTE. Il n'y a plus aujourd'huy que, *vinrent*, qui ſoit en uſage. On dit de même, *revinrent*, *devinrent*, *tinrent*, *ſoûtinrent*, *maintinrent*, *ſe ſouvinrent*, & plus du tout, *devindrent*, *tindrent*, *ſoûtindrent*, &c.

Print, *prindrent*, *prinrent*.

TOus trois ne valent rien, ils ont eſté bons autrefois, & M. de Malherbe en uſe toûjours, *Et d'elle prindrent le flambeau*, *dont ils deſolerent leur terre*, *&c.* Mais aujourd'huy l'on dit ſeulement, *prit*, *prirent*, qui ſont bien plus doux.

NOTE. On diſoit autrefois, *Il aprint*, & quelques-uns l'écrivent encore en Province. C'eſt une grande faute. Il faut toûjours dire, *il aprit*. Il en eſt auſſi qui diſent, *tins*, pour, *tenu*, participe du verbe, *tenir*, *aprés qu'il luy eut tins ce diſcours*. C'eſt une faute auſſi lourde que de dire, *il print*, *il aprint*.

Quand la diphtongue OI, doit eſtre prononcée comme elle eſt écrite, ou bien en AI.

A La Cour on prononce beaucoup de mots écrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils eſtoient écrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere eſt incomparablement plus douce & plus délicate. A mon gré, c'eſt une des beautez de noſtre langue, à l'oüyr parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*. *Je faiſais*, prononcé comme il vient d'eſtre écrit, combien a-t-il plus de grace que, *je faiſois*; en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que pluſieurs en abuſent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne ſera pas inutile d'en faire icy remarque. Une infinité de gens diſent, *mains*, pour dire, *moins*, & par conſequent, *neantmains*, pour

pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour di *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui eſt inſuportable.

Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les mono-ſyllabes c doit prononcer, *oi*, & non pas *ai*, comme, *moin* avec ſon compoſé, *neanmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quo* *moy*, *toy*, *ſoy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, doi le nombre eſt grand. Il y en a fort peu d'exceptez comme, *froid*, *crois*, *droit*, *ſoyent*, *ſoit*, que l'o prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *ſaient*, *ſai* ſi ce n'eſt quand on dit, *ſoit*, pour approuver que que choſe, car alors il faut dire, *ſoit*, & non p *ſait*, & quand il ſignifie *ſive :* par exemple, on dir *ſoit que cela ſait ou non*, en prononçant ces deux, *ſoi* de la façon qu'ils viennent d'eſtre écrits. Dans to les mots terminez en, *oir*, comme, *mouchoir*, *pa loir*, *recevoir*, *mouvoir*, *&c.* ſans exception, on pro nonce toûjours, *oi*, & jamais, *ai*.

On prononce toûjours auſſi, *oi*, & non pas, *ai* aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indic tif des verbes qui ſe terminent en *çois*, comme, *conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais, *conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantoſt on prononce, *oi*, & tantoſt, *ai*, aux ſy labes qui ne ſont pas à la fin des mots, comme c dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *foire*, *&c.* & non pa *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui ſeroit une pro nonciation bien ridicule ; & l'on prononce, *crair accraire*, *creance*, *craiſtre*, *accraiſtre*, *connaiſtre*, *p raiſtre*, *&c.* pour *croire*, *accroiſtre*, *croyance*, & Quelques-uns diſent, *veage*, pour *voyage*, mais ne ſe peut ſouffrir, non plus que *Reaume*, pour *R yaume*. On peut neantmoins aſſurer, que preſque p tout, *oi*, ne finiſſant pas le mot, ſe prononce en *oi*, & non pas en *ai*. Ainſi il faut dire, *avoine*, ave

tou

ute la Cour, & non pas, *aveine*, avec tout Paris.

Le grand usage donc de la diphtongue, *ai*, pour, , c'est au singulier du preterit imparfait de l'indi-tif, *je faisais*, *tu faisais*; *il faisait*, pour, *je fai-is*, *tu faisois*, *il faisoit*. *J'estais*, *j'avais*, *j'allais*., toutes les trois personnes de mesme, & en la troi-éme personne du pluriel, *ils faisaient*. Cette Re-e est sans exception. *L'ai*, se prononce encore our *oi*, aux trois personnes du singulier present de ndicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il con-uist*, pour, *je connois*, *tu connois*, *il connoist*. Mais n'est qu'en certains mots, qui sont en fort petit ombre; car les verbes qui sont composez d'un verbe onosyllabe, comme, *je prévois*, *je revois*, j'*entrevois*, *ntrois*, & autres semblables, n'y sont pas compris, cause qu'ils sont composez d'un verbe simple mo-o-syllabe, *vois*, & *ois*, dont la diphtongue se pro-nce en *oi*, & non pas *ai*.

Ai, se prononce encore pour *oi*, à la fin des noms ationnaux, & Provinciaux, ou des habitans des illes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *ilanais*, *Polonais*, *&c.* pour *François*, *Anglois*, *olandois*, *Milanois*, *&c.* On dit pourtant, *Genois*, *uedois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suedais*, *Liegeais*, Il se prononce aussi à l'optatif & au sub-nctif en toutes les trois personnes du singulier, mme, *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait*, pour, *voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troisié-e du pluriel, *ils voudraient*; & ainsi des autres, ont le nombre est infini.

NOTE. M. Chapelain a remarqué icy sur le mot *Avoine*, e M. Patru vouloit que la prononciation, *d'Aveine*, fust abu-ve, & que celle d'*Avoine*, fust la veritable. M. Ménage pre-nd, qu'on peut dire, indifferemment, *Avoine*, &, *aveine*, ec M. de Balsac, qui s'est servy de l'un & de l'autre. Il ajoû-te que quoy que tous deux luy semblent bons, il croit pourtant *aveine*, est le meilleur dans le discours familier, & que dans

es

les compositions relevées, & particulierement en vers, il dire plûtoſt, *aveine*, qu'*avoine*.

Le verbe Sçavoir, ſuivi d'un infinitif.

EXemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il ſçavoit avoir paſſé la riviere; Il fit du bien à tous ceux qu'il ſçavoit avoir aimé ſon fils.* Cette façon de parler, & pluſieurs autres ſemblables ſont fort en uſage, parce qu'elles ſont fort commodes, & qu'elles abregent l'expreſſion outre qu'elles ôtent la rudeſſe qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il ſçavoit qui avoient paſſé la riviere, qu'il ſçavoit qui avoient aimé ſon fils*; car ce ſont les deux façons ordinaires dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité je ne voudrois jamais me ſervir de la derniere, & rarement de l'autre, non pas que je la croye mauvaiſe puis que tous nos meilleurs Auteurs s'en ſervent, qui me doivent ôter tout ſcrupule, & me donner la loi; mais parce que je ſçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates; & de fait, je ſens bien qu'il y a quelque choſe de rude en cette conſtruction. Je tâcherois de l'éviter le plus adroitement que je pourois.

NOTE. Il y a d'autres verbes ſuivis d'un infinitif, qui font des conſtructions receuës, comme, *Il conſultoit ceux qu'il croyoit avoir le plus d'experience du monde.* Cela eſt plus doux que de dire, *Il conſultoit ceux qu'il crõyoit qui euſſent le plus d'experience du monde.* Il n'y a que l'oreille à conſulter ſur ces ſortes d'expreſſions; quand elle n'eſt point contente, il faut prendre un autre tour.

Des vers dans la proſe.

J'Entens que la proſe meſme faſſe un vers, & non pas que dans la proſe on meſle des vers. Exemple *qui ſe peut aſſeurer d'une perſeverance?* Je dis qu'une periode en proſe, qui commence ou finit ainſi, ou avec cette meſme meſure, eſt vicieuſe. Il faut éviter

r les vers dans la prose autant qu'il se peut, sur ut les vers Alexandrins, & les vers communs, ais particulierement les Alexandrins, comme est luy dont j'ay donné un exemple; parce que leur esure sent plus le vers, que celle des vers comuns, & que marchant, s'il faut ainsi dire, avec lus de train, & plus de pompe que les autres, ils : font plus remarquer. Mais il les faut principaleent éviter quand ils commencent ou achevent la eriode, & qu'ils font un sens complet. Que s'il y deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaue vers, c'est bien encore pis, & si ces deux vers niſſent, l'un par une rime masculine, & l'autre ar une feminine, le defaut en est encore plus grand; arce que cela sent davantage sa Poësie, & est plus emarquable, ces deux vers estant comme les deux remiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y n a un bel exemple dans M. de Malherbe: *ce ne fut as à faute*, dit-il, *ny de le desirer avecque passion, ny e le rechercher avecque diligence.* S'il eust fait, *avec* de eux syllabes aux deux vers, au lieu qu'il l'a fait de rois, ayant toûjours accoûtumé d'écrire, *avecque*, e trois syllabes en prose, il eust rompu la mesure, ui rend ces deux membres de periode vicieux. Que le sens ne commence, ny ne finit avec le vers, n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas ue ce soit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs où tombe d'ordinaire la jeunesse*, Otez-en le commencement & la fin, ce sera un vers, *évité les malheurs où tombe d'ordinaire*; mais avec ce qui va devant & aprés, il ne paroist point que c'en soit un. Aussi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire eux qui ont la cadence des vers, ce que celuy-cy 'a pas; car pour les autres, ce seroit un scruule sans raison, de n'en oser faire en prose, puis

qu'auſſi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, en font pluſieurs, meſmes avec la cadence, & pourvû que cela n'arrive pas ſouvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir toûjours éviter, cette contrainte empeſcheroit de dire beaucoup de choſes de la façon qu'elles doivent eſtre dites, & ruïneroit la naïveté, à qui j'oſerois donner la premiere place parmy toutes les perfections du ſtile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'eſt point un vice, qu'un vers dans la proſe, encore qu'il faſſe un ſens complet, & qu'il finiſſe en cadence, pourveu qu'il ne ſoit point compoſé de mots ſpecieux & magnifiques, & qui ſentent la Poëſie; mais je ne ſuis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers compoſé de paroles ſimples & communes, eſt beaucoup moins vicieux. Tacite a eſté repris d'avoir commencé ſon Ouvrage par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, quoy qu'il n'ait rien du vers que la meſure, & encore bien raboteuſe; & l'on n'a pas meſme pardonné à Tite-Live l'Hemiſtiche, par où il commence auſſi, *Facturus-ne operæ pretium ſim?*

J'ay dit que les vers communs ſont moins vicieux en proſe, que les Alexandrins, & il eſt vray, parce qu'ils reſſentent moins le vers. Et je m'étonne de l'opinion contraire de Ronſard, qui dit, qu'il a voulu compoſer ſa Franciade en vers communs, parce qu'ils ſentent moins la proſe que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui eſt en cela le ſouverain Juge, le condamne, la raiſon fait auſſi contre luy, en ce que les quatre premieres ſyllabes du vers commun, à la fin deſquelles ſe fait la ceſure, ſe rencontrent ſans comparaiſon plus ſouvent parmy

proſe, que les ſix premieres ſyllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, eſtant plus aiſé de trouver quatre ſyllabes ajuſtées, que de en trouver ſix.

Quant aux petits vers, ils ne paroiſſent preſque point parmy la proſe, ſi ce n'eſt qu'il y en ait deux de ſuite de meſme meſure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer, qu'aprés un ſi rude combat*; que ſi vous y ajoûtez encore un, ou deux, *ils ſiſſent encore deſſein d'attaquer nos retranchemens*, cela eſt tres-vicieux, & il peut ſouvent arriver, qu'au moins il y en aura deux de meſme meſure.

Il faut prendre garde auſſi, qu'il n'y ait pluſieurs membres d'une periode de ſuite, tous d'une meſure; car encore qu'ils n'ayent pas la meſure d'aucune ſorte de vers, ils ne laiſſent pas d'offenſer l'oreille quand elle eſt tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'aprés un ſi furieux combat, ils eſſent encore fait deſſein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode eſt compoſée de quatre pieds, qui ſont toutes de neuf ſyllabes, & qui ayant une meſme cheute, peuvent déplaire à l'oreille ſans qu'elle ſçache pourquoy. Neantmoins c'eſt une merveille quand cela ſe rencontre, & encore, en ce cas-là, il ne s'en faut gueres mettre en peine, à cauſe qu'il n'y a preſque perſonne qui s'en apperçoive, & que ce ſeroit ſe donner une cruelle geſne pour rien. Mais lors que ce ſont des vers de meſme meſure, ce ſeroit un grand defaut de ne la pas rompre, ſur tout, s'il y a plus de deux vers de ſuite, comme il ſe voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

NOTE. Non ſeulement il faut éviter les vers dans la proſe, mais on devroit prendre garde à ne commencer & à ne finir jamais une periode par une moitié de vers. *Les plus grands Orateurs ont accoûtumé de negliger*, n'eſt pas un commencement de periode ſi doux à l'oreille que *les plus grands Autheurs ont accoûtumé*

tumé de negliger, parce que ces six premieres syllabes, *les plus grands Orateurs*, font attendre un vers. Ainsi on ne finit pas si bien une periode par ces mots, *On luy donnoit à l'envy mille loüanges, & on ne pouvoit assez admirer en luy un si rare talent*, que par ceux cy, *un si merveilleux talent*, qui ayant une syllabe de plus, rompent la mesure du demy vers. Il est certain que la prose, pour satisfaire l'oreille, doit avoir ses cadences & ses mesures, comme la poësie. Il est bon mesme de faire que les membres d'une periode se terminent les uns par un feminin, & les autres par un masculin. Ainsi cette periode, *comme il avoit infiniment de l'esprit, rien ne surprenoit son discernement, & ce qu'une affaire avoit de plus épineux, estoit incapable de l'embarasser*, ne flate pas tant l'oreille que si on disoit, *comme il avoit de grandes lumieres, rien ne surprenoit son discernement, & les affaires les plus épineuses estoient incapables de l'embarasser*, parce que ces mots, *lumieres*, & *épineuses*, ont des cheutes feminines qui font une agreable diversité avec les mots, *discernement* & *embarasser*, dont la terminaison est masculine. Ce n'est pas qu'il se faille assujettir à cette diversité, ce seroit une trop grande gesne, mais quand on peut observer cet ordre sans y perdre trop de temps, il ne gâte rien. On a remarqué que les periodes où il y a quelque repos à la cinquiéme, à la septiéme, ou à la neuviéme syllabe, coulent plus doucement que celles où le repos se trouve à la sixiéme, ou à la huitiéme, parce que s'il est à la sixiéme, c'est une moitié de vers, & s'il est à la huitiéme c'est un vers entier. On le peut connoître par l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas.

On ne pouvoit s'imaginer,
Qu'aprés un si rude combat.

Ce sont là deux petits vers qui se feroient bien plus remarquer si le second estoit un vers feminin, & qu'il y eust.

On ne pouvoit s'imaginer,
Combien ce vaillant Capitaine.

Aprés tout, ne seroit-il pas plus doux de dire dans cet exemple, *On ne pouvoit croire qu'aprés un combat si rude ?*

Parallele.

CE mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le definissent, on ne le met gueres tout seul, que l'on ne dit *ligne*, en mesme temps, *une ligne parallele* de

leux lignes paralleles, & alors il eſt adjectif, comme il ſe voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choſes aſſez extraordinaires, & ſi je ne me trompe, ſans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il eſtoit au propre, il devient ſubſtantif au figuré, ne voulant dire autre choſe, que, *comparaiſon :* l'autre, qu'au propre on l'écrit, *parallele*, ſelon ſon origine Grecque ſuivie des Latins, & au figuré il change d'orthographe, & s'écrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Uſage. *Le paralelle d'Alexandre, & de Ceſar ; faire le paralelle, ou un paralelle de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence, que cét abus d'écrire *paralelle*, avec les *l*, ainſi tranſpoſées, eſt venu de ce que tous nos noms, ſubſtantifs, ou adjectifs, terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais ſimple, comme, *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, &c. Car, pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e*, & l'*l*, ils ne ſont pas de ce nombre, ny de cette nature, comme, *greſle*, adjectif & ſubſtantif, *freſle* ou *fraiſle*. Je ne parle que des noms où l'*l* eſt entre deux *e*, à la fin du mot ; & je ne parle point des verbes non plus, car il y en a qui finiſſent avec une *l* ſeule, comme, *cele*, *decele*, *revele*. Cependant, les Doctes accuſeront d'ignorance ceux qui écriront *paralelle* ainſi, comme ſi l'on ne ſçavoit pas qu'en Grec παράλλος d'où il vient, diſpoſe les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſouvenir, que l'Uſage ne s'attache point aux etymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaiſt. D'aller au contraire, ce ſeroit vouloir monſtrer que l'on ne ſçait pas ſa Langue maternelle, mais que l'on ſçait la Grecque ; & il eſt ſans comparaiſon plus honteux d'ignorer l'une que

l'autre. Ajoûtez que nous avons mille exemples d mots Latins pris du Grec, où l'on s'écarte bien da vantage de leur origine. Meſme ce mot ἀλλήλων, n' qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere ſyllabe, quo que les Etymologiſtes Grecs ne doutent point qu'i ne vienne d'ἄλλος ἄλλῳ, *aliud alii*, comme qui di roit, une choſe qui a du rapport à une autre, chan geant l'α, en η, dans la compoſition, & oſtant u λ, pour rendre le mot plus doux.

NOTE. Monſieur Meſnage dit que *Paralelle* eſt un mo Grec, qui ſignifie ce qui a rapport à quelque choſe; que quan on dit au maſculin *le Paralelle d'Alexandre & de Ceſar*, ce mo de *paralelle* n'eſt point employé là figurément, & qu'il eſt auſſ propre que quand on dit *deux lignes paralelles*; *le paralelle d Ceſar & d'Alexandre*, c'eſt à dire, *la comparaiſon de Ceſar & d'Alexandre*. Il ajoûte qu'il n'eſt point vray qu'on ne di guere *paralelle*, adjectif, ſans y joindre le mot de *ligne*; qu' ainſi on dit *un cercle paralelle à un autre*, *une fleur paralelle à un autre*; *une muraille paralelle à une autre*; que les adjectifs deve nant ſouvent ſubſtantifs, on a dit, *les paralelles d'une ſphere* au lieu de dire, *les cercles paralelles*. Que quant à ce qui regarde l'orthographe, comme il n'y a point de difference dans la pro nonciation de ce mot, lors qu'il eſt adjectif & lors qu'il eſt ſub ſtantif, il ne doit point y en avoir auſſi dans l'écriture; que ceux qui ſuivent l'etymologie dans l'orthographe plûtoſt que la pro nonciation, écrivent toûjours *parallele* en l'une & en l'autre c ces ſignifications; qu'au contraire ceux qui ſuivent dans l'or thographe la prononciation plûtoſt que l'etymologie, écriven toûjours *paralelle*, & qu'il croit que c'eſt ainſi qu'il le faut toû jours écrire. Il dit enſuite que ce n'eſt point un abus que de re doubler la lettre *l* dans ce mot, puis qu'on la redouble dans un nombre infiny d'autres mots, comme *querelle*, *tutelle*, *cura telle*, *chandelle*, *fidelle*, & qu'il n'eſt point vray que les mot ſubſtantifs ou adjectifs terminez en *ele* ayent tous la lettre *l* re doublée, *zele*, *Cybele*, *Philomele*, s'écrivant toûjours par une ſeule. Il fait voir auſſi que Monſieur de Vaugelas n'a pas rap porté la vraye etymologie de *paralelle*.

Monſieur Chapelain remarque, ainſi que Monſieur Meſnage qu'il ne faut pas dire que tous les noms terminez en *ele*, ont l redoublée & jamais ſimple, comme *pucelle*, *belle*, puiſque *zel* s'écrit avec une *l* ſeule auſſi bien que *Marc Aurele*, & qu *Modelle* s'écrit de deux façons, *modelle* & *modele*. Il fait ob ſerv

erver que la raiſon de l'abus de ce redoublement de *ll* à la fin de es noms en *ele*, eſt double ; la premiere que pluſieurs noms viennent du Latin qui a deux *ll* comme *rebelle* de *rebellis*, & gardent leur origine dans le François ; la ſeconde, que toutes es penultiémes eſtant longues (que l'*ll* double y ſoit naturelle ou non) on s'eſt laiſſé aller dans la plûpart à doubler l'*l*.

Il y a une autre obſervation à faire, c'eſt que pluſieurs mots ne prennent qu'une *l*, quoy qu'ils viennent d'autres mots où cette lettre *l* eſt double. Ainſi on écrit *Chandelier*, *Chapelain*, *fidelité* &c. avec une *l* ſeule, quoy qu'il y en ait deux dans *Chandelle*, *Chapelle*, *fidelle*.

Veſquit, *veſcut*.

CE preterit ſe conjugue par la plûpart de cette ſorte ; *je veſquis*, *tu veſquis*, *il veſquit*, & *il veſcut* ; *nous veſquiſmes*, *vous veſquiſtes*, *ils veſquirent*, & *ils veſcurent*. J'ay dit *par la plûpart*, à cauſe qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité eſt beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainſi, *je veſquis*, & *je veſcus*, *tu veſquis*, & non pas, *tu veſcus*, *il veſquit*, & *il veſcut*, *nous veſquimes* : & *veſcumes*, *vous veſcutes*, non pas *veſquiſtes*, *ils veſquirent*, & *veſcurent*.

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois perſonnes, & du ſingulier, & du pluriel, les deux ſont bons, & que l'on peut dire, *je veſquis*, & *je veſcus*, *tu veſquis*, & *tu veſcus*, & ainſi au pluriel. Tant y a que la diverſité des opinions eſt ſi grande ſur ce ſujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il ſe peut, ce preterit, & de ſe ſervir de l'autre, que les Grammairiens appellent indefiny ou compoſé, *j'ay veſcu*. Il eſt vray que pour la tierce perſonne du ſingulier & du pluriel, preſque tous conviennent que l'on peut dire *veſquit*, & *veſcut*, *veſquirent*, & *veſcurent*. Monſieur de Malherbe dit, *ſurveſquit*.

Seulement on peut avertir ceux qui écrivent exa-

ctement, & qui aſpirent à la perfection, de pren dre garde à employer, *veſquit*, ou *veſcut*, ſelo qu'il ſonnera mieux à l'endroit où il ſera mis. Pa exemple, j'aimerois mieux dire, *il veſquit & mouru Chreſtiennent*, que non pas, *il veſcut & mourut*, à cauſe de la rudeſſe de ces deux meſmes terminaiſons comme au contraire, je voudrois dire, *il veſcut & ſortit de ce monde*, plûtoſt *qu'il veſquit & ſortit* mais ces petites obſervations ne ſont que pour les de licats. Neanmoins puis qu'il ne coûte pas plus d mettre l'un que l'autre, il faut, ce me ſemble choiſir le meilleur, & celuy qui contente plus l'o reille.

NOTE. Je n'entens plus dire *Veſquit* ny *ſurveſquit*, & ceu qui ont quelque droit de decider ſur ces ſortes de matieres, a ſeurent que le preterit de *Vivre* ſe conjugue aujourd'huy entier ment de cette ſorte, *je veſcus*, *tu veſcus*, *il veſcut*, *nous ve ſumes*, *vous veſcutes*, *ils veſcurent*.

Verbes dont l'infinitif ſe termine en IER.

CEs verbes, comme, *ſignifier*, *reconcilier*, *hu milier*, *&c.* ont d'ordinaire le futur de l'optatif & du ſubjonctif ou conjonctif tout ſemblable a preſent de l'indicatif. Quant au ſingulier, il n'y point d'inconvenient, ny l'oreille n'eſt point offen ſée, que l'on die, *afin que je ſignifie*, *tu ſignifies il ſignifie:* car en tous les autres verbes de cette con jugaiſon on dit de meſme, *afin que j'aime*, *tu aimes il aime*, *j'enſeigne*, *tu enſeignes*, *&c.* mais à la pre miere & à la ſeconde perſonne du pluriel, il y a u inconvenient; c'eſt que l'on y ajoûte un *i*, & l'o dit, *afin que nous aimions*, *que vous aimiez*, & p conſequent il faut dire auſſi, *afin que nous ſignifiion vous ſignifiiez*, avec deux *ii*. Il eſt vray que perſo ne ne l'écrit ainſi; mais on ne laiſſe pas de ſentir defaut d'un ſecond *i*, qui y ſeroit neceſſaire. Je ſç bi

ien que la rencontre des deux *ii*, eſt cauſe de cela, & qu'outre le mauvais ſon, il ſeroit difficile, & omme impoſſible de prononcer, *ſignifiions*, *ſignifiez*; mais voicy quelque ſorte de remede dont je ne ſuis aviſé; c'eſt de faire un ſeul *i*, des deux, à a façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *raſe*, lequel *i*, ſoit marqué d'un accent circonflexe le cette ſorte, *î*, *afin que nous nous humiliions*. Cet xpedient eſt bon pour l'ortographe, & c'eſt toûours reparer en quelque façon un defaut en noſtre angue, à quoy chacun doit contribuer; mais pour a prononciation, il n'y fait rien du tout; parce u'encore que la *craſe*, faiſant de deux ſyllabes une eule, rende cette ſyllabe ſeule auſſi longue que les leux; neanmoins cela ne ſe remarque point quand on la prononce. Il faut mettre auſſi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous ſignifiions*, *vous ſignifiez*; *ſignificabamus*, *ſignificabatis*, our le diſtinguer du preſent, *nous ſignifions*, *vous ignifiez*, *ſignificamus*, *ſignificatis*.

NOTE. Il eſt certain que tous les verbes dont l'infinitif ſe ermine en *er*, demandent un *i* dans la derniere ſyllabe des deux remieres perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, *nous imions*, *vous aimiez*; & aux deux premieres perſonnes du pluiel du ſubjonctif, *afin que nous aimions*, *afin que vous aimiez*. Ainſi quand il y a déja une *i* dans la penultiéme du ſingulier de ces neſmes temps, comme dans *je ſignifiois*, *afin que tu ſignifies*, a regle veut qu'on adjoûte un ſecond *i* au pluriel, *nous ſignifiions*, *afin que vous ſignifiiez*, ce que beaucoup de perſonnes intelligentes que j'ay conſultées, aiment mieux, que de ſe contenter de faire ce premier *i* circonflexe, en écrivant comme le propoſe Monſieur de Vaugelas, *afin que nous nous humîlions*. Ils diſent que ſi le Lecteur trouve, *afin que nous nous humiliions*, l prononcera ce mot d'une maniere qui fera mieux ſentir les leux *ii*, qu'il ne les fera ſentir s'il n'en voit qu'un circonflexe, parce qu'il peut alors oublier que le ſecond manque. Ceux qui prennent ſoin de bien écrire ne manquent point à marquer cet *i* dans les verbes qui peuvent prendre un *y*, comme *envoyer*, *employer*, *croire*, *voir*. Ils écrivent, *afin que nous envoyions*, *afin*

que vous employiez, afin que nous croyions, afin que vous voyie

Monsieur Chapelain avoüe que Monsieur Conrart écrivoi *afin que nous signifiions* avec deux *ii*, mais il ne demeure p pourtant d'accord qu'il en faille deux. Voicy ses termes. *Mo sieur Conrart l'écrit ainsi, & principalement aux verbes où l'y mis au lieu de l'i, comme* employiez, soyiez, voyiez. *Je l'approuve pas, quoy que la raison le voudroit, parce que l'usage contraire, & que cet y entre deux voyelles se joint à l'une & l'autre alternativement, & sert à faire une espece de diphtong avec l'une & avec l'autre. L'expedient de Monsieur de Vauge ne me plaist pas non plus, parce que ce circonflexe ne fait que rend la sillabe longue, & n'opere point cette fonction de l'i mis avec voyelle suivante en forme de diphtongue, comme il le fait avec precedente aux dictions où il y a une voyelle devant l'i ou l'y, tel que sont* playe, joye, *que quelques-uns écrivent avec un* i plai joie.

Je ne crois pas que Monsieur Chapelain soit bien fondé à leguer l'usage contre l'*i* employé avec l'*y*, comme dans *afin vous voyiez*, puis qu'on ne pourroit écrire autrement sans fa une faute. Quant au subjonctif du verbe *estre*, il faut écr *nous soyons*, *vous soyez*, & non pas *nous soyions*, *vous soyie* quoy que Monsieur Chapelain ait écrit *soyiez*. La raison est c ce verbe n'a qu'un *i* au singulier, *je sois*, *tu sois*, & non un *y*, lequel *y* tient la place de deux *ii*. Ainsi en prenant au pluriel, *afin que nous voyons*, *afin que vous soyez*, il prend second *i* qu'il n'avoit pas au singulier, & c'est comme s'il y av *nous soiions*, *vous soiiez*, avec deux *ii*. La même chose n' pas dans *afin que je voye*. Ce singulier a déja un *y* qui vaut deux & par consequent il en faut ajoûter un troisiéme au pluriel, dire *que nous voyions*, afin que ce pluriel ait un *i* que le singul n'a pas.

Premier que pour *avant que.*

C'Est une façon de parler ancienne, dont pl sieurs se servent encore aujourd'huy en parlan & en écrivant, mais ceux qui ont quelque soin la pureté du langage, n'en usent jamais. On ne trouvera pas une seule fois dans toutes les Oeuvr de Monsieur Coëffeteau; il dit toûjours *devant q* Nos meilleurs Escrivains modernes l'évitent aus & au lieu de dire, *premier que je fasse cela*, disen *devant*, ou *avant que je fasse cela.*

N

NOTE. On ne doit jamais écrire ny dire, *premier que je faſſe cela, premier que je parte*, il faut toûjours dire & écrire, *avant que je faſſe cela, avant que je parte.*

Voicy la remarque de Monſieur Chapelain ſur celle de Monſieur de Vaugelas. Premier, *ſignifie auſſi quelquefois* d'abord. Bertaud *Quand* premier *je vis vos beaux yeux, pour premierement, & alors il ſe dit abſolument ſans* que. Il faut dire cela premier, *eſt une autre ſignification.* Premier *en cette phraſe eſt mis pour* auparavant, *mais tout cela eſt vieilly.*

Se reſouvenir.

CE verbe a un certain uſage aſſez extraordinaire, qui neanmoins eſt extrêmement François & élegant; par exemple, *ſes ſoldats*, dit M. Coëffeteau, *voyant ce triſte ſpectacle*, c'eſt à dire, voyant nourir Brutus devant leurs yeux, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef.* On ſe reſouvient des choſes paſſées & éloignées, & celle-cy eſtoit toute preſente. Comment eſt-ce donc qu'il dit, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef?* C'eſt que *ſe reſouvenant* ſe prend là trés-élegamment pour *conſiderant*, ou *ſongeant.*

NOTE. Pluſieurs ne demeurent pas d'accord que dans l'exemple de Monſieur de Coëffeteau *ſe reſouvenant* ſoit auſſi bon que *conſiderant*, ou *ſongeant.* Monſieur Chapelain a écrit ſur cette phraſe. *On doute que ce ſoit bien dit, & que ce ſoit une élegance.* Ce que dit Monſieur de Vaugelas dans cette remarque, nous fait connoiſtre qu'on doit employer *ſe reſouvenir* lors qu'on parle des choſes qui ſont éloignées, & que le temps ſemble avoir effacées de noſtre eſprit, & qu'il faut dire *ſe ſouvenir* en parlant des choſes qu'on peut encore appeller preſentes. Cependant, la plûpart employent indifferemment l'un & l'autre verbe, & meſme plûtoſt *ſe reſouvenir* que *ſe ſouvenir.* Ils disent, par exemple, *lors qu'il fut à trente pas de chez luy, il ſe reſouvint qu'il avoit oublié un papier dans ſon cabinet.* Je croy qu'il eſt beaucoup mieux de dire *il ſe ſouvint.* Monſieur de Vaugelas dit luy-meſme dans ſa remarque ſur le mot *parallele*, *il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſouvenir que l'uſage* &c. Il ſemble qu'il auroit ſuffy de dire *ſe ſouvenir.*

Ortographe, Ortographier.

QUoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia* nous disons pourtant *orthographe*, & quoy qu nous disions *orthographe*, nous ne laissons pas de di *orthographier*, & non pas *orthographer*. Au reste *orthographe*, est feminin, *une bonne orthograph* Quelques-uns écrivent la derniere syllabe des de façons *phe*, & *fe*, comme *Philosophe*, & *Phil sofe*; mais je voudrois toûjours écrire *orthograph* & *Philosophe*, avec *ph*.

Netteté de construction.

LOrs qu'en deux membres d'une periode qui so joints par la conjonction &, le premier memb finit par un nom, qui est à l'accusatif, & l'aut membre commence par un autre nom, qui est au n minatif, on croit d'abord que le nom, qui suit conjonction, est au mesme cas que celuy qui le pr cede, parce que le nominatif & l'accusatif so toûjours semblables, & ainsi l'on est trompé, & l'entend tout autrement que ne le veut dire cel qui l'écrit. Un exemple le va faire voir clairemen *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé vertu, & son bonheur n'a jamais eu de pareil.* Je que ce n'est pas écrire nettement, que d'écrire co me cela, *a égalé sa vertu, & son bonheur, &c.* par que *sa vertu* est accusatif, regy par le verbe *a égé* & *son bonheur* est nominatif & le commenceme d'une autre construction, & de l'autre membre la periode. Neanmoins, il semble qu'estant joi par la conjonctive, &, ils aillent ensemble, ce q n'en pas, comme il se voit en achevant de lire periode entiere. On appelle cela *une construct touche*, parce qu'elle semble regarder d'un cost & elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Esc

va

vains ne ſont pas exempts de cette faute. Il ne me ſouvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau ; je ſçay bien qu'il y aura aſſez de gens, qui nommeront cecy un ſcrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le ſens, & ne permet pas d'en douter ; mais toûjours ils ne peuvent pas nier que le Lecteur & l'Auditeur n'y ſoient trompez d'abord, & quoy qu'ils ne le ſoient pas long-temps, il eſt certain qu'ils ne ſont pas bien aiſes de l'avoir eſté, & que naturellement on n'aime pas à ſe méprendre ; enfin c'eſt une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle ſoit, s'il eſt vray qu'il faille toûjours faire les choſes de la façon la plus parfaite qu'il ſe peut, ſur tout, lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expreſſion.

Perſecuter.

CE mot eſt mal prononcé par une infinité de gens, qui diſent *perzecuter*, comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *z*. Il faut prononcer *perſecuter*, comme s'il eſtoit écrit avec un *c*, *percecuter*, tout de meſme que *perſeverer* ; ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement ſans exception, qui commencent par *per*, & ont une *s*, aprés, ſuivie d'une voyelle, ſe prononcent ainſi, c'eſt à dire comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Perſan*, *Perſe*, *perſeverer*, *perfil*, *perſiſter*, *perſonne*, *perſonnage*, *perſuader*.

NOTE. Ce ne ſont point ſeulement les mots qui commencent par *per* & ont une *s* aprés, ſuivie d'une voyelle, qui ſe prononcent comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*. Toutes les fois que l'*s* eſt precedée d'une conſone, elle ſe prononce devant une voyelle, comme ſi c'étoit un *c*, *conſiderer*, *penſer*, *inſiſter*. Cette regle eſt generale. La lettre *s*, n'a le ſon du *z* que quand elle eſt entre deux voyelles, *oſer*, *reſiſter*,

comme s'il y avoit *ozer*, *reziſter*. Cette autre regle qui eſt auſſi generale, ne ſoufre d'exception que dans les mots ou les verbes, qui ſont compoſez, & dont les ſimples commencent par une *ſ*. Ainſi on prononce l'*ſ* dans *preſeance*, *reſaiſir*, *ſe reſouvenir*, &c. comme on la prononce dans *ſeance*, *ſaiſir*, *ſe ſouvenir*, quoy que l'*ſ* ſoit entre deux voyelles. Il eſt vray que pour marquer que dans ces ſortes de mots, il faut prononcer l'*ſ* comme s'il y avoit un *c*, & non pas un *z*, beaucoup y employent une double *ſſ*, & écrivent *preſſeance*, *reſſaiſir*, *ſe reſſouvenir*. Cependant, Monſieur de Vaugelas écrit *ſe reſouvenir* avec une ſeule *ſ*, & je croy que c'eſt ainſi qu'il faut l'écrire, auſſi bien que *preſeance* & *reſaiſir*. Ce qui eſt cauſe que dans ces mots, & dans pluſieurs autres, on ne prononce pas l'*ſ* entre deux voyelles, comme s'il y avoit un *z*, c'eſt que l'oreille eſt accoûtumée à entendre prononce, les ſimples, *ſeance*, *ſaiſir*, *ſouvenir*, où l'*ſ* a un ſon fort, ainſi que dans tous les mots que cette lettre commence, tels que *ſilence*, *ſerieux*, *ſeconder*, & ainſi l'*ſ* garde dans le compoſé le meſme ſon qu'elle a dans le ſimple. Si dans quantité de verbes, compoſez des particules *pré* & *re*, on prononce l'*ſ* comme ſi c'étoit un *z*, *reſerver*, *preſumer*, *reſiſter*, c'eſt parce que ces verbes, tout compoſez qu'ils ſont, n'ont point de ſimples qui ſoient en uſage : car ſi on diſoit *ſerver*, *ſumer*, *ſiſter*, il eſt certain qu'on prononceroit l'*ſ* avec un ſon fort dans *reſerver*, *preſumer* & *reſiſter*, de meſme qu'on le prononce dans *conſerver*, *conſumer*, & *inſiſter*. L'oreille y ſeroit accouſtumée, comme elle l'eſt à entendre prononcer *reſource*, *reſaiſir*, avec un ſon fort dans l'*ſ*, à cauſe des ſimples *ſource* & *ſaiſir* qui ſont en uſage. Je ne trouve qu'un verbe compoſé où l'on prononce l'*ſ* comme ſi c'étoit un *z*, quoy que ſon ſimple ſoit en uſage, & qu'il commence par une *ſ*, dont le ſon eſt fort ; c'eſt le verbe *reſoudre*, employé pour *ſoudre*. On dit *reſoudre une queſtion*, comme s'il y avoit *rezoudre* avec un *z*, cependant c'eſt un compoſé de *ſoudre*. Cela vient peut-eſtre de ce que *reſoudre* dans la ſignification de *prendre reſolution* ſe dit fort ſouvent, & que ce verbe dans cette ſignification n'ayant point de ſimple, on y doit prononcer l'*ſ* comme dans *reſiſter*, ce qui fait donner à *reſoudre* compoſé de *ſoudre*, la meſme prononciation.

Lors.

LORS, avec un genitif, par exemple, *lors de ſon élection*, pour dire *quand il fuſt élû*, n'eſt gueres bon, ou du moins gueres élegant ; pluſieurs neanmoins le diſent & l'écrivent, parce qu'il abrege

ſou

)uvent un grand tour qu'il faudroit prendre ſans s ela.

NOTE. Lors de ſon élection, lors de ſon mariage, ſont des anieres de parler encore moins bonnes preſentement, qu'elles ne eſtoient du temps de Monſieur de Vaugelas. Monſieur Menage s trouve pourtant tres-Françoiſes, quoy qu'un peu vieilles. onſieur de la Mote le Vayer eſt de ſon ſentiment. Ce ſont deux ands Maîtres ſur la Langue. Monſieur Chapelain appelle *lors ſon élection*, phraſe palatiale contre le bon ſtile.

Lequel, *Laquelle*.

Les pronoms au nominatif, tant ſingulier, que pluriel, ſont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit lûtoſt ſe ſervir de *qui*, quand on le devroit repeter eux fois dans une meſme periode, comme il a eſté it en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il 'en falloit faire nul ſcrupule. Il y a pourtant cer- ains exceptions & certains endroits où il faut dire *quel*, (quand je dis *lequel*, j'entends *laquelle*, *leſ- uels*, & *leſquelles*, en leurs deux genres, & en eurs deux nombres) comme quand il y a deux noms ubſtantifs, dont l'un eſt d'un genre, & l'autre d'un utre, alors ſi le pronom relatif ne ſe rapporte pas u plus proche ſubſtantif, mais au plus éloigné, il e faut pas à cauſe de l'équivoque ſe ſervir de *qui*, arce qu'il eſt du genre commun, & que l'on ne çauroit auquel il ſe rapporteroit, mais il faut uſer e l'autre relatif, *lequel*. Exemple. *C'eſt un effet de a divine Providence, qui eſt conforme à ce qui nous a té predit.* Je dis que ce premier, *qui*, ſe rapporte *effet*, & non pas à *Providence*, & neanmoins com- ne de ſa nature il ſe rapporte au plus proche, on uroit ſujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet xemple, ce que toutefois il ne fait pas; c'eſt pour- uoy au lieu de *qui*, il faut toûjours mettre *lequel*, & dire, *c'eſt un effet de la divine Providence, le- uel, &c.*

On

On se sert aussi de ce pronom au nominatif, quan
on commence quelque narration considerable; p
exemple, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, l
quel par le commandement du Senat, &c.* Je dis qu'e
cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, qu
ne seroit *qui*, & j'ay remarqué que mesmes à la Cou
où il semble que *lequel*, ne devroit pas estre si bie
receu, on en use d'ordinaire en de semblables re
contres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui r
contant quelque chose, ne die, par exemple, *c'
stoit un homme lequel, &c. c'estoit une femme, laque
le, &c.* plûtost que *qui*, & de mesme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux a
tres cas il n'y a nulle rudesse à en user, si ce n'e
lors que l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *qu
& de dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *leque
à l'accusatif, & ainsi du feminin, & du plurie
car alors ce seroit une faute de manquer à employ
ces autres mots plus doux, que nostre langue no
fournit, pour mettre à la place du pronom *leque
en tous ses cas, & en tous ses nombres. Il faut do
ner des exemples de toutes ces choses pour les éclai
cir; & afin d'y proceder par ordre, commençon
par le genitif, *j'ay envoyé un Courier exprés, au r
tour duquel je verray, &c.* Il faut necessairement di
duquel en ce lieu-là, & non pas *de qui*, & de me
me au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en co
sideration de laquelle*, & non pas *de qui, il n'y a rie
que je ne vouluſſe faire.* Au pluriel, c'est tout de me
me en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, *c'
un heureux succés auquel je n'ay contribué que de m
vœux*, & non pas *à qui je n'ay contribué;* quoy q
quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bi
qu'il ne soit si bon qu'*auquel*; ainsi du feminin,
du pluriel. A l'accusatif, *c'est un sujet sur lequel*

pe

ut dire beaucoup de choſes, & jamais *ſur qui*. Quel-ues-uns diſent, *ſur quoy*, mais *ſur lequel* eſt beau-oup meilleur ; de meſmes au feminin, & au plu-el. A l'ablatif on en uſe rarement, parce que l'on ſert en tout nombre & en tout genre, de la com-ode particule *dont*, comme par exemple, on di-, *c'eſt un importun, dont*, & non pas *duquel, j'ay n eu de la peine à me deffaire* ; *c'eſt une mauvaiſe af-ire, dont il aura bien de la peine à ſe démeſler ; ce ſont s malheurs dont il n'eſt pas exempt* ; *ce ſont des affai-r, dont il ſe tirera.* Il y a exception, quand aprés n genitif regy par un nominatif, on ne ſçauroit au-uel des deux rapporter *dont*, comme *c'eſt la cauſe cet effet, dont je vous entretiendray à loiſir* ; on ne ait ſi *dont* ſe rapporte à *la cauſe*, ou à *l'effet* ; c'eſt ourquoy, ſi vous voulez qu'il ſe rapporte à la cau-, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, de laquelle vous entretiendray*, & ſi vous voulez qu'il ſe rap-orte à l'effet, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, uquel je vous entretiendray.* Il faut donc en ſembla-es occaſions, ſe ſervir du pronom *duquel*, & non us de *dont*, à cauſe de l'équivoque.

On ſe ſert encore du pronom *lequel*, aux abla-fs abſolus, comme *j'y ay eſté un an, pendant le-uel.*

Au reſte, *qui*, pour *lequel*, ſe met en tous les as, en tous les genres, & en tous les nombres : ais hors du nominatif, il ne ſe met jamais que pour s perſonnes, à l'excluſion des animaux, & des oſes inanimées : *quoy*, au contraire, ne ſe met ja-ais pour *lequel*, quand on parle des perſonnes, ais ſeulement quand il s'agit des animaux, & des hoſes inanimées, & s'accommode à tous les gen-es, & à tous les nombres : & *que*, à l'accuſatif, e met pour *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*,

de

de quoy que ce ſoit que l'on parle ſans exception, eſt indéclinable.

NOTE. Quelque déference qu'on ait pour Monſieur de Va gelas, on ne peut croire que dans les exemples qu'il apporte, ſoit mieux de dire *lequel* que *qui*. *Il y avoit à Rome un grand i pitaine lequel &c. C'eſtoit un homme lequel &c. C'eſtoit une fem laquelle &c.* Tous ceux que j'ay conſultez voudroient *qui* dans endroits, & non pas *lequel* & *laquelle*. Monſieur Chapelain écrit ſur cette remarque qu'il n'eſt pas trop aſſeuré que dans exemples on doive dire *lequel* & *laquelle*, & non pas qui.

Quoy que Monſieur de Vaugelas diſe encore icy, comme a déja dit en la remarque de *Qui en certains cas*, que hors du t minatif, *qui*, ne ſe met jamais que pour les perſonnes, il employé luy-meſme au datif pour relatif à *naifveté* dans la marque *des vers en proſe*. Voicy ſes termes. *Cette contrainte r neroit la naïfveté à qui j'oſerois donner la premiere place parmy t tes les perfections du ſtile.* Selon ſa regle il falloit dire *à laquelle*, cette regle eſt aſſeurement à obſerver.

Qui s'employe par interrogation pour dire *quel* & *quelle* t au ſingulier qu'au pluriel, & il ne ſe met que pour les perſonn non plus que *qui* pour *lequel*, dans les cas obliques. Lors qu'o dit, *voilà des gens, voilà des femmes qui vous demandent*, c parler correctement que de dire, *qui ſont ils? qui ſont elles?* M s'il s'agit de choſes inanimées, & que l'on diſe, *il court d'étr ges bruits, j'ay pluſieurs raiſons à alleguer contre ce que vous dit* on parlera mal en diſant *qui ſont-ils, qui ſont-elles?* Il faut di *quels ſont-ils, quelles ſont elles*, ou prendre quelque autre tou cela paroiſt trop rude.

Lairrois, Lairray.

CEtte abreviation de *lairrois*, *lairray*, en tout les perſonnes, & en tous les nombres, po *laiſſerois*, & *laiſſeray*, ne vaut rien, quoy qu'u infinité de gens le diſent & l'écrivent. Quelqu Poëtes ont creu que les vers leur permettoient d' uſer, mais ceux qui aiment la pureté du langage, ſouffrent auſſi peu dans la Poëſie, que dans la Pr ſe. Ils ſouffrent bien encore moins, *vous me pardo rez*, pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray*, po *donneray*, qui ſont des monſtres dans la Langue.

NOTE. L'abreviation de *lairrois* & *lairray*, pour *laiſſe* & *laiſſeray*, ne ſe peut ſouffrir en vers non plus qu'en pro

irra a esté employé d'abord dans un des plus beaux ouvrages
e theatre; mais l'Autheur l'a corrigé dans les dernieres edi-
ns.

Invectiver.

Invectiver, pour *faire des invectives*, n'est pas du
bel usage, & il n'est pas permis de faire des ver-
s à sa fantaisie, tirez & formez des substantifs;
aucoup de gens neanmoins se donnent cette au-
orité, mais il n'y a que les verbes, que l'usage a
eus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en
a ny regle, ny raison. Par exemple, on dit,
ctionner, *se passionner*, d'*affection*, & de *passion*,
plusieurs autres semblables; & neanmoins si l'on
it bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occa-
ner*, d'*ambition*, & d'*occasion*, non plus que
texter, pour *prendre pretexte*, & *se medeciner*, pour
dre medecine. Je sçay bien qu'ils sont en la bou-
e de la plûpart du monde; mais non pas dans les
rits des bons Autheurs.

ROTE. Monsieur de la Fontaine a dit dans ses Contes, *cor-
m monde de recettes il invectivoit de son mieux.* Ce mot me pa-
: presentement assez en usage, & je ne croy pas qu'on parle
en disant, *il invectiva contre les vices.* *Ambitionner* est un
bon mot, & plusieurs trouvent qu'il n'y a rien de choquant
cette phrase; *il pretexta son depart de raisons si fortes, que &c.*
edeciner ne se dit gueres.

S'immoler à la risée publique.

Plusieurs ont repris Monsieur Coëffeteau de ce
qu'il se servoit de cette façon de parler, & ne
nt pas seulement condamnée comme mauvaise,
is comme monstrueuse, & fort approchante de
qu'on appelle *Galimatias*. Toute la France nean-
ins sçait bien que ce grand Personnage exprimoit
choses si nettement, que le Galimatias n'estoit
moins incompatible avec son esprit, que les te-
res avec la lumiere. Mais considerons cette phra-
se,

se, & voyons ce qu'elle a de si estrange, qui
obligé tant de gens à s'écrier, comme à la veuë d'
monstre. *Immoler* n'est-ce pas un bon mot? *immoler*,
sacrifier, *s'immoler*, & *se sacrifier*, ne veulent-ils pas di
la même chose? Peut-on pas dire *se sacrifier à la cru*
té des ennemis? Et pourquoy donc ne dira-t-on pa
se sacrifier à la risée publique, *à la risée du monde*,
de tout le monde? Car comme la cruauté des ennen
fait perdre la vie avec douleur, la risée du mon
fait perdre l'honneur avecque honte, & l'on ne pe
nier, que comme on sacrifie sa vie, on ne pui
aussi sacrifier son honneur: mesmes il faut confess
que comme l'honneur est une chose beaucoup p
precieuse que la vie, aussi le mot de *sacrifier*,
d'*immoler*, est plus dignement employé au sacrif
de l'honneur, qu'au sacrifice de la vie. D'où il
semble qu'il s'ensuit, que cette façon de parler,
sacrifier ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, o
la risée publique, est tres-bonne, tres-judicieu
& ne contient rien qui ne soit tres-conforme à la r
son. Mais on vient de me faire voir ce que je n'a
pas observé, que c'est le Cardinal du Perron, & n
pas Monsieur Coëffeteau qui est l'inventeur de ce
phrase, tellement qu'ayant esté inventée par
grand Homme, & puis authorisée par un autre si
lebre en nostre Langue, je ne sçay comme elle s
estre si mal receuë de quelques-uns.

Ils disent, qu'*immoler*, & *sacrifier*, sont des m
trop tragiques, pour les joindre avec *risée*.
répond qu'à la verité, *risée* est comique à l'ég
de ceux qui la font, mais qu'elle se peut dire tr
que à l'égard de ceux qui la souffrent, puis que
honneur plus precieux que la vie, en demeure b
sé, & qu'il peut mesme en estre ruïné &
du pour jamais. Ainsi l'on ne joindra point

f

nble deux choſes fort diſcordantes, que de
indre *immoler*, & *ſacrifier* avec *riſée*.

Il eſt vray qu'il y a des endroits, où la phraſe
dinaire, *s'expoſer à la riſée de tout le monde*, ſe-
it beaucoup mieux, que *s'immoler*; car lors que
ction que l'on fait, eſt ſimplement, ou medio-
ement ridicule, & qu'elle ne va pas juſqu'à l'ex-
s, il n'y a point de doute que *s'expoſer*, ſeroit
us judicieuſement dit, que *s'immoler*. Mais ſi
ction eſt ridicule & impertinente au dernier de-
é, alors *s'expoſer* ſeroit foible; & *s'immoler* eſtant
comparablement plus fort, ſeroit auſſi beaucoup
eilleur & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas qu'aux langues vivantes,
on plus qu'aux mortes, il n'eſt pas permis d'inven-
r de nouvelles façons de parler, & qu'il faut ſui-
e celles que l'Uſage a eſtablies; car cela ne s'en-
nd que des mots, eſtant certain qu'il n'eſt pas per-
is à qui que ce ſoit, d'en inventer, non pas meſ-
e à celuy qui d'un commun conſentement de tou-
la France, ſeroit declaré le Pere de l'Eloquence
rançoiſe, parce que l'on ne parle que pour ſe faire
ntendre, & perſonne n'entendroit un mot qui ne
roit pas en uſage: mais il n'en eſt pas ainſi d'une
hraſe entiere, qui eſtant toute compoſée de mots
onnus & entendus, peut eſtre toute nouvelle, &
eanmoins fort intelligible, de ſorte qu'un excel-
nt & judicieux Eſcrivain peut inventer de nouvel-
es façons de parler qui ſeront receuës d'abord, pour-
eu qu'il y apporte toutes les circonſtances requiſes,
'eſt à dire un grand jugement à compoſer la phraſe
laire & élegante, la douceur que demande l'oreille,
& qu'on en uſe ſobrement, & avec diſcretion.

NOTE. Monſieur Chapelain obſerve que la difference qu'il
a entre *ſe ſacrifier à la cruauté des ennemis*, & *ſe ſacrifier à la ri-
e publique*, c'eſt qu'on ſe ſacrifie volontairement à la cruauté
des

des ennemis comme Regulus, mais qu'on ne se sacrifie jam volontairement à la risée d'autruy ; ce qui luy fait conclurre ce seroit bien dit que de dire *que l'on immole quelqu'un à la ri publique*, pour dire *qu'on l'y expose*, mais que c'est mal dit dire qu'un homme s'y immole, parce qu'on ne peut suppose qu'il s'y expose volontairement. Je croy cela vray dans les n ximes du monde, mais sur ce principe, on dira fort bien d' homme qui ne songe plus qu'à son salut, que pour plaire à D il s'immole à la risée de tout le monde, puis qu'il est vray qu s'y expose volontairement.

Des mieux.

IL n'y a rien de si commun que cette façon de pa ler, *il danse des mieux* ; *il chante des mieux*, po dire, *il danse fort bien*, *il chante parfaitement bie* mais elle est tres-basse, & nullement du langage la Cour, où l'on ne la peut souffrir. Car il ne fa pas oublier cette maxime, que jamais les honnest gens ne doivent en parlant user d'un mot bas, d'une phrase basse, si ce n'est pas raillerie, & e core il faut prendre garde qu'on ne croye pas, com me il arrive souvent, que ce mauvais mot a esté d tout de bon, & par ignorance plûtost que par rai lerie. Il ne faut laisser aucun doute, que l'on ne l'a dit en raillant.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que, *danser des mieux*, *cha ter des mieux*, est une élegance du bas stile. Cette façon de p ler n'est point receuë parmy ceux qui ont quelque soin d'écr correctement.

Quatre, pour *quatriesme*, *& autres semblables.*

QUand on cite un Livre, ou un Chapitre, c que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou que qu'autre chose semblable, il faut se servir du nom bre adjectif ou ordinant, & non pas du substantif ou primitif qu'ils appellent, comme on fait d'ord naire dans les Chaires, & dans le Barreau. Ils disen par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neufiéme*, *Hen ry quatre*, pour *Henry quatriéme*. Quelle Gramma re

& quel ménage de syllabes est-ce-là ? Le grand ge semble en quelque façon l'authoriser, mais s que tous demeurent d'accord que l'adjectif est illeur, pourquoy ne le dire pas plûtost que 'utre.

'OTE. On dit tres-bien *Henry quatre*, *Charles neuf*, *Loüis re*, *Loüis quatorze*. C'est le sentiment du Pere Bouhours, & M. Menage. Tous deux demeurent d'accord qu'on ne dit t *Henry deux* ny *Henry deuxiéme*, mais qu'on dit toûjours *ry second*. M. Menage ajoûte qu'en citant un livre ou un Cha- e, il faut dire pour parler élegamment *livre troisiéme*, *Cha- quatriéme*, & que neanmoins dans le discours familier on dit e trois, *Chapitre quatre*. Il observe aussi que quand deux noms nans se suivent on met le premier substantif, *le sept ou hui- e*; *le dix ou douziéme* & non pas, *le septiéme ou huitiéme*; *le iéme ou douziéme*. M. de la Mothe le Vayer a fait une autre rvation sur cette remarque. C'est qu'en parlant de Charles le , Roy de France, il faut dire *Charles cinquiéme*, & non *Charles-quint*, comme au contraire si nous voulons parler Empereur, il faut écrire & prononcer *Charles-quint*, & non *harles einquiéme*, à moins qu'on ne dist, *cinquiéme du nom*.

Sur, *sous*.

Es prepositions se doivent toûjours mettre simples, si ce n'est en certains cas que nous remarrons. Je les appelle simples en comparaison des mposées *dessus* & *dessous*, que tout le monde sque employe indifferemment, & en prose & en , pour *sur* & *sous*. On en fait autant de quelques es prépositions, comme *dedans*, *dehors*. Par mple on dira, *Il est dessus la table*, *dessous la table*, *s la maison*, *dehors la ville*. Je dis que ce n'est pas re purement, que d'en user ainsi, & qu'il faut toûs dire, *sur la table*, *sous la table*, *dans la mai-* & *hors la ville*, ou *hors de la ville*, car tous deux bons, & non pas *dessus la table*, *dessous la table*, On le permet pourtant aux Poëtes, pour la mmodité des vers, où une syllabe de plus ou de ns est de grand service; mais en prose, tous ceux qui

qui ont quelque soin de la pureté du langage, ne
ront jamais, *dessus une table*, ny *dessous une table*; n
plus que *dedans la maison*, ou *dehors la maison.*
semble que ces composez soient plûtost adverb
que prepositions; car leur grand usage est à la
des periodes, sans rien regir aprés eux, puis qu'
terminent la periode & le sens: comme si je suis a
sur quelque chose & qu'on la cherche, je diray,
suis assis dessus, ou *je suis dessus*, *je suis demeuré d*
sous, *il est dedans*, *il est dehors.* Au lieu que les p
positions sont perpetuellement suivies d'un nom,
d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Or
son, comme le porte le nom mesme de prep
sition.

Il est vray qu'il y a trois exceptions que j'ay
marquées, l'une, quand on met les deux contr
res ensemble, & tout de suite, comme, *il n'*
pas assez d'or ny dessus ny dessous la terre, pour me f
commettre une telle meschanteté; Alors il faut dire a
si, & non pas, *ny sur*, *ny sous la terre*, parce
sur & *sous*, non plus que *dans* & *hors*, ne se mett
jamais tout seuls, qu'ils n'ayent incontinent l
nom aprés eux. L'autre, quand il y a deux pre
sitions de suite, encore qu'elles ne soient pas c
traires, comme *elle n'est ny dedans ny dessous le co*
& la troisiéme, lors qu'il y a une autre preposit
devant, comme, *il luy a passé par dessus la teste,*
dessous le bras, *par dedans la ville*, *par dehors la v.*
car on ne dira pas, *par sur la teste*, *par sous le bi*
ny *par dans la ville*, *par hors la ville.* Ces cas excep
il ne faut jamais employer ces composez, que con
adverbes, & il se faut servir des autres, comm
prepositions.

NOTE. On a rendu la Langue Françoise si pure, qu'il
plus permis aux Poëtes, non plus qu'à ceux qui écrivent en
se, de mettre les prépositions composées pour les simples.

faut dire *sur*, *sous*, *dans*, & *hors* en vers, & non pas *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, lors qu'il suit un substantif, & que ces prépositions ne peuvent tenir lieu d'adverbes. M. Chapelain dit que ces composez, *dessus*, *dessous*, *&c.* quoy qu'ils terminent la période & le sens, comme, *je suis assis dessus*, *il estoit caché dessous*, demeurent toûjours prepositions, & regissent tacitement la chose sous-entenduë, & dont il a esté parlé auparavant. M. de Vaugelas a fort bien remarqué que quand il y a deux prépositions de suite, & qu'aucun nom substantif n'est joint à la premiere, on doit se servir des prépositions composées, comme *ny dessus ny dessous la terre*, & non pas *ny sur ny sous la terre*; *ny dedans ny dessous le coffre*, & non pas, *ny dans ny sous le coffre*; *par dedans la ville*, & non pas *par dans la ville*. On dit aussi, *on l'a tiré de dessous le lit*. mais en cet endroit la particule *de* est une prépotion qui répond à l'*ex*. M. Menage observe que plusieurs disent *en ay par sur la teste*; *ce coup m'a passé par sous le bras*; *ces Troupes ont passé par dans la ville*, mais il demeure d'accord que le meilleur & le plus seur est de dire *par dessus*, *par dessous*, & *par dedans*. Il faut dire *le dedans* & *le dehors d'une maison*; *dedans* & *dehors* tiennent lieu en ce sens là de noms substantifs.

Intrigue.

LA plusparт font ce mot feminin, je dis *la plusparт*, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q*, comme force gens le disent & l'écrivent. C'est un nouveau mot pris de l'Italien, qui neanmoins est fort en usage.

NOTE. Intrigue est presentement toûjours feminin. Ceux qui ont écrit *Intrique*, l'ont fait pour faire rimer ce mot avec *pratique*. C'est une licence que la Poësie ne sçauroit autoriser.

Incendie.

DU temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, ceux qui faisoient profession de bien escrire, n'eussent pas voulu user de ce mot, on disoit toûjours *embrasement*; mais aujourd'huy *incendie*, s'est rendu familier, & les bons Escrivains se servent indifferemment de l'un & de l'autre. Il est vray que les plus exacts observent encore de dire plûtost *embrasement* qu'*incendie*, mais si le sujet qu'ils trai-

traitent, les oblige à exprimer la meſme choſe deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la ſeconde, *incendie*. Je dis *à la ſeconde*, parce qu'il faut obſerver cela, de mettre toûjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il eſt vray que j'ay appris d'un oracle de noſtre Langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embraſement*, qu'*incendie*, ſe dit proprement d'un feu qui a eſté mis à deſſein, *embraſement*, convient mieux au feu qui a eſté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas ſi proprement *incendie*. Cette difference eſt tres delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a toûjours eſté receu, lors meſme qu'*incendie* ne l'eſtoit pas.

NOTE. Le Pere Bouhours dit qu'*incendie* eſt maintenant auſſi uſité qu'*embraſement*, mais qu'*incendie* ſe met d'ordinaire ſans regime, *il y a eu cette nuit un incendie vers le Louvre*, & qu'*embraſement* a preſque toûjours un regime, *l'embraſement de Troye*. Il ajoute qu'encore qu'*incendiaire* ne ſe diſe que d'un brûleur de maiſons, *embraſement* & *incendie* ſe diſent également d'un feu qui a eſté mis à deſſein ou par hazard. M. Chapelain eſt celuy que M. de Vaugelas appelle dans cette remarque un des Oracles de nôtre Langue.

Vomir des injures.

CEtte phraſe ne paſſe pas ſeulement pour bonne parmy tous les bons Eſcrivains, mais auſſi pour élegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent figurément du mot de *vomir* comme nous; car tous nos meillenrs livres ſont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*, & autres ſemblables. Neantmoins je ſuis obligé de dire qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu, particulierement des Dames, à qui un ſale objet eſt inſupportable; Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raiſon, que leur ſentiment eſt conforme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores ſe tirent de

ima

images les plus nobles, & des objets les plus agreables. Je sçay qu'on repliquera, que cela est vray aux choses agreables & indifferentes; mais que dans les choses odieuses, ou qu'on veut rendre odieuses, on se peut servir de metaphores de choses odieuses & desagreables, & qu'ainsi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, & plusieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits, hors de leur signification naturelle.

Mais je répons que tout cela n'empesche pas que nos Dames n'ayent une grande aversion pour ces façons de parler, incompatibles avec la delicatesse & la propreté de leur sexe, ny que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque soin de leur plaire, ne s'en doivent abstenir: au moins en le faisant, ils sont assurez de ne déplaire à personne. Mais soit qu'elles ayent raison ou non, de haïr ces phrases, je rapporte simplement la chose, comme une verité dont je suis bien informé.

NOTE. Vomir des injures est une phrase qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les Dames poussent leur delicatesse jusqu'à la vouloir bannir. M. Chapelain se plaint de cette delicatesse; & dit, que l'on feroit mal d'y deferer, ce qui feroit perdre une belle figure, & formée selon l'art.

Magnifier.

CE mot est excellent, & a une grande emphase pour exprimer une loüange extraordinaire. M. Coëffeteau en use souvent apres Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus celebres Escrivains ne fait point de difficulté de s'en servir; mais avec tout cela, il faut avoüer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'estre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à passer. J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de

l'Usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la mesme signification & la mesme force.

NOTE. M. Chapelain dit que *magnifier* luy paroist bon dans les choses saintes, comme *magnifier Dieu*, *magnifier la bonté divine*, & qu'il le croit passé pour ce qui regarde les choses humaines.

Monosyllabes.

CE n'est point une chose vicieuse en nostre Langue qui abonde en monosyllabes, d'en mettre plusieurs de suite. Cela est bon en la Langue Latine qui n'en a que fort peu; car à cause de ce petit nombre, on remarque aussi tost ceux, qui sont ainsi mis de rang, & l'oreille qui n'y est pas accoutumée ne les peut souffrir. Mais par une raison contraire, elle n'est point offensée de nos monosyllabes François, parce qu'elle y est accoutumée, & que non seulement il n'y a point de rudesse à en joindre plusieurs ensemble: mais il y a mesme de la douceur, puis que l'on en fait des vers tout entiers, & que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, est un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers:

Et moy, je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun scrupule de laisser plusieurs monosyllabes ensemble, quand ils se rencontrent. Chaque Langue a ses proprietez & ses graces. Il y a des preceptes communs à toutes les Langues, & d'autres qui sont particuliers à chacune.

NOTE. Plusieurs monosyllabes ensemble n'ont rien qui puisse blesser l'oreille, & ce seroit un scrupule condamnable que de faire difficulté de les employer, quand ils s'offrent naturellement.

Navire. Erreur.

Navire, estoit feminin du temps d'Amiot, & l'on voit encore aux Enseignes de Paris cette inscription, *A la Navire*, & non pas *au Navire*. Neantmoins aujourd'huy il est absolument masculin, & ce seroit une faute de le faire de deux genres. C'est la metamorphose d'Iphis :

Vota puer solvit quæ fœmina voverat Iphis.

Au contraire, Amiot a toûjours fait *erreur*, masculin, & aujourd'huy il n'est que feminin.

NOTE. Navire est demeuré masculin, *erreur* feminin, & il y a presentement sur cela aucune contestation.

Toute sorte, & *toutes sortes.*

Toute sorte, se met d'ordinaire avec le singulier, comme, *je vous souhaite toute sorte de bonheur*; & *toutes sortes*, avec le pluriel, comme, *Dieu vous preserve de toutes sortes de maux.* On peut y prendre garde, quoy que je ne croye pas que ce soit une faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier; mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau, & plusieurs autres, mettent toûjours le singulier avec le singulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus celebres Escrivains a dit, *toutes autres sortes d'avantages*, mais il est bien rude, & *toute autre sorte d'avantage* eust esté, ce me semble, bien meilleur.

NOTE. Monsieur Menage soutient que *toute sorte* est plus elegant mesme avec un pluriel que *toutes sortes*, & qu'il faut dire *Dieu vous preserve de toute sorte de maux*, plûtost que *de toutes sortes de maux.* Les uns sont de son avis, & trouvent que *toute sorte* dénote assez un pluriel, sans qu'il y faille ajouter une *s.* Les autres tiennent qu'on peut mettre indifferemment *toute sorte* & *toutes sortes* avec un pluriel, comme, *toute sorte d'avantages*, *toutes sortes de malheurs.* Ce qui est certain c'est qu'on ne peut mettre *toutes sortes* au pluriel avec un singulier, & qu'il faut

dire *toute sorte de bonheur*, & non pas *toutes sortes de bonheur*. Le mesme M. Menage remarque fort bien que quand *toute sorte* est mis absolument, precedé d'un relatif, il faut dire au pluriel *toutes sortes*, comme en parlant d'oyseaux, *il y en a de toutes sortes*.

Premiere personne du present de l'indicatif.

EXemple, *je crois*, *je fais*, *je dis*, *je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont crû qu'il faloit oster l'*s* finale de la premiere personne, & écrire, *je croy*, *je fay*, *je dy*, *je crain*, &c. changeant l'*i* en *y*, selon le genie de nostre Langue, qui aime fort l'usage des *y* grecs à la fin de la pluspart de nos mots terminez en *i*, & qu'il faloit écrire ainsi la premiere personne pour la distinguer d'avec la seconde, *tu crois*, *tu fais*, *tu dis*, *tu crains*, &c. Il est certain que la raison le voudroit, pour oster toute équivoque, & pour la richesse & la beauté de la Langue; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal-aisé qu'il en arrive aucun inconvenient, le sens estant incontinent entendu par le moyen de ce qui precede, & de ce qui suit. Ce n'est pas que ce fût une faute, quand on osteroit l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre toûjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, disent en parlant *io credevo*, à la premiere personne du preterit imparfait, pour la distinguer de la troisiéme, *egli credeva*, mais les bons Auteurs, soit en prose, ou en vers, n'observent point cela.

Nos Poëtes se servent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait definy, *couvry*, avec *Ivry*.

N'ay-je pas le cœur assez haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,

Un

Un auſſi grand deſir de gloire,
Que j'avois lors que je couvry
D'exploits d'eternelle memoire,
Les plaines d'Arques, & d'Ivry?

C'eſt contre l'uſage de noſtre Langue, qui ne le permet qu'à la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Auſſi ne faut-il pas en cela ſuivre ſon exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'eſt que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere perſonne faiſoit avec tous les mots, qui commencent par une voyelle; car pour ceux qui commencent par une conſone, l'*s*, qui precede ne ſe prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raiſon ou non, il ſuffit d'alleguer l'Uſage, qui ne ſouffre point de replique. On peut pourtant ajoûter pour la défenſe de cét uſage, que c'eſt l'ordinaire de toutes les Langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres ſont pauvres, ou retenuës, ne laiſſent pas d'avoir ce meſme défaut, & plus ſouvent que nous, puis que les duels du preſent de l'indicatif ſont ſemblables, τύπτετον, τύπτετον, & que la premiere perſonne ſinguliere de l'imparfait eſt ſemblable auſſi à la troiſiéme plurielle, ἔτυπτον, ἔτυπτον, outre beaucoup d'autres temps qui ſe reſſemblent encore. Il eſt vray qu'ils ont un accent bien different, mais l'accent n'y fait rien: car du temps de Demoſthene, on ne les marquoit point, & je doute fort qu'à parler, cela fuſt ſi ſenſible, que par la prononciation ſeule on évitaſt l'équivoque.

NOTE. Voicy ce que M. Chapelain a obſervé ſur cette remarque. *Ce qui a fait prendre l's aux premieres perſonnes de l'indicatif des verbes, c'eſt que la ſyllabe eſt longue & que l's n'y eſt que pour la marque de ſa longueur, ce qui fait qu'on ne la prononce point,*

& ce ſont les Poëtes qui pour la commodité de la rime, l'ont fait courte ou bréve contre ſa naturelle prononciation : Je croy, je doy *pour* je crois, je dois. *Cela ſe juſtifie par la façon d'écrire la premiere perſonne du preterit plus que parfait*, je voudrois, je ferois *une perſonne n'a jamais écrit ny prononcé*, je voudroy, je feroy *parce que ces dernieres ſillabes eſtant longues, ont beſoin d'une ſ. finale, pour marquer leur longueur. La raiſon eſt pareille pour le preſent, & ſi les Poëtes y dérogent, c'eſt par la rime. Celle de* je connoy *eſt énorme.*

Il eſt évident par c'eſt que la rime ſeule que les Poëtes ſe ſont autoriſez à oſter l'*s* finale dans *je crois*, *je vois*, *je connois*, *j'apperçois*, *je conçois*, & dans quelques autres verbes de cette même terminaiſon. C'eſt une licence qu'on leur a ſoufferte, mais elle ne doit point s'étendre juſqu'aux verbes, *faire*, *dire*, *craindre*, *prendre*. Je croy qu'il faut toûjours écrire à la premiére perſonne du preſent de l'indicatif de ces verbes, *je fais*, *je dis*, *je crains*, *je prens*, & jamais *je fay*, *je dy*, *je crain*, *je prend*.

Quant à la premiere perſonne de l'aoriſte ou du preterit indefiny, elle a toûjours une *ſ* dans tous les verbes dont l'infinitif n'eſt point en *er*. *Je fis*, *je lus*, *je cueillis*, *j'appris*, *je courus*. Ainſi Malherbe n'a pû faire rimer *je couvry* avec *Ivry* que par une licence tres-condamnable, puiſqu'on ne peut ſe diſpenſer de dire & d'écrire, *je couvris*.

Trouver, *treuver*, *prouver*, *éprouver*, *pleuvoir*.

Trouver, & *treuver*, ſont tous deux bons, mais *trouver* avec *o*, eſt ſans comparaiſon meilleur, que *treuver* avec *e*. Nos Poëtes neantmoins ſe ſervent de l'un & de l'autre à la fin des vers, pour la commodité de la rime ; car ils font rimer *treuve*, avec *neuve*, comme *trouve*, avec *louve*. Mais en proſe tous nos bons Auteurs écrivent, *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en eſt de meſme de *prouver* & d'*éprouver*. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

NOTE. Les Poëtes qui diſent *treuver*, *preuver*, *épreuver*, au lieu de *trouver*, *prouver*, *éprouver*, font une faute. Ils ne doivent point s'autoriſer à dire *l'eſtat où je me treuve*, pour faire rimer *treuve* avec *neuve*. Ce qui fait que quelques-uns ſe trompent dans les verbes *prouver* & *éprouver*, & qu'ils prononcent *preuver* & *épreuver*, c'eſt qu'on dit *preuve* & *épreuve*, qui ſont deux noms ſubſtantifs. Il y en a d'autres qui mettent & qui pro-

non-

ncent deux *rr* dans le futur de *trouver*, *je trouverray*, *tu trouverras*, *il trouvera*, comme auſſi dans cet autre temps qui en ſ formé, *je trouverrois*, *tu trouverrois*, *&c.* C'eſt une faute 'on doit éviter : il faut écrire, & prononcer, *je trouveray*, *tu uveras*, *je trouverois*, *tu trouverois &c.* avec une *r* ſeule.

Le titre de, la qualité de.

C'Eſt une faute tres-commune de finir une lettre, par exemple, avec ces mots *me donnent la hardieſſe de prendre le titre de*, & puis *Monſieur*, ou *Madame*, en bas, à l'endroit où l'on a accoutumé e le mettre, & en ſuite, *voſtre tres-humble ſerviteur.* De meſme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, & puis le reſte, comme je viens de dire. Il m'a ſemblé tres-neceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe qu'une infinité des gens y manquent, ne conſiderant pas qu'il n'y a aucune conſtruction raiſonnable en cét agencement de mots. Car encore qu'on puiſſe dire que la prepoſition ſe rapporte droit à *ſerviteur*, & que les mots de *Monſeigneur*, ou de *Madame*, ne ſont là que par honneur, & par civilité, ſi eſt-ce que cét arrangement, *le titre* ou *la qualité de*, *Monſeigneur*, *voſtre*, *&c.* rompt toute la ſyntaxe & la conſtruction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaiſe, parce que la conſtruction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas aprés *Monſieur*, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monſieur*, *de*, & plus bas, *voſtre tres-humble &c.* C'eſt encore une autre faute toute ſemblable à la premiere, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'aſſeure que vous ne refuſerez pas cette faveur à*, & en bas, *Monſieur*, & plus bas, *voſtre tres humble &c.*

Il en eſt de meſme, quand on finit avec une prepoſition, comme *ſçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne vouluſſiez faire pour*, & en bas, *Monſieur, &c.*

faites moy l'honneur de me tenir pour, Monsieur, &c. Avec *par*, de mesme, comme, *il n'y a point de service, qui ne vous doive estre rendu par, Monsieur, &c.* C'est pourquoy il n'y a que le nominatif & l'accusatif dont on se puisse servir à la fin d'une lettre. Le nominatif est celuy qui est le plus naturel, & le plus usité, comme, *je suis*, ou *je demeure, Monsieur, vostre, &c.* L'accusatif n'est pas si ordinaire, mais il ne laisse pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites-moy l'honneur de me croire, Monsieur, vostre, &c. N'accusez point de paresse, Monsieur, vostre, &c.*

NOTE. Monsieur Chapelain dit que ceux qui mettent *de* en bas aprés *Monsieur*, ou *Madame*, ne font point de faute, mais qu'ils font moins bien que ceux qui tournent la fin de leurs lettres par le nominatif ou par l'accusatif.

Quel, & quelle, pour *quelque*; *languir, plûtost, sortir, rester.*

C'Est une faute familiere à toutes les Provinces, qui sont de delà Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait, il faut estre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait*; & c'est une merveille, quand ceux qui parlent ainsi s'en corrigent, quelque sejour qu'ils fassent à Paris, ou à la Cour. Ce qui est cause qu'ils ne s'en corrigent point, c'est que le mot en soy est bon, & qu'ils ne pensent pas faillir d'en user, ne considerant pas qu'il ne vaut rien en cét endroit-là. Pour la mesme raison ceux du Languedoc, aprés avoir esté plusieurs années à Paris, ne sçauroient s'empescher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* est un mot François, qui est fort bon, pour signifier une autre chose, mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empescher non plus de dire *plûtost*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais plûtost je me veux asseoir*, au lieu

lieu de dire, *mais auparavant je me veux asseoir*; & cela leur arrive parce que *plûtoſt*, eſt François. Ainſi ils croyent bien parler, ne ſongeant pas que *plûtoſt*, n'eſt point François au ſens auquel ils l'employent. De meſme un Bourguignon qui aura eſté toute ſa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *ſortir*, pour *partir*, comme *je ſortis de Paris un tel jour; pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *je partis de Paris*, *il eſt party*; & cela, parce que *ſortir* eſt un bon mot François, mais non pas en cette ſignification. Ainſi les Normans ne ſe peuvent deffaire de leur *reſter*, pour *demeurer*: comme *je reſteray icy tout l'Eſté*, pour dire, *je demereray*; à cauſe que *reſter* eſt un bon mot, pour dire, *eſtre de reſte*, mais non pas en ce ſens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune pluſieurs mots François dont ceux qui en ſont, deſtournent le vray uſage. Mais il ſuffira des exemples que je viens de donner, pour les avertir de ne ſe pas tromper en de certains mots, dont ils ne ſe deffient point, parce que ces mots-là ſont François; car quand ils en diſent un qui ne l'eſt pas, en quelque ſens que ce ſoit, on les reprend auſſi-toſt, & ils s'en corrigent, mais on leur laiſſe paſſer les autres, ſans que la pluſpart meſme des François y prennent garde.

Or il eſt encore plus aiſé de ſe tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, ſemble répondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour ſignifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ſes ſemblables, que non pas *quelque*, qui paroiſt d'abord l'*aliquis* des Latins, lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend, quand on dit, *quelque merite que l'on ait, il faut eſtre heureux.*

Mais outre que l'usage le veut ainsi, & qu'il n'y a point à raisonner, ny à repliquer sur cela, il y a encore une raison à quoy l'on ne songe point, qui autorise cét usage. C'est que le *quelque*, dont nous parlons, n'est pas simplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualiscumque*, d'où nostre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens-là.

Il y a une exception digne de remarque. C'est qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immediatement aprés *quelque*, comme, il faut dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, & non pas, *quelque que puisse estre la cause*. Neantmoins un de nos meilleurs Escrivains, & des plus éloquens du Barreau, soûtient que *quelque que puisse estre la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse*, &c. & trouve mesme que le *quelque* est plus fort que *quelle*; mais bien que je défere beaucoup à ses sentimens, & que j'aye appris force choses de luy, dont j'ay enrichy ces Remarques, si est-ce qu'en cecy je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle*, est bon, qui est toûjours une exception considerable à la regle. Que si entre *quelle* & *que* il y a quelques syllabes qui les separent, alors il faut dire, *quelque*, & non pas *quelle*, comme *quelque enfin que puisse estre la cause*, & non pas, *quelle enfin que puisse estre la cause*. De même, *quelque*, *dit-il*, *que puisse estre la cause*, & non pas *quelle*.

NOTE. C'est de M. Patru que parle M. de Vaugelas quand il dit qu'un de nos meilleurs Ecrivains & des plus éloquens du Barreau, soûtient que, *quelque que puisse estre la cause* est aussi bien dit que *quelle que puisse &c.* Je ne vois personne qui soit de son sentiment. M. de la Motbe le Vayer dit que s'il y a une cacophonie à éviter dans nôtre Langue, c'est celle de, *quelque que puisse estre*. Il a raison de la condamner, mais elle ne peut avoir lieu, puis qu'on ne sçauroit douter qu'il ne faille dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, & non pas *quelque que*

que puisse estre &c. car pourquoy *quelque* au lieu de *quelle*, quand même il y auroit quelques syllabes entre *quelle*, & *que*, comme dans les exemples rapportez, où je suis persuadé qu'il faudroit dire *quelle enfin que puisse estre la cause*; *quelle, dit il, que puisse estre la cause*, & non pas *quelque enfin que puisse estre la cause*; *quelque, dit-il, que puisse estre la cause*? Ce qui a pû tromper M. de Vaugelas, c'est qu'il n'a pas pris garde à la difference qu'il y a entre *quelque* employé dans cette phrase, *quelque merite que l'on ait*, & *quelque* employé dans cette autre phrase, *quel que soit son merite*. Dans la premiere *quelque* est un seul mot qui signifie le *qualiscumque* des Latins, comme il l'a fort bien remarqué, & qui par consequent a un pluriel, *quelques avantages qu'il possede*, mais dans l'autre phrase *quel que soit son merite*, ce *quelque* n'est pas un seul mot. C'en sont deux *quel* & *que*, dont il n'y a que le premier qui se decline, & qui change de genre & de nombre, car on ne dira pas *quelques soient ses avantages*, comme on dit, *quelques avantages qu'il possede*, mais *quels que soient ses avantages*. Ainsi ce n'est pas *quelque* qui se decline, mais seulement *quel*, qui respond au *qualis* Latin. Comme il change de nombre *quel que soit son merite*, *quels que soient ses avantages*, il change aussi de genre dans l'un & dans l'autre nombre, *quelle qu'en soit la cause*; *quelles que soient ses maximes*, & un mot mis entre *quelle* ou *quelles* & *que*, ne doit pas les faire changer en *quelque* & *quelques*, & obliger à dire contre la bonne construction, *quelque enfin qu'en soit la cause*; *quelques enfin que soient ses maximes*.

Arrivé qu'il fût, arrivé qu'il estoit, marry qu'il estoit.

TOutes ces façons de parler ne valent rien, quoyqu'une infinité de gens s'en servent, & en parlant, & en écrivant. Au lieu de dire, *arrivé qu'il fut*, *arrivé qu'il estoit*, il faut dire *estant arrivé*; il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arrivé*, *comme il estoit arrivé*; & au lieu de *marry qu'il estoit*, il faut dire, *estant marry*, ou *marry* tout seul. Ce qui apparemment est cause d'une phrase si mauvaise, c'est que nous en avons d'autres en nostre Langue, fort approchantes de celle-là, qui sont tres-bonnes & tres-élegantes. Par exemple, *tout malade*, *tout affligé*, *qu'il estoit*, *il ne laissa pas d'aller*, & au feminin,

minin, *toute affligée qu'elle eſtoit &c.* de même au pluriel. Tellement qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & ſon adjectif qui le ſuit immediatement, cette façon de parler eſt extrémement pure, & Françoiſe. On s'en ſert encore d'une autre façon avec *ainſi*, comme ; *il receut quantité de coups, & ainſi bleſſé qu'il eſtoit, ſe vint preſenter au Senat.* Il eſt vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où même il eſt neceſſaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut paſſer, quoy que rarement ; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut neceſſairement en ce ſens-là adjoûter *qu'il eſtoit*, ou *qu'il fût*, ou d'autres temps, ſelon ce qui precede, ou ce qui ſuit.

Il ſe dit auſſi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il eſtoit, n'avoit rien attenté contre les Princeſſes.* Quelques-uns neantmoins croyent qu'il eſt encore plus élegant de ſupprimer *qu'il eſtoit*, & de dire, *ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté.*

On dit encore fort élegamment, *le mal-heureux qu'il eſt, la mal-heureuſe qu'elle eſt, n'a pas ſeulement &c.* Mais il faut que ce ſoit toûjours avec le preſent du verbe ſubſtantif ; car on ne dira gueres, *le mal-heureux qu'il eſtoit*, & jamais *le mal-heureux qu'il fût.*

NOTE. On m'a appris qu'aucun de ceux qui écrivent bien, ne ſe ſert plus de ces manieres de parler, *arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtoit*, & que quand on tourne la phraſe, il eſt mieux de dire, *lors qu'il fut arrivé*, que *comme il fut arrivé*, la particule *comme* faiſant une expreſſion baſſe en cet endroit. On dira bien, *comme il arrivoit*, parce que, *comme*, dans cette derniere

ière phraſe ſemble marquer mieux l'inſtant même de l'arrivée, que ſi on diſoit, *lorſque*. On ne dit plus dans le beau ſtile, *ainſi bleſſé qu'il eſtoit*, pour, *bleſſé comme il eſtoit*, non plus que *comme vainqueur & comme jeune Prince qu'il eſtoit*. Il faut dire ſimplement, *comme vainqueur, & comme jeune Prince*. C'eſt le ſentiment de M. Chapelain, dont voicy les termes. *Cet* ainſi bleſſé qu'il eſtoit, *aura bien de la peine à paſſer malgré l'autorité de M. Coëffeteau, qui s'en eſt ſervy. La vraye phraſe eſt*, bleſſé comme il eſtoit. M. de la Mothe le Vayer ne peut ſouffrir qu'en trouvant bon, *le mal-heureux qu'il eſt*, on condamne, *le mal-heureux qu'il eſtoit*. Je ne croy pas qu'on parlaſt mal en diſant, *le mal-heureux qu'il eſtoit, ne pouvoit trouver de ſoulagement à ſa douleur*. Il eſt certain qu'on ne ſçauroit dire, *le mal-heureux qu'il fut*, parce que cette façon de parler demande toûjours un temps preſent, ou un imparfait, qui n'eſt pas un temps tout-à-fait paſſé.

Trois infinitifs de ſuite.

Ils ne ſont pas toûjours vicieux, ny n'ont pas toûjours mauvaiſe grace. Par exemple, *le Roy veut aller faire ſentir aux Rebelles la puiſſance de ſes armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de ſuite, veritablement auroient bien de la peine à paſſer. Neantmoins un de nos meilleurs Auteurs a écrit, *encore qu'il ſe fuſt vanté de vouloir aller faire ſentir à ces peuples la puiſſance des armes Romaines*. Ce qui peut ſauver cela, c'eſt la naïfveté du langage, laquelle ſelon mon ſens, eſt capable de couvrir beaucoup de defauts, & peut-eſtre meſmes d'empêcher que ce ne ſoient des defauts.

L'un & l'autre.

ON les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel. Tous nos bons Autheurs ſont pleins d'exemples pour cela, & il eſt également bien dit *l'un & l'autre vous a obligé*; & *l'un & l'autre vous ont obligé*. Avec *ny*, c'eſt encore de meſme, comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien*, &, *ny l'un ny l'autre ne valent rien*.

NO-

NOTE. Monſieur Chapelain dit que *l'un & l'autre* eſt plus élegant avec le ſingulier. Il me ſemble que cela eſt plus dans l'uſage.

Damoiſelle, Madamoiſelle.

L'On ne parle plus, ny l'on n'eſcrit plus ainſi; il faut dire, *Demoiſelle*, & *Mademoiſelle*, avec un *e*, aprés le *d*. C'eſt que l'*e*, eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & comme noſtre Langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche une de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui écrivent, *Madmoiſelle*, ſans aucune voyelle entre le *d*, & l'*m*, mais cela eſt tres-mal.

N'en pouvoir mais.

CEtte façon de parler eſt ordinaire à la Cour; mais elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en écrivant, ſi ce n'eſt en Satyre, en Comedie, ou en Epigramme, qui ſont les trois genres d'écrire les plus bas, & encore faut-il que ce ſoit dans le Burleſque. Neantmoins M. de Malherbe en a ſouvent uſé, parce qu'il affectoit en ſa proſe toutes ces phraſes populaires, pour faire éclater davantage, comme je crois, la magnificence de ſon ſtile poëtique par la comparaiſon de deux genres ſi differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, *furent mis à la queſtion.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en eſt ſervi. Ce *mais* vient de *magis*.

NOTE. Monſieur Menage trouve cette façon de parler tres-naturelle & tres-Françoiſe. Il avoue qu'elle n'eſt plus du haut ſtile, mais il ne demeure pas d'accord qu'elle ne ſoit plus que du ſtile Burleſque. Il dit qu'elle peut eſtre employée en proſe dans des lettres familieres, & en vers, dans des Satyres, dans des Comedies & particulierement dans des Epigrammes. Il eſt certain qu'elle n'entre plus dans le ſtile ſerieux. Il adjoûte que ce mot de *mais* venant du Latin *magis*, comme l'a dit M. de Vaugelas, *je n'en puis mais*, c'eſt comme ſi on diſoit, *je ne puis faire davantage en cela que ce que j'ay fait, ainſi ayant fait tout*

6

que j'ay pu pour empêcher que cela n'arrivaſt, je ne ſuis pas cauſe e cela ſoit arrivé. Il remarque là-deſſus que nous avons dans ſtre Langue pluſieurs autres façons de parler elliptiques, *allez, ne mettez guere*, pour dire, & ne mettez guere de temps que us ne reveniez; *autant qu'il en pourroit dans une coque d'œuf*, ſt à dire, qu'il en pourroit tenir.

Netteté de conſtruction.

Exemple, *ſçachant avec combien d'affection elle ſe daignera porter pour mes intereſts, & embraſſer ſoin de mes affaires.* Je dis que cette conſtruction eſt pas nette, & qu'il faut dire, *elle daignera ſe rter*, & non pas, *elle ſe daignera porter*, afin que *ignera* ſe rapporte nettement à la conſtruction des ux verbes ſuivans, *porter*, & *embraſſer*; car *ſe ignera* avec *embraſſer*, ne ſe peut conſtruire. Peut-re que quelques-uns negligeront cét avis, comme n vain ſcrupule, auquel il ne faut pas s'arréter: ais ils ne peuvent nier avecque raiſon, que la con-ſtuction ne ſoit incomparablement meilleure de la çon que je dis, & il faut toûjours faire en toutes oſes ce qui eſt le mieux. On ne ſçauroit, ce me mble, avoir aſſez de ſoin de la netteté du ſtile, r elle contribuë infiniment à la clarté, qui eſt la incipale partie de l'oraiſon; & a outre cela beau-up d'autres avantages, dont il eſt parlé en ſon lu, où nous traitons de la difference qu'il y a entre pureté & la netteté du ſtile.

Les noms propres, & autres terminez en E N.

Depuis peu d'années ſeulement, nous faiſons terminer en *en*, la pluſpart des noms propres, pluſieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & ci en Latin finiſſent en *anus*, comme l'on diſoit au-fois, *Tertullian*, *Quintilian*, *S. Cyprian*, parce c'ils viennent du Latin, *Tertullianus*, *Quintilia-s*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce

&

& l'on écrit *Tertullien*, *Quintilien*, *S. Cyprien*. C'eſt comme il faut dire ſelon la Remarque. Tous les noms propres, & pluſieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre Langue, qui mettent un *a*, en la pénultiéme ſyllabe de ces noms-là, changent cét *a*, en *e*, quand on le fait François, pourveu qu'il y ait une voyelle immediatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous diſons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e* de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous diſons *Titien* comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien*. Du temps de M. Coëffeteau on diſoit *les Pretorians*, & il l'a toûjours écrit ainſi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous diſons auſſi *Caldeen*; & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, ſçavoir un autre *e*. De meſme *Lerneen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoûtumé de les nommer, & pluſieurs autres de cette eſpece. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i*, qui precedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la ſyllabe finale *en*; & ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faiſant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui ſuit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une ſyllabe, & l'on ne prononce pas *Caen*, en deux ſyllabes: mais *Caen* en une ſeule, qui de plus, prend le ſon de l'*a*, & non pas de l'*e*, & ſe prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere ſyllabe des mots, que la voyelle qui la precede ſoit d'une ſyllabe diſtincte & ſeparée de la derniere *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend auſſi de

diph

phtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *ayen*, &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut ononcer & écrire, *an*, & non pas *en*, comme ous disons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Trajen*, *Se-i*, parce que l'*i*, qui va devant l'*a*, eſt conſone, non pas voyelle. De meſme nous diſons *Titan*, *riſtan*, & non pas *Titen* ny *Triſten*, & ainſi de us les autres.

Je ne penſe pas que cette Regle des voyelles, ou es diphtongues devant *en*, final, ſouffre gueres exceptions. Il eſt vray qu'on nomme *Arrian*, Autheur Grec qui a écrit les guerres d'Alexandre, qui eſt aujourd'huy plus celebre en France par ſon raducteur, que par luy-meſme, le François ayant rpaſſé le Grec, & s'eſtant acquis la gloire dont autre s'eſt vainement vanté. On nomme encore *Arrian*, un des principaux diſciples d'Epictete, ui ſelon l'opinion de pluſieurs n'eſt pas celuy dont ous venons de parler, & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian*, & non pas *Arrien*, pour faire difference tre cét Autheur & *un Arrien*, c'eſt à dire *de la ſte d'Arrius*, quoy que quelques-uns ſeroient d'a-is que nonobſtant l'equivoque, on dit toûjours *Arrien*, & jamais *Arrian*, tant il eſt veritable ue cette terminaiſon *ian*, ſemble étrangere, & accommode peu à noſtre Langue. C'eſt ſans dou-, comme je l'ay remarqué en divers lieux, que eſt une voyelle beaucoup plus douce que l'*a*, & ue nous changeons volontiers cette derniere en autre.

NOTE. Monſieur de Vaugelas n'excepte qu'*Arrian*, Au-ur Grec, des noms propres qu'il faut terminer en *en*, quand n *i* voyelle precede cette derniere ſyllabe. M. Menage a fort ien remarqué qu'on dit encore, *Ammian*, *Appian*, *Elian*, *ppian*, & non pas *Ammien*, *Appien*, *Elien*, *Oppien*. Il y

en

en a pourtant quelques-uns qui croyent que l'on peut dire *Elie*
Sur ce que M. de Vaugelas adjouſte, qu'on dit *Arrian*, (
parlant de l'Auteur Grec, & non *Arrien* pour faire differen
entre cet Auteur & un *Arrien*, c'eſt a dire *de la Secte d'Arrius*
M. Chapelain a écrit que c'eſt *Arius*, & non *Arrius*, & *Ari*
& non *Arrien*, ce qui feroit une aſſez grande difference ent
ces deux mots pour n'avoir pas beſoin de mettre l'*a* en l'un, &
l'*e* en l'autre, afin de les diſtinguer. Il n'y a aucune difficul
pour l'orthographe, mais cela n'eſt pas tout-à-fait ſenſible dan
la prononciation, qui ne fait pas aſſez remarquer la double *r*
En general on termine en *iens* tous les noms propres de ceux qu
ſont de quelque Secte. Ainſi on dit. *les Neſtoriens*, *les Eut*
chiens, *les Macedoniens &c.*

Pouvoir.

ON ſe ſert de ce verbe d'une façon bien eſtrange
mais qui neantmoins eſt ſi ordinaire à la Cour
qu'il eſt certain qu'elle eſt tres-Françoiſe. On d
en parlant d'une table, ou d'un caroſſe, *il y pe*
huit perſonnes, pour dire, *il y a place pour huit pe*
ſonnes, ou, *il y peut tenir huit perſonnes*; car aſſe
rément quand on dit, *il y peut huit perſonnes*, o
ſous-entend le verbe *tenir*. Ainſi l'on dit, *autan*
qu'il en pourroit dans mon œil; pour dire, *autant qu'*
en pourroit tenir dans mon œil; c'eſt à dire *rien*.
eſt vray que cette phraſe eſt bien extraordinaire; &
que dans les Provinces de delà Loire, on a de la pei
ne à la comprendre, mais elle eſt priſe des Grecs qu
ſe ſervent de leur Νυατω au meſme ſens, & j'en a
veu des exemples dans l'un de leurs meilleurs Au
theurs, qui eſt Lucien. Neantmoins, encore qu'o
le die en parlant, on ne l'écrit point dans le bea
ſtile, mais ſeulement dans le ſtile bas.

NOTE. Le verbe *tenir*, qui eſt toûjours ſous-entendu dat
ces façons de parler, *Il y peut huit perſonnes*; *autant qu'il*
pourroit dans mon œil, n'eſt pas moins extraordinaire dans
conſtruction & dans ſa ſignification que le verbe *pouvoir*.
eſt à la place de *contenir*, & mis à l'actif au lieu d'eſtre mis
paſſif. *Il y peut tenir huit perſonnes*, pour, *huit perſonnes y pe*
vent eſtre contenues; *autant qu'il en pourroit dans mon œil*, a
li

de, *autant qu'il en pourroit estre contenu dans mon œil.* C'est des significations du verbe *tenir. Cette bouteille tient trois ies*, pour dire, *peut contenir trois pintes.*

'i aprés VINGT & UN il faut mettre un pluriel, ou un singulier.

Ar exemple, on demande, si *vingt & un siecles* est bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un siecle.* y veu agiter cette question dans une grande com-gnie, tres capable d'en juger. Les uns au com-ncement estoient pour le singulier, les autres ur le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il faloit dire *cle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bou-e au party contraire, à sçavoir que l'on dit, & qe l'on écrit asseurément, *vingt & un an*, & non *vingt & un ans*, ny *vingt & une années.* Les au-tis opposoient un autre exemple à celuy-cy, & qui nst pas moins fort; que l'on dit, & que l'on écrit, *il a vingt & un chevaux*, & non pas *il y a vingt un val.* Ces deux exemples formerent un tiers party, quel à la fin les deux autres se rangerent, qui est, e tantost on met le singulier, & tantost le pluriel, on que l'oreille, qu'il faut consulter en cela, le e à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres revinrent pas si absolument à ce partage, que ux qui croyoient d'abord qu'il faloit toûjours ttre le singulier, ne creussent encore qu'il le fa-t mettre beaucoup plus souvent que le pluriel, & e les autres qui estoient pour le pluriel, ne creus-et le contraire. Ceux-cy se vantoient d'avoir la ri-on de leur côté, parce que *vingt* demandant sans dute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que par ajoûter encore *un* à *vingt*, & augmenter le nbre, il prenne une nature singuliere; que cela répugne au sens commun. Les autres alleguant l'u-ge, le Souverain des Langues, ne laissoient plus rien

rien à dire à la Raiſon, ſi ce n'eſt qu'elle ne demeu
roit pas d'accord de cét uſage ; & voicy comm
ceux qui eſtoient pour le ſingulier, prouvoient qu
l'uſage eſtoit pour eux. On ne dit point en parlant
vingt & un hommes, *vingt & une femmes*, *cent & u
perles*. Les autres repliquoient, que ce n'eſtoit p
qu'*hommes*, *femmes*, & *perles*, ne fuſſent là au pl
riel, mais que l'*s* finale ne ſe prononce point en n
ſtre Langue ; & que c'eſtoit ce qui les trompoi
C'eſt veritablement la ſource & la cauſe du doute
qui a donné lieu à la diſpute ; car ſi l'on eſtoi
bien aſſuré de l'Uſage, il n'y auroit point à doute
ſes Arreſts eſtant deciſifs, mais tout conſiſte en
queſtion de fait, de ſçavoir ſi c'eſt l'Uſage ou no
Or eſt-il que ce qui empeſche certainement de
ſçavoir, c'eſt que les *s* finales qui font nos pluriel
ne ſe prononçant point, les deux nombres ſe pr
noncent d'une même façon, & par ce moyen l'
reille ne peut diſcerner l'un d'avec l'autre, ny r
connoître l'Uſage. Il y a plaiſir quelquesfois d'ex
miner & de découvrir pourquoy on eſt en doute
l'Uſage, en de certaines façons de parler.

NOTE. Monſieur Menage dit que la Cour s'eſtant trou
partagée entre *vingt & un cheval* & *vingt & un chevaux*,
conſulta Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, qui decideret
conformement à la remarque de M. de Vaugelas, qu'il fall
dire *vingt & un chevaux*. Quoy qu'il ne ſoit pas de leur ſen
ment à cauſe qu'on dit *trente & un jour*, *vingt & un an*, *vi
& un eſcu &c.* il avouë que cette queſtion en ayant fait propo
une autre dans l'Academie qui ſe tient chez luy, où l'on dem
da, ſi quand il ſuivoit un adjectif aprés, *vingt & un cheva
il falloit mettre cet adjectif au ſingulier ou au pluriel, il
decidé qu'il falloit alors mettre *chevaux* au pluriel, & di
Il a vingt & un chevaux enharnachez, & que dans *vingt &
an*, le mot *an* devoit demeurer au ſingulier, quoy qu'on n
l'adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis.* On dit de r
me, *il y a quarante & un jour paſſez, voila trente & un eſcu
comptez.*

P

Poſſible, pour *peut-eſtre.*

Es uns l'accuſent d'eſtre bas, les autres d'eſtre vieux. Tant y a que pour une raiſon, ou pour autre, ceux qui veulent écrire poliment, ne feront as mal de s'en abſtenir.

NOTE, Monſieur Chapelain dit qu'on peut douter, que *ſſible* ſoit bas ny vieux, & qu'il croit que c'eſt une élegance ſtile mediocre qui ſous-entend, *il eſt poſſible que cela ſoit*, & i comprend en un ſeul mot tout le ſens de l'expreſſion ſous-tenduë. M. de la Mothe le Vayer, aprés avoir ſoutenu que ute la Cour le dit, & que nos meilleurs Ecrivains l'employent, joûte qu'il ſe trouve des lieux où *poſſible* eſt mieux placé, ême dans le plus haut ſtile, que *peut-eſtre*, ſoit pour éviter mauvais ſon dans une repetition de pluſieurs mots qui auroient même cadence ou terminaiſon, ſoit pour s'éloigner de *peut d'eſtre* qui ſeroient trop proches; ſoit encore pour rendre la riode plus juſte, ou mieux arrondie, ce qui ſe preſente fort uvent. M. Menage condamne *poſſible* auſſi bien que M. de ugelas, & il dit en ſuite que *paravanture* & *davanture* ſont core plus mauvais. Pour moy, j'avouë que je ferois grand rupule de dire *poſſible* au lieu de, *peut-eſtre*. *Paravanture* ne ut rien du tout. *D'avanture* au lieu de *par hazard*, eſt tout-fait bas; *ſi d'avanture vous rencontrez une telle perſonne*, pour re, *ſi par hazard &c.*

Ou la douceur, ou la force le fera.

ON demande s'il faut dire, *le fera*, ou *le feront.* Sans doute il faut dire, *le fera* au ſingulier; car mme c'eſt une alternative, ou une disjonctive, n'y a que l'une des deux qui regiſſe le verbe, & nſi il ne peut eſtre mis qu'au ſingulier. Neant-oins un de nos plus celebres Autheurs a écrit, *peut-re qu'un jour, ou la honte, ou l'occaſion, ou l'exem-le, leur donneront un meilleur avis.* Surquoy ayant nſulté diverſes perſonnes tres-ſçavantes en la Lan-ue, quelques-uns ont cru qu'il falloit dire, *don-ra*, au ſingulier, à cauſe de la disjonctive; les utres, que l'on pouvoit dire élegamment bien, *don-*

donnera, & *donneront*, au singulier & au pluriel, qu
est la plus commune opinion, & les autres, qu
donneront au pluriel estoit plus élegant que *donnera*
à cause de cette accumulation de choses, qui pre
sentant tant de faces differentes à la fois, porte l'e
prit au pluriel plûtost qu'au singulier, quoyqu
dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit di
donnera. Mais quand il n'y a que deux disjonctives
comme au premier exemple, *ou la douceur ou la fo
ce*, il faut toûjours mettre le singulier sans excep
tion, & jamais le pluriel, soit que les deux soie
opposez comme icy, ou qu'ils ne le soient pas.

NOTE. Monsieur Chapelain observe fort bien, que qu
qu'il y ait trois ou quatre disjonctives de suite au lieu de deux,
multitude ne fait pas que le regime du singulier se change po
le pluriel, puisque c'est toûjours disjonctive, & comme si l'
disoit, *ou la honte ou l'occasion le fera*. En matiere de disjonc
ves, on ne s'arreste qu'au dernier nominatif, & c'est luy s
qui regit le verbe.

Ny la douceur, ny la force n'y peut rien.

TOus deux sont bons, *n'y peut rien*, & *n'y pe
vent rien*, parce que le verbe se peut rapport
à l'un des deux, separé de l'autre, ou à tous l
deux ensemble. J'aimerois mieux neanmoins le me
tre au pluriel qu'au singulier.

NOTE. Il paroist plus naturel de mettre le verbe au plur
quand il est precedé de deux nominatifs joints par la conjonct
ny, qui ne doit pas avoir moins de force que la conjonction *
qui en joignant deux nominatifs leur fait gouverner le verb
au pluriel. C'est la raison pour laquelle tous ceux que j'ay co
sultez sont du sentiment de M. de Vaugelas & preferent dans c
te phrase le pluriel au singulier. Ils disent que l'idée que les de
ny portent dans l'esprit, est effectivement conjonctive, qu
que les deux *ny* paroissent disjonctifs dans l'expression, *ny
douceur ny la force ne peuvent rien*, c'est à dire, *& la douceur
la force employées toutes deux ensemble ne peuvent rien*. Ainsi vo
deux nominatifs qui se rapportent au verbe, & il doit estre m
au pluriel. Tout au contraire, dans cette phrase, *ou la douce*

ne la force le fera, l'idée eſt disjonctive, *ſi la douceur ne le fait pas, la force le fera*, & le verbe n'eſtant ſelon le ſens chargé que l'un nominatif, eſt mis au ſingulier. Ce qui fait connoiſtre qu'alors *ny* eſt mis au lieu de la conjonction *&*, & qu'il a la meſme force, c'eſt qu'on y adjoûte la negative *pas* ou *point*. *La force ny la douceur ne l'ébranlerent point*, ce qu'on diroit de la meſme façon quand on auroit mis *&* au lieu de *ny*; *la force & la douceur ne l'ébranlerent point*. Il eſt vray que ſi le *ny* eſtoit double, on ne mettroit pas le *point*; on diroit, *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent*; mais c'eſt que la conſtruction ſe regle tantôt par le ſens & par l'idée qui ſe forme dans l'eſprit, tantoſt par l'expreſſion & par le ſon qui frape l'oreille. Ces deux manieres de parler, *la douceur ny la force*; *ny la douceur ny la force*, ſont égales quant au ſens. Le *ny* unique de l'une, & le double *ny* de l'autre ne valent également qu'un *&*, & comme ils portent la meſme idée conjonctive à l'eſprit, ils demandent également le verbe au pluriel, mais l'oreille y met une difference. Les deux *ny* ont un ſon plus negatif, aprés lequel elle ne peut plus ſouffrir de *pas* ny de *point*, & elle les ſouffre bien aprés le *ny* ſimple. Il ſemble qu'on diroit bien *ny la douceur ny la force ne firent aucun effet*, & qu'on ne diroit pas, *ny la douceur ny la force ne firent nul effet*. Toute la difference eſt en ce que *nul* eſt une negative plus forte & plus ſenſible qu'*aucun*, & qui ne peut pas ſi aiſément paſſer aprés des *ny* redoublez qui ſe ſont déja bien fait ſentir à l'oreille. On peut trouver encore, ſans ſortir de noſtre exemple, une preuve de la reflexion qui vient d'eſtre faite. On dira *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent*, mais en parlant de deux hommes, on dira *ny l'un ny l'autre ne fut ébranlé de la veuë de la mort*. Pourquoy les deux *ny* dans le premier cas demandent-ils un pluriel, & pourquoy dans le ſecond ſouffrent ils un ſingulier? L'idée n'eſt-elle pas dans tous les deux également conjonctive? Si on y regarde de prés, elle ne l'eſt pas. Dans cette phraſe *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent*, l'eſprit aſſemble la douceur & la force comme deux moyens dont on s'eſt ſervy, mais dans la ſeconde phraſe il conſidere les deux hommes l'un aprés l'autre, & par là il les ſepare. La difference de deux perſonnes ſe rend plus ſenſible à l'eſprit que celle de deux moyens, & c'eſt là la ſource de cette difference de conſtruction.

Maint & Mainteſois.

POur *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *mainteſois*, à la Cour en raillant, & de la meſme façon qu'on dit *ains au contraire*. Neanmoins on ne l'écrit plus en proſe, non

plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'eſt que pour les vers, & encore y en a-t-il pluſieurs qui n'en voudroient pas uſer. Je crois qu'à moins que d'être employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne ſeroit pas bien receû. Du temps de M. Coëffeteau on l'écrivoit & en vers & en proſe. Il dit en un certain endroit, qu'un Legiſlateur *avoit fait maintes belles loix.*

NOTE. Monſieur Chapelain a marqué ſur cet article, qu'il a employé *maint* une ſeule fois dans ſon Poëme de la Pucelle, pour faire voir qu'il ne le condamnoit pas tout-à fait. C'eſt dans le Livre 8.

Reluit de mainte pique, & de mainte cuiraſſe.

Ce mot n'a guere de grace que dans le Burieſque & dans le Comique.

Matineux, matinal, matinier.

DE ces trois, *matineux* eſt le meilleur : c'eſt celuy qui eſt le plus en uſage, & en parlant, & en écrivant, ſoit en proſe ou en vers. *Matinal* n'eſt pas ſi bon, il s'en faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire ſouvent. *Matineux*, & *matinal*, ſe diſent ſeulement des perſonnes. Il ſeroit ridicule de dire, *l'Eſtoile matineuſe*, ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne ſe dit plus, ny en Proſe, ny en Vers, ny pour les perſonnes, ny pour autre choſe, ſur tout au maſculin ; car il ſeroit inſupportable de dire, *un Aſtre matinier* ; mais au feminin, *l'Eſtoile matiniere*, pourroit trouver ſa place quelque part.

Aprés ſouper, ou *aprés ſoupé.*

TOus deux ſont bons, & nos meilleurs Auteurs, anciens & modernes, diſent l'un & l'autre. Ils en font de meſme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns écrivent *le mangé*, & les autres *le manger*,

un

un démeſlé, & *un démeſler* : mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'eſt un infinitif, dont nous faiſons un nom ſubſtantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs τὸ πολεῖν & que d'ailleurs nous n'ôtons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne ſe terminent pas en *er*, ny nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaiſons ; comme par exemple, nous diſons, *le dormir*, & non pas *le dormi* ; *le boire*, & non pas *le beu*. Il eſt vray qu'il faut toûjours dire, *le procedé*, & non pas *le proceder*.

NOTE. On doit écrire *le manger*, & non *le mangé*, comme on écrit *le boire*, *le dormir*. Monſieur Chapelain condamne abſolument *un démeſler*. Je croy comme luy, qu'il faut toûjours dire *un démeſlé*, & que ce mot eſt de la nature de *procedé*. M. de la Mothe le Vayer ſoûtient que *le proceder* eſt autant dans le bel uſage que *le procedé*. Je ne vois perſonne de ſon ſentiment. La plûpart écrivent *un grand diſné*, *un magnifique ſoupé*. *D'aprés ſoupé*, & *d'aprés diſné*, on a formé deux noms ſubſtantifs, & ce qu'il y a de bizarre, c'eſt qu'on a fait l'un maſculin & l'autre feminin. *J'ay paſſé toute l'aprés-diſnée aux Tuilleries. J'ay fait un aprés-ſoupé paſſé agreablement. L'aprés-ſoupé des Auberges.*

Remplir, & *emplir*.

L'Un & l'autre eſt bon, mais avec cette difference, que *remplir* ſe dit d'ordinaire des choſes immaterielles, ou figurées, comme, *il a remply tout l'Univers de la terreur de ſon nom*, *il a dignement remply la place du premier Magiſtrat* ; & *emplir* ſe dit communément des choſes materielles, & liquides, comme *emplir un tonneau*, *emplir un vaiſſeau*. Et quand on dit *remplir un tonneau*, c'eſt quand on en a déja tiré, & que l'on remplit ce qui eſt vuide, d'où vient le mot de *remplage*. J'ay ajoûté *liquides*, parce que l'on ne dira pas ſi ordinairement, qu'*un avaricieux emplit ſes coffres d'or & d'argent*, comme *remplit ſes coffres*, ny *emplit ſes greniers*,

comme *remplit ſes greniers*. Mais aprés tout, j'ay appris que l'on ne ſçauroit faillir à dire toûjours *remplir*, de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*émplir*, ſoit bon, au lieu que l'on peut ſouvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir*.

NOTE. Monſieur Chapelain ne tombe pas d'accord qu'on puiſſe mettre *remplir* par tout, où l'on croit que le mot d'*emplir* ſoit bon. Il dit que ce ſeroit mal parler que de dire *remplir un tonneau*, pour *l'emplir la premiere fois*. Il a raiſon; on dit ſeulement *remplir un tonneau*, pour dire, *remplacer ce qui en a eſté tiré*.

C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites.

J'Ay appris que c'étoit ainſi qu'il faloit écrire, & non pas au ſingulier, *qu'il ait jamais faite*, parce que ce participe ſe rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en eſt claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, ſe rapporte de neceſſité abſoluë au pronom *que*, qui eſt aprés *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reſte donc à ſçavoir, auquel des deux *que*, ſe rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choſes font voir que c'eſt à *actions*, & non pas à *une*. La premiere eſt que ces mots *des plus belles actions* demandent neceſſairement le pronom *qui*, ou *que* aprés eux, autrement on ne les ſçauroit conſtruire; car *plus* eſt un terme de comparaiſon, qui preſuppoſe une relation ou à ce qui precede, ou à ce qui ſuit, comme en cét exemple, *des plus belles actions*, a ſa relation aux paroles ſuivantes, *qu'il ait jamais faites*. L'autre raiſon eſt, que *jamais* comprend toutes les actions precedentes, & ne ſe peut pas dire d'une ſeule action, tellement qu'étant placé dans cét exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent eſtre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*

c'e

c'eſt à dire, qu'ils ne ſe peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* étant adverbe joint à *faites*, ou *ait faites*, il eſt impoſſible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* ſe rapporte à *actions*, & *ait faite* à *une*. L'adverbe & le verbe vont toûjours d'une meſme ſorte, & ont toûjours meſme viſée, comme inſeparables dans le ſens, auſſi bien que dans la conſtruction, ainſi que le mot d'*adverbe*, c'eſt à dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

NOTE. Monſieur Menage croit que dans cét exemple de Monſieur de Vaugelas, on pourroit bien dire *qu'il ait jamais faite* au ſingulier, parce qu'on dit, *c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit*; *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté*. Je croy qu'il faut dire, *qu'il ait jamais dits*, *qu'il ait jamais montez*, & tiens la remarque de Monſieur de Vaugelas tres-juſte. Monſieur Chapelain l'appelle une des plus delicates, & des mieux démeſlées de tout le volume. Il eſt certain que dans l'exemple allegué, il faut dire, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, & non *qu'il ait faite*, quand meſme le mot de *jamais* n'y ſeroit point employé. Cependant on dit, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune*; *c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage*. Pourquoi *qu'il ait faites* au pluriel dans l'exemple de Monſieur de Vaugelas? & pourquoy *qui a le plus contribué*, & *qui me plaiſt davantage* au ſingulier, dans ceux-cy? La raiſon eſt que dans toutes ces phraſes les termes de comparaiſon ſe rapportent neceſſairement à *un* & à *une*. S'il ſuit *que* ou *qui* aprés la comparaiſon faite, il appartient au nom ſubſtantif pluriel qui le precede, & demande que le verbe ſuivant ſoit mis auſſi au pluriel. Quand je dis, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait faites*, la comparaiſon eſt finie dans ces mots, *des plus belles actions*, ils ſe rapportent à *une*, ſans aucun enchaînement avec ces autres *qu'il ait faites*, & par conſequent ces autres mots ſe rapportent à *actions*. Pour le faire voir, au lieu de, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait faites*, je n'ay qu'à dire, *c'eſt une de ſes plus belles actions*. La phraſe eſt tres-bonne, & le mot *une* ne demande rien de plus que cette comparaiſon exprimée par *plus belles*. *Une* en cette phraſe ſignifie *action*, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt l'action la plus belle de toutes les actions qu'il a faites*; ce qui fait connoiſtre que *qu'il ait faites* ſe rapporte neceſſairement à *actions*. Il n'en eſt pas de meſme dans ces autres phraſes, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune*, *c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage*. *Un*

& *une* s'approprient les termes de comparaiſon qui ſont aprés *choſes* & *tableaux*, ainſi le relatif *qui* ſe rapporte à *un* & à *une*, & non pas à *choſes* & à *tableaux*, parce que ce relatif eſt joint aux termes de comparaiſon que demandent *un* & *une*. Dans le premier exemple, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune*, ces mots *que j'ay faites*, ſont ſous-entendus, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt la choſe de toutes celles que j'ay faites, qui a le plus contribué à ma fortune*. Dans l'autre exemple, *c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage*, *du Pouſſin* eſt au lieu de, *que le Pouſſin a faits*, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt le tableau de tous ceux que le Pouſſin a faits qui me plaiſt davantage*; ainſi on dira, *c'eſt un des chevaux de toute l'écurie du Roy, qui court avec le plus de viteſſe*, & non pas *qui courent*, parce que ces mots, *qui court avec le plus de viteſſe*, contiennent les termes de comparaiſon qui ſe rapportent neceſſairement à *un*, ce qui n'eſt pas dans l'exemple de M. Menage, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait monté*; la comparaiſon que le mot *un* demandoit eſt finie dés que l'on a dit *meilleurs*, & par conſequent il faut dire *qu'il ait montez*, & non pas *qu'il ait monté*, parce que le relatif *que* ſe rapporte à *chevaux*, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt le cheval le meilleur de tous les chevaux qu'il a montez*. Il reſulte de tout cela, que quand la comparaiſon eſt exprimée par un nom adjectif joint au ſubſtantif pluriel, comme *c'eſt une des plus belles actions*, *c'eſt un des meilleurs chevaux*, s'il ſuit *que* ou *qui* avec un verbe, ce verbe doit eſtre mis au pluriel; ſi la comparaiſon n'eſt exprimée qu'aprés le nom ſubſtantif pluriel, comme, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué*, *c'eſt un des hommes de France qui eſt le plus eſtimé*, ce relatif *qui* demande le verbe ſuivant au ſingulier.

Approcher.

CE verbe regit élegamment l'accuſatif pour les perſonnes; mais non pas pour les choſes. Exemple, M. de Malherbe, *vous avez l'honneur d'approcher la Reine de ſi prés.* Toute la Cour, & tous les Auteurs parlent ainſi, *Approcher la perſonne du Roy*, *approcher la perſonne du Prince.* Mais ce ſeroit tres mal dit, *approcher la ville*, *approcher le feu*; il faut dire, *s'approcher de la ville*, *s'approcher du feu.* Neanmoins on dit, *approchez-vous de moy*, *il s'eſt approché du Roy pour luy faire la reverence*, & ce ſeroit fort mal dit, *approchez-moy*, *il a approché le Roy*

Roy pour luy faire la reverence. D'où vient donc qu'*approcher*, pour ce qui est des personnes, a tantôt un regime, & tantôt un autre : & le moyen de connoistre quand il en faut user d'une façon, & non pas de l'autre ? C'est qu'il a pour les personnes deux significations ; l'une qui designe le mouvement corporel, par lequel je m'appproche actuellement de quelqu'un, & c'est sa propre & veritable signification : l'autre, qui ne signifie pas cét acte particulier, ny ce mouvement local, mais bien l'habitude qui resulte de plusieurs actes réïterez, en s'approchant de quelqu'un, par le moyen desquels il s'est acquis un grand accés, & une grande privauté avecque luy, qui est un sens plus éloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier sens il faut dire, *s'approcher du Roy*, & au second, *approcher le Roy*, de sorte qu'*approcher* en cette derniere façon, signifie *estre en faveur, & en consideration auprés du Roy.* Il se dit aussi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy, à cause de leurs Charges, quoy qu'ils ne soient point en faveur. Au reste il faut remarquer, qu'*approcher* en cette signification, ne se dit que des Grands.

NOTE. Monsieur Chapelain remarque qu'on dit fort bien, *approchez cette table, ce siege de moy*, qui sont choses & non personnes ; il avouë qu'il n'y a point d'élegance, comme quand ce verbe s'applique aux personnes, & qu'il n'y a que de la construction, & de la regularité.

Epithete mal placé.

EXemple, *en cette belle solitude, & si propre à la contemplation.* Je dis que le second epithete, & *si propre*, n'est pas bien situé, & qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, & si propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent toûjours estre ensemble, & jamais il ne faut mettre

le ſubſtantif entre les deux adjectifs, comme en cét exemple, *ſolitude*, eſt entre *belle* & *ſi propre*. Cette regle eſt importante pour la netteté du ſtile & de la conſtruction. J'en ay fait une remarque, à cauſe que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffeteau n'y a jamais manqué, il écrivoit trop nettement. Ce n'eſt pas que quelquefois ce renverſement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela eſt tres-rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'eſt pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

NOTE. Monſieur de Vaugelas a fait icy Epithete maſculin, quoy que dans ſa remarque qui a pour titre *Epithete*, *équivoque*, il ait dit qu'il eſt feminin: il eſt vray qu'il adjoûte que quelques-uns le font maſculin, & que tous deux ſont bons.

Satifaire, *ſatifaction.*

C'Eſt depuis peu, que pluſieurs perſonnes prononcent ainſi, au lieu de prononcer *ſatisfaire* *ſatisfaction* avec l'*s* devant l'*f*, comme on doit auſſi l'orthographier. Juſqu'icy, ſans doute, c'eſt une faute de dire, *ſatifaire*, *ſatifaction*. & la plus ſaine partie de la Cour & des Auteurs s'y oppoſe, & ne le peut ſouffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaiſe prononciation ne l'emporte, parce qu'il eſt plus doux de dire, *ſatifaire*, *ſatifaction* ſans *s*, qu'avec une *s*, & la prononciation en eſt beaucoup plus aiſée. Que ſi maintenant elle nous ſemble rude, c'eſt que l'oreille n'y eſt pas encore accoutumée. La meſme choſe eſt arrivée à pluſieurs mots, que nous avions en noſtre Langue écrits avec l'*s*, qui ſe prononçoit au commencement, & qu'on a ſupprimée depuis pour les rendre plus doux.

NOTE. On prononce & on écrit *satisfaire* & *satisfaction* & non *satisfaction* & *satisfaire*, ce qui eſt Gaſcon, comme *amirable*, pour *admirable*. Ainſi la crainte de M. de Vaugelas n'a point encore eu de lieu, & il n'y a pas d'apparence que l'on ſe porte à cette vicieuſe prononciation.

Unir enſemble.

C'Eſt fort bien dit, on parle ainſi, & tous les bons Auteurs l'écrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte, *Antoine*, dit-il, *& Lepidus s'eſtoient unis enſemble d'une façon aſſez eſtrange.* Pluſieurs neantmoins le condamnent comme un Pleonaſme, & une ſuperfluité de mots, & ſoûtiennent qu'il ſuffit de dire *unir*, ſans ajoûter *enſemble*, parce que deux choſes ne peuvent pas eſtre unies, qu'elles ne ſoient enſemble. Par cette meſme raiſon ils ne peuvent ſouffrir que l'on die, *je l'ay veu de mes yeux*, *je l'ay oüi de mes oreilles*, *voler en l'air*, qu'Amiot dit ſi ſouvent aprés les anciens Auteurs Grecs & Latins, auſſi bien qu'aprés ſon Plutarque; *Orphée fut cruellement déchiré*, & autres ſemblables. Car dequoy voit on, diſent-ils, que des yeux, & de ſes yeux; voit-on ſans yeux, on des yeux d'autrui? Et ainſi, oit-on ſi ce n'eſt des oreilles? peut-on voler ſi ce n'eſt en l'air, ny une perſonne eſtre déchirée que cruellement? Mais ce ne ſont que ceux qui n'ont point eſtudié, & qui n'ont nulle connoiſſance des anciens Auteurs, dont l'exemple ſert de loy à toute la poſterité, qui blaſment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions ſont familieres à tous ces Grands Hommes, que l'on revere depuis tant de ſiecles. Terence, qui paſſe ſans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hiſce oculis egomet vidi*, où cet *egomet* qu'il ajouſte, ſemble

encore un nouveau surcroist de Pleonasme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas souvent, *Sic ore locutus*, *il parla ainsi de la bouche*; *Vocemque his auribus hausi*, *je l'ay ouy de mes oreilles?* Ciceron, & tous les Orateurs, en sont pleins aussi bien que les Poëtes; & cela est fondé en raison, parce que lors que nous voulons bien asseurer & affirmer une chose, il ne suffit pas de dire simplement, *je l'ay veu*, *je l'ay ouy*, puisque bien souvent il nous semble avoir veu & ouy des choses que si l'on nous pressoit d'en dire la verité, nous n'oserions l'asseurer. Il faut donc dire, *je l'ay veu de mes yeux*, *je l'ay ouy de mes oreilles*, pour ne laisser aucun sujet de douter, que cela ne soit ainsi: tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots superflus, puis qu'au contraire ils sont necessaires pour donner une pleine asseurance de ce que l'on affirme. En un mot il suffit que l'une des phrases die plus que l'autre, pour éviter le vice du Pleonasme, qui consiste à ne dire qu'une mesme chose en paroles differentes & oisives, sans qu'elles ayent une signification ny plus estenduë, ny plus forte, que les premieres.

Mais ces Messieurs pourront repartir, que si cela est vray aux deux phrases que nous venons d'examiner, il ne l'est pas en ces deux autres, *voler en l'air*, & *cruellement déchiré*; car que peut, disent-ils, signifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout seul, & *cruellement déchiré*, que *déchiré* simplement? Je répons, que la parole n'est pas seulement une image de la pensée, mais de la chose mesme que nous voulons representer, laquelle je representeray beaucoup mieux en disant, *les oyseaux qui volent en l'air*, que si je ne faisois que dire, *les oyseaux qui volent*. Il est vray, qu'il faut que cela se face avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agreable

ble peinture, & d'autres, où l'on ne le pourroit souffrir. Et quand je diray *cruellement déchiré*, j'exposeray bien mieux aux yeux de l'esprit, l'horreur de cette action, & rendray l'objet bien plus sensible & plus vif, que si je ne disois que *déchiré*; car comme le son de la voix, lors qu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. Enfin toutes les Langues ont de ces façons de parler, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en servent, non par une licence, ou par une negligence affectée, mais comme d'une plus forte maniere de s'exprimer, & tout ensemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer aprés cela?

NOTE. Monsieur Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, & dit que ceux qui condamnent *unir ensemble*, comme comme un pleonasme & une superfluité de mots, le font sans raison. Il adjouste sur ces mots de Terence, *Hisce oculis egomet vidi*, que cela regarde l'energie & l'évidence que les grands Autheurs recherchent dans leurs expressions.

Souvenir.

JE *me souviens*, & *il me souvient*, sont tous deux bons, mais *je me souviens*, me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Auteurs en usent indifferemment.

Temple, feminin.

LA *temple*, cette partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* sans *l*, comme le prononcent & l'écrivent quelques-uns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il est pris, qui signifie la mesme chose.

En suite dequoy,

CEtte façon de parler est Françoise, & ordinaire, mais elle ne doit pas estre employée dans le

beau ſtile, d'où nos bons Auteurs du temps la banniſſent.

NOTE. Monſieur Chapelain dit, qu'*Enſuite dequoy* ne merite point d'excluſion, & que c'eſt une façon de parler du ſtile mediocre & de la narration. Au lieu d'*enſuite dequoy*, *enſuite de cela*, *enſuite de cette action*. J'aimerois mieux dire, *aprés quoy*, *aprés cela*, *aprés cette action*.

Sans,

CEtte prepoſition ne veut jamais avoir aprés elle, ny immediatement, ny mediatement, la particule *point*; car encore qu'on ait accoûtumé de dire, *ſans point de faute*, c'eſt une façon de parler de la lie du peuple, dont les honneſtes gens n'ont garde de ſe ſervir, & beaucoup moins encore les bons Ecrivains; c'eſt pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a eſté juſtement repris d'avoir écrit, *ſans point de nuages*, *ſans point de Soleil*.

NOTE. *Sans point de faute*, n'a d'uſage que dans le ſtile tres-bas. C'eſt le ſentiment de M. Chapelain. Il dit, que *ſans point de nuages* ne vaut rien du tout, & que c'eſt une phraſe faite par ſon Autheur, qui ne doit pas luy eſtre paſſée.

Survivre.

CE verbe regit le datif & l'accuſatif tout enſemble, comme, *il a ſurveſcu tous ſes enfans*, & *il a ſurveſcu à tous ſes enfans*. Il dépend aprés cela de l'oreille, de mettre tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon qu'elle le juge plus à propos.

Mais que.

MAis *que*, pour *quand*, eſt un mot dont on uſe fort en parlant, mais qui eſt bas, & qui ne s'écrit point dans le beau ſtile. Par exemple, on dit à toute heure, & meſme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il ſoit venu*, pour dire, *quand il ſera venu*.

venu. Un de nos plus fameux Ecrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'embrasseray vostre affaire, mais que je sçache ce que c'est, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque stile que ce fust, lesquelles neantmoins ne se peuvent souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles.

NOTE. Il n'y a que ceux qui parlent tres-mal, qui disent, *mais que* pour *quand*, mesme dans le discours le plus familier.

Alluſion de mots.

IL n'en faut pas faire profession, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de nostre siecle, qui en a parsemé toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse, & particulierement celle-cy; mais quand l'alluſion se presente d'elle-mesme, sans qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, elle est tres-bonne, & tres-agreable. Il est vray, que mesme de cette façon, il en faut user rarement, mais si l'on n'en use que lors qu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en user souvent; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas évitée, Il dit en l'Oraison *de Provinc. Consul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniastrant encore, il ajoûte immediatement aprés, *sed ita, ut si idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus.* Infailliblement disant *perfecta*, il a voulu continuër la figure, parce qu'il fait encore cette mesme alluſion un peu plus bas, *nam ipse Cæsar*, dit-il, *quid est cur in Provincia commorari velit, nisi ut ea quæ per eum affecta sunt, perfecta Reipublicæ tradantur?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de soin, que les autres en apportent à la rechercher, n'a pas laissé de s'en servir quelquefois de fort bon-

ne grace, comme par exemple en la vie d'Auguſte, où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Conſuls, afin qu'ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux, il euſt ſeul les armes victorieuſes en ſa puiſſance.* L'alluſion de ces mots, *ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux,* eſt d'autant plus belle, qu'elle conſiſte au meſme mot *deffait,* dans deux ſignifications differentes, ſelon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure ſe preſente, & que les paroles qu'il faut neceſſairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'alluſion, alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce ſeroit eſtre ingrat à la Fortune, & ne ſçavoir pas prendre ſes avantages, que de la rejetter.

Précipitément, ou *précipitamment. Armez à la legere, legerement armez.*

Précipitément eſt bon, mais *précipitamment* eſt beaucoup meilleur, & j'en voudrois toûjours uſer. On dit auſſi, *armez à la legere*, & *legerement armez.* Neanmoins le premier eſt un peu plus en uſage, mais pour diverſifier il ſe faut ſervir de tous les deux.

NOTE. Monſieur Chapelain tient *précipitamment* ſeul bon. Peu de perſonnes diſent encore *précipitément.* On ne dit plus guere *legerement armez*, l'uſage s'eſt declaré pour *armez à la legere.*

Monſieur, Madame.

IL n'y a rien qui bleſſe davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre, qui aprés *Monſieur*, ou *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & quand il y a deux *Monſieur*, ou deux *Madame*, de ſuite, c'eſt encore pis. Cela eſt ſi clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une re-

mar-

narque, parce que je vois plusieurs personnes qui y nanquent, quoy que d'ailleurs ils écrivent bien.

NOTE. Monsieur Ménage n'est point de l'avis de M. de Vaugelas. Il dit que c'est estre dégoûté plûtost que delicat, de condamner une Lettre qui aprés *Monsieur* & *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & pretend que l'œil ny l'oreille n'en peuvent estre blessez, puis qu'ils ne le sont point de la suscription ordinaire de nos Lettres. *A Monsieur, Monsieur tel. A Madame, Madame telle*, & que quand un Gentilhomme est envoyé de la part d'un Prince ou d'une Princesse, vers un autre Prince ou une autre Princesse, il a de coustume de commencer son compliment en ces termes. *Monsieur, Monsieur le Prince tel m'envoye vous dire, &c. Madame, Madame la Princesse telle m'a commandé de venir sçavoir, &c.* Il ajouste qu'il est d'autant plus permis, aprés le mot de *Monsieur*, ou celuy de *Madame*, de commencer une Lettre par ces mesmes mots, que ce *Monsieur*, & ce *Madame*, n'estant mis que par honneur, & pour satisfaire à la coustume, ils ne se lisent & ne se prononcent presque jamais. Toutes ces raisons n'empeschent pas que ceux qui prennent quelque soin de bien écrire, n'evitent cette repetition du mot de *Monsieur*, ou de *Madame*, en commençant une Lettre. Le mesme M. Menage avertit d'une chose, quoy il dit, avec beaucoup de raison, qu'il faut prendre garde quand on écrit par billets. L'usage est de mettre *Monsieur* ou *Madame*, aprés les premiers mots d'un billet, & plusieurs font une faute, en le plaçant dans un endroit qui n'est pas propre à le recevoir. Il en donne cet exemple. *J'allay, Madame, hier chez-vous, pour avoir l'honneur de vous voir.* Ce, *Madame*, est mal placé. Il faut écrire. *J'allay hier chez-vous, Madame, pour &c.* Il fait remarquer encore que toutes sortes de personnes, la reserve des gens de tres-basse condition, peuvent écrire à leurs Peres & à leurs Meres, *Monsieur mon Pere, Madame ma Mere*; mais qu'il n'y a que les Princes qui puissent dire en parlant, *Monsieur mon Pere, Madame ma Mere, Monsieur mon Oncle.* J'ay connu un homme revestu d'une Charge considerable, qui se rendoit ridicule en disant toûjours, *Madame ma Mere, Monsieur mon Frere.* C'estoit d'une maniere tres-serieuse qu'il le disoit; & ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que ce Monsieur son Frere estoit son cadet. Je ne parle point icy de ce que font encore M. Ménage, qu'il ne faut point donner le nom de *Monsieur* aux Saints, parce qu'il n'y a plus que les Predicateurs de Village, qui disent, *Monsieur S. Ambroise, Monsieur S. Jerôme, Monsieur S. Augustin, &c.* Le tître de *Saint* est infiniment au dessus de nos qualitez les plus relevées. On ne donne point non plus le nom de *Monsieur* aux Autheurs qui sont morts

il

il y a déja quelque-temps. On dit, *Amiot*, *du Bartas*, *Ronſard*, & non pas, *Monſieur Amiot*, *Monſieur du Bartas*, *Monſieur Ronſard*.

Aſſeoir.

CE verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je m'aſſieds*, *tu t'aſſieds*, *il s'aſſied*, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*, *ils s'aſſient*, & non pas, *ils s'aſſeient*. Au preterit imparfait, *je m'aſſeiois*, *tu t'aſſeiois*, *ils s'aſſeioit*, *nous nous aſſeions vous vous aſſeiez*. (Ces deux perſonnes du plurie ſont ſemblables aux deux pluriels du preſent) *ils s'aſſeioient*, mais ce temps n'eſt gueres en uſage. On ſe ſert d'ordinaire en ſa place du mot de *mettoit* comme, *il ſe mettoit toûjours là*; *nous nous mettions toûjours là*, quand *s'aſſeoir* veut dire *ſe placer*; & lors qu'il veut dire, *ſe repoſer*, on ſe ſert de ce verb meſme pour l'exprimer, comme, *aprés quatre tour d'allée il ſe repoſoit toûjours*; ce n'eſt pas pourtan que l'on ne puiſſe dire auſſi, *s'aſſeioit*, mais il e moins uſité. A l'imperatif pluriel, il faut dire *aſſeiez-vous*, & non pas *aſſiſez-vous*, comme diſen une infinité de gens; ny *aſſiez-vous*, qui eſt pou tant moins mauvais, qu'*aſſiſez vous*. Au ſubjonct il faut dire *aſſeie*, & *aſſeient*, au pluriel, & non p *aſſient*, & bien moins encore *aſſiſent*, comme *a ſeions nous*, *afin qu'il s'aſſeie*, ou *qu'ils s'aſſeien* Au gerondif, ou au participe *s'aſſeiant*, & non p *s'aſſeant*, quoy que le ſimple ſoit *ſeant*, & non p *ſeiant*, parce que le ſimple & le compoſé ne ſe ra portent pas toûjours: comme l'on dit, *maudiſſ* avec deux *ſ*, & *diſoit* avec une *ſ*, bien qu'il n'y a point de doute que *maudire* eſt le compoſé de *di* Ainſi l'on dit *decidé*, & *indecis*, ſans dire, ny *d cis*, ny *indecidé*. On dit *s'aſſeiant*, & non pas *s' ſeant*, parce que ce temps ſe forme de la premi

p

erſonne plurielle du preſent de l'indicatif, qui eſt *ſſeions*, & non *aſſeons*.

NOTE. Monſieur Ménage, tient qu'à la troiſiéme perſonne du pluriel, il faut dire, *ils s'aſſeient*, & non pas *ils s'aſient*, & aux deux premieres perſonnes du pluriel de l'imparfait, *ous nous aſſeiions*, *vous vous aſſeiiez* par deux *i*, pour les rendre differentes des deux premieres perſonnes du pluriel du preſent, ui n'ont qu'un *i*, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*. La luſpart ſont en cela de ſon ſentiment. Monſieur Chapelain condamne *ils s'aſſient*, & veut *ils s'aſſeient*. Il dit qu'autrement l faudroit dire à l'imparfait *ils s'aſſieoient*, & non pas *ils s'aſioient*, la raiſon eſtant pareille, & n'y ayant point d'uſage contraire. Quelques-uns veulent qu'on diſe: ils *s'aſſieent* & non pas ils *'aſſeient*, à cauſe qu'à la troiſiéme perſonne du ſimple impersonnel, on dit, *ſiéent*. *Ces manieres enjoüées luy ſiéent fort bien.* Cependant, on dit *s'aſſeiant* au gerondif, & non *s'aſſéant*, quoy qu'on diſe *ſéant* au ſimple. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on parle bien en diſant *ils s'aſſeient*, & qu'il ne faut jamais dire, *ils s'aſſient*.

Soy, *de ſoy*.

BEaucoup de gens, & de nos meilleurs Ecrivains diſent, par exemple, *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*. On croit que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire, *ſont indifferentes d'elles meſmes*. Et là deſſus j'ay oüy faire cette obſervation, qui eſt, comme je crois, veritable, que lors que *de ſoy* eſt aprés l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il eſt vicieux, mais quand il eſt devant, il eſt tres-bien dit; car nous diſons tous les jours, *de ſoy ces choſes ſont indifferentes*, & *ces choſes de ſoy ſont indifferentes*, mais *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, la pluſpart condamnent cette locution; en quoy il faut avoüer que c'eſt une bizarre choſe que l'Uſage, & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit *la pluſpart*, à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de ſoy*, mais ils confeſſent que *d'elles-meſmes*, eſt mieux dit, c'eſt pourquoy il faut toûjours choiſir le meilleur.

NOTE. Le Pere Bouhours obſerve tres-bien que quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire

naire *soy*. Je croy que c'est la veritable raison qu'on peut rend de cette façon de parler, *ces choses sont indifferentes de soy*, car distinction de mettre *de soy* devant ou aprés l'adjectif pluriel paroist bien subtile & peu convaincante. Il ajoûte qu'il y a cet difference entre *luy* & *elle*, au lieu desquels on met *soy*, que *l* ne convient pas si generalement à la chose qu'*elle*. C'est par cet raison qu'on peut fort bien dire; *ces choses sont indifferentes d'elle. mesmes*, & qu'on ne diroit pas, *ce principe est si solide de luy que*, *&c.* Il faudroit dire *de soy*, ou du moins, *est si solide a luy-mesme*, *luy* & *elle* ne pouvant se mettre au lieu *de soy*, qu l'on n'y ajouste *mesme*. Voicy une phrase dans laquelle il di qu'il faut mettre necessairement *de soy*. *L'Orateur doit sçavoi que pas une de ces especes n'est parfaite de soy*, *si &c.* Quelques uns croyent que ce ne seroit pas mal parler que de dire, *n'est par faite d'elle mesme*. Il observe encore que quand on parle en general sans marquer une personne particuliere qui soit le nominatif d verbe, il faut toûjours se servir de *soy*, comme: *on fait mill fautes quand on ne fait nulle reflexion sur soy. On aime mieu dire du mal de soy que de n'en point parler*; mais que quand il s'agi de quelqu'un en particulier, on met *luy* au lieu de *soy*; *C'est u homme qui ne fait point de reflexions sur luy*, *qui parle de luy san cesse*. Il excepte les endroits où *soy*, se prend pour *l'exterieur* *Quoy qu'il fust tres-pauvre*, *il ne laissoit pas d'estre propre sur soy il ne portoit point de linge sur soy. Soy mesme*, se dit comme *so* en general, mais *soy-mesme*, & *luy-mesme* se disent presque également d'une personne particuliere. *C'est un homme qui a bonn opinion de soy mesme*, *qui a bonne opinion de luy mesme*. Cela n s'entend que des cas obliques, car il faut toûjours mettre *luy mesme* au nominatif, & jamais *soy mesme*. Nous devons toute ces remarques au mesme Pere Bouhours, qui dit encore que quand il est question des choses, & non pas d'une personne, on met presque toûjours *soy-mesme*. *Cela va de soy mesme*, *cela parle de soy-mesme*. *Cet ouvrage se defendoit assez de soy-mesme*.

Tomber aux mains de quelqu'un.

CEtte phrase est si familiere à plusieurs de nos meilleurs Ecrivains, qu'il est necessaire de faire cette remarque, afin que l'on ne se trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és*, pour *aux*, fust bannie du beau langage, on disoit, *tomber és mains*, depuis on a dit, *tomber aux mains*, mais ny l'un ny l'autre ne valent rien, & il faut toûjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un*. L'usage moderne le

veut ainſi. *Tomber és mains*, eſt particulierement e Normandie.

Quand il faut dire, grande, *devant le ſubſtantif, ou* grand' *en mangeant l'*e.

PAr exemple on dit, *à grand' peine*; *Il nous a fait grand' chere*, & non pas *à grande peine*, ny *grande chere*; & neantmoins on dit, *c'eſt une grande méchanceté*, *une grande calomnie*, & non pas *une grand' méchanceté*, *une grand' calomnie*. Comment eſt-ce donc que l'on connoiſtra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas? Il n'y a point d'autre regle que celle-cy, *Qu'il y a certains mots conſacrez à cette eliſion, où l'on dit grand' avec l'apoſtrophe*, comme, *grand' peine*, *grand' chere*, *grand' mere*, *grand' pitié*, *grand' Meſſe*, *la grand' Chambre*, & pluſieurs autres de cette nature, qui ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire; mais en ceux où l'Uſage n'a pas eſtably cette eliſion, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *une grande méchanceté*, *une grande calomnie*, *une grande ſageſſe*, *une grande marque*. A quoy il eſt neceſſaire d'ajoûter, que le nombre des ſubſtantifs feminins, devant leſquels il faut dire *grande*, ſans eliſion, eſt incomparablement plus grand, que celuy des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait connoiſſance de l'Uſage.

NOTE. Monſieur Ménage rapporte tous les endroits où il croit que *grande* ſoufre le retranchement de l'*e* pour prendre l'apoſtrophe. Ces endroits ſont, *à grand' peine*, *j'ay eu grand' peur*, *c'eſt grand' pitié*, *ce n'eſt pas grand' choſe*, *faire grand' chere*, *ma grand' Mere*, *la grand' Chambre*, *la grand' ſalle*, *la grand' Bretagne*, *la plus grand' part*. Il fait remarquer que ce nom adjectif *grande*, conſerve ſon *e* devant tous ces meſmes mots, quand il eſt precedé de celuy d'*une*, & que comme on dit *une grande meſchanceté*, *une grande calomnie*, on dit de meſme

une

une grande peur, *une grande pitié*, *une grande choſe*, *une gran chere*, *une grande Chambre*, *une grande ſalle*, *une grande Meſſ* Il en excepte *grand' mere*, & en donne pour exemple: *Je croyois fille*, *& c'eſt une grand' mere.* La raiſon qu'il appor de cette exception, c'eſt que *grand Mere* n'eſt conſideré qu comme un ſeul mot. Je croy que l'on peut écrire auſſi, *j'a entendu aujourd'huy une grand' Meſſe*, quoy que *grand' Meſ* ne puiſſe eſtre pris pour un ſeul mot. Il fait auſſi remarquer qu *grand* au maſculin, ſe prononçant devant les mots, qui com mencent par une voyelle, comme s'il y avoit *grant* & non p *grand*, *grant homme*, *grant Ecuyer*, *grant eſprit*, *grant Ora teur*, on prononce auſſi *grant' Ecurie*, & que c'eſt le ſeul m où le *d* du feminin *grande*, ſe change en *t*. Il y a pourtant d gens qui prononcent *la grande Ecurie*, comme ils prononcen *une grande affaire.*

Puiſque j'ay parlé de la prononciation du mot *Grand*, je pu dire quelque choſe de ſa ſignification, ſuivant les remarques Pere Bouhours. Il dit que *Grand* a rapport au merite ou à la tai le, quand il ſe joint avec *homme*. *C'eſtoit un des plus grands hom mes de ſon ſiecle. C'eſt un grand homme brun.* Il eſt aiſé de vo que dans le premier exemple, *grand* a rapport au merite, & qu dans le ſecond il n'a rapport qu'à la taille. *Grande* avec *femm* ne ſignifie que la taille, & l'on ne dit point *c'eſt une grand femme*, pour dire, *c'eſt une femme de grand merite*, comme on dit, *c'eſt un grand homme*, ny *les grandes femmes de l'antiqu té*; comme *les grands hommes de l'antiquité.* On dit, *les Grand de la terre*, pour ſignifier les Rois, les Princes, &c. Cett remarque eſt fort judicieuſe. Il en fait une autre ſur la differenc qu'il y a entre *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*, & il fa connoiſtre qu'on dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, & à la maniere du grand monde, qu'*il a le grand air*, & d'un hom me dont la phyſionomie eſt noble & la mine haute, qu'*il a l'a grand.* C'eſt ainſi que la diverſe ſituation d'un adjectif, en ren quelquefois la ſignification differente.

Monde.

CE mot eſt ſouvent employé par les bons Au theurs, pour dire, *une infinité*, *une grand quantité de quoy que ce ſoit.* M. Coëffeteau à qui l'u ſage en eſt familier, dit en la vie d'Auguſte, *ſur l point de cette grande journée, à Rome & ailleurs, o vit un monde d'horribles prodiges.* Je voudrois pour tant en uſer ſobrement, & non pas encore en toute

ſor

rtes de choſes, mais ſeulement en celles où il s'a-roit des Perſonnes, comme M. de Malherbe s'en t ſervy, quand il a dit, *qu'ay je à faire de vous en mmer un monde d'autres ?* c'eſt à dire, *d'autres mmes.* Il ſemble bien appliqué là. Ce n'eſt pas ne je le vouluſſe condamner dans un autre uſage.

NOTE. Un monde de prodiges, un monde d'autres hommes, ur dire *une infinité de prodiges, une infinité d'autres hommes,* nt des façons de parler, qui ne ſont plus uſitées.

Monde *avec le pronom poſſeſſif.*

ON dit ordinairement en parlant, *tout mon monde eſt venu, ſon monde n'eſt pas venu*, pour dire, *us mes gens*, ou *tous mes domeſtiques ſont venus, s gens ne ſont pas venus* ; mais il le faut éviter mme un terme bas, & ſi je l'oſe dire, de la lie du euple. C'eſt pourquoy il me ſemble inſupportable ans un beau ſtile, mais beaucoup plus encore, uand on s'en ſert en un ſens plus relevé ; par exem-le, quand on dit, comme je le trouve ſouvent dans n fort bon Autheur moderne, *il fit avancer tout ſon onde*, pour dire *toutes ſes troupes, il r'allia ſon onde*, pour dire *ſes troupes, ſes gens.* Dans le ſtile oble on ne le ſouffriroit pas pour dire *ſes domeſti-ues*, on le ſouffriroit moins encore pour dire *ſes oupes.*

NOTE. Monſieur Chapelain, dit que *tout mon monde, tout n monde* eſt une élegance du ſtile familier, & qu'on dit de bon-e grace, *mon petit monde*, pour dire, *mes enfans, mes gens.* eut-eſtre que M. de Vaugelas dit un peu trop, quand il dit que eſt un terme de la lie du peuple ; mais je croy qu'on ne doit pas employer dans le beau ſtile.

Le long, du long, au long.

PAr exemple, les uns diſent, *le long de la riviere*, les autres *du long de la riviere*, les autres *au long.* Tous les trois eſtoient bons autrefois, mais aujourd'huy,

d'huy, il n'y en a plus qu'un qui soit en usage, sçavoir *le long de la riviere.*

NOTE. Monsieur Ménage remarque fort bien que *du l* se dit toûjours quand il est adverbe, & qu'aux endroits où il ainsi placé sans aucun regime, il seroit mal de dire *le long.* en donne cét exemple. *L'eau de ce canal est aussi claire que c d'une source, & vous y voyez tout du long des arbres plantez à ligne.*

Il a esprit, il a esprit & cœur.

C'Est depuis peu que cette nouvelle façon de pa ler est en vogue. Elle regne par toute la vill & s'est mesme insinuée dans la Cour, mais elle n a pas esté bien receuë, comme ayant fort mauvai grace, & trop d'affectation. Nos bons Ecrivai l'ont condamnée d'abord, & s'opposent tous l jours à son établissement, qu'il ne faut pourtant pl apprehender dans le décry où elle est. Nostre La gue à l'imitation de la Grecque, aime extrémeme les articles; il faut dire, *il a de l'esprit*, *il a de l'e prit & du cœur*, je ne sçay si l'on ne dira point enc re, *il a sang aux ongles.* Ce n'est pas qu'en certai endroits on ne se dispense des articles avec une gra merveilleuse, mais c'est rarement, & il faut bi les sçavoir choisir. M. Coëffeteau, *il fit main bass & tua femmes & enfans.* Mais *il a esprit*, ne se pe dire ny selon le bon usage, ny selon la Grammair

NOTE. On ne dit plus aujourd'huy *il a esprit*, pour *il de l'esprit.* C'estoit une maniere de parler trop affectée qui n pas regné long-temps. Le Pere Bouhours dit que plusieurs pe sonnes tres-polies preferent, *il a extrémement d'esprit*, à *extrémement de l'esprit*, & pretendent que *extrémement* est co me *peu* & *beaucoup*, qui ont un regime; & que comme on di *il a peu*, ou *beaucoup d'esprit*, on doit dire aussi, *il a extrém ment d'esprit*, *extrémement de cœur*, *extrémement de merite.* n'y a guere moins de gens qui se revoltent contre, *il a extrém ment*, ou *infiniment d'esprit*, que contre *il a esprit.* Les exe ples qu'apporte le Pere Bouhours. *il y a cette année extrémeme de bled*, *extrémement de vin*, ne sont point receus. On cr qu

'il faut dire, *extrémement du bled*, *extrémement du vin*, ou
nplement, *il y a beaucoup de bled*, *il y a beaucoup de vin*. On
ute même qu'il soit aussi certain qu'il pretend, qu'on doive
e, *extrémement d'esprit*, quand une negative precede, com-
, *elle n'a pas extrémement d'esprit*. Si l'on ne peut dire, *elle*
pas extrémement de l'esprit, on doit mettre *beaucoup*, en la
ce d'*extrémement*, & dire, *elle n'a pas beaucoup d'esprit*. Ce
e qui est tres-sçavant, & tres-delicat en nostre Langue, croit
l'un & l'autre se peut dire, *il a extrémement de l'esprit*, &,
extrémement d'esprit, & conclut pourtant qu'il vaudroit
eux s'abstenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire,
beaucoup d'esprit, *il a bien de l'esprit*. Pour moy, je croy
on doit toûjours dire, *il a extrémement*, ou *infiniment de*
brit, & jamais *extrémement*, ou *infiniment d'esprit*. Ce qui
fait voir, c'est qu'on peut fort bien mettre *infiniment* aprés
l'esprit, & dire, *il a de l'esprit infiniment*; ainsi *infiniment*
point de regime, comme *beaucoup* qui en a toûjours, &
s toutes sortes de phrases. On dit, *il y a beaucoup de gens qui*,
&. & on ne peut pas dire, *il y a infiniment de gens qui*, &c. il
t dire, *il y a une infinité de gens*. Sur ce que dit Monsieur de
Vigelas, que nostre Langue aime extrémement les articles, &
il craint que comme on a voulu introduire, *il a esprit*, on ne
ille dire encore, *il a sang aux ongles*, Monsieur Chapelain
bservé qu'on dit proverbialement, *il a bec & ongles* sans ar-
es.

Jamais plus.

QUelques-uns doutent, si ce terme est François, & s'il n'est point plûtost Italien, *mai piu*, mais il est aussi bon en nostre Langue, qu'en l'Italienne, où nous l'avons pris. Nous le disons, & l'écrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus ne me rembarque avecque luy*; & en un autre endroit, *à condition que je n'en oye jamais plus parler*.

NOTE. Monsieur Chapelain a remarqué qu'on dit bien, *je*
ay jamais plus, pour *de ma vie*, *je ne le diray jamais plus*,
ue le *jamais plus* est François & élegant, pour *plus jamais*,
est sa situation naturelle, mais que *jamais plus je n'iray* est
on, à cause de la transposition. Il approuve le dernier e-
ple de Malherbe. Je croy pourtant qu'il est mieux de dire,
e veux jamais entendre parler de luy, que *je ne veux jamais*
, &c.

Me-

Meshui, dés-meshui.

CE mot n'eſt plus en uſage parmy les bons Ecrivains, ny meſme parmy ceux qui parlent bien. Il faut neanmoins avoüer qu'il eſt tres-doux & tres agreable à l'oreille. Au lieu de *meshui*, ou *dés meshui*, on dit *deſormais*, *tantoſt*, comme, *il eſt tantoſt temps*, pour, *il eſt meshui temps.*

NOTE. Ce n'eſt point aſſez de dire que *meshui* n'eſt point en uſage parmy les bons Ecrivains ; c'eſt un mot entierement banny de la Langue.

Devers.

CEtte prépoſition a toûjours eſté en uſage dans les bons Autheurs ; par exemple, *il ſe tourna devers luy*, *cette Ville eſt tournée devers l'Orient*, *devers le Midy*, & ainſi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilly, & nos modernes Ecrivains ne s'en ſervent plus dans le beau langage. Ils diſent toûjours *vers*, comme *ſe tournant vers luy*, *vers l'Orient*, *vers le Midy.*

NOTE. On ne dit plus du tout aujourd'huy *devers*, il faut dire ſimplement *vers.*

S'il faut dire, il y en eut cent tuez, *ou* il y en eut cent de tuez.

NOus avons de bons Autheurs, qui diſent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la plûpart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez* ; *il n'y avoit pieu ſi ferme*, *qu'avec peine ils n'arrachaſſent*, *& depuis qu'il y en avoit un arraché.* Neanmoins en un autre lieu, il dit, *il y avoit déja trente d'achevez*, parlant de vaiſſeaux. Aujourdhuy le ſentiment le plus commun de nos Ecrivains, eſt qu'il faut toûjours mettre le *de*, & en parlant, jamais on ne l'omet, & par conſequ

c'eſt l'Uſage, qu'on eſt obligé de ſuivre auſſi bien en écrivant, qu'en parlant, ſans s'amuſer à éplucher pourquoy cét article eſt devant le participe paſſif, & aprés le nombre. C'eſt la beauté des Langues, que ces façons de parler, qui ſemblent eſtre ſans raiſon, pourveu que l'Uſage les autoriſe. La bizarrerie n'eſt bonne nulle part que là.

NOTE. Monſieur Chapelain dit que le *de* ſuperflu, eſt une élegance de l'Uſage; je croy que quand le ſubſtantif eſt devant le participe, ce n'eſt point une faute que de ſupprimer *de*: *Il y eut cent hommes tuez, il y eut vingt ſoldats bleſſez en cette rencontre*; mais qu'il eſt mieux de le mettre, quand la particule relative *en* ſe rencontre dans la phraſe, *il y en eut cent de tuez, vingt de bleſſez*; *il y avoit trente vaiſſeaux achevez, il y en avoit trente d'achevez.*

Que c'eſt.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'eſt*, comme l'on diſoit autrefois. On dit, *ce que c'eſt*, Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'eſt que l'ingratitude.* Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'eſt que, &c.*

NOTE. Monſieur Chapelain condamne l'exemple de Malherbe, *Que c'eſt*, pour *ce que c'eſt*, comme une façon de parler tres-vicieuſe, quoy qu'elle ait eté encore employée depuis trente ans par de bons Autheurs.

Du depuis.

IE connois un homme fort âgé, & fort ſçavant en noſtre Langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui diſoient & écrivoient *du depuis*, & que déja dés ce temps-là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuſe & barbare, ne permettant pas ſeulement aux Poëtes d'en uſer comme d'une licence poëtique pour

s'accommoder d'une syllabe, dont ils ont souvent besoin; mais que nonobstant cela on n'a pas laissé depuis cinquante ans de continuer toûjours la mesme faute, quoy que l'on ait aussi continué de la reprendre, jusque-là, qu'encore aujourd'huy une infinité de gens disent & écrivent *du depuis*, contre le sentiment de tous ceux qui sçavent parler & écrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en nostre Langue, qui se soit tant opiniâtré pour s'establir, ny qui ait esté tant rebuté que celuy-là. Il faut toûjours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, soit qu'on le fasse prépositon, ou adverbe; car il est l'un & l'autre, & c'est la raison qu'alleguent les plus sçavans de ceux qui disent *du depuis*, que c'est pour marquer la difference des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* est prépositon, & lors qu'on dit *depuis*, *je n'y suis pas retourné*, ou *je n'y ay pas esté depuis*, il est adverbe. Mais on répond en un mot, que le bon usage a banny cette locution à quoy il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre mesme par la raison, il est tres-rare que *depuis* adverbe, se trouve situé en un lieu, où il puisse faire équivoque, ou estre pris pour la prépositon, non plus qu'aux exemples que je viens de donner; & si par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule aprés, pour le separer du mot qui suit, bien que la construction entiere fasse assez connoistre, s'il est prépositon ou adverbe.

NOTE. Non seulement on n'écrit plus *du depuis*, mais mesme ceux qui parlent bien, ne le disent point dans la conversation la plus familiere. J'ay lû depuis peu une Elegie dans laquelle estoit ce Vers.

Depuis que je vous vis, je sentis dans mon ame.

Il falloit dire, *si tost que je vous vis.* Cela m'a fait remarquer qu'on

qu'on ne sçauroit mettre *depuis que* devant un preterit indéfiny. Par exemple, on parleroit mal en disant, *depuis que je le menay chez vous, je n'ay point entendu parler de luy*; il faut dire par le preterit définy, *depuis que je l'ay mené chez vous*. De mesme on ne dit pas, *depuis que nous vous eûmes quitté il nous arriva des choses qui*, on doit dire, *aprés que nous vous eûmes quitté*. Il me paroît que beaucoup de personnes ne prennent pas assez garde à la difference qu'il y a entre *depuis que*, & *aprés que*.

De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis *de plus important*, à cause du frequent usage des participes dans les preterits, & *de plus ignoré*, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres*, alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable, & voilà son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay recuës vos lettres?* comme disent les Italiens depuis peu, *ho ricevute le vostre lettere*.

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës*, car alors il faut dire, *que j'ay receuës*; & non pas *que j'ay reçeu*, à peine de faire un solecisme. Cela est passé en regle de Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesme d'Amiot, qui l'observe inviolablement, comme on faisoit déja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples.

Enfans, oyez une leçon:
Nostre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,

Volontiers regit le ſuivant.
Les vieux exemples je ſuivray
Pour le mieux, car à dire vray
La chanſon fut bien ordonnée,
Qui dit; m'amour vous ay donnée:
Et du bateau eſt étonné
Qui dit; m'amour vous ay donné.
Voilà la force que poſſede
Le feminin quand il precede.
Or prouveray par bons témoins,
Que tous pluriers n'en font pas moins,
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Et ne faut point dire en effet,
Dieu en ce monde les a fait,
Ne, nous a fait, *pareillement*,
Mais nous a faits, *tout rondement.*
L'Italien dont la faconde
Paſſe le vulgaire du monde,
Son langage a ainſi baſti,
En diſant, Dio noi à fatti, *&c.*

Neanmoins je m'eſtonne de pluſieurs Autheurs modernes, qui faiſant profeſſion de bien écrire, ne laiſſent pas de commettre cette faute.

En troiſiéme lieu, le preterit peut eſtre placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville*; car *ont rendu* eſt un preterit ſitué entre deux noms, à ſçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il ſoit pronom, parce que cela n'importe) & *maîtres*, qu'il regit tous deux à l'accuſatif. Alors le participe eſt indeclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maiſtres*, & non pas *rendus*, comme on devroit dire ſelon le ſecond uſage, qui

nou

nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second usage, où nous n'avons considéré le preterit aprés le nom, que lors que le sens finissoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode, ny le sens, car il y a encore aprés, *naistres de la ville*. C'est pourquoy l'usage du preterit estant different, il se gouverne d'une autre façon, & *Maistres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriéme lieu, le preterit estant placé entre deux noms, le dernier est, ou substantif, comme *naistres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriéme usage; par exemple, *le commerce nous a rendu puissans*, & si nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puissante*; car en ces exemples il est indeclinable, & ne suit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquiéme usage est, quand le preterit est passif; (car jusqu'icy aux quatre premiers usages nous l'avons toûjours mis comme actif,) par exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *rendus puissans*. Alors, il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le suivent.

Cette regle qui distingue les actifs & les passifs, est fort belle; je la tiens d'un de mes amis, qui l'a apprise de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luy-mesme ne l'a pas toûjours observée, c'est ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-même n'y prenoit pas toûjours garde, ou plûtôt qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cét amy, qu'à la fin de ses jours, & aprés l'impression de ses œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand aprés le preterit passif il y a un participe passif, comme en cét exemple de M. de Malherbe, *la desobéissance s'est trouvé montée au plus haut point de l'insolence*, car il faut dire, *s'est trouvé montée*, & non pas *s'est trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce soit à cause de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison, comme *guerie*, il le faudroit dire de mesme; par exemple, *elle s'est trouvé guerie tout à coup*, & non pas *trouvée guerie*.

Son sixiéme usage est, quand les preterits actifs, ou passifs, au lieu d'un nom, ont un verbe en suite, car alors ils sont toûjours indeclinables sans exception, comme si je parle d'une fille, je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, & *elle s'est fait peindre*, & non pas *elle s'est faite peindre*. De mesme au pluriel, *je les ay fait peindre*, *ils se sont fait peindre*, & jamais *faite*, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais estat où je vous ay veu partir*, non *veuë partir*; & peu de lignes aprés, *jusques icy vous eussiez moins fait*, *que ce que je vous ay veu faire*; & en un autre endroit, *la Reine la plus acomplie que nous eussions jamais veu seoir dans le Trosne des fleurs de Lys*, non *veuë seoir*.

Ce mesme usage s'estend encore aux phrases, où entre le preterit & le verbe infinitif qui suit il y a quelque mot comme, *c'est une espece de fortification que j'ay appris à faire en toutes sortes de places*, & non pas, *que j'ay appriſe à faire*. La raison de cela que nous avons déja touchée, est qu'il faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens, & que par consequent c'est toûjours le dernier mot des phrases entieres, qui a rapport au sub-

ſubſtantif precedent, & non pas le participe, qui eſt entre-deux, ſi ce n'eſt au preterit paſſif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, ou *nous nous ſommes rendus capables*; car ſelon la raiſon que je viens de rendre, il faudroit dire auſſi, *nous nous ſommes rendu maiſtres*, *nous nous ſommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'eſt pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette ſeule raiſon, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voilà tout ce que j'ay crû pouvoir dire ſur ce ſujet; mais pour rendre la choſe plus claire & plus intelligible, il me ſemble à propos de mettre de ſuite tous les exemples des divers uſages, & de marquer ceux où tout le monde eſt d'accord, & ceux où les uns ſont d'une opinion, les autres d'une autre.

I. *J'ay receu vos lettres.*
II. *Les lettres que j'ay receuës.*
III. *Les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville.*
IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante.*
V. *Nous nous ſommes rendus maiſtres.*
VI. *Nous nous ſommes rendus puiſſans.*
VII. *La deſobeïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point.*
VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*
IX. *Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre.*
X. *C'eſt une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le ſecond exemple ſont ſans contredit. Le troiſiéme, quatriéme, cinquiéme, ſixiéme, & ſeptiéme, ſont conteſtez, mais la plus commune & la plus ſaine opinion eſt pour eux. Le huitiéme, neuviéme, & dixiéme, ne reçoivent point

de difficulté ; toute la Cour & tous nos bons Autheurs en uſent ainſi.

NOTE. J'avouë que je ſuis du nombre de ceux qui conteſtent quelques exemples de ceux qui ſont rapportez ſur la fin de cette Remarque, & je ne le fais qu'en ſuivant les ſentimens de pluſieurs perſonnes qui ſçavent tres-bien écrire. Dans ceux cy, *les habitans nous ont rendu Maiſtres de la ville; le commerce* (parlant d'une ville) *la rendu puiſſante.* M. de Vaugelas dit que le participe eſt indéclinable, & qu'ainſi il faut dire, *rendu Maiſtres, rendu puiſſante*, & non pas *rendus maiſtres, renduë puiſſante.* Dans ces deux autres exemples, *nous nous ſommes rendus Maiſtres, nous nous ſommes rendus puiſſans*, il dit qu'il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, parce que ce participe n'eſt plus indéclinable, & qu'il prend le nombre & le genre des noms qui le precedent & le ſuivent. Dire ſans en donner de raiſon, que le participe eſt indéclinable dans les deux premiers exemples, & qu'il ne l'eſt point dans les deux autres, ce n'eſt point, ce me ſemble, aſſez pour établir une regle, à moins qu'on ne faſſe voir pourquoy le participe *rendu* eſt actif dans, *les habitans nous ont rendu Maiſtres de la ville*, & pourquoy il eſt paſſif dans, *nous nous ſommes rendus Maiſtres.* Je pretens que c'eſt le preterit actif du verbe *rendu*, qui eſt dans l'un & dans l'autre exemple, & que *nous nous ſommes rendus Maiſtres*, n'eſt pas moins actif que, *les habitans nous ont rendu maiſtres*; c'eſt la premiere perſonne du pluriel dans l'un, & la troiſiéme dans l'autre; de ſorte que puiſqu'on tombe d'accord qu'il faut dire, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, & non pas *rendu maiſtres*, on n'a aucun lieu de conteſter qu'il ne faille dire auſſi, *les habitans nous ont rendus maiſtres.* Tous les preterits actifs ſont compoſez du preſent des verbes auxiliaires *avoir* ou *eſtre*, & du participe du paſſif, *aimer*, *s'aimer*, *j'ay aimé*, *je me ſuis aimé*: *rendre*, *ſe rendre*, *j'ay rendu*, *je me ſuis rendu.* Dans le dernier, le pronom poſſeſſif *me*, n'eſt pas moins regy par le preterit actif, que ce mot, *la lettre*, en eſt regy, quand je dis: *j'ay rendu la lettre.* Ainſi je ne comprens rien à la regle que M. de Vaugelas eſtime tant, & qui ſelon luy diſtingue les actifs & les paſſifs. Dans tous les exemples que je viens de rapporter, c'eſt toûjours le preterit parfait actif qui eſt compoſé d'*avoir*, ou d'*eſtre*, & du participe paſſif de *rendre*, & qui gouverne l'accuſatif. Le preterit parfait paſſif de ce meſme verbe *rendre*, c'eſt, *j'ay eſté rendu*, & non pas, *je me ſuis rendu.* Je ne ſçay par où l'amy de Malherbe a pû faire entendre à Monſieur de Vaugelas qu'il falloit diſtinguer les actifs & les paſſifs, mais je ſçay bien que le participe *rendu*, ne peut jamais eſtre que paſſif, & qu'etant joint avec le preſent d'*avoir*, ou d'*eſtre*, precedé des pronoms

noms poſſeſſifs *me*, *te*, ou *ſe*: *j'ay rendu*, *je me ſuis rendu*, *tu t'es rendu*, *il s'eſt rendu*, il ne ſçauroit faire qu'un preterit actif. Par là je ſuis tres perſuadé qu'il faut dire, *le commerce l'a renduë puiſſante*, comme on dit ſans aucune conteſtation, *je me ſuis rendu puiſſant*. C'eſt le ſentiment de M. Menage, qui veut qu'on mette *rendus* au pluriel dans ces deux exemples, *les habitans nous ont rendus Maiſtres de la ville*, *nous nous ſommes rendus Maiſtres*; cela ſe confirme par une regle qu'on peut nommer generale. Toutes les fois qu'un relatif ou un pronom precede le verbe dont il eſt regy, le participe ſuivant dont eſt compoſé le preterit actif, doit eſtre mis au meſme nombre & au meſme genre que ce relatif ou ce pronom. On dit, *les lettres que j'ay receuës*; le participe *receuës* eſt au pluriel & au feminin, parce que le relatif *que*, qui eſt employé pour *leſquelles*, & qui precede le preterit parfait, *j'ay receu*, dont il eſt regy, eſt au pluriel & au feminin. Il en eſt de meſme du relatif *le* ou *la*; on dit en parlant d'un homme, *je l'ay veu aujourd'huy*, le participe *veu*, eſt au ſingulier & au maſculin, parce que le relatif *le*, dont l'*e* eſt mangé par l'apoſtrophe, eſt au ſingulier & au maſculin: c'eſt ſuivre la meſme regle que de dire, *les habitans nous ont rendus Maiſtres*, *le commerce l'a renduë puiſſante*. Dans la premiere phraſe, *nous* eſt au pluriel, & precede le preterit *ont rendu*, dont il eſt regy: la regle veut que le participe *rendu*, dont ce preterit eſt compoſé, ſoit auſſi au pluriel. Dans la ſeconde, le relatif *la*, qui precede le preterit, eſt au feminin & au ſingulier, & par conſequent il faut mettre *renduë* au feminin & au ſingulier. *Maiſtres*, qui ſuit le participe dans l'une, & *puiſſante* qui le ſuit dans l'autre, ne doivent point empêcher que la regle ne ſubſiſte; du moins il ne me paroiſt aucune raiſon qui me faſſe croire qu'il faille dire, *nous ont rendu Maiſtres de la ville*, & non pas *rendus*, parce que le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode ny le ſens, & qu'on trouve encore après *Maiſtres de la ville*. Ces meſmes mots ſe rencontrent auſſi dans cette phraſe, *nous nous ſommes rendus Maiſtres de la ville*, & M. de Vaugelas veut que l'on diſe *rendus*, quoy que ce preterit *nous nous ſommes rendus*, ne finiſſe pas le ſens. Pourquoy cette difference dans des phraſes, qui n'ont rien du tout de dif[illegible]t? S'il faut dire d'une ville, *le commerce l'a rendu puiſſante*, il faut dire auſſi en parlant d'une femme, *ſa complaiſance l'a rendu aimable*, & par où connoiſtra-t-on ſi c'eſt d'une femme ou d'un homme que l'on parle?

Monſieur Menage tient auſſi qu'il faut dire, *la deſobéiſſance s'eſt trouvée montée*, & je croy qu'il a raiſon. Je ſçay qu'en parlant on prononce, *s'eſt trouvé montée*, mais je ne voudrois pas l'écrire. Pourquoy le ſecond participe empêcheroit il que le premier ne s'accordât en genre & en nombre avec le ſubſtantif qui le précede? Il me ſemble qu'on parle tres-bien en diſant,

elles se sont trouvées affermies dans la foy par, &c. au lieu que si on dit, *elles se sont trouvé affermies*, on parle contre la regle, sans que l'on ait aucune raison de s'en dispenser ; car on ne peut pas dire que ce soit l'Usage, puisque M. de Vaugelas demeure d'accord que cette maniere de parler est contestée. Ainsi il ne s'appuye que sur une regle que l'amy de Malherbe peut avoir mal entendue, & que Malherbe n'a pas luy-mesme observée, comme il avouë lors qu'il dit, qu'il n'a fait la remarque de l'actif & du passif que sur la fin de ses jours, & aprés l'impression de ses œuvres. Il est certain qu'il faut dire, *elle s'est trouvée dans une extrême langueur*, & non pas *elle s'est trouvé*. Si au lieu de ces mots, *dans une extréme langueur*, je mets *languissante*, ce mot, *languissante*, parce qu'il est adjectif, doit il changer le participe feminin *trouvée* en son masculin *trouvé*, & m'autoriser à dire, *elle s'est trouvé languissante* ? C'est ce que je ne puis me persuader.

Je l'ay fait peindre, en parlant d'une fille, & *je les ay fait peindre*, sont des exemples qui ne reçoivent point de difficulté, il faut mettre *fait* en l'un & en l'autre, & non pas *faite* au premier, & *faits* au second, mais ce n'est pas à cause que le participe *fait* est indéclinable ; c'est seulement parce que les relatifs *la* & *les*, qui precedent le preterit *j'ay fait*, n'en sont pas regis, & que c'est l'infinitif *peindre* qui les gouverne. *Je l'ay fait peindre*, *je les ay fait peindre*, veut dire, *j'ay fait peindre elle*, *j'ay fait peindre eux*. On peut opposer que les verbes neutres n'ont point de regime, & que cependant on dit fort bien en parlant d'une femme, *je l'ay fait tomber dans le piege*, *je les ay fait venir*, ce qui donne sujet de conclure, que puisque *tomber* & *venir* ne regissent point les relatifs *la* & *les*, il faut que ce soit le preterit *j'ay fait* qui les gouverne, & que par consequent il faudroit dire sur ce principe, *je l'ay faite tomber*, *je les ay faits venir*. On répond à cela, que le verbe *faire* influë son action & son regime sur l'infinitif qui le suit, soit que ce verbe soit actif ou neutre ; ainsi on dit, *faire mourir quelqu'un*, *faire venir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un* ; ce n'est pas *mourir*, *venir*, & *tomber*, qui gouverne *quelqu'un*, puisque ce sont des verbes neutres. Ce n'est pas non plus le verbe *faire* qui le gouverne, puisqu'on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*, mais il influë son action sur les verbes neutres, qui se resolvent par la terminaison active, si on tourne, *faire mourir quelqu'un*, par, *faire que quelqu'un meure*, *vienne*, *tombe*. Si l'infinitif qui suit *faire*, est l'infinitif d'un verbe actif, il se resoudra par le passif, *faire peindre quelqu'un*, *faire que quelqu'un soit peint*. Pour faire voir que le participe *fait* n'est pas indéclinable, je n'ay qu'à apporter deux exemples, l'un du feminin, & l'autre du pluriel : on dit, *je l'ay faite Religieuse*, *je les ay faits à mon honneur*, parce qu'en ces deux exemples les relatifs

la

la & *les* ſont gouvernez par les preterits actifs qui les precedent. Il me ſemble que les meſmes raiſons doivent valoir pour ces exemples, *elle s'eſt fait peindre*, *ils ſe ſont fait peindre*; c'eſt l'infinitif *peindre* qui gouverne le pronom poſſeſſif *ſe*, ce qui eſt cauſe que le participe *fait*, ne prend ny le genre ny le nombre de ce pronom; car il prendoit l'un & l'autre s'il y avoit quelque relatif regi par le préterit parfait de *faire*, comme dans ces phraſes, *la regle que je me ſuis faite*, *les amis que je me ſuis faits*. On peut dire de meſme, *elle s'eſt faite Religieuſe*, *ils ſe ſont faits à ſon humeur*, comme on dit, *elle s'eſt renduë aimable*, *ils ſe ſont rendus puiſſans*. Il eſt vray qu'il ſeroit trop rude de dire, *elle s'eſt faite belle*, *elle s'eſt ſi bien conduite à la Cour*, *qu'enfin elle s'eſt faite Ducheſſe*, cela ſeroit cependant ſelon la regle; mais comme en parlant on ſupprime ſouvent beaucoup de ſyllabes, on dit, *elle s'eſt fait belle*, *elle s'eſt fait Ducheſſe*; s'il falloit l'écrire, j'écrirois *faite belle*, & non pas *fait belle*.

Pour ces deux exemples de Malherbe, l'un en parlant à une femme, *le mauvais eſtat où je vous ay veu partir*, & l'autre, *juſques icy vous euſſiez moins fait que ce que je vous ay veu faire*, je les trouve entierement differens. Dans le premier, je tiens qu'il faut dire, *l'état où je vous ay veuë partir*, parce que le pronom *vous*, qui eſt feminin en cét endroit, eſt regy par le preterit actif qu'il precede, ce qui eſt conforme à la regle generale; mais dans le ſecond, *ce que je vous ay veu faire*, *vous* eſt au datif, & n'eſt point regy par le verbe qui le ſuit; c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *ce que j'ay veu faire à vous*; ainſi le participe *veu*, ne ſe rapportant point à *vous*, n'a point de nombre ny de genre à prendre. Cela ſera évident, ſi au lieu de *vous* on employe le relatif *les* au pluriel dans ces deux phraſes, *l'eſtat où je les ay veus partir*; *ce que je leur ay veu faire*. Dans l'une *les* eſt à l'accuſatif, & dans l'autre *les* ſe change en *leur*, qui eſt un datif.

C'eſt une fortification que j'ay appris à faire, eſt tres-bien dit, & l'on ne peut parler autrement; le relatif *que*, mis pour *laquelle*, eſt gouverné par *faire*, & non point par le preterit *j'ay appris*: ainſi le participe *appris*, dont ce preterit eſt compoſé, ne doit point prendre le genre du relatif *que*. Si au lieu de ces mots, *à faire*, on mettoit ceux cy, *d'un habile Ingenieur*, alors *appris*, ſeroit mis au feminin, parce que le relatif *que* ſeroit gouverné par *j'ay appris*, & l'on diroit, *c'eſt une fortification que j'ay appriſe d'un habile Ingenieur*.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit auſſi que M. de Vaugelas s'eſt trompé en cét exemple, *le commerce l'a rendu puiſſante*, & qu'il faut dire neceſſairement à cauſe de *l'a*, *le commerce l'a renduë puiſſante*. Il ajoûte que *la deſobéiſſance s'eſt trouvée montée*, ou *trouvé montée*, ne ſe diſent point tous deux, & qu'il faut écrire, *la deſobéïſſance s'eſt trouvée avoir monté*; cette maniere

de s'exprimer ne me paroist pas assez naturelle.

Quoy qu'il faille dire, *les lettres que j'ay receuës, la liberté que j'ay prise*, & non pas *que j'ay receu, que j'ay pris*, cette regle reçoit pourtant deux exceptions que M. Menage a remarquées; l'une est que quand le verbe precede son nominatif, le preterit participe n'est point assujetty au genre ny au nombre du substantif, dont *que* mis pour *lequel* ou pour *laquelle* est le relatif; ainsi il faut dire *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *que m'a donnée*: *les inquietudes que m'a causé son absence*, & non pas, *que m'a causées*; parce que *cette affaire* & *son absence* qui sont les nominatifs de *m'a donné*, & de *m'a causé*, sont aprés leurs verbes, car si ces nominatifs estoient devant, il faudroit dire, *donnée* & *causées*; *la peine que cette affaire m'a donnée*; *les inquietudes que son absence m'a causées*. M. de Vaugelas qui n'avoit pas songé d'abord à cette irregularité de nostre Langue, en fait une observation particuliere dans un autre endroit de son Livre. L'autre exception qui est deuë entierement à M. Menage, puisque personne ne l'avoit remarquée avant luy, c'est que le mot *cela* servant de nominatif, quoy qu'il soit devant le verbe, empesche que le participe ne prenne le genre & le nombre du substantif. *Vous ne sçauriez croire la peine que cela m'a donné, les inquietudes que cela m'a causé*, & non pas, *que cela m'a donnée, que cela m'a causées*, quoy qu'il falût dire, si le verbe avoit un autre nominatif que *cela*, *les inquietudes que cét accident m'a causées, la joye que cette nouvelle m'a donnée.*

Monsieur de Vaugelas commence cette Remarque en disant, que dans toute la Grammaire Françoise il n'y a rien de plus important ny de plus ignoré, que l'usage des participes passifs dans les preterits; c'est ce qui m'a obligé d'expliquer dans cette Note avec un peu d'étenduë, ce que m'ont appris sur cét Usage des gens tres intelligens, & que je reconnois pour mes Maîtres. Chacun peut examiner si leurs raisons sont valables.

Estude.

CE mot en toutes ses significations est feminin, tant au pluriel, qu'au singulier; car s'il veut dire *l'application de l'esprit aux lettres*, on dira par exemple, *aprés avoir long-temps estudié aux belles lettres, il s'est adonné à une estude plus serieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait feminin aussi; comme, *sa principale estude estoit de semer des querelles.* Enfin si on le prend pour *le lieu où les Procureurs & les Notaires*

res travaillent & reçoivent les parties, il eſt encore feminin, comme, *il a fait faire encore une feneſtre pour rendre ſon eſtude plus claire.* Au pluriel de meſme, comme, *il avoit grand regret à ſes eſtudes, qu'il n'avoit pas achevées; les eſtudes des Notaires ne ſçauroient eſtre trop claires.* Pour *ſoin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne ſe dit jamais en ce ſens là qu'au ſingulier.

NOTE. Monſieur Menage a marqué que dans la ſignification de *travail*, *eſtude*, eſt du genre maſculin; je ne ſçay ce qu'il entend par *travail*, *eſtude* me paroiſſant toûjours feminin.

De l'adjectif devant ou aprés le ſubſtantif.

IL y a des adjectifs que l'on met toûjours devant le ſubſtantif, & d'autres que l'on met toûjours aprés, comme les adjectifs numeraux ſe mettent toûjours devant; par exemple, *la premiere place*, *la ſeconde fois*, *la troiſiéme fois*, *&c.* car encore que l'on die, *Henry quatriéme*, *Loüis treiziéme*, & ainſi des autres, ce n'eſt pas proprement une exception à la regle, parce que l'on ſous-entend *Roy*, comme qui diroit *Henry*, *quatriéme Roy de ce nom.* Il y a de certains mots, qui marchent toûjours devant le ſubſtantif, comme *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand*, *petit.* On ne dit jamais *un homme bon*, *une femme belle*, *un cheval beau*; mais *un bon homme*, *une belle femme*, *un beau cheval.* Il y en a encore ſans doute quelques autres de la meſme nature, qui ne tombent pas maintenant ſous la plume; & pour les adjectifs, qui ne ſe mettent jamais qu'aprés le ſubſtantif, je n'en ay remarqué qu'en une ſeule choſe, dont l'uſage n'eſt pas de grande eſtenduë, qui ſont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir*, *une robe blanche*, *une écharpe rouge*, & ainſi des autres; car l'on ne dit jamais, *un noir chapeau*, *une blanche robe*, *&c.* quoy que l'on die *les Blancs-manteaux & du blanc mangé*,

par où il paroiſt qu'anciennement on n'obſervoit pas cela. Mais ce n'eſt pas dequoy il eſt queſtion en cette remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, meſme de la lie du peuple, ny des Provinces, qui manque à cela, ny qui die, *la choſe premiere qu'il faut faire*; pour dire *la premiere choſe*, *un noir chapeau*, *une blanche robe*, comme parlent les Allemans & les peuples Septentrionaux. Et noſtre deſſein n'eſt pas de redire ce que les Grammaires Françoiſes apprennent aux Eſtrangers; mais de remarquer ce que les François, meſme les plus polis & les plus ſçavans en noſtre Langue, peuvent ignorer.

Il s'agit donc ſeulement des adjectifs qui peuvent ſe mettre devant & aprés les ſubſtantifs, & de ſçavoir quand il eſt à propos de les mettre devant ou derriere. Certainement aprés avoir bien cherché, je n'ay point trouvé que l'on en puiſſe établir aucune regle, ny qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de conſulter l'oreille. M. Coëffeteau eſt celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé, comme je crois, ſur cette raiſon, que la periode en eſt plus ferme & ſe ſoûtient mieux, au lieu qu'elle devient languiſſante quand l'adjectif eſt aprés. Nos modernes Ecrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus ſouvent la preſéance au ſubſtantif, qu'à l'adjectif, fondé auſſi comme j'eſtime, ſur ce que cette façon de parler eſt plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre ſemble avoir quelque ſorte d'affectation. De ces deux contraires ſentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers party, qui à mon avis ſera le meilleur; & ce ſera de n'affecter ny l'un ny l'autre, mais de regler leur ſituation ſelon qu'elle ſonnera le mieux, non ſeulement

no

noſtre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en ſeront meilleurs juges que nous-meſmes, ſi nous les conſultons. Il faut auſſi prendre garde de quelle façon les plus celebres Ecrivains du temps ont accoûtumé d'en uſer, afin qu'en imitant ceux qui ont l'approbation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de déplaire, ſi ſi nous faiſons comme eux. Voilà toute l'adreſſe que je puis donner aux autres, & que je prens pour moy-meſme en une matiere, où l'on ne ſçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif aprés un ſubſtantif & un adjectif, il faut toûjours mettre le ſubſtantif auprés du genitif, comme, *elle eſtoit mortelle ennemie d'Agrippine:* mais ils ſe trompent; car encore qu'il ſoit vray que pour l'ordinaire il ſoit mieux d'en uſer ainſi, à cauſe que la conſtruction en eſt plus nette, neanmoins on peut fort bien, & avec grace, y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre;* & il n'y a pas un bon Autheur qui ne le pratique.

NOTE. Monſieur de Vaugelas devoit adjoûter à ce qui fait quelque exception à la regle qu'il établit pour les adjectifs numeraux, qui doivent toûjours eſtre mis devant le ſubſtantif, que quand on cite un Livre, un chapitre, un article, un paragraphe, &c. ſans aucun article, l'adjectif numeral ſe met aprés le ſubſtantif, *Livre troiſiéme, chapitre ſixiéme*, & non pas *troiſiéme Livre, ſixieme chapitre.* Je dis quand il n'y a point d'article; car quand il eſt employé, on met ordinairement l'adjectif devant. *Virgile dans le troiſiéme Livre de ſes Georgiques, a dit que, &c. Dans le ſixiéme article du Traité de Nimegue, il eſt porté que, &c.*

Monſieur Chapelain a écrit ce qui ſuit ſur cette remarque. *Voicy ce que j'ay medité & obſervé ſur cette matiere, qui eſt que pour l'ordinaire, l'adjectif qui a une terminaiſon feminine, va mieux devant le ſubſtantif qu'aprés.* C'eſt une ſage aſſemblée, une divine éloquence: *& qu'au contraire, l'adjectif qui a la terminaiſon maſculine, va mieux derriere le ſubſtantif que devant*; un Royaume

yaume peuplé, un mont élevé. *Il y en a pourtant un grand nombre, où il est également bien devant & derriere, soit qu'il soit de terminaison masculine ou feminine, comme*, Capitaine fameux, *ou* fameux Capitaine, richesse immense, *ou* immense richesse; *& mon observation n'est que* ut plurimum. *Ces diverses situations selon la nature des terminaisons, regardent moins la nature des dictions, que l'agrément de l'oreille.*

Quoy que Monsieur Chapelain ait dit, ce n'est point à cause que *peuplé* & *élevé* ont la terminaison masculine, qu'il faut dire *un Royaume peuplé, un mont élevé*; mais parce que ce sont des adjectifs participes qui doivent toûjours estre mis aprés le substantif, mesme au feminin; ainsi il faut dire *une Province peuplée, une montagne élevée*, & non pas *une peuplée Province, une élevée montagne*: *un cabinet peint, une table peinte*, & non pas *un peint cabinet, une peinte table. Infortuné* a sa terminaison en *é* masculin, mais parce que ce n'est point un adjectif participe on dit fort bien, *cét infortuné vieillard.* Quant aux autres adjectifs, il n'est pas aisé de déterminer ceux qui doivent suivre ou qui doivent preceder le substantif. Monsieur Menage rapporte un endroit d'une des lettres de Monsieur de Balzac conceu en ces termes. *Vous estes un trompeur insigne, ou un insigne trompeur; je dis l'un & l'autre, pour contenter deux Grammairiens de mes amis, qui ne sont pas d'accord sur la preseance de l'adjectif.* Il ajoûte que Monsieur de Balzac a eu raison de ne rien décider, l'adjectif en quelques endroits devant suivre le substantif, & le devant preceder en d'autres; qu'ainsi on dit *le haut stile*, & *le stile sublime*, & non pas, *le stile haut*, & *le sublime stile*; *les campagnes voisines*, & non pas *les voisines campagnes*; qu'il voudroit dire *les bords lointains, les prochains Hameaux*, & non pas *les lointains bords, les Hameaux prochains*, & qu'enfin en tout cela il n'y a que l'oreille à consulter.

Je ne voudrois pas condamner *les prochains Hameaux*, il est certain qu'il faut dire, *la semaine prochaine, le mois prochain.* On dit *un habit neuf*, & *un vieil habit.*

Va croissant, va faisant, &c.

CEtte façon de parler avec le verbe *aller*, & le gerondif, est vieille, & n'est plus en usage aujourd'huy, ny en prose, ny en vers, si ce n'est qu'il y ait un mouvement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement convenir: par exemple si en marchant une personne chante, on peut dire *elle va chantant;* si elle dit ses prieres, *elle va disant*

J

ès prieres. De mesme d'une riviere, on dira fort ien, *elle va serpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainsi des autres; mais pour les choses où il n'y a oint de mouvement local, il ne se dit plus, en uoy les vers ont plus perdu que la prose, à cause le plusieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Jn grand Poëte a écrit:

Ainsi tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.

On ne l'oseroit dire aujourd'huy, parce qu'on e se sert plus du verbe *aller* de cette façon, & si 'on s'en servoit, il faudroit dire, *aillent croissant*, & non pas, *croissans*, à cause qu'il faut necessairement que ce soit un gerondif, qui en François est ndeclinable, & different du participe, qui a diers genres, & divers nombres. On ne dira donc oint, *ces arbres vont croissant*, *sa vigueur alloit diminuant*, & autres semblables phrases comme on faioit autrefois.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer a écrit dans une de s lettres des remarques sur la Langue, qu'il connoissoit beaucoup de personnes qui ne pouvoient souffrir que Monsieur de Vaugelas eût condamné si déterminément cette phrase; *sa vigueur alloit diminuant de jour en jour*, que le mesme M. de la Mothe Vayer prétendoit estre dans la bouche de tout le monde. M. lenage rapporte plusieurs exemples de Voiture, l'un dans un ondeau.

Pour vos beaux yeux qui me vont consumant.

'autre dans la premiere de ses Elegies.

Je vis le mal qui m'alloit tourmentant.

t ailleurs.

Tandis qu'ils vont doublant mes peines rigoureuses.

t il les rapporte pour faire connoistre, que le mouvement ou de rogrez ou de succession suffit en Poësie dans ces façons de parer pour les rendre agréables; mais quoy qu'il dise que les Poëtes oivent s'opposer à ceux qui les en veulent bannir, elles ne

sont

ſont pas moins abandonnées preſentement dans les Vers que dans la Proſe.

En *devant le gerondif.*

PArce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui eſt *en*, comme *enfaiſant cela*, *vous ne ſçauriez faillir*, & que le plus ſouvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprés du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains*, *en voulant faire quelque choſe de bon.* Icy *en*, n'eſt pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'eſt un relatif à *fils*, comme le ſens le donne aſſez à entendre. Pour écrire nettement, je crois qu'il faut toûjours fuïr cette équivoque.

NOTE. Pour éviter l'équivoque que peut cauſer *en*, relatif il faut le mettre aprés le gerondif, & dire dans cét exemple, *voulant en faire quelque choſe de bon*; alors *en* ſe rapporte à *fils*, ſans faire aucune équivoque.

Dans une meſme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, ſans la conjonction &.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ay plûtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimant plus ſon ame que ſon corps.* Je dis que dans les termes de la queſtion, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un eſt gerondif, & l'autre participe: ce qui ſe peut fort bien faire, & dont on ne ſe ſçauroit paſſer dans le ſtile hiſtorique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* eſt le gerondif; car jamais *ayant* n'eſt employé avec le participe paſſif, qu'il ne ſoit gerondif, & *aimant*, eſt le participe; tellement que ſi j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'euſſe dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plûtoſt appellé le Confeſſeur, que le Medecin*, il eût falu mettre *aimans* avec une *s*, *plu*

ſoi

on ame que son corps; car les participes ont singulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'est ainsi qu'en a usé M. Coëffeteau. *La chose*, dit-il, *passa avant que les vainqueurs ayant rencontré la littiere d'Auguste, croyans qu'il fût dedans, la saussèrent.* Il dit encore en un autre lieu, *dont Auguste ayant été averty, se resolut, ainsi malade qu'il estoit, de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence Antoine ne hazardât la bataille.* Tous les Historiens en sont pleins, & l'on ne sçauroit, comme j'ay dit, faire des narrations sans cela. En faisant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'est point vicieuse, & la construction n'a pas besoin d'estre liée par la conjonctive *&*; mais sans cela elle ne pourroit subsister.

NOTE. Sur ce que Monsieur de Vaugelas dit dans l'exemple qu'il apporte, qu'*ayant trouvé* est un gerondif, & *aimant* un participe, qui n'ont point besoin d'estre liez par la conjonctive *&*, M. Chapelain a écrit que c'est une distinction fine, mais peu solide, & qui semble n'avoir esté inventée que pour sauver M. Coëffeteau, qui est tombé dans deux gerondifs, dont on déguise icy l'un en participe pour les faire passer, & que quand la distinction auroit quelque realité, il ne conseilleroit jamais à personne de se servir de ces deux gerondif & participe en une mesme periode, ne fust-ce que pour êviter le soupçon d'avoir employé deux gerondifs, au moins apparens, dans une mesme periode sans conjonction.

J'ajoûteray à la remarque de M. Chapelain, que je suis persuadé que dans cét exemple *aimant* est gerondif, & non participe. S'il estoit vray qu'il fût participe, & qu'il falût dire au pluriel, *nous avons plûtost appellé le Confesseur que le Medecin, aimans plus son ame que son corps*, ce participe qui auroit un singulier & un pluriel, devroit aussi avoir deux genres comme tous les adjectifs. Ainsi en parlant de femmes, on seroit obligé de dire, *elles appellerent plûtost le Confesseur que le Medecin, aimantes son ame plus que son corps*, ce qui ne se peut souffrir. Je conclus de là qu'il faut dire *aimant*, & non pas *aimans* dans cét exemple, & *croyant qu'il fût dedans*, & non pas *croyans* dans celuy de M. Coëffeteau, puisque si *aimant* & *croyant* n'ont pas divers genres, ils ne doivent pas non plus avoir divers nombres. La regle qui veut que les adjectifs ou les relatifs qui ont divers genres, ayent aussi divers nombres, sem-

ſemble eſtre eſtablie par Monſieur de Vaugelas, lors qu'il di qu'une femme doit répondre à un homme qui ſe plaint d'eſtre malade, *& moy, je le ſuis auſſi*, & non pas, *je la ſuis auſſi*, parce que ſi la particule *le* n'eſtoit pas indeclinable, & qu'elle changeât de genre, elle changeroit auſſi de nombre, ce qu'elle ne fait pas, puiſque pluſieurs perſonnes doivent répondre en parlant d'eſtre malades, *& nous, nous le ſommes auſſi* & non pas *nous les ſommes auſſi*. Il faut donc demeurer d'accord qu'*aimant* & ſes ſemblables, ſont des gerondifs, quoy qu'on ne ſous-entende point la particule *en*, qui eſt toûjours jointe aux gerondifs, ou ſous-entenduë, ou que ces ſortes de participes ſont indeclinables. Si l'on n'aime mieux dire qu'ils peuvent changer de nombre, mais qu'ils ne ſçauroient changer de genre; auquel cas on dira que la particule *le* peut changer de genre, mais que cette meſme particule qui change de genre ne ſçauroit changer de nombre, ce qui détruira la remarque de M. de Vaugelas, qui ſemble eſtre bien fondé à ſoûtenir, que quand un homme a dit *je ſuis malade, je ſuis chagrin, je ſuis malheureux*, une femme doit répondre, *& moy, je le ſuis auſſi*, & non pas *je la ſuis auſſi*.

Dans cét exemple, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plûtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimant mieux ſon ame que ſon corps*, & dans cét autre, *dont Auguſte ayant eſté averty ſe reſolut de ſe faire porter à l'armée, craignant que durant ſon abſence*, &c. on trouve la conſtruction tres-bonne, quoy que dans l'un *l'ayant trouvé*, & *aimant*; & dans l'autre *ayant eſté averty*, & *craignant*, ne ſoient point liez par la conjonctive *&*, on croit qu'il ſuffit qu'il y ait un verbe qui les ſepare, comme *nous avons appellé*, & *ſe reſolut*, mais on croit auſſi que dans ce troiſiéme exemple, *la choſe paſſa ſi avant, que les Vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguſte, croyant qu'il fût dedans, la fouillerent*, il faut dire, *& croyant qu'il fût dedans*, parce qu'aucun verbe ne ſe trouvant entre *ayant rencontré*, & *croyant*, la periode doit eſtre liée par la conjonctive *&*, ſans quoy elle ne peut ſubſiſter.

Eux-meſme, elles-meſme.

C'Eſt fort mal parler, il faut dire, *eux-meſmes elles-meſmes* avec une *s*, parce que *meſmes*, l eſt nom ou pronom, & non pas adverbe. Quand il eſt adverbe, il eſt libre d'y mettre l'*s*, ou de n l'y mettre pas, mais quand il ne l'eſt pas, comme en ces mots, *eux-meſmes, elles-meſmes*, c'eſt un ſo leciſme d'omettre l'*s*. C'eſt pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

L

Les Immortels eux-meſme en ſont perſecutez.

Il n'y a point de licence poëtique, qui puiſſe dispenſer de mettre des *s* aux pluriels. Ce ſeroit un privilege fort commode à noſtre Poëſie, où il y auroit lieu d'en uſer fort ſouvent.

NOTE. Il eſt hors de doute que *meſmes* eſt pronom dans *eux-meſmes*, & *elles meſmes*, & qu'ainſi il doit eſtre mis au pluriel avec une *s*, parce que *eux* & *elles* ſont au pluriel: M. de Vaugelas a donné une regle infaillible pour diſcerner, quand *meſme* eſt adverbe ou pronom: c'eſt dans la remarque qui a pour titre, *meſme* & *meſmes* adverbe.

S'il faut mettre une s en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif.

IL y a des imperatifs de trois ſortes: les uns, où d'un conſentement general on ne met jamais d'*s*; d'autres, où l'on en met toûjours, & certains autres où les opinions ſont partagées, les uns y mettant l'*s*, les autres, non. J'ay compté juſqu'à dix-neuf ou vingt terminaiſons differentes de ces imperatifs, les voicy, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*, *eus*, *oy*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üy*.

Tout le monde eſt d'accord que l'on ne met jamais l'*s*, en ceux qui ſe terminent en *a*, & en *e*.

Que l'on en met toûjours en ceux qui ſe terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*, & *ours*, où l'*s* neanmoins bien ſouvent ne ſe prononce pas, tellement qu'à les ouïr prononcer, on ne peut pas diſcerner s'ils ont une *s*, ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui ſe terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oy*, *en*, & *üy*, & les autres qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, & par ordre. En *a*, il n'y a que *va*, ce me ſemble, qui s'écrit & ſe prononce *va*, devant toutes les voyelles, excepté en

en deux particules ; à ſçavoir *en*, adverbe relatif & *y* ; car devant *en*, adverbe, il prend un *t*, comme *va-t-en*, & c'eſt le ſeul imperatif, de quelqu terminaiſon qu'il ſoit, qui prenne un *t*, aprés luy Remarquez que je dis devant la particule *en* adverbe relatif, parce que lors qu'*en* eſt prepoſition, o n'y ajoûte rien. Par exemple on dit, *va en Italie va en Jeruſalem*, & non pas *va-t-en Italie*, *&c*, devant *y* il prend une *s*, comme *va-s-y*. Mais faut noter que cette *s* n'eſt pas de ſa nature, qu'elle n'eſt qu'ajointe ſeulement pour ôter la cacophonie, comme nous avons accoûtumé de nous ſervir du *t*, en ortographiant & prononçant *a-t-il* pour *a il*, & comme nous nous en ſervons encore *va-t-en.*

En *e*, comme *aime*, *ouvre*, & ainſi de tous les autres de la meſme terminaiſon, qui de leur natu n'ont jamais d'*s*, mais en empruntent ſeulemen pour mettre devant les deux particules adverbes *en* & *y*, comme font tous les imperatifs qui finiſſen par une voyelle.

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, *&c. vaus autan que ton pere*, car icy l'*s* eſt de ſa nature, & non p adjointe, *prevaus toy*, non *prevau toy.*

En *eus*, comme *meus*, *eſmeus*, *veus*, où l'*s* e encore eſſentielle, & non pas eſtrangere, tout c meſme qu'aux autres qui ſuivent, où il y a une *eſmeus à pitié*, *veus ce que tu peux*, & non pas, *meu à pitié*, ny *veu ce que tu peux.*

En *ous*, comme *reſous*, *reſous un peu la queſtion reſous-toy*, & non pas *reſou un peu*, ou *reſou toy.*

En *ans*, comme *répans*, & non pas, *répan*, *répans de l'eau*, *répans-y de l'eau.*

En *ens*, comme *prens*, *rends*, *vends*, & non p *pren*, *rend*, *vend.*

En *ats*, comme *bas*, *abbats*, & non pas *ba*, & *abba*.

En *ers*, comme *ſers*, *pers*, & non *ſer*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement ?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *ſors*, & non pas *dor*, *ſor*.

En *ours*, comme *cours*, *ſecours*, *recours*, non *cour*, *ſecour*, &c.

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*. Les uns diſent ainſi : les autres, *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les uns diſent ainſi ; les autres, *fais*, *tais*, cette derniere façon eſt la plus ſuivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui eſt le meilleur.

En *ein*, comme *ſein*, *pein*, ou *ſeins*, *peins*, ce dernier eſt le plus ſuivy.

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier eſt le plus ſuivy.

NOTE. La plûpart croyent qu'il faut toûjours dire, *crains*, *ſeins*, *peins*, *viens*, *prens*, à l'imperatif des verbes *craindre*, *ſeindre*, *peindre*, *venir*, *prendre*, & jamais *crain*, *ſein*, *pein*, *vien*, *pren* ; & qu'aux verbes, *lire*, *dire*, *rire*, *voir*, *connoître*, *concevoir*, on dit, *ly*, *dy*, *ry*, *voy*, *connoy*, *conçoy*, ſi ce n'eſt qu'il ſuive le relatif *en*, car alors il faut neceſſairement ajoûter une *s*, *lis en un chapitre*, *dis en ce que tu voudras*, *vois en importance* : cependant on dit fort bien, *ly un chapitre de ce Livre*, *voy à combien de malheurs l'homme eſt expoſé*, quoy qu'il ſuive une voyelle aprés *ly* & *voy*. Les relatifs *en* & *y* ont cela de particulier, qu'ils font prendre une *s* à tous les imperatifs des verbes terminez en *er*, lors qu'ils ſuivent immediatement ces imperatifs ; ainſi on dit, *cherches en le fin*, *trouves-y ton compte*, quoy que ces imperatifs ne prennent point d'*s* quand ils ſont ſuivis

vis d'autres mots qui commencent par une voyelle, *cherche moyen plus seur*, *trouve un amy qui t'assiste*, & non pas, *cherch un moyen*, *trouves un amy*; si mesme il suit *en* prepositon & n relatif, l'imperatif ne prendra point d's, *cherche en luy ce que ne peux trouver dans un autre*, & non pas, *cherches en luy*.

Pour l'heure.

CEtte façon de parler pour dire, *pour lors*, e bonne, mais basse, & ne doit pas estre en ployée dans le beau stile, où il faut dire, *pour lors*.

NOTE. Pour l'heure ne s'écrit plus dans aucun stile. Le P Bouhours doute avec raison si on peut mettre *pour lors* en sa p ce, il croit que le plus seur est de dire *alors*.

A l'improviste, à l'impourveu.

TOus deux sont bons, & signifient la mesm chose : mais *à l'improviste*, quoy que pris l'Italien, est tellement naturalisé François, qu'il plus élegant qu'*à l'impourveu*.

Rais.

RAis pour *rayons*, ne se dit plus de ceux du S leil, ny en Prose, ny en Vers, mais il se de ceux de la Lune & en Vers & en Prose. Un nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ai usé. Hors de là estant ainsi écrit, il ne signifie c *les rais d'une rouë*, qui neanmoins ne s'appell ainsi que figurément, pour la ressemblance qu ont avec les rayons.

NOTE. On ne diroit point presentement *se promener rais de la Lune*, on diroit *à la clarté de la Lune* : ce mot peut e pourtant encore employé avec grace dans les Vers. M. Chape s dit dans sa Pucelle parlant de la Lune.

Et de ses rais fait honte aux rayons du Soleil.

Exemple d'une construction étrange.

UN de nos plus celebres Autheurs a écrit, *vanture du lion & de celuy qui vouloit tuër le*

ran sont semblables. Comment se construit cela, *l'avanture sont?* C'est qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, & l'autre tacite, ou sous-entendu, qui regissent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celuy qui vouloit*, &c. *sont semblables.* La question est, si cette expression est vicieuse ou élegante. Les opinions sont partagées. Pour moy, je ne m'en voudrois pas servir.

NOTE. Cette sorte de construction ne doit point estre receuë, il faut qu'il y ait deux nominatifs exprimez au singulier, pour pouvoir mettre le verbe au pluriel. M. Chapelain condamne cette phrase comme trop hardie, il dit que ce celebre Autheur qui s'en est servy, l'a fait pour éviter *& celle de celuy*, & qu'il faloit mettre, *& celle de l'homme qui, &c.*

De moy; pour moy, quant à moy.

CE dernier ne se dit, ny ne s'écrit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler proverbiale, *Il se met sur son quant à moy*; & qu'ainsi ne soit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous.* Pourquoy donc ne diroit-on pas aussi *quant à moy? De moy* est fort bon, fort élegant, mais j'éviterois de le mettre souvent en Prose, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juste volume. Mon usage ordinaire seroit *Pour moy*, comme c'est celuy de tout le monde, soit en parlant, ou en écrivant. *De moy*, semble estre consacré à la Poësie, & *pour moy*, à la Prose. Aussi ne l'ay-je jamais veu en Vers, mais *de moy*, se met en Prose dans le beau stile, quoy qu'il en faille user tres-rarement.

NOTE. Monsieur Chapelain pretend que *quant à moy* se peut dire, & que c'est un scrupule de s'en abstenir, comme c'en seroit un condamnable de ne se pas servir de ces mots, *face* & *poitrine.* Le Pere Bouhours condamne *quant à luy, quant à nous, & quant à vous*, aussi bien que *quant à moy.* M. Menage qui est de son sentiment contre toutes ces façons de parler, quoy que beaucoup d'autres ne veüillent pas les bannir, louë M. de Vau-

gelas d'avoir dit, que *de moy* semble estre consacré à la Poësie & *pour moy* à la Prose : Il rapporte là-dessus plusieurs autorité de Malherbe, qui a presque toûjours dit *de moy* en Vers. On pouvoit observer cela du temps de Malherbe, mais aujourd'huy si *pour moy* est bon en Prose, il ne l'est pas moins en Vers, & il n'y a rien de plus commun que de le trouver dans les ouvrages les plus estimez. Quand Cinna vient rendre compte de la conjuration à Emilie, il finit ce grand recit en luy disant :

Pour moy, soit que le Ciel me soit dur ou propice.

La plûpart tiennent que c'est comme il faut parler, & que *de moy* n'a pas tant de grace en Poësie.

H, *aspirée, ou consone, & H, muëtte.*

LEs lieux où l'on parle bien François n'ont pas besoin de cette Remarque ; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle est extrémement necessaire aux autres Provinces, qui font la plus grande partie de la France, & aux Etrangers. La faute qui se commet en cela, n'est pas d'aspirer une *h* muëtte, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur : la heure* pour dire *l'heure*, personne ne parle ny n'écrit ainsi ; c'est de faire l'*h* muëtte quand elle est aspirée, ou consone, selon Ramus, & plusieurs fameux Grammairiens, qui l'appellent *aspirée*, *aspirante*, ou *consone*, indifféremment ; par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard ; l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy* ; *l'halebarde*, au lieu de *la halebarde*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ny en parlant ny en écrivant qu'il n'y paroisse ; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut estre qu'en la prononciation, & non pas en l'écriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, écriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes* ; mais en la prononciation, il n'en sera pas de mesme ; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*

zards, & tous les autres mots de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consone aprés l'article du pluriel; par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s* de l'article qui precede, ne se prononce point; car puis que l'*h* aspirante est consone, tous les mots qui commencent par cette sorte d'*h*, doivent produire le mesme effet que produisent toutes les autres consones. Or devant les autres cosonantes on ne prononce ny l'*s*, ny certaines autres consones, qui se rencontrent immediatement devant; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d'*s*, devant le *c*; *sont plusieurs*, comme s'il n'y avoit point de *t*, devant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point d'*s* devant l'*h*, & *sont hardis*, comme si devant l'*h* il n'y avoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal, prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, & *sont hardis*, comme ils prononcent *sont assurez*.

On a grand besoin dans les païs où l'on parle mal, de bien sçavoir la nature de cette lettre; c'est pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en sçay. Une des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, se commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaires*; & cependant il y faut mettre une grande difference; car l'*n* qui finit un mot, & en precede un autre qui commence par une voyelle, se prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de mesme que si l'on écrivoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accoûtumé d'ortographier. *En honneur*, comme si l'on écrivoit *en nonneur*, mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & aprés l'*n* il faut

aſpirer l'*h*, à quoy ceux des Provinces qui parlent mal, ſur tout delà Loire, ne ſongent point.

D'ailleurs, il y a pluſieurs conſones, qui finiſſant un mot ne ſe mangent point devant l'*h* conſone, mais cela eſtant commun à toutes les autres conſonantes auſſi bien qu'à cette ſorte d'*h*, on n'a qu'à ſuivre la regle des autres. Que ſi l'on en deſire encore quelque éclairciſſement, le voicy par ordre. Premierement le *h* finiſſant le mot, ſe prononce devant un autre mot qui commence par une conſone, comme *Achab ce méchant*, on prononce le *h*. Noſtre Langue n'a point de mot qui finiſſe par cette lettre, il faut emprunter des mots étrangers, où cette regle ſe pratique, & l'on prononcera *Achab hardy*, comme on prononce *Achab ce meſchant*. Le *c*, ne ſe mange point non plus, on le prononce en diſant *un ſac de bled*, & *un ſac haut & grand*. Le *d* ne ſe prononce point, on dit *un fond creux*, comme ſi l'on écrivoit *un fon creux* ſans *d*. De meſme on dira *un fond hideux*, comme ſi l'on écrivoit un *fon hideux*. La lettre *f* ſe mange, on dit *un œuf de pigeon*, & *un œuf haſté*, ſans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g* ſe mange auſſi, on dit, *un ſang bruſlé*, & *un ſang hardy*, comme ſi l'on écrivoit, *un ſan bruſlé*, *un ſan hardy*. L'*l* ne ne ſe mange point, on dit *un cruel traitement*, & *un cruel hazard*, ny l'*m* non plus (car comment diroit-on *Abraham*, *Jeruſalem*, ou *Bethleem*, ſans prononcer l'*m* ?) ny devant les conſones, ny devant l'*h*, aſpirée, il faut ſeulement prendre garde de ne pas doubler l'*m* devant l'*h* aſpirée, comme on la double devant les autres voyelles; par exemple, on prononce *Bethleem heureuſe*, comme ſi l'on écrivoit *Bethleem meureuſe*, & il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuſe*, de meſme comme s'il y avoit *Bethleem monteuſe*. Pour l'*n*, il en a eſté par-

parlé. Le *p*, ne se prononce point; on prononce *un coup d'épée* & *un coup hardy*, comme si l'on écrivoit, *un cou d'épée*, & *un cou hardy*. Le *q*, se prononce, & l'on dit *un coq de Paroisse*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, se prononce aussi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur sang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme si l'on écrivoit, *allé*, *couri*. L'*s* & le *t*, ne se prononcent point, comme il a esté dit. L'*x* & le *z*, à la fin des mots se prononçant comme l'*s*, ils sont traitez tous trois de mesme façon, & ne passent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de mesme, comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez generalement*, *loüez hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la chose, il faloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots. L'*h* est, ou *consone*, ou *muëtte*; si elle est *muëtte*, il la faut considerer aux mots comme si elle n'y estoit point; si elle est *consone*, il faut faire deux choses, l'une, *l'aspirer*, & l'autre, *y observer tout ce qui s'observe avec les autres consones*.

NOTE. Monsieur de Vaugelas a dit dans cette remarque, que la lettre *f* se mange devant une consone, & il en donne pour exemple *un œuf de pigeon*, où l'on ne prononce point l'*f* dans ce mot *œuf*. M. Menage qui en tombe d'accord, ajoûte que l'*f* ne se prononce point non plus dans *bœuf* & *neuf*, venant de *novem*; mais il dit qu'elle se prononce devant les consones dans *chef*, *nef*, *fief*, *bref*, *vif*, *naïf*, *fugitif*, *esquif*, *if*, *Juif*, *neuf*, de *novus*, *nominatif*, *genitif*, *indicatif*, *imperatif*, *&c.* & qu'on ne la prononce point du tout en quelque lieu que ce soit dans *cerf*, *clef*, *apprentif*, *Baillif*. Je vois tout le monde de son sentiment, la plûpart écrivent *apprenty* & *Bailly*, sans *f*.

Monsieur de Vaugelas a raison de dire en parlant de la prononciation de la lettre *n*, quand elle finit un mot qu'il faut prononcer *en haut*, sans faire sentir l'*n* qui est devant l'*h* de *haut*, parce que cette *h* est aspirée; & qu'on doit la faire sentir dans ce mot,

en affaire, de meſme que ſi l'on écrivoit *en naffaire*; mais il n'eſt pas vray que l'*n* qui finit un mot, & en precede un autre qui commence par une voyelle, ſe prononce toûjours comme s'il y avoit deux *n*. Cette *n* ne ſe prononce point dans la plûpart des noms qui finiſſent par cette lettre, quoy qu'ils ſoient ſuivis d'un autre mot qui commence par une voyelle, ainſi on prononce *un vin excellent*, *un deſſein admirable*, comme on prononce, *un vin hardy*, *un deſſein honteux*, c'eſt à dire ſans faire ſentir l'*n*, & non pas comme ſi l'on écrivoit *un vin nexcellent*, *un deſſein nadmirable*. Je croy que tous les noms adjectifs ſont à excepter de cette regle, & qu'il faut prononcer *un malin eſprit*, comme s'il y avoit *un malin neſprit*; du moins je ſçay bien qu'on ne peut ſe diſpenſer d'en faire ſentir l'*n* dans *commun*, *bon*, *certain*, *vilain*; & qu'il faut prononcer *d'un commun accord*, *bon amy*, *un certain avanturier*, *un vilain homme*, comme on prononce *en affaire*. J'ay obſervé que ceux qui ſont en reputation de bien parler, ne font point bien ſentir l'*n* dans *mien*, *tien*, & *ſien*, & qu'ils prononcent *le mien eſt meilleur*, *je trouve le ſien auſſi beau*, en étouffant l'*n* de *mien*, & *de tien*, comme dans *en haut*: ils l'étouffent auſſi dans le mot *bien* quand il eſt ſubſtantif, *c'eſt un bien à ſouhaiter*, & la font ſentir quand *bien* eſt adverbe, *une nouvelle bien aſſurée*, *un homme bien heureux*. Pour ces trois monoſyllabes, *en*, *on*, *un*, ils ont cela de particulier, que tantoſt ils font ſentir leur *n*, & tantoſt ils ne la font point ſentir. Je ne parle point d'*en* prépoſition, qui fait toûjours ſentir ſon *n* devant une voyelle. *il eſt en eſtime*, *il eſt en anberge*, cela eſt indiſpenſable. Je parle d'*en* relatif, qui eſtant devant un verbe veut qu'on prononce ſon *n*, *je vous en ay dit aſſez*, *vous en a-t-on apporté*; *en attendant*; comme ſi l'on écrivoit, *je vous en nay dit aſſez*, *vous en n'a-t-on apporté*, *en nattendant*. Si *en* ſe trouve placé devant un mot qui ne ſoit point verbe, on n'y fait point ſentir l'*n*: *montrez-m'en un*, *envoyez m'en autant qu'il m'en faut*. Dans ces deux exemples, *en* doit eſtre prononcé comme dans *en haut*. A l'égard d'*on*, quand il eſt devant un verbe, & qu'on n'interroge pas, il faut faire ſentir ſon *n*: *On obſerve*, *on a dit*, comme s'il y avoit, *on nobſerve*, *on na dit*. Quand on interroge, il n'y faut point faire ſentir l'*n*, *vous a-t-on écrit*? *a-t on obſervé*? ce doit eſtre la même prononciation que dans *on hazarde*. Il me reſte à parler du monoſyllabe *un*, qui eſtant article fait toûjours ſentir ſon *n* devant une voyelle, *un arbre*, *un ameublement*: Quand il eſt adjectif numeral, il ne la fait point ſentir; *il y en eut un aſſez hardy*. Dans cét exemple l'*n* du mot *un* ne redouble point devant *aſſez*.

Monſieur de Vaugelas dit encore que le *q* ſe prononce devant une conſone, & qu'on dit *un coq de Paroiſſe*, & *un coq hardy*; ce

en prononçant le *q* en tous les deux ; cela eſt vray dans le mot de *coq*, mais le *q* ne ſe prononce pas dans *cinq*. On dit *cinq bataillons*, *cinq mille hommes*, comme ſi l'on écrivoit *cin bataillons*, *cin mille hommes*.

Monſieur Chapelain qui eſt de l'avis de M. de Vaugelas ſur l'*r* finale des infinitifs qui ne ſe prononce point, dit que cela ne ſe doit entendre que des infinitifs terminez en *er* & en *ir*, *aller*, *courir*, comme ſi l'on écrivoit *allé*, *couri*, & qu'il en faut excepter les infinitifs en *oir*, où l'*r* finale ſe prononce fortement, *voir*, *pouvoir*, *devoir* ; il fait remarquer que cela n'a lieu que dans la proſe, & qu'il faut faire ſentir l'*r* de tous ces infinitifs à la fin des Vers, & au milieu devant une voyelle.

Il eſt certain que l'*s* finale ne ſe prononce jamais devant les conſones, mais meſme dans l'entretien particulier, on ne la fait point ſentir en beaucoup de mots devant une voyelle. On la prononce dans *les* quand il eſt article, *les hommes*, *les arbres*, & dans *nous* & *vous* nominatifs, ſi l'on n'interroge point, *vous obſerverez que &c. nous avons remarqué* : Mais quand *les* eſt relatif, on ne fait point ſentir l'*s* finale *montrés les à qui vous voudrez* : & dans cét exemple *les* ſe prononce comme on le prononce lors que l'on dit *les hazards*. De meſme quand *nous* & *vous* ſont employez en interrogeant, on n'y prononce point l'*s* ; on dit, *avons nous oublié*, *avez vous appris*, comme ſi l'on écrivoit, *avons nou oublié*, *avez-vou appris*, & non pas *avons nou zoublié avez-vou zappris*. On mange ſouvent cette *s* finale dans le diſcours familier, lors qu'elle eſt jointe à un *e*, muët, & l'on prononce au pluriel, *ce ſont des affaires embaraſſantes*, ſans faire ſentir l'*s* dans *affaires*, comme on prononce au ſingulier, *c'eſt une affaire embaraſſante* ; ſurquoy un des plus habiles hommes que nous ayons dans la Langue, a remarqué que cette eliſion de l'*e* muët & de l'*s*, ne ſe fait que dans les noms ſubſtantifs, *ce ſont des affair' embaraſſantes*, *ce ſont des affair' où l'on ne voit goute*, ou dans les noms adjectifs qui ſuivent leurs ſubſtantifs, *les paroles mal-honneſtes ont toûjours déplû*, comme s'il y avoit, *les paroles mal-honneſt' ont toûjours déplû* ; mais quand l'adjectif eſt devant le ſubſtantif, il en faut prononcer l'*s* : ainſi l'on dit dans le diſcours le plus familier, *les grandes actions*, *les bonnes œuvres*, *les plus rares avantures*, en prononçant l'*s*, de *grandes*, de *bonnes*, & de *rares*, & non pas *les grand' actions*, *les bonn' œuvres*, *les plus rar' avantures*. On dit de meſme, *il a employé des tromperies inutiles*, comme s'il y avoit ſeulement *des tromperi' inutiles*, & l'on dit, *il a employé d'inutiles adreſſes*, & non pas *il a employé d'inutil' adreſſes*.

*Regle pour discerner l'*h *consone d'avec la muëtte.*

CEtte regle est fort connuë, mais on y ajoûtera de nouvelles Remarques. Il est vray qu'il faut sçavoir le Latin, pour se prévaloir de cette regle, & ceux qui ne le sçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'Usage, & à la lecture des bons Livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h*, au commencement, ont l'*h* muëtte, & ne s'aspirent point, comme *honneur* vient d'*honor*, il faut dire *l'honneur*, & non pas *le honneur*. Peu en sont exceptez, comme *heros*, *hennir*, *hennissemens*, *harpie*, *hargne*, *haleter*, *hareng*, selon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*, mais il n'en vient pas, car tous ces mots, & peut-estre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & neanmoins ils s'aspirent en François. J'ai ajoûté cette Remarque, qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, lesquels neanmoins aspirent l'*h* comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aspire en François. De mesme *hache* pour *coignée*, s'aspire en François, & neanmoins il vient du Latin *ascia*. On dit aussi *une hupe* oiseau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*ululare*, où il n'y a point d'*h*, aussi; & *hors* vient assurément de *foras*, l'*f* se changeant souvent en *h*, comme en la Langue Espagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* avec une *h*, consone, & aspirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient aussi d'*octo*, mais *h*, ne s'aspire pas en ce mot, quoi qu'elle y soit consone. Voyez la Remarque de

huit.

huit. Ces mots en ſont exceptez, *huit*, *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, & neanmoins ne s'aſpirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h* conſone, & l'aſpirent, comme *hardy*, *Philippe le hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & pluſieurs autres ſemblables. On objecte qu'*hermine*, & *heur*, ne viennent point du Latin, & que neanmoins l'*h* de ces mots eſt muëtte, & qu'on dit l'*hermine*, & non pas *la hermine* & l'*heur*, & non pas *le heur*.

On répond premierement, que ce ſont les ſeuls mots que j'ay remarquez juſqu'icy, qui faſſent exception à la regle.

En ſecond lieu, il y a grande apparence, qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où eſt venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien eſtre auſſi la vraye etymologie de *bon heur*, comme *mal-heur*, vient de *mal-heure*, c'eſt à dire mauvaiſe heure, ſelon l'opinion des Aſtrologues.

Quelques-uns oppoſent encore à cette regle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neanmoins n'aſpire point l'*h*, comme il ſe void dans nos Vers François, où la voyelle qui precede *helas*, ſe mange toûjours; par exemple, *je ſouffre*, *helas! un ſi cruel martyre*.

Je répons qu'ils ſe trompent, de dire qu'il ne vienne point du Latin, car il vient d'*heu*, & la ſyllabe *las*, que l'on a ajoûtée aprés, n'y fait rien. Peut-eſtre l'avons-nous priſe des Italiens, qui diſent, *ahi laſſo*, mais la vraye interjection conſiſte en la premiere ſyllabe *he*, qui répond à l'*heu* Latin.

NOTE. Monſieur Menage ajoûte aux mots *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent d'*oſtrea*, d'*oleum*, & d'*ebulus*, mots Latins,

tins, où il n'y a point d'*h*. celuy d'*huis*, qui quoy qu'il vienne d'*ostium* sans *h*, en prend une, & neanmoins ne s'aspire point en François, comme *haut*, qui vient d'*altus*, s'aspire. Il croit aussi-bien que M. de Vaugelas, que la conformité qu'a le mot *Heros*, avec celuy de *Herault*, qui est aspiré, est cause qu'il a pris une *h* aspirée, qui n'est point dans *Heroïne*, & dans *heroïque*, & il ne sçauroit souffrir qu'on dise qu'on l'ait aspiré, pour ôter l'équivoque de *Heros* & de *Zeros*, avec l'article *les*, parce qu'on dit *les Zero* au pluriel, en parlant de chiffre, & non pas *les Zeros*. Dans l'observation qu'il a faite sur l'*h* Françoise, il donne une liste de tous les mots qui commencent par une *h* aspirée. Elle n'est pas seulement utile pour regler la prononciation de ces mots, mais elle est accompagnée de quantité d'étymologies tres-curieuses.

*De l'*h *dans les mots composez.*

NOus n'avons consideré l'*h* qu'au commencement du mot, mais quand elle se trouve ailleurs dans les mots composez, elle se prononce tout de mesme que si elle estoit au commencement, chacune selon sa nature. Par exemple, *deshonoré*, se prononce comme *honoré* en *h* muëtte, & *enhardir*, *eshonté*, *dehors*, comme *hardy*, *honte*, *hors*, en *h* consone & aspirante; & il se faut bien garder de prononcer, *ennardir*, *esonté*, & *deors*, comme l'on fait delà Loire.

Il y a une seule exception, c'est que l'on dit *haut-exhaussé*, sans prononcer l'*h*, qui est en *exhaussé*, comme si l'on écrivoit *exaussé*, sans *h*, & l'on ne met point de difference pour la prononciation entre *exhaussé*, pour les bâtimens, & *exaucé* pour les prieres.

Cela vient sans doute de la difficulté & de la grande rudesse qu'il y auroit à aspirer l'*h*, immediatement aprés l'*x*, qui se prononçant toûjours tout entier en nostre Langue quand il n'est pas à la fin, ne peut pas souffrir comme l'*s*, qui se mange aisément, une aspiration en suite, ou bien, qu'*exaucé*, ayant été

été plûtoſt connu, qu'*exhauſſé*, le premier a fait la prononciation du ſecond, comme nous avons dit, que *heraut* a fait celle de *heros*.

Comment il faut prononcer, & ortographier les mots François venans des mots Grecs, dans leſquels mots Grecs il y a une ou pluſieurs aſpirations, en effet, ou en puiſſance.

POur bien répondre à la queſtion, il faut ſçavoir que tous les mots François venans du Grec, auſquels il y a une ou pluſieurs *h*, n'en peuvent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où eſt pris le François, commence par une voyelle, ou par une diphtongue aſpirée, comme ἁρμονία, αἵρεσις, que les Latins diſent, *harmonia*, *hæreſis*, avec une *h*, & nous de meſme *harmonie*, & *hereſie*. La ſeconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un θ, *thita*, que les Latins & nous faiſons valoir *th*, comme θέσις, *theſis*, *theſe*. La troiſiéme, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un ῥ, *rho*, que les Latins & nous faiſons valoir *rh*, comme Ῥόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ, *rho* eſt redoublé au milieu du mot, car le ſecond ῥ, *rho* vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'une ſimple *r*, comme Πύῤῥος, *Pyrrhus*, en Latin & en François. La quatriéme, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un φ, *phi*, que les Latins & nous faiſons valoir *ph*, comme Φιλόσοφος, *Philoſophus*, *Philoſophe*. Et la cinquiéme, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un χ, *chi*, qui vaut *ch* parmy les Latins & parmy nous, comme Χειρουργία, *Chirurgia*, *Chirurgie*.

Ce fondement poſé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une aprés l'autre, & voions comme noſtre Langue ſe gouverne en chacune des cinq. Pre-

mierement pour les voielles ou les diphtongues aſpirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les noſtres ſont pris, noſtre Langue y met auſſi l'*h*, comme ἁρμονία, *harmonie*, αἵρεσις, *hereſie*, & ainſi des autres. Il eſt vray que cette *h* n'aſpire point ſelon la regle que nous en avons donnée, mais elle s'écrit, & ce ſeroit une faute inſupportable en nôtre orthographe de ne la mettre pas, & d'écrire, par exemple, *armonie*, & *ereſie*, ſans *h*, ſur quoy il faut noter, que nous n'avons preſque point de mots venans du Grec, qui commencent par *h*, ou l'*h* s'aſpire, quand même nous n'aurions pas reçu ces mots là par les mains des Latins, mais qu'ils ſeroient venus droit à nous, ce qui eſt bien rare; quoy que nous ayons quantité de mots Grecs en noſtre Langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immediatement des Grecs. Il y en a quelques uns, comme *Hierôme*, *Hieruſalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aſpire pas, mais la premiere ſyllabe ſe prononce comme ſi elle eſtoit écrite avec un *g*, *mol* (qu'ils appellent) & que l'on dît, *Gerôme*, *Geruſalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui écrivent *Jerôme*, *Jeruſalem*, *Jerarchie*, avec un *j* conſone, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puiſqu'ils s'aſpirent en Grec; quoi qu'il ſoit vrai que la premiere ſyllabe de ces trois mots ſe prononce abſolument comme ſi elle eſtoit écrite avec un *j* conſone.

Pour la ſeconde voye, qui eſt des mots pris des Grecs, où il y a un θ, *thita*, comme *theſe*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* aprés le *t*, mais cela ne ſert qu'à l'orthographe, & ne ſert de rien pour la prononciation.

La troiſiéme, où il y a ne ῥ, *rho*, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de meſme, il ne faut jamais oublier.

blier l'*h* pour la bonne orthographe, quoy qu'elle ne ſerve de rien pour la prononciation.

La quatriéme, où il y a φ, *phi* comme *Philoſophe*, il faut l'écrire avec *ph*, & non pas avec une *f*, ny à la premiere ny à la derniere ſyllabe, quoy qu'il y en ait pluſieurs aujourd'huy qui banniſſent le *ph*, & qui mettent toûjours l'*f*, mais mal.

En la cinquiéme enfin, où il y a un χ, *chi*, ſur lequel il y a beaucoup plus à dire que ſur les quatre autres enſemble, dont nous venons de parler, & qui eſt le principal ſujet de cette Remarque; car lors que nos mots pris du Grec, où il y a un χ au commencement, ſont ſuivis d'un *a*, comme par exemple, *charactere*, les uns ſoûtiennent qu'il le faut écrire ainſi, pour garder l'ortographe de ſon origine; & les autres au contraire, alleguent une raiſon ſi forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il ſemble qu'il n'y a pas de replique. Ils diſent qu'en François *cha*, ne fait point *ca*, mais *cha*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *charité*, comme *che* ne fait pas *que*, mais *che*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *cherir*; tellement que noſtre *cha* ſe prononce comme le *ſcia* des Italiens, ou le *ſcha* des Allemans. D'où ils concluent fort bien, que tous les François ou les Etrangers qui ſçauront noſtre Langue, mais qui ignoreront la Grecque & la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* écrit de cette ſorte, comme s'il étoit écrit en Italien *ſciaractere*. Et de fait, j'en ay veu pluſieurs fois l'experience, & en ce mot & en pluſieurs autres, qui étant moins connus que *charactere*, ſont auſſi ſujets à en eſtre plus mal prononcez par les perſonnes qui n'en ſçavent pas l'origine, comme ſont toutes les femmes, & tous ceux qui n'ont pas étudié.

Je ſçay bien qu'on voit *charactere* écrit avec une

h, au frontiſpice de ce grand Ouvrage, qui fera deſormais nommer ſon Autheur *le Genie des paſſions*, où la doctrine & l'éloquence regnent également, & où la Philoſophie n'a point d'épines qui ne ſoient fleuries ; mais je ſçai auſſi, & de luy-meſme, qu'écrivant principalement pour les Sçavans, il a voulu ſuivre l'orthographe des Sçavans, & qu'outre cela il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui écrit *un* avec un *g*, *ung*, & *eſcrire*, avec un *p*, *eſcripre* ; & beaucoup d'autres encore plus eſtranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, & les meilleurs Autheurs du ſiecle paſſé ont ſuivie. Pour moy, je revere la venerable Antiquité, & les ſentimens des Doctes ; mais d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raiſon invincible, qui veut que chaque Langue ſoit maiſtreſſe chez ſoy, ſur tout dans un Empire auſſi floriſſant, & une Monarchie prédominante & auguſte, comme eſt celle de France. Je veux bien que noſtre Langue rende hommage à la Grecque & à la Latine, d'une infinité de mots qui en relevent, comme par exemple, pour ne parler que de la Grecque, nous devons écrire *harmonie*, *hereſie*, *hiſtoire*, *horloge*, *hyperbole*, avec une *h*, & de meſme tous les mots pris du Grec où il y a un θ, *thita*, un Φ, *phi*, un ῥ, *rho*, comme *theſe*, *Philoſophe*, & *Rhodes*, dont la prononciation ny l'orthographe ne choquent en rien noſtre Langue ; mais pour faire voir qu'on n'ignore pas la Langue Grecque, ny l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité il faille aller contre les principes & les élemens de noſtre Langue maternelle, qui veut que *cha* ſe prononce comme *ſcia* en Italien ou *ſcha* en Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piege à tou

toutes les femmes, & à tous ceux qui ne sçavent pas le Grec, en leur faisant prononcer *charactere*, *sciaractere*, pour *caractere*, *cholere*, *sciolere*, pour *colere*, & *Bacchus*, *Baccius*, pour *Baccus*, comme nous disons *bachique*, *fureur bachique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis consentir. Aprés tout, on doit plus considerer en ce sujet les vivans que les morts, qui aussi-bien ne nous en sçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus considerer ceux de son païs que les Etrangers. Outre que les Grecs ny les Sçavans n'ont pas dequoy se plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puisqu'on leur laisse les voyelles & les diphtongues aspirées avec le θ, *thita*; le φ, *phi*; & le ῥ, *rho*, & que nostre Langue ne se reserve que le seul χ *chi*, pour le prononcer à sa mode.

Il ne reste plus rien à dire, sinon que les dernieres syllabes des mots François pris des Grecs, s'écrivent tantost avec une *h*, comme *Antioche*, & se prononcent selon la prononciation Françoise, & tantost avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ ne se change jamais en *que* dans nostre Langue qu'aux dernieres syllabes; car par exemple, en ce mot, *Monarque*, les deux dernieres syllabes viennent du mesme mot Grec ἄρχος, que nous traduisons en François avec *che*, au commencement de cét autre mot *Archevesque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à sçavoir aux deux que je viens de dire, & en cette troisiéme qui se trouve en la prononciation d'*Archange*, où je ne suis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*. Ce n'est pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finissent par *que*, expriment toûjours le χ Grec, car ils expriment aussi le κ, *cappa*,

pa, comme en ces mots, *Logique*, *Phyſique*, *ethique*, *melancolique*, & une infinité d'autres.

NOTE. Toutes les Remarques de Monſieur de Vaugelas ſont fort juſtes ſur ces mots, *harmonie*, *hereſie*, *theſe*, *orthodoxe*, *Rhodes*, *Pyrrhus*, *Philoſophe*. Pour *caractere*, *colere*, & autres ſemblables, c'eſt ainſi qu'on les écrit preſentement, & non pas *characte're* & *cholere*, pour empêcher qu'on ne prononce *characte're* comme *charité*, & *cholere* comme *choſe*. M. Chapelain qui vouloit garder cette orthographe, a écrit ce qui ſuit ſur cét article. *M. de la Chambre dans ſon Livre intitulé* les Caracteres des Paſſions, *conſerva l'*h *par mon avis en ce mot* caractere, *pour n'eſtre pas le premier qui dérogeât à l'orthographe receuë de ce mot, pour la conſideration des idiots, qui ne doivent pas moins apprendre à lire les mots extraordinaires quand ils ſe meſlent de lire, que les François doivent apprendre la prononciation des mots Italiens, quand ils veulent apprendre à lire en Italien. Si le raiſonnement de M. de Vaugelas en cecy avoit lieu, quey qu'il l'ait appuyé avec beaucoup d'adreſſe, il faudroit ôter l'*h *d'*hyperbole, *de peur que les ignorans ne l'aſpiraſſent, ne voyant point de difference entre l'orthographe de ce mot, & celuy de* heros, *qui eſt aſpiré, ou ajoûter une marque aux* h *aſpirées, afin qu'ils ne la prononçaſſent pas comme des* h *muëttes.* M. Menage qui approuve qu'on écrive *caos*, *caractere*, *Caron*, *carites*, *colere*, *corde*, *éco*, &c. ſans *h*, dit que les mots qui ſe prononcent par *ch*, ſont *Acheron*, *Anchiſe*, *Archevêque*, *Archidiacre*, *Archiduc*, *Archipreſtre*, *Archimede*, *cacochyme*, *Cherubin*, *chimere*, *Chirurgie*, *Chirurgien*, *chile*, *Chymie*, *Ezechiel*, *Hierarchie*, & qu'on prononce ceux-cy par K, *Archeanaſſe*, *Archelaus*, *Archeſtratus*, *Archigenes*, *Chelidoine*, *Cherſoneſe*, *Chiragre*, *Chiromancie*, *Eſchyle*, *Eſchines*, *Leſchés*. Pluſieurs perſonnes prononcent *Acheron* par *k*, comme s'il y avoit *Akeron*: on dit encore *les Archontes*, & *Orcheſtre*; comme ſi on écrivoit *Arkontes* & *Orkeſtre*; mais l'on prononce *Architecte* comme *Archidiacre*.

Si cette conſtruction eſt bonne, en voſtre abſence & de Madame voſtre mere.

LA plûpart tiennent qu'ouy, & que tant s'en faut que la ſuppreſſion de ces paroles *en celle*, qui ſont ſous-entenduës, ſoit vicieuſe, qu'elle a bonne grace; car, diſent-ils, quelle oreille delicate ne ſera pas plus ſatisfaite d'oüir dire, *en voſtre abſence, & de Madame voſtre mere*, qu'*en voſtre abſence*.

fence, & en celle de Madame voſtre mere? Quelques-uns neanmoins condamnent cette conſtruction, non ſeulement comme contraire à la netteté du ſtile, mais comme barbare. Ils trouvent auſſi l'autre trop languiſſante; c'eſt pourquoy ils croyent qu'il eſt bon de les éviter toutes deux, & de prendre un autre tour. Pour moy, je ſuis de cette opinion, quoy que je n'approuve gueres cét expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir ſans perdre la grace de la naïveté, & des expreſſions naturelles, qui font une grande partie de la beauté du langage.

NOTE. Tous ceux qui parlent correctement veulent qu'on diſe, *en voſtre abſence, & en celle de Madame voſtre mere*, quand on ne veut point prendre un autre tour. M. Chapelain dit qu'*en voſtre abſence & de Madame voſtre mere*, eſt une conſtruction qui n'eſt guere bonne, & qu'il aimeroit encore mieux tourner le ſens de cette maniere *en l'abſence de Madame voſtre mere & en la voſtre*; ce qui reviendroit à la meſme choſe, mais qu'il n'y auroit aucune élegance.

N'ont-ils pas fait, & ont-ils pas fait?

TOus deux ſont bons pour exprimer la meſme choſe; car comme noſtre Langue aime les negatives, il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont ils pas fait?* & qu'il faut toûjours mettre la negative *ne*, devant, & dire, *n'ont-ils pas fait?* mais ils ſe trompent, & il eſt d'ordinaire plus élegant de ne la pas mettre. Depuis, m'en étant plus particulierement informé de diverſes perſonnes tres-ſçavantes en noſtre Langue, je les ay trouvé partagées. Tous conviennent que l'un & l'autre eſt bon, mais le partage eſt en ce que les uns le tiennent plus élegant ſans la negative, & les autres avec la negative.

NOTE. Pluſieurs perſonnes fort intelligentes dans la Langue pretendent non ſeulement, que *n'ont-ils pas fait* eſt meilleur que *ont-ils pas fait*, mais que le dernier ne ſe dit plus par ceux qui

qui écrivent bien. Il n'y a en effet aucune raison d'ôter la negative, & *peut-il pas dire*, me semble beaucoup moins bon, que *ne peut-il pas dire.* Ce peut estre une commodité pour les Poëtes, mais ils doivent donner un tour aisé à leurs Vers, sans que ce soit aux depens de la veritable construction. M. Menage s'est déclaré pour la negative, & rapporte ce Vers de Malherbe, qui a preferé *n'ay-je pas*, à *ay-je pas.*

N'ay je pas le cœur assez haut?

M. Chapelain dit aussi qu'il est pour, *n'ont-ils pas fait*, & qu'il a peine à trouver, *ont-ils pas fait*, supportable.

De la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel je.

EXemple, *aimé-je, sans estre aimé?* Je dis qu'*aime* premiere personne du present de l'indicatif en cette rencontre, ne s'écrit ny se prononce pas comme de coûtume; car l'*e* qui est feminin *aime*, se change en *é* masculin, & se doit écrire & prononcer *aimé-je?* Cette remarque est tres-necessaire pour les Provinces delà Loire, où l'on écrit & où l'on prononce *aime-je?* tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque sejour qu'ils fassent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de servir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette sorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je* car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere personne du preterit simple ou défini, & qu'en écrivant *aimé-je*, il fait le mesme effet pour la prononciation, en allongeant l'*e*, & de femini & ouvert qu'il estoit, le faisant masculin & fermé sans qu'on le puisse prendre pour un autre?

Il y a encore une remarque à faire, mesme pour ceux qui sont de Paris & de la Cour, dont plusieurs disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je* pour dire, *perds-je*; *rompé-je*, pour *romps-je.* Nous n'avons pas un seul Autheur, ny en prose ny en vers

e dis des plus mediocres, qui ait jamais écrit, *menté-je*, ny *perdé-je*; ny rien de semblable.

Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
Sens-je me devorer!

dit M. de Malherbe, & non pas *senté-je*. Ce qui donne lieu à une si grande erreur, c'est que d'ordinaire devant le *je*, il y a un *é* masculin & long, de sorte qu'ils ne croyent pas pouvoir jamais joindre le *je*, immediatement au verbe, qu'en y mettant un *e* masculin entre-deux, Mais il faut sçavoir que jamais cét *é* long ne se met que pour changer l'*e* feminin, qui n'est qu'aux verbes, où la premiere personne du present de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, &c.

A quoy il ne sert de rien d'opposer, que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, font un fort mauvais son; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'est *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui sont insupportables à l'oreille, aussi bien qu'à la raison. Mais la coûtume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoûtumée.

NOTE. Il n'y a rien de plus commun dans nos Romans les plus estimez, que cette maniere de parler, *Aussi ne pretenday-je pas*; il faut assurément dire, *aussi ne pretens-je pas*, ce mot n'ayant rien de rude: Mais pour *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, *sents-je*, *dors-je*, ceux qui parlent bien ne les peuvent souffrir, non plus que *menté-je*, *perdé je*, *rompé-je*, *senté-je*, *dormé-je*, qui sont tous formez contre les regles de la Grammaire, ils veulent que l'on prenne un autre tour, & qu'on dise, *est-ce que je ments? croyez-vous que je mente?* ou quelque chose semblable.

Con-

Conjoncture.

CE mot pour dire *une certaine rencontre*, *bonne ou mauvaise*, *dans les affaires*, est tres excellent, quoy que tres-nouveau & pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merveilleusement bien ce qu'on luy fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand' peine à le naturaliser. Je me souviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Malherbe, on le trouvoit déja beau, mais on n'osoit pas encore s'en servir librement. Au reste, il se faut bien garder de dire *conjointure*, comme disent quelques-uns; car encore que l'on die *jointure*, & non pas *jonction*, si est-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de consequence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelques endroits de ces Remarques.

NOTE. On dit fort bien, *en cette conjoncture*, *la conjoncture estoit favorable*; mais comme ce mot est un de ceux que l'on remarque aisément, il faut prendre garde à ne le repeter pas sans necessité.

Se conjoüir, *feliciter.*

J'Ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuvez, mais il ne me souvient point de l'avoir jamais oüy dire à la Cour. On dit plûtost *se réjoüir*; quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que, *se réjoüir avec quelqu'un du bon-heur qui luy est arrivé*, au lieu que *se réjoüir* est un mot extrêmement general. Monsieur de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se réjoüir avec elles*. Depuis peu on se sert d'un mot, qui auparavant estoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en plusieurs Provinces de France, qui est *feliciter*: mais aujourd'huy nos meilleurs Ecrivains en usent, & tout le mond

monde le dit, comme *feliciter quelqu'un de*, &c. *je vous viens feliciter de*, &c. ou simplement, *je vous viens feliciter*. C'est à peu prés le μακαρίζειν des Grecs. *Si ce mot n'est François cette année, il le sera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ses lettres, celuy à qui nostre Langue doit ses nouvelles richesses, & ses plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoise est aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine.

NOTE. On ne dit plus du tout *se conjoüir*. Pour *feliciter*, c'est un fort bon mot: M. de Balzac paroist l'avoir introduit dans nostre Langue, & l'endroit d'une de ses lettres qui est rapporté dans cette Remarque, fait voir qu'il n'estoit pas encore entierement établi de son temps. Cette lettre est adressée à M. l'Huillier, voicy comment il luy parle. *Je vous felicite d'avoir M. de Rancieres pour Gouverneur, M. Rigaut pour confrere, & Mademoiselle Calisle pour Maistresse, ou pour Ecoliere. Si le mot de* feliciter *n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient, & M. de Vaugelas m'a promis de ne luy estre pas contraire quand nous solliciterons sa reception.*

On voudroit aller plus loin, & une personne dont les ouvrages sont tres-estimez, a mis depuis peu dans une lettre, *je luy ay écris un compliment de felicité*, pour dire *je luy ay marqué la joye que j'avois de ses avantages*. J'ay peine à croire que ce mot là s'établisse dans le sens où il est employé en cette lettre, à cause que *felicité* pour dire *bonheur*, est tous les jours dans la bouche de tout le monde. Je hazarderois plûtost avec l'adoucissement necessaire, & seulement pour me faire mieux entendre; *je luy ay écrit un compliment de felicitation, s'il est permis de parler ainsi.*

Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les articles, *ou* les prépositions, *tant devant les noms que devant les verbes.*

POur ce qui est des Articles devant les noms, on observoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'observe plus. Par exemple, on disoit, *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince.* M. Coëffeteau mesme, si exact à mettre les articles, écrivoit d'ordi-

d'ordinaire ainſi, & non pas, *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generoſité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel*, mais bien *de la force & de la dexterité.* C'eſtoit par cette regle, *que quand deux ſubſtantifs joints par la conjonction &, ſont ſynonimes, ou approchant*, comme *vertu & generoſité*, *il ne faut pas repeter l'article ; mais quand ils ſont contraires, ou tout à fait differens*, comme *force & dexterité*, *alors il le faut repeter, & dire, de la force & de la dexterité.*

Mais cette regle que j'appelle nouvelle, à cauſe qu'en cette matiere on n'a point encore fait de diſtinction des ſynonimes, ou des approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, eſt infaillible aux articles devant les verbes, & aux prepoſitions tant devant les verbes que devant les noms. Les exemples vont éclaircir & verifier tout cecy. Premierement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres l'appellent prepoſitions, mais la diſpute du nom ne fait rien à la choſe. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je dis qu'à cauſe qu'*aimer & cherir* ſont ſynonimes, c'eſt à dire, ne ſignifier qu'une meſme choſe, il ne faut point repeter l'article, *à aimer & à cherir la vertu*, mais dire, *à aimer & cherir la vertu.* Voilà un exemple pour les ſynonimes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu.* Ces mots, *aimer* & *reverer*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont approchans, c'eſt à dire qu'ils tendent à meſme fin, qui eſt de faire eſtat de la vertu, & ainſi par noſtre Regle il ne faut pas repeter l'article *à*, & dire *à aimer, & à reverer.* Donnons maintenant un exemple des contraires, *Il n'y a rien*

qui

qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables, &c. Parce qu'*aimer & haïr* sont contraires, il faut necessairement repeter l'article, & ce ne seroit pas sçavoir écrire purement que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & haïr leurs semblables.* Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à loüer & imiter les Saints.* Parce que *loüer* & *imiter* sont tout à fait differens, ce n'est point entendre la pureté de nostre Langue, de dire *à loüer & imiter les Saints*, il faut de necessité repeter *à*, & dire *à loüer & à imiter.* Il en est de mesme de l'article *de*, si en tous les exemples donnez vous mettez *de* au lieu d'*à*, & *oblige* au lieu *de porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, avec qui le verbe *porte* ne s'accommoderoit pas.

Pour les prepositions devant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a envoyé pour bâtir & construire, &c. Bâtir & construire* sont synonimes, ce seroit mal parler de repeter la prepositon, & dire, *pour bâtir, & pour construire.*

Des approchans. *Le Roy m'a envoyé pour bâtir & agrandir la maison*, ou *pour bâtir & élever la maison :* parce que *bâtir & agrandir*, ou *bâtir & élever*, sont de mesme nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la prepositon, & dire, *pour bâtir & pour élever la maison.*

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire, *Le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour démolir*, & non pas *pour bâtir & démolir.*

Aux differens tout à fait, de mesme, comme, *le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour planter*, & non pas *pour bâtir & fortifier*, ny *pour bâtir & planter.*

Pour les prepositions devant les noms, c'est encore

core la meſme choſe. En voicy des exemples. *Par un orgueil & une vanité inſupportable.* Icy *orgueil & vanité* ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut pas repeter la prepoſition; & dire, *par un orgueil & par une vanité, &c.*

Des approchans, *Par une ambition & une vanité inſupportable*; parce qu'*ambition & vanité* ſont de la meſme nature, il ne faut point repeter *par.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut repeter la prepoſition, & dire, *par l'amour & par la haine dont il eſtoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine.*

Aux differens tout à fait, de meſme *par l'orgueil & par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas, *par l'orgueil & l'avarice.*

Je ſçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ne prennent point garde à cette Regle, & ôtent ou repetent l'article & la prepoſition, tantoſt d'une façon, tantoſt d'une autre, ſelon leur fantaiſie, ſans ſe preſcrire aucune loy, & même ſans y faire aucune reflexion; mais je ſçay bien auſſi qu'ils en ſont juſtement blâmez par tous ceux qui font profeſſion d'écrire purement, & que ſi chacun s'émancipoit de ſon côté, les uns à n'eſtre pas ſi exacts en certaines choſes, les autres en d'autres, nous ferions bien-toſt retomber noſtre Langue dans ſon ancienne barbarie; *Qui minima ſpernit, paulatim decidit.*

Au reſte cette Regle n'eſt pas un ſimple caprice de l'Uſage, elle eſt toute fondée en raiſon; car la raiſon veut que les choſes qui ſont de meſme nature ou fort ſemblables, ne ſoient point trop ſeparées & qu'on les laiſſe demeurer enſemble; comme au contraire, elle veut que l'on ſepare celles qui ſont oppoſées & tout à fait differentes, & que l'article ou la prepoſition ſoit comme une barriere entre-deux.

NOT

NOTE. Monsieur de Vaugelas nous apprend qu'il ne faut point repeter les particules *à* & *de*, devant les verbes synonimes, & qu'il faut dire, *rien ne porte tant à aimer & cherir la vertu*, & non pas *à aimer & à cherir. Le Roy m'a envoyé pour bâtir & construire, &c.* & non pas *pour bâtir & pour construire.* Il me semble que quand les verbes sont entierement synonimes, comme *aimer* & *cherir*, *bâtir* & *construire*; & que l'un ne signifie pas plus que l'autre, il est beaucoup mieux d'en supprimer un, & de dire simplement, *rien ne porte tant à cherir la vertu.* Pour les verbes approchans, je doute qu'on puisse blâmer ceux qui disent, *rien ne m'oblige tant d'aimer & de reverer la vertu*, plustost que, *d'aimer & reverer la vertu.*

Autre usage de cette mesme regle au regime des deux subſtantifs & du verbe.

PAr exemple, *ſa douceur & ſa clemence eſtoit incomparable.* Parce que *clemence & douceur* sont synonimes, ces deux subſtantifs regissent le singulier; mais *ſa clemence & ſa douceur ſont incomparables*, ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup, quoy que ce ne fût pas une faute.

Aux approchans, *ſon ambition & ſa vanité fut inſupportable*, est aussi incomparablement meilleur que, *furent inſupportables.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire absolument, *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*, qui seroit un soleciſme.

Et aux differens tout à fait, de même, *l'orgueil & l'avarice l'ont perdu*, non pas *l'a perdu.*

Enfin cette regle est belle & de grand usage. Elle a lieu encore en quelques endroits, qui me sont échappez de la memoire.

NOTE. Encore que *clemence* & *douceur* soient synonimes, plusieurs personnes ont peine à souffrir cette construction, *ſa clemence & ſa douceur eſtoit incomparable*, ils voudroient le verbe & l'adjectif au pluriel, *eſtoient incomparables*, quoy que M. de Vaugelas pretende qu'il s'en faudroit beaucoup que ce ne fût aussi bien parlé. M. Chapelain dit que dans des synonimes & approchans qu'on pretend icy qui regissent le singulier, la regle luy paroist fort douteuse. Le sentiment de M. de la Mothe le Vayer

eſt que M. de Vaugelas eût donné une meilleure regle pour les ſynonimes, s'il eût dit que quand l'un ne ſignifie pas plus que l'autre, il s'en faut abſtenir, parce que s'ils ne ſont alors tout à fait vicieux, il s'en faut peu; mais que quand le dernier eſt plus ſignificatif, ou qu'il ſert à rectifier un ſens équivoque du premier, ils ſont fort bons, & demandent le pluriel en ſuite.

Arroſer.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *arrouſer*, quoy que la plûpart le diſent & l'écrivent, cette erreur eſtant née lors que l'on prononçoit *chouſe* pour *choſe*, *coûte*, pour *côte*, *fouſſe*, pour *foſſe*. Il eſt tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouſer*, qu'on ne permettroit pas meſme à nos Poëtes de rimer *arrouſe* avec *jalouſe*.

NOTE. Il faut dire indubitablement *arroſer*, & non pas *arronſer*. La plûpart des femmes affectent de prononcer *norrir*, *norriture*, *norriſſe*, *norriſſier*, *norriſſon*: cette prononciation trop delicate eſt vicieuſe, il faut dire, *nourrir*, *nourriture*, *nourriſſe*, *nourriſſier*, & *nourriſſon*. Il faut dire auſſi *portrait*, *porfil*, *porcelaine*, & non pas *pourtrait*, *pourfil*, *pourcelaine*. M. Menage joint à ces mots *fromage*, *maletôte*, *porphyre*, *profit*, *ormeau*, *corvée*, *Rome*, *Cologne*, *promener*, *Moiſe*, *Pentecôte*, que quelques uns prononcent mal, en diſant *froumage*, *maletoûte*, *pourphyre*, *prouſit*, *ourmeau*, *courvée*, *Roume*, *Coulogne*, *proumener* ou *pourmener*, *Moüyſe*, *Pentecoûte*. Il ajoûte qu'on doit prononcer *Thoulouſe*, *Boulogne*, *Doüay*, *fourmy*, *retourner*, *con*, *mon*, *fon*, *ſon*, & non pas *Tholoſe*, *Bologne*, *Doay*, *formy*, *retorner*, *col*, *mol*, *fol*, *ſol*. Il dit ſur le mot de *con*, qu'on prononce *col* en ces façons de parler, *le col de la veſſie*, *le col de la matrice*, & *le col de Pertuis*, qui eſt un paſſage du Rouſſillon dans la Catalogne, mais que *col* en cét endroit vient de *collis*, & non pas de *collum*. Il marque pour mots controverſez *maltôtier*, *maltoûtier*; *poteaux*, *ponteaux*; *Bordeaux*, *Bourdeaux*; *Pologne*, *Poulogne*. Je n'entens pas moins condamner *maltoûtier* que *maletoûte*, & il me paroiſt que puiſqu'on prononce *maltôte*, on doit auſſi prononcer *maltôtier*. Je n'ay jamais entendu dire *ponteaux* pour *poteaux*. Je ſçay bien que quelques-uns diſent *Bourdeaux*, mais le plus grand nombre eſt pour *Bordeaux*; je croy qu'il faut toûjours prononcer *Pologne* & *Polonois*, comme on les écrit, & non pas *Poulogne* & *Poulonois*. Il marque encore qu'on dit plus ſouvent *Nouël* que *Noël*.

C'eſt

C'eſt choſe glorieuſe.

L'On parloit & l'on écrivoit encore ainſi du tems du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilly, & l'on dit maintenant, *c'eſt une choſe glorieuſe*, & point du tout, *c'eſt* ou *ce ſeroit choſe glorieuſe.*

NOTE. On ne met guere un ſubſtantif aprés *c'eſt*, ſans le faire preceder par un article; *c'eſt une injuſtice que de condamner les gens ſans les entendre*, & non pas *c'eſt injuſtice.* On dit pourtant *c'eſt dommage*, *c'eſt grand dommage*, & c'eſt comme il faut parler; *il eſt dommage*, eſt un terme de Province qui n'eſt point François. M. Menage qui a raiſon de le condamner, dit que M. de Balzac s'étoit ſervy de cette maniere de s'exprimer, mais qu'en une ſeconde edition de ſes ouvrages, il l'a corrigée dans tous les endroits où il l'avoit employée. Il en rapporte un de la ſeptiéme de ſes Diſſertations critiques, qui fait connoiſtre qu'il le deſapprouve; en voicy les termes. *Un Preſident de la Cour des Aydes eſtant allé voir ſon fils, penſionnaire au College de Boncourt, trouva entre ſes mains un volume de Ciceron doré ſur la tranche, & relié en maroquin de Levant. Il fut fâché que Ciceron fût ſi bien vétu, & dit* qu'il eſtoit dommage que ce ne fût Lipſe.

Quelque choſe.

CEs deux mots ſont comme un neutre, ſelon leur ſignification, quoy que *choſe* ſelon ſon genre ſoit feminin. C'eſt pourquoy il faut dire, par exemple, *ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait?* & non pas *que vous n'ayez faite?* Et c'eſt pour cette meſme raiſon que le Taſſe a dit en ſon Poëme heroïque.

Ogni coſa di ſtrage era ripieno;

Où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena.* Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit: *Triſte lupus ſtabulis.*

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit que, *Ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait*, ou *faite*, ſont tous deux bons; je ne le croy pas, & ſuis pour le maſculin. M. de Vaugelas dans

la Remarque qui a pour titre *sur*, *sous*, a dit, *si je suis assis sur quelque chose*, *& qu'on la cherche*; il me paroist qu'il a bien parlé, & qu'en cette phrase il faut dire *qu'on la cherche*, & non pas *qu'on le cherche*; parce que dire, *si je suis assis sur quelque chose*, c'est comme si on disoit simplement, *si je suis assis sur une chose*, & *chose* est un nom feminin, qui veut le relatif au mesme genre. Mais quand je dis, *ay-je fait quelque chose*, je ne détermine rien, je comprens en cela tout ce que j'ai fait; & dans cét exemple, *quelque chose* ne doit estre regardé que comme un seul mot qui devient neutre.

Taxer.

CE mot employé par tant d'excellens Autheurs anciens & modernes, pour dire *blâmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me sembloit fort significatif pour exprimer ce que *blâmer* & *reprendre* ne semblent dire qu'à demy. L'équivoque de ce mot usité dans le Palais & dans les Finances, est à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injustement, puis qu'à ce compte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que *taxer* ne doit point estre banny du beau langage. M. de la Mothe le Vayer est du mesme sentiment. Il ajoûte, que c'est une pure imagination de dire que *taxer* pour *noter*, & mesme pour *accuser*, ne doit plus estre employé dans le beau stile, & que l'équivoque du Palais où l'on dit *taxer des dépens*, *des fraus*, *des épices*, qu'on veut qui l'ait rendu mauvais, n'est pas une raison assez forte pour l'exclure.

Supplier.

BIen que ce terme soit beaucoup plus respectueux & plus soûmis que celuy de *prier*, & que nous n'oserions dire *prier le Roy*, ny aucune autre personne fort élevée au dessus de nous, mais *supplier le Roy*, *supplier nos Superieurs*; si est-ce qu'il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, ny *supplier les Dieux*, comme disent quelques-uns de nos bons Ecrivains en la traduction des Livres anciens, pensant honorer davan-

davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence; il faut dire *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

NOTE. Monsieur Menage demeure d'accord qu'on parleroit mal si on disoit, *il faut supplier Dieu le soir & le matin*; *aller supplier Dieu*; *je supplie Dieu que cela soit*; mais il est du sentiment de M. de la Mothe le Vayer, qui a fort bien remarqué que quand on s'adresse à Dieu, on dit aussi correctement que pieusement, *mon Dieu*, *je vous supplie d'avoir pitié de mon ame*, & que cette priere témoigne bien plus d'ardeur que celle qui n'employe que le mot de *prier*.

A la reservation.

PAr exemple, *ils sont presque tous morts de maladie, à la reservation de ceux qui se sont noyez.* Je dis que cette phrase est barbare, quoy qu'usitée par certains Auteurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore Novices en la Langue. Il y a peu de gens qui ne sçachent qu'il faut dire, *à la reserve de*, *&c.* Je me doute que cette mauvaise façon de parler ne soit particuliere à une certaine Province de France; car j'ai veu deux Ecrivains d'un mesme païs qui en usent.

NOTE. Monsieur Chapelain appelle *reservation* terme de pratique, & dit qu'il ne vaut rien qu'au Palais; il a raison, c'est un mot entierement hors d'usage.

Aller à la rencontre.

CEtte phrase pour dire *aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un*, *luy aller à la rencontre*, quoi que tres-commune, n'est pas approuvée de ceux qui font profession de bien écrire. Je dis de la plus grand' part, car je sçai qu'il y en a qui le soûtiennent, & qui disent qu'*aller à la rencontre* se dit sans déference, au lieu qu'*aller au devant*,

peut marquer quelque déference ; qu'on ne diroit pas, *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit seulement d'*égal à égal*. Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'est pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

NOTE. On dit encore assez ordinairement, *aller à la rencontre de quelqu'un*, mais il est certain qu'on ne le dit que d'égal à égal ; & que lors qu'on veut marquer de la déference, on dit *aller au devant*.

Par aprés, en aprés.

CEs façons de parler ont vieilly, & l'on dit *aprés* tout seul. Néanmoins ces particules *par* & *en*, n'y estoient pas inutiles, parce qu'elles servoient à distinguer l'adverbe *aprés*, d'avec *aprés* prépositon; car il est l'un & l'autre; au lieu qu'aujourd'huy ne disant qu'*aprés* simplement, le Lecteur se trouve souvent en peine de discerner d'abord s'il est prépositon ou adverbe, & il faut avoir soin de mettre toûjours une virgule entre ce mot & le nom qui suit, s'il n'est pas prépositon, comme, *d'abord parurent cinq cens chevaux, aprés, deux mille hommes de pied suivoient.*

NOTE. On ne dit plus du tout *par aprés*, ny *en aprés*. Pour ne pas s'assujettir à mettre toûjours une virgule, entre *aprés* & le mot qui suit, & mesme pour ôter toute sorte d'équivoque, il faut prendre garde à placer *aprés*, de telle sorte qu'il ne puisse gouverner le mot suivant. Ainsi dans l'exemple de M. de Vaugelas on pouvoit dire, *d'abord parurent cinq cens chevaux, aprés suivoient deux mille hommes de pied.*

Cependant, pendant.

IL y a cette difference entre *cependant* & *pendant*, que *cependant* est toûjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'est jamais adverbe, mais tantost conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, & tantost prépositon, comme *pendant les Vacations*. Il y en a pourtant quel-

quelques-uns qui n'eſtiment pas que *pendant que* ſoit conjonction, mais prepoſition, comme ſi l'on diſoit, *pendant le temps que vous ſerez cela.* Le principal but de cette Remarque eſt de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que.* Ceux qui ſçavent la pureté de la Langue n'y manquent jamais; & ſi quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'obſervent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'eſt du conſentement general de tous nos Maiſtres, que l'on en uſe ainſi.

NOTE. Nous avons de tres-beaux ouvrages, ou *cependant que* eſt employé; c'eſt aſſurement une faute, & il faut dire en vers aûſſi-bien qu'en proſe, *pendant que je faiſois*, & non pas *cependant que je faiſois.*

A preſent.

JE ſçay bien que tout Paris le dit, & que la plûpart de nos meilleurs Ecrivains en uſent; mais je ſçay auſſi que cette façon de parler n'eſt point de la Cour, & j'ay veu quelquefois de nos Courtiſans, hommes & femmes, qui l'ayant rencontrée dans un Livre, d'ailleurs tres-élegant, en ont ſoudain quitté la lecture, comme faiſant par là un mauvais jugement du langage de l'Autheur. On dit *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *preſentement.*

NOTE. A preſent eſt un fort bon mot, & il me ſemble qu'on s'en eſt toûjours ſervy dans toutes ſortes de ſtiles. Le Pere Bouhours dit que cette façon de parler que les Courtiſans ne pouvoient ſouffrir autrefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le temps, & qu'on dit *à preſent*, comme *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *preſentement.* M. Chapelain a écrit ſur cette Remarque, que ſi *à preſent* a eſté condamné à la Cour, c'eſt tant pis pour les Courtiſans trop delicats qui prennent des averſions ſans fondement, & qu'il ne leur appartient pas d'appauvrir la Langue de leur autorité, ſans ſçavoir dire pourquoy. M. de la Mothe le Vayer ajoûte que ceux qui pour avoir rencontré dans un Livre l'adverbe *à preſent*, en ont ſoudain quitté la lecture, comme faiſant par là un mauvais jugement du langa-

ge de l'Auteur se sont fait plus de tort qu'à luy, & qu'il faut avoir le goût fort dépravé pour trouver *à present* vicieux.

A qui mieux-mieux.

CEtte locution est vieille & basse, & n'est plus en usage parmy les bons Autheurs, & encore moins *à qui mieux*, comme l'écrivent quelques-uns, ne disant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *à l'envy.*

NOTE. Selon Monsieur Chapelain, *à qui mieux mieux*, est une locution basse, mais non pas vieille; il a raison de dire qu'*à qui mieux* est ridicule.

Partant.

CE mot qui semble si necessaire dans le raisonnement, & qui est si commode en tant de rencontres, commence neanmoins à vieillir, & à n'estre plus guere bien receu dans le beau stile. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la verité, aprés avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs & plus delicats Ecrivains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neanmoins condamner ceux qui en usent.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer approuve *partant*. M. Chapelain trouve ce mot bon, & dit que c'est caprice de s'en abstenir tout à fait. Monsieur Menage dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilly, & qu'il n'est plus receu dans le beau stile. Je suis de son sentiment, & ne voudrois m'en servir que dans le comique.

Lors, & alors.

LOrs ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de *que*, s'il n'est precedé de l'une de ces deux particules *dés*, ou *pour*, *dés lors*, *pour lors*; car en ces deux cas il n'a point de *que*, aprés luy. Aussi sont-ce des significations bien differentes, parce que *lors que* est une conjonction qui signifie *cùm* en Latin, & *dés lors*, & *pour lors* sont des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'est donc mal parler de dire, comme font quelques-

ques-uns de nos meilleurs Ecrivains, *voyant lors le peril dont il estoit menacé.* J'ay appris de nos Maistres, & du Maître des Maistres, qui est l'Usage, qu'il faut dire *voyant alors le peril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvenient, qui est une équivoque & une obscurité. Par exemple, un de nos bons Autheurs a écrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter, &c.* On ne sçait si ce *lors* se joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainsi il signifie *tunc*, qui sont deux choses bien differentes. A quoy il faut ajoûter que l'équivoque est d'autant plus vicieuse, que le vray & naturel usage de *lors*, estant d'avoir le *que* aprés luy, pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour signifier celuy des deux sens, que l'Autheur n'a point entendu, car l'Autheur en cét exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule aprés *lors*, pour montrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'est precedé de *dés*, ou de *pour*, ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de la conjonction *que*. Il y en a pourtant qui croyent que *dés lors que je le vis*, est bien dit; mais ceux-là méme croyent aussi que ce dernier est incomparablement meilleur; c'est pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laisserois aux Poëtes.

Alors ne reçoit jamais la conjonction *que* aprés lui, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, qui est le *tunc* des Latins, comme, *quand vous aurez accomply vôtre promesse, alors je verray ce que j'auray à faire.*

Il est bien necessaire d'en faire une remarque, à cause de l'abus qui commence à se gliſſer, mesme parmy quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains en prose, par l'exemple des Poëtes; car il est certain

qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la mesure de leurs vers, quand ils ont eu besoin d'une syllabe, comme quand ils disent *croistre*, neutre, pour *accroistre*, actif.

Alors que de ton passage
On leur fera le message,

dit M. de Malherbe, & aprés lui tous les autres. Mais quand ils ont une syllabe de trop, ils sont bien aises de dire *lors que*, se servant presque aussi souvent de l'un que de l'autre, selon les occasions. Pour moy, j'ay pris garde qu'à la ville & à la Cour, hommes, femmes, enfans, jusqu'à la lie du peuple, disent toûjours *lors que*. & il est extrémement rare d'oüir dire, *alors que*. J'avouë pourtant que je l'ay oüi dire quelquefois, mais j'ai remarqué que ce n'estoit qu'à ceux qui ont accoûtumé de faire des vers. Jamais nos bons Ecrivains en prose n'ont fait cette faute. Si donc on le veut écrire, que ce ne soit jamais en prose, & qu'en vers ils passe toûjours pour une licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas qu'on trouve souvent *alors que*, dans la bonne prose ; par exemple, *si cette affaire me reüssit, ce sera alors que je vous temoigneray mon affection* ; car qui ne voit que cette objection est captieuse, & que *alors* en cét exemple ne se joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne signifie point *cùm*, mais *tunc ?*

Au reste, *dés alors*, *les hommes d'alors*, sont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere est bien basse.

NOTE. Monsieur Chapelain s'est declaré contre *lors* mis pour *alors*, & ne peut souffrir qu'on dise, *voyant lors le peril*, *&c.*

Il dit que *dés* devant *lors que*, ôte l'équivoque, & fait changer de nature à *lors* dans cette sorte de composition, parce que sans le *dés*, *lors que* signifie *quand*, & qu'avec le *dés*, il signifie *soudain*, *aussi-tôt*, *dés le temps que*. Il ajoûte que *dés lors que je le vis*, est pour le moins aussi bien dit que *dés que je le vis*. Non seulement je ne le crois pas, mais je défére entierement là-dessus au sentiment de M. de Vaugelas, & ne voudrois jamais dire *dés lors que*. Monsieur Chapelain passe de là à l'examen de ces deux vers employez dans la Remarque.

Alors que de ton passage
On leur fera le message.

Il dit que *faire le message d'un passage* n'est guere François, pour *apporter la nouvelle d'un passage*, & que *faire un message* se dit absolument & sans queuë, lors qu'on a receu la commission de porter un avis à quelqu'un, comme *aprés qu'il eut fait son message*, & non pas, *le message de la bataille gagnée*, parce qu'alors il faut dire *le recit*. Il trouve *les hommes d'alors*, une façon de parler bien vieille, mais non pas mauvaise.

Monsieur Menage condamne *alors que* pour *lors que*, mais il ne condamne point *voyant lors le peril*, & le trouve presque aussi bon que, *voyant alors le peril*. Il avouë qu'il diroit, *le Cardinal du Perron*, *lors Evesque d'Evreux*, & rapporte ensuite plusieurs exemples de nos Poëtes, qui ont dit *lors* pour *alors*. Les habiles sur la Langue que j'ay consultez sont d'un sentiment contraire; je sçay bien que les Poëtes on dit long temps *alors que*, pour *lors que*, mais ceux qui ont quelque soin de polir leurs vers ne le disent plus presentement. On leur pourroit plûtost pardonner *lors* pour *alors*, mais on ne le doit jamais employer en prose. *A l'heure* pour *alors*, est entierement hors d'usage.

A peu prés.

CEtte façon de parler, disent quelques-uns, est une de celles que l'usage a autorisées contre la raison; car si l'on vouloit examiner l'un aprés l'autre les mots dont elle est composée, ou les considerer joints ensemble, on ne sçauroit concevoir pourquoi ny comment ils signifient ce qu'on leur fait signifier. Par exemple, *je vous ay rapporté à peu prés la substance de sa harangue*. Ils soûtiennent qu'il faudroit dire à *fort pres*, & non pas *à peu prés*, qui est tout le contraire du sens que l'on pretend exprimer;

& plusieurs en sont si bien persuadez, qu'ils disent & écrivent toûjours *à plus prés*, comme plus conforme à la raison, & plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cét avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Usage, qui dit *à peu prés*, & qui a bien établi d'autres manieres de parler contre la raison, je trouve qu'*à peu prés* ne doit pas estre mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raison & du sens en cette phrase, comme si l'on disoit, *il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue*. Or il est aisé de montrer qu'*à peu prés* signifie, *il y a peu à dire*, par les autres phrases où ce mot de *prés* est employé, comme quand on dit, *à cela prés*, *il a raison*; *à cent écus prés*, *nous sommes d'accord*; car qui ne voit que le sens de ces paroles est, *il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raison*, *il n'y a que cent écus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent ecus que nous ne soyons d'accord?* Ainsi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu prés toute la substance de sa harangue*, j'exprime tout aussi-bien, *qu'il s'en faut fort peu*, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue*, que je me suis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expression est si intelligible, que ceux qui accusent *à peu prés* de n'avoir point de sens, n'oseroient le dire des autres; je dis d'*à cela prés*, & *à cent ecus prés*.

J'ajoûte ce mot pour faire voir que ceux-là se trompent, qui croyent qu'il faut dire *à plus prés*, & non pas *à peu prés*; ce dernier, disent-ils, s'étant introduit par la corruption de l'autre, & cela estant d'autant plus vray-semblable que durant soixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus* à la Cour sans *l*, comme si l'on eût écrit *pu*: on disoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans

ans cela eſt changé, & l'on dit *plus*, en prononçant *l*. Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a toûjours dit *à peu prés*, ſon contraire *à beaucoup prés*, le fait voir, où *beaucoup* eſt oppoſé à *peu*, & l'on ne dit pas *à moins prés*, comme il faudroit dire ſi l'on diſoit *à plus prés*.

NOTE. J'ay peine à comprendre comment on a pû s'imaginer qu'*à peu prés* eſtoit une façon de parler autoriſée par l'uſage contre la raiſon, & qu'il faudroit dire, *à fort prés*. M. Chapelain eſt tres-bien fondé à ſoûtenir que cette penſée eſt ridicule. Comme on dit fort bien, *à une choſe prés, ſa conduite eſt toute reguliere*; on peut dire de meſme, *à peu prés*, puiſque c'eſt comme ſi on diſoit, *à peu de choſe prés*. Il n'eſt pas moins condamnable de dire *à plus prés*, au lieu d'*à peu prés*. Il eſt certain, comme le remarque M. de Vaugelas, que ce mot de *prés* ne s'accommode qu'avec *peu* & *beaucoup*, & jamais avec *plus* & *moins*. On dit, *il n'eſt pas ſi éloquent à beaucoup prés*; & quoy que *bien* ſignifie *beaucoup*, & que l'on diſe, *il y a bien du monde, il eſt bien plus ſçavant*, au lieu de dire, *il y a beaucoup de monde, il eſt beaucoup plus ſçavant*; on ne ſçauroit dire, *il n'eſt pas ſi éloquent à bien prés*. Cette façon de parler, *à peu prés*, eſt ſouvent employée pour *environ*; *Je luy ay payé à peu prés cent écus, nous avons fait à peu prés quinze lieuës par jour pendant tout le temps de noſtre voyage*, pour dire, *environ cent écus, environ quinze lieuës*.

D'abondant.

CE terme adverbial, ou pour mieux dire, cét adverbe, qui ſignifie *de plus*, a vieilly, & l'on ne s'en ſert plus dans le beau ſtile.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer trouve *d'abondant* fort bon, & M. Chapelain dit qu'il pouroit trouver ſa place, mais que *de plus* eſt beaucoup meilleur. Il me ſemble que decider que *de plus* eſt preferable, c'eſt donner l'excluſion à *d'abondant*.

Il en eſt des hommes comme de ces animaux.

CEtte maniere de comparaiſon eſt tres-Françoiſe & tres-belle, mais il faut prendre garde à une choſe, où pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains ont accoûtumé de manquer. C'eſt qu'ils diſent, *il en eſt*,

comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut en ôter *en*, & dire, *il eſt des hommes*; *comme de ces animaux*. Un excellent Autheur a écrit, *il en ſera de ſa felicité comme de ſes ſonges*: il faut dire, *il ſera de ſa felicité comme*, *&c.* Ce qui peut les avoir trompez, c'eſt que l'on dit ſouvent & fort bien, *il en eſt comme de ces animaux*, *il en eſt comme de ſes ſonges*; mais c'eſt parce que l'on a parlé devant *des hommes*, ou *de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, & cét *en* eſt relatif à ce qui a eſté dit devant; mais quand le ſubſtantif auquel cét *en* ſe rapporte, va aprés le verbe *eſtre*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

NOTE. Le Pere Bouhours a tres-bien remarqué, que pour ôter toute équivoque, il faut dire, *il en eſt des hommes comme des animaux*, pour ſignifier que les hommes reſſemblent aux animaux, parce que ſi on ôte la particule *en*, & qu'on diſe ſimplement, *il eſt des hommes comme des animaux*, cela fait entendre qu'il y a des hommes ſur la terre comme il y a des animaux, ce qui eſt fort éloigné du premier ſens; mais il n'a pas pris garde que dans l'exemple de M. de Vaugelas il y a, *il en eſt des hommes comme de ces animaux*, & non pas *comme des animaux*. Cette particule *ces* détermine le rapport des hommes, non pas à tous les animaux en general, mais à une ſeule eſpece d'animaux, & fait entendre qu'il arrive aux hommes ce qui arrive à de certains animaux, ou qu'on trouve dans les hommes, qui ſe trouve dans de certains animaux. Ainſi M. de Vaugelas a crû avec raiſon qu'on pouvoit ôter la particule *en*, & dire, *il eſt des hommes comme de ces animaux*, ſans faire entendre qu'il y a des hommes comme des animaux ſur la terre. Cependant comme l'ambiguité de ces premiers mots, *il eſt des hommes*, n'eſt ôtée qu'aprés qu'on a lû, *comme de ces animaux qui*, *&c.* il eſt certain que dans cét exemple il eſt mieux de dire, *il en eſt des hommes comme de ces animaux qui*, *&c.* C'eſt le ſentiment de M. Chapelain, qui dit que ceux qui écrivent, *il en eſt des hommes comme de*, *&c.* parlent fort bien, & qu'*il eſt des hommes* ſans *en*, ſignifieroit *il y a des hommes*, *il eſt* pour *il y a*, eſtant elegant, ſur tout en Poëſie; & les Orateurs s'en ſervent quelquefois. Je croy qu'on peut dire dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *il ſera de ſa felicité comme de ſes ſonges*, parce qu'il n'y a aucune ambiguité dans ces paroles; mais je croy auſſi que ce n'eſt pas une faute de

dire,

dire, *il en sera de sa felicité comme de ses songes*, puisque l'usage permet de joindre la particule *en* au verbe *estre*, sans qu'il soit besoin qu'elle se rapporte à aucun mot, quand on veut montrer la ressemblance qu'il y a d'une chose à une autre. Il n'est donc pas vray que si l'on parle bien en disant, *il en est comme de ces animaux*, c'est parce que l'on a parlé des hommes auparavant, & que cet *en* leur est relatif. Pour faire voir que cét *en* n'est pas relatif aux hommes, on dira fort bien aprés qu'on aura parlé des hommes; *il en est d'eux comme des animaux.* Le mot *d'eux* qui est relatif aux hommes est exprimé, & la particule *en* ne laisse pas d'estre employée dans la phrase sans se rapporter à rien. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manieres de parler, quoy qu'elle n'y soit pas relative, & l'on dit fort bien, *vous n'en estes pas où vous pensez; j'en sçay plus que vous sur cette matiere, c'est un homme qui en donne à garder à tout le monde; il ne sçait où il en est; ils en vinrent aux grosses paroles.* Il faut prendre garde dans l'usage de cét *en*, à éviter une faute que je vois commettre à beaucoup de gens; ils mettent *en* devant *agir*, & disent, *il en agit mal, il en a mal agy*, pour dire, *il en use mal, il en a mal usé.* Le Pere Bouhours a tres-bien decidé que cette façon de parler n'est point Françoise. La particule *en* se met devant *user*, *il en usera bien*; mais elle ne se met point devant *agir*, & l'on ne peut dire, *il en agira comme vous voudrez.*

S'il faut dire revêtant, ou revêtissant.

IL faut dire *revêtant*, & non pas *revêtissant*, parce que le participe actif, ou le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant; sortons*, *sortant*, *&c.* Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *revêtissant*, repartent que la premiere personne plurielle du present de l'indicatif est *revêtissons*, & non pas *revêtons*, & que par consequent, selon nostre Regle, il faut dire *revêtissant*, il est aisé de les convaincre qu'il faut dire *revêtons*, & non pas *revêtissons*, quand l'Usage ne se seroit pas entierement declaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons, qui est dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or est-il que tous les verbes de la quatriéme conjugaison, dont l'infinitif se termine

mine en *ir*, ont cela sans exception, au moins je n'en ay point remarqué jusqu'icy, que si la premiere personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaison, & a autant de syllabes que l'infinitif, alors la premiere personne plurielle du même temps est en *issons*, comme *joüir* à *joüis*, qui se termine en *i*, & a deux syllabes comme son infinitif, c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mesme, *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons*; *assoupir*, *assoupis*, *assoupissons*; *demolir*, &c. & ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere personne singuliere du present de l'indicatif ne garde pas l'*i* dans sa terminaison, ny n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne plurielle du mesme temps ne se termine point en *issons*, ny par consequent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple, *sortir* a *sors*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, & ne garde pas l'*i* de l'infinitif, ny n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif; c'est pourquoy en la premiere personne plurielle du mesme temps, on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire, *ressortissons*, & *ressortissant*, en matiere de jurisdiction, & non pas *ressortons*, ny *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, & le present de l'indicatif *je ressortis*, quoy que peu usité, ont autant de syllabes l'un que l'autre. Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne se disent quasi jamais, parce, comme je pense, qu'il n'y a presque jamais occasion d'en user, si est-ce que *ressortit* se dit tous les jours en la troisiéme personne; & qui diroit au Palais *il ressort*, feroit rire tout le Barreau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit* en la troisiéme personne, c'est une preuve convaincante que l'on dit aussi, *je ressortis*, *tu ressortis*;

tis ; car ces trois perſonnes ſont toûjours égales en ſyllabes. Mais pour revenir à *ſortir*, d'où *reſſortis*, nous a obligez de faire une digreſſion ; *dormir* ſe gouverne encore tout de meſme que *ſortir*. On dit *dors* à la premiere perſonne du ſingulier de l'indicatif, & *dormons* à la premiere plurielle ; *oüir* en deux ſyllabes, *ois*, en une, *oyons*. En ce verbe *ouir* il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des ſyllabes, & il ſuffit pour noſtre regle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir* a bien autant de ſyllabes au temps de l'indicatif, *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons* au pluriel. Ainſi pour revenir à nos premiers exemples de *ſortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons* ; *mentir*, *mens*, *mentons* ; *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de meſme, generalement ſans nulle exception. Il s'enſuit donc, que puiſque *revêtir* a *revêts*, en la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif, il doit avoir *revêtons*, en la premiere plurielle du meſme temps, & par conſequent *revetant*, en ſon participe, ou en ſon gerondif, & non pas *revetiſſant*. Il n'y a plus rien à repliquer là deſſus, ſi ce n'eſt qu'un opiniâtre adverſaire, plûtoſt que de ſe rendre, voulût encore ſe ſauver comme dans un dernier retranchement, & dire que tout ce que nous avons déduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire, *je me revêts*, *tu te revêts*, *il ſe revêt*, & non pas *je me revetis*, *tu te revêtis*, *il ſe revêtit* ; mais qu'au contraire il ſoutient qu'il faut dire, *je me revêtis*, *&c.* Icy l'Uſage tout commun le condamnera, & la voix publique ne ſouffrira pas qu'il le diſpute.

NOTE. Il eſt hors de doute qu'il faut dire *revêtant* au gerondif, ou participe actif de *revêtir*, & que ce verbe fait *revêtons* à la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, & non pas *revêtiſſons* ; mais il n'eſt pas vray que tous les verbes dont

dont l'infinitif se termine en *ir*, & qui ayant autant de syllabes à la premiere personne singuliere du present qu'à l'infinitif, gardent l'*i* dans la terminaison de cette premiere personne singuliere, ayent la premiere personne plurielle du mesme temps terminée en *issons*. Du moins le verbe *fuïr* doit estre excepté de cette regle, il garde l'*i* au present, *je fuis*, & n'a qu'une syllabe à l'infinitif *fuir*, non plus que dans cette premiere personne; & cependant on dit à la premiere personne du pluriel, *nous fuions*, & non pas, *nous fuissions*. Il est vray que Monsieur de Vaugelas pretend, comme le porte une autre Remarque, que *fuïr* est de deux syllabes à l'infinitif, mais tout le monde n'en demeure pas d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les verbes qui ont l'infinitif en *ir*, & dont la premiere personne plurielle du present est terminée en *issons*, ont toûjours la derniere syllabe de la premiere personne singuliere terminée en *is*. Comme on dit au pluriel, *nous pâlissons*, *nous perissons*: on dit au singulier, *je pâlis*, *je peris*; & comme on ne dit pas, *nous sortissons*, *nous courissons*, mais *nous sortons*, *nous courons*, ces verbes *sortir* & *courir*, n'ont point *is* au present, & font, *je sors*, *je cours*. Cela me fait croire qu'on prononçoit autrefois *je haïs*, en deux syllabes, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'huy, parce que ce verbe fait *nous haïssons* en trois syllabes à la premiere personne plurielle du present; & ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que j'ay observé que sans nulle exception, toutes les premieres personnes plurielles du present de l'indicatif, dans les verbes dont la premiere personne singuliere n'est point terminée par un *e* muët, comme les verbes *j'aime*, *je couvre*, *je cueille*, & autres semblables s'y terminent, sont plus longues d'une syllabe que cette premiere personne singuliere, & qu'il n'y en a aucune qui ait deux syllabes de plus; *je perds*, *nous perdons*; *je bâtis*, *nous bâtissons*; *je déviolis*, *nous démolissons*; *j'approfondis*, *nous approfondissons*; & si on n'avoit pas prononcé d'abord *je haïs* en deux syllabes, la premiere personne plurielle, *nous haïssons* qui en a trois, auroit surpassé de deux cette premiere personne singuliere du present du verbe *haïr*. C'est pour cela qu'il faut dire *nous revêtons*, parce qu'on dit *je revêts* à la premiere personne singuliere, & que la premiere plurielle d'un verbe dont le singulier n'est point terminé par un *e* muët, ne doit estre plus longue que d'une syllabe.

Monsieur de Vaugelas dit, que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, *nous sortons*, *sortant*. Je trouve les gerondifs de trois verbes exceptez de cette regle. *Estant*, *ayant*, & *sçachant*, ne peuvent estre formez de, *nous sommes*, *nous avons*, *nous sçavons*. Ainsi j'aimerois mieux dire que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle de l'imperatif, *aimons*, *ai-*

aimant; *sortens*, *sortant*; *courons*, *courant*. Les gerondifs des verbes *avoir* & *sçavoir*, seront compris dans la regle *ayons*, *ayant*; *sçachons*, *sçachant*; & en ce cas il n'y aura que le gerondif du verbe *estre* excepté, puisqu'*estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons*.

Humilité.

L'Usage de ce mot en nostre Langue est purement Chrètien, & ne signifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens aiant si peu connu cette vertu Chrestienne, que ceux même qui possedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquerir, & ne pretendoient autre fruit aprés les avoir acquises, que de satisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniser leur gloire aprés leur mort. Or je fais cette remarque à cause que plusieurs de nos Autheurs & des bons, se servent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantost pour *modestie*, ou *un sentiment moderé de soy-mesme*, & tantost *pour une soûmission & une deference entiere que l'on rend à ses Superieurs*. Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien, ny pour l'un ny pour l'autre, & que jamais, sans exception, nous ne disons *humilité* en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres.

NOTE. Monsieur de Vaugelas a raison de condamner ceux qui dans la traduction de nos anciens Autheurs, se servent de mots approchans du sens que ceux d'*humble* & d'*humilité* ont en nôtre Langue, pour exprimer ces mots Latins, *humilis* & *humilitas*, qui ne signifient rien autre chose que *bas*, *abject*, *bassesse*, *petitesse*. Quand Virgile a dit, *humilesque myricæ*, il a entendu *les basses bruyeres*, des plantes qui ne s'élevent pas beaucoup de terre: & dans ce verset du *Magnificat*: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*, le Grec a employé le mot de ταπείνωσις qui signifie *vilitas*. Ainsi ce verset seroit mal traduit par, *le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante*; il faudroit dire, *la petitesse*, *la bassesse de sa servante*.

Ri-

Rimes dans la prose.

IL faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, où elles ne sont pas un moindre défaut, qu'elles sont un des principaux ornemens de nostre Poësie : & ce n'est pas assez de les éviter dans la cadence des periodes, ou des membres d'une periode, elles sont mesmes à fuïr fort proches l'une de l'autre, comme, *il entend pourtant avant toutes choses ;* & si dans une mesme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *consideration*, *reception*, *affection*, ou comme *délivrance*, *souffrance*, *abondance*, encore que pas un des trois ne se rencontre ny à la fin de la periode, ny à aucune cadence des membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un tres-mauvais effet, & de rendre la periode vicieuse. Cependant je m'étonne que si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains, qui par la douceur de leur stile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *davantage de courage*, *&c.* & de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'avoient ny yeux ny oreilles, pour voir en lisant, ou pour oüir en écoutant, la difformité & le mauvais son qui procede de cette negligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'éviter les rimes il faut mesme se garder des consonances, comme *amertume & infortune*, *soleil*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guere moins fuïr les unes que les autres.

Au reste, il y a apparence, que si nôtre Poësie fût faite sans rimes, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la ri

me dans la prose, où tant s'en faut que ce soit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent souvent comme une espece de grace & de beauté, appellant ces consonances, ὁμοιοτέλευτα, & *similiter desinentia*. Il y en a un bel exemple dans Ciceron, *In magna sum sollicitudine de tua valetudine*. Mais celui que je viens de voir fraîchement dans un Autheur, estimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour servir de preuve convaincante, qu'ils en faisoient sans doute un des ornemens de leur prose. Le voicy. *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam jussu Xerxis, cùm è Græcia rediret, transierant, & in ea sede constiterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrii nondum exoleverant, sed jam bilingues erant.* Voilà six rimes de suite; nous n'avons aucune sorte de Poësie en François qui en reçoive & en souffre tant. C'est pourquoy je ne doute point, que si la rime n'eût pas esté un des partages de nostre Poësie, lequel il n'est pas permis à nostre prose d'usurper, y aiant de grandes barrieres qui les separent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainsi que Ronsard les appelle dans son Art Poëtique, nous aurions souvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons: car pour en parler sainement, comment se peut-il faire, que la rime dans nos vers contente si fort l'oreille, & que dans nostre prose elle la choque, jusqu'à luy estre insupportable? Il faut necessairement avoüer que de sa nature la rime n'est point une chose vicieuse, ny dont le son offense l'oreille, & qu'au contraire elle est delicieuse & charmante; mais que le Genie de nostre Langue l'aiant une fois donnée en appanage, s'il faut ainsi parler, à la Poësie, il ne peut plus souffrir que la pro-

proſe, comme j'ay dit, l'uſurpe, & paſſe les bornes qu'il leur a preſcrites, comme à ſes deux filles, qui neanmoins ſont ſi contraires l'une à l'autre qu'il les à ſeparées, & ne veut pas qu'elles aient rien à démêler enſemble; & cela ſe voit clairement encore en la meſure des vers, laquelle faiſant leur principale beauté pour ce qui eſt du ſon, eſt neanmoins un grand defaut dans la proſe, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas eſtre, ſans doute, parce que cette meſure choque l'oreille, puiſqu'au contraire elle luy plaiſt, & la flate en la Poëſie. C'eſt donc ſeulement à cauſe des partages faits entre ces deux Sœurs, qui ne peuvent ſouffrir que l'une uſurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

NOTE. C'eſt particulierement dans la cadence des periodes, qu'il faut prendre ſoin d'éviter les rimes & les conſonances en proſe. Elles y bleſſent extrémement les oreilles delicates, qui ſouffrent moins quand ces rimes ſont proches l'une de l'autre, ſur tout ſi ce ſont des mots de deux ſyllabes, & d'une terminaiſon maſculine; ainſi on n'eſt pas choqué d'entendre dire, *j'ay veu à regret ſon ſecret trahy, on voyoit à ſa langueur que ſon cœur eſtoit atteint d'une profonde triſteſſe*, parce que *regret* & *ſecret*; *langueur* & *cœur*, ne ſont point dans des lieux de repos qui faſſent ſentir que ce ſont des rimes. On ne les pourroit ſouffrir ſi on écrivoit, *j'ay veu avec beaucoup de regret qu'on ait trahy ſon ſecret*; *j'ay connu à ſa langueur qu'une profonde triſteſſe occupoit ſon cœur*, parce qu'il y a du repos entre chaque rime, quoy qu'elles ſoient miſes dans un ſeul membre de periode. M. de Vaugelas condamne *il entend pourtant avant toutes choſes*, à cauſe des trois rimes qui ſe trouvent de ſuite dans cette phraſe; mais l'oreille ne ſeroit point bleſſée, ſi on diſoit ſeulement *il entend pourtant raillerie.*

Exact, exactitude.

PLuſieurs diſent *exacte* au maſculin, pour *exact*, & tres-mal. *Exacte* ne ſe dit qu'au feminin. *Un homme exact, une exacte recherche.* Pour *exactitude*, c'eſt un mot que j'ay veu naître comme un monſtre, con-

contre qui tout le monde s'écrioit ; mais enfin on s'y eſt apprivoiſé, & dés lors j'en fis ce jugement, qui ſe peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cauſe qu'on en avoit beſoin, & qu'il eſtoit commode, il ne manqueroit pas de s'établir. Il y en a qui diſent *exaction*, mais il eſt inſupportable pour ſon équivoque ; car encore que les équivoques ſoient frequens en nôtre Langue, comme en toutes les Langues du monde, ſi eſt-ce que lors qu'il eſt queſtion de faire un mot nouveau, dont il ſemble que l'on ne ſe peut paſſer, comme eſt celuy d'*exactitude*, la premiere choſe à quoy il faut prendre garde, eſt qu'il ne ſoit point équivoque ; car dés-là faites état qu'il ne ſera jamais bien receu. Quelques-uns ont écrit depuis peu *exacteté*, qui eſt ſans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction* : mais comme il n'eſt point connu, & qu'il vient un peu tard, aprés qu'*exactitude* a déja le droit d'une longue poſſeſſion tout acquis, je ne vois pas, quelque authorité que luy donne la reputation de ſon Autheur, qui eſt aſſez connu, parce qu'il eſt aujourd'huy celebre, & qu'il n'y a que luy encore qui en ait uſé ; je ne croi pas, dis-je, qu'il puiſſe jamais prendre la place de l'autre. S'il fût venu le premier, peut-eſtre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoi que tous deux aient des terminaiſons qui ne ſont pas nouvelles en noſtre Langue, puiſque nous diſons *ſolitude*, *habitude*, *incertitude*, *ingratitude*, &c. & *netteté*, *ſainteté*, *honneſteté*. Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté*, afin que l'on ne trouve pas étranges ces deux dernieres ſyllabes *teté*, puiſqu'il y a déja d'autres mots de cette nature, qui ſe terminent ainſi. Quelques-uns ajoûtent qu'il a encore un autre avantage ſur *exactitude*, qui eſt que celui-cy a une ſyllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en

cela

cela la regle vulgaire des Philosophes a lieu, de n'allonger point ce qui se peut racourcir. Mais cela est frivole, & l'Usage, qui est pour *exactitude*, l'emporte. Aussi ay-je oüi dire, que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ses premiers Livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'est corrigé.

NOTE. Exaction & *exacteté* ne se peuvent dire pour *exactitude*, qui s'est entierement établi. *Exaction* n'a d'usage que pour signifier ce que l'on tire des gens d'une maniere violente & injuste. Monsieur Chapelain a marqué que M. Arnaud s'est servy d'*exacteté* dans son Livre de la frequente Communion.

Manes.

ON se sert de ce mot en vers, & en prose, toûjours masculin, & toûjours au pluriel; mais il faut prendre garde à ne l'emploier jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux*; car *Diis manibus*, & *Diis inferis*, n'est qu'une meſme chose, quoi que les Latins le disent aussi de l'ame d'une seule personne. Les François ne s'en servent jamais en prose ny en Poësie, qu'en cette derniere signification, c'est à dire pour *l'ame d'une personne.*

NOTE. Voicy une remarque de M. Chapelain. *Quand les Latins se servent de* Manibus *seul, ils l'entendent comme nous de l'ame separée du corps; & si nous ajoûtions comme eux le mot de* Dieux *à* Manes, les Dieux Manes, *il pourroit passer, quoy que moins élegamment que dans leur Langue.* Manes *en Latin signifie aussi* Destin.

Quisque suos patimur Manes.

Souloit.

CE mot est vieux, mais il seroit fort à souhaiter qu'il fût encore en usage, parce que l'on a souvent besoin d'exprimer ce qu'il signifie, & quoy qu'on le puisse dire en ces trois façons, *il avoit accoûtumé*, *il avoit de coûtume*, *il avoit coûtume*, lesquelles

quels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille, si est-ce qu'elles ressemblent si fort l'une à l'autre, que c'est presque la mesme chose; car de dire, *il avoit appris*, pour dire *il avoit accoûtumé*, c'est une façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Ecrivains, mais non pas des plus modernes, en ayent usé aussi souvent que de l'autre. Il est vray que ces grands Hommes s'étoient laissez infecter de cette erreur, que pour enrichir la Langue, il ne faloit rejetter aucune des locutions populaires: en quoy ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le stile bas, & non pas dans le mediocre, & même dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

NOTE. Monsieur Menage ne condamne pas *avoir coutume*: mais il tient qu'*avoir de coûtume* est plus usité.

Nonchalamment, loisible.

LE premier est encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment*, *peu soigneusement*; car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur que les deux autres, & même il sent encore davantage le vieux.

NOTE. Nonchalamment a beaucoup de grace en quelques endroits, comme en ceux-cy que le Pere Bouhours donne pour exemples; *il estoit couché nonchalamment dans son carosse*; *elle avoit le bras appuyé nonchalamment.* M. Chapelain trouve *nonchalamment* un fort bon mot, & dit qu'il n'est pas plus vieux que *nonchalance.* J'entens condamner *loisible*, comme un mot qui a vieilly. Ainsi on ne dit plus, *il n'est pas loisible de faire*, on dit, *il n'est pas permis.*

Autant.

CE mot, quand il est comparatif, demande *que* aprés luy, & non pas *comme.* Par exemple, une infinité de gens disent, *ne me devez-vous pas autant*

d'amitié comme eux ? au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux.*

NOTE. Monsieur de Vaugelas a déja fait observer cette faute dans une Remarque qui a pour titre, Si *pour* adeo *en Latin*, & elle est suivie d'une Note. *Antant* comparatif, est la même chose qu'*aussi*, & *si* pris pour *adeo*, & tous les trois demandent *que* aprés eux, & jamais *comme*. Ainsi c'est avec raison que le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, condamne ces phrases, *l'union n'en est pas si parfaite comme celle de l'appetit; cette esperance est aussi presomptueuse comme elle est vaine.* Il est certain qu'on mettroit aujourd'huy *que* au lieu de *comme*, dans ces deux exemples, où *autant* pourroit entrer pour *si* & *aussi*, quoy qu'avec moins de grace, que dans l'exemple de M. de Vaugelas, *vous me devez autant d'amitié comme eux.* Je croy pouvoir faire ici observer en passant, ce que le même Pere Bouhours a tres-judicieusement remarqué, que c'est une negligence vicieuse d'entasser dans le discours plusieurs *comme* les uns sur les autres, quand ils ne sont pas dans le même ordre. Il en donne pour exemples; *ne considerons plus les fidelles qui sont morts en la grace de Dieu, comme ayant cessé de vivre, mais comme commençant à vivre, comme la verité l'asseure. Considerez comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverse tout, & comme elle domine les hommes, non seulement comme des esclaves, mais comme des bêtes.* Il fait voir que ces deux *comme*, *comme ayant cessé de vivre*, *comme commençant à vivre*, n'ont rien de choquant ny d'irregulier, parce qu'ils sont dans le même ordre, mais que le dernier, *comme la verité l'asseure*, est d'une autre espece, & fait un effet fort desagréable. Il dit la même chose du dernier exemple, *comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverse tout, comme elle domine, &c.* Ces trois *comme* sont du même genre, & ne blessent point, mais les deux derniers, *non seulement comme des hommes, mais comme des bêtes*, sont d'une autre espece, & les oreilles un peu delicates ne s'en accommodent point dans la même phrase. Il apprend à rectifier ces deux exemples en mettant au premier, *ainsi que la verité l'asseure*, au lieu de, *comme la verité l'asseure*; & au dernier, *comme elle traite les hommes non seulement en esclaves, mais en bêtes*, au lieu de, *comme elle domine les hommes, non seulement comme des esclaves, mais comme des bêtes.* Il ne dit rien de, *comme commençant à vivre* : cela me paroist bien rude, & j'aurois peine à me resoudre de mettre *comme* devant *commencer.*

Oüi,

Oüi, pour *Ita*.

JE ne sçaurois deviner pourquoi ce mot veut que l'on prononce celui qui le precede, tout de mesme que s'il y avoit une *h* consonante devant *oüi*, & que l'on écrivist *hoüi*, excepté que l'h ne s'aspireroit point, comme nous avons remarqué au mot de *huit*, qui se gouverne tout ainsi que les mots qui commencent par une *h* consonante, si ce n'est qu'il ne s'aspire pas. On prononce donc *un oüi*, & non pas *un noüi*, comme l'on prononce *un nomme*, *un nobstacle*, quoy que l'on écrive *un homme*, & *un obstacle*. Ainsi, quoy que l'on écrive *cet oüi*, on prononce neanmoins *ce oüi*, comme s'il n'y avoit point de *t*, & *ces oüi*, comme s'il n'y avoit point d'*s* à *ces*. Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais, ou fort peu d'occasions de dire, *un oüi*, ny *cet oüi*, ny *ces oüi*, ni de mettre rien devant, je répons que l'on se trompe, & que non seulement on peut dire, par exemple, *il ne faut qu'un oüi d'un Roy, pour rendre un homme heureux;* ou, *il y a long temps que je travaille pour obtenir cet oüi*; mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage, que de dire, par exemple, *il disoit oüi de tout*, *ils diront oüi*, *je prie Dieu qu'ils disent oüi*; & en ces trois exemples, comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui est devant *oüi*, quoy qu'on ait accoûtumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

NOTE. Monsieur Chapelain qui a cherché pourquoy on prononce le mot qui precede *oüi*, comme s'il y avoit une *h* consonante devant *oui*, dit que c'est par la mesme raison de *huit* & de *onze*, & *onziéme*, dont l'un a eu une *h* devant, par caprice de l'usage, & seulement pour justifier l'abus du manque d'élision, *le huit*, dans lequel mot l'*u* naturellement aussi-bien que l'*o* dans *onze* devoit se manger ainsi, l'*huit*; & dont l'autre n'a point d'*h*, *onze*, qui se prononçant communément comme s'il estoit

aſpiré ſans éliſion, *le onze* avoit le meſme droit d'avoir une *h* non aſpirée devant, ſi l'uſage avoit égard à la raiſon & à l'équité. Il dit encore que ce qui eſt cauſe que *huit*, *onze*, *oüi*, ſe prononcent ſans eliſion, c'eſt que ces trois mots ſont fort communs, & à tous momens dans la bouche du peuple, qui s'eſt accoûtumé à n'y obſerver pas l'éliſion non plus qu'en quelques autres, faiſant de ces mots familiers une habitude de les conſiderer dans leur voyelle du commencement, de meſme que ſi c'eſtoit une conſone, ce qu'il ne fait pas à ceux qui luy ſont moins connus, & moins familiers.

Je croy qu'il faut plûtôt écrire *ce oüi*, comme il ſe prononce, que *cét oüi*; car il eſt certain que tous les mots qui precedent *oüi*, doivent ſe prononcer comme ſi *oüi* avoit une *h* conſonante au commencement, & en écrivant *cét oüi*, on donne lieu de faire ſentir le *t* de *cét* dans la prononciation.

Innumerable, *innombrable*.

DU temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, on diſoit toûjours *innumerable*, & jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire, on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il eſt vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais ſe puiſſe vanter, m'a appris que dans le genre ſublime, ce mot comme plus majeſtueux, peut encore trouver ſa place.

NOTE. C'eſt Monſieur Patru qui vouloit conſerver *innumerable*. On ne le dit plus dans aucun ſtile, *innombrable* a pris ſa place.

Meſmement.

CEt adverbe paſſoit déja pour vieux il y a plus de vingt-cinq ans, & jamais les bons Ecrivains ne s'en ſervoient, ils diſoient toûjours *meſmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il ſe ſoit renouvellé, ny que ceux qui écrivent purement en uſent.

NOTE. Meſmement a vieilly de plus en plus, & je le croy entierement aboly.

De deçà, *de delà*.

PLuſieurs manquent en ſe ſervant de ces termes; par exemple, ils diſent, *les Eſpagnols chez qui tou-*

toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes, au lieu de dire, *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà* est un adverbe local, qui veut dire *icy*; & quand on dit *deçà*, ou *delà*, avec un nom, alors il n'est plus adverbe, mais prepositon, comme *deçà la riviere*, *delà la riviere*; mais quand il est adverbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de* devant, & qu'on ne die *de deçà*, si ce n'est en un seul cas, qui est quand on dit *deçà & delà*, pour dire *çà & là*, mais il faut que *deçà & delà* soient tous deux ensemble, l'un ne se disant point, & n'estant point adverbe, separé de l'autre : tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de de deçà*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce païs*, il faut necessairement, disent-ils, que l'article du genitif, qui est *de*, le precede, & par consequent que l'on die *les nouvelles de de deçà :* autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit *les nouvelles ce pais*, au lieu de dire, *les nouvelles de ce pais*. On répond qu'il est vray qu'aprés *nouvelles*, il faut necessairement dire *de*, qui est l'article du genitif qui suit le substantif precedent; mais aussi l'on soûtient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deça*, doive toûjours avoir un *de* devant; car il est certain que *deçà* tout seul, signifie *icy*, & quand on y ajoûte un *de*, c'est par une élegance de nôtre Langue, qui n'est plus elegance dans la rencontre de tant de *de*. Et de fait on trouvera dans nos anciens Autheurs, *nous avons deçà d'excellens fruits*, & encore aujourd'hui on ne croira point mal parler en parlant ainsi, quoy que *de deçà* en cét endroit soit plus élegant. Certainement ce seroit une grande dureté de dire *les nouvelles de de deçà*, & l'Usage à cause de cela, a fort bien fait de retran-

cher un de ces *de*, comme pour la meſme raiſon il a fait dire *delà Loire*, au lieu de *delà la Loire*.

NOTE. Monſieur de Vaugelas répond parfaitement bien à ceux qui pretendent qu'il faut dire, *les nouvelles de de deça*. Cette repetition de l'article *de* eſt tres-vicieuſe. Je ne voy point que l'Uſage ait authoriſé *delà Loire*, pour *delà la Loire*; j'entens dire ce dernier à beaucoup de gens qui parlent tres bien, & Mr. Chapelain le trouve meilleur que *delà Loire*. Il dit que les Gaſcons diſent *deçà que delà*, pour *d'une façon ou d'autre*, & appelle cette maniere de parler barbare.

Affaire.

CE mot eſt toûjours feminin à la Cour, & dans les bons Autheurs, je ne dis pas ſeulement modernes, mais anciens, Amiot meſme ne l'ayant jamais fait que feminin. Il eſt vray que ſur les dépeſches du Roy on a accoûtumé de mettre *pour les exprés affaires du Roy*, & non pas *pour les expreſſes affaires*, mais ou c'eſt un abus, ou une façon de parler affectée, particulierement aux paquets & depeſches du Roy, qu'il ne faut point tirer en conſequence, puiſque pour cela on n'a pas laiſſé de dire toûjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon* & *un grand affaire*. Il y en a qui diſent que lors qu'*affaire* eſt aprés l'adjectif, il eſt maſculin, & par exemple, qu'il faut dire *un bon affaire*, & quand il eſt devant, qu'il eſt feminin, & qu'il faut dire *une affaire fâcheuſe*; mais cette diſtinction eſt entierement fauſſe & imaginaire. Il eſt certain qu'au Palais on l'a toûjours fait maſculin juſqu'icy; mais les jeunes Avocats commencent maintenant à le faire feminin.

NOTE. Monſieur Menage rapporte quelques endroits de Marôt, qui a fait *affaire* maſculin, & dit qu'il eſt preſentement feminin. Il eſt certain qu'il n'a plus que ce ſeul genre. M. Chapelain obſerve que ce qui a rendu autrefois ce mot maſculin; c'eſt que nous l'avons tiré de l'Italien *affare*, qui eſt maſculin, que nos Anceſtres l'employerent dans ce genre à toute occaſion, & que

& que le peuple l'ayant fait en ſuite feminin, l'uſage des Miniſtres d'Eſtat a conſervé le ſtile & le genre ancien par dignité, afin de demeurer dans les termes, qui en matiere d'Eſtat, comme de Religion, ſe conſacrent, & ne veulent pas eſtre changez. Il ajoûte que cela ſe verifie encore par l'uſage des Actes publics des Cours ſouveraines, & des Contracts de la Chancellerie, où le vieux ſtile ſe conſerve religieuſement, comme ſi dans ces vieux mots conſiſtoit l'eſſence de la choſe ſignifiée, & que les nouveaux dûſſent l'alterer, & qu'on obſervoit la meſme choſe à Rome pour les Prieres des Dieux, pour les Loix des douze Tables, où c'eût eſté une profanation de toucher.

C'eſt par la meſme raiſon du vieux ſtile conſervé, qu'on dit encore aujourd'huy, *Lettres Royaux*, *Ordonnances Royaux*, quoy que *lettres* & *Ordonnances* ſoient du genre feminin, & que *Royaux* ſoit du maſculin. M Menage dit, que ce qui a donné lieu à ces façons de parler, c'eſt que *Royaux* eſtoit autrefois maſculin & feminin, comme il paroiſt par *choſes hereditaux*, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de nos anciennes Couſtumes. Il rapporte là-deſſus ce vers de Gauvain, l'un de nos anciens Poëtes.

Les Damoiſelles ſont freſiaux.

Lequel mot *freſiaux*, il dit que M. Borel dans ſes Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes, a interpreté par celuy de *fraîches*.

Benit, *beni*.

TOus deux ſont bons, mais non pas dans le même Uſage. *Benit*, ſemble eſtre conſacré aux choſes ſaintes. On dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes*; on dit *de l'eau benite*, *une Chapelle benite*, *du pain benit*, *un cierge benit*, *un grain benit*, & ce *t* là a eſté pris vrai-ſemblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choſes ſaintes & ſacrées, on dit toûjours *beni* & *benie*, comme *une œuvre benie de Dieu*, *une famille benie de Dieu*, *Dieu vous a beni d'une heureuſe lignée*, *à beni vos armes*, *a beni voſtre travail*; car le participe du preterit indéfini ou compoſé, eſt le meſme en tout & par tout que le participe paſſif tout ſeul.

NOTE. Monſieur Chapelain dit que l'on a gardé le *t* dans *eau benite*, *pain benit*, *cierge benit*, *Chapelle benite*, & autres

semblables, non pas pour avoir esté consacré aux choses saintes, mais parce qu'anciennement on disoit *benit* de tout; que l'usage a adoucy ce participe parmy le peuple pour les choses ordinaires, mais que pour celles de la Religion, *benit* est demeuré avec son *t*, pour ne rien alterer dans les choses saintes, & conserver les termes affectez & accoûtumez dans les matieres de Religion, comme autant de formules.

On a fait *Benitier d'eau benite*; surquoy M. Menage a dit, que comme plusieurs Parisiens parlent ainsi, on ne peut pas dire que ce soit un mauvais mot. Il fait remarquer que M. Pavillon Evêque d'Alet, dans son Rituel, M. d'Andilly dans la vie de sainte Therese, & M. des Preaux dans son Epistre à M. Arnaud, s'en sont servis. Ces témoignages suffisent pour faire voir que l'on s'en peut servir aprés eux. Je croy que c'est le vray mot; cependant le mesme M. Menage avouë qu'il prefere *Benaistier*, comme un mot receu dans toutes les Provinces de France, & dont on prononce doucement la seconde syllabe. Il rapporte plusieurs exemples qui font connoistre que l'on disoit autrefois *Benoistier*.

Dépenser, dépendre.

IL y a long temps que j'ay oüi disputer de ces mots, non pas pour sçavoir lequel est le meilleur, mais lequel est le bon; car il y en a qui condamnent l'un, & d'autres qui condamnent l'autre. Neanmoins tous deux sont bons, & se disent & s'écrivent tous les jours, avec cette difference pourtant, que *dépenser* autrefois estoit plus en usage à la Cour, que *dépendre*, & qu'aujourd'huy tout au contraire, on dit plûtost *dépendre*, que *dépenser*, qui est maintenant plus usité dans la ville. L'un & l'autre est donc fort bien dit: *j'ay dépendu*, ou *j'ay dépensé cent pistoles en mon voyage*; *je dépens*, ou *je dépense mille écus par an*. Quelques-uns disent qu'il y a des endroits, où l'on se sert plûtost de l'un que de l'autre, & cela pourroit bien estre, puisque la mesme chose arrive à certains autres mots; mais pour moy, j'avouë que je ne l'ay pas remarqué. Au reste, ceux qui condamnent *dépendre*, parce qu'il est équivoque, & que l'autre ne l'est pas, ont grand tort, ne regar-

gardant pas la consequence, & où cela iroit, s'il estoit question de bannir des Langues, les mots équivoques, & de les restraindre tous à une seule signification. Pour ce qu'ils ajoûtent, qu'en se servant de *dépendre*, & de *dépendu*, les deux dernieres syllabes representent un fâcheux objet, c'est une trop grande delicatesse, qui ne merite point de réponse. Si cette consideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en nostre Langue, & en toutes les autres.

NOTE, Monsieur Menage, aprés avoir rapporté quelques endroits de nos anciens Poëtes qui ont employé *dépendu* pour *dépensé*, demeure d'accord qu'à la Cour & à Paris, on ne dit plus presentement que *dépenser*, & qu'on se mocqueroit d'un homme qui diroit, *je dépens dix mille écus par an*, *j'ay dépendu cent pistoles en mon voyage*. Il veut pourtant qu'il y ait de certains endroits ou *dépendre* soit mieux que *dépenser*, comme en cét exemple, *mes laquais ont tant d'argent à dépendre*; & il rapporte un endroit de Monsieur Scarron, qui a dit,

Il est beau, vaillant & courtois,
Prend plaisir à dépendre.

Je ne croy pas que presentement on puisse employer *dépendre* pour *dépenser*, & je ne voudrois ny l'écrire, ny le dire.

Eviter.

PLusieurs luy font regir le datif, & disent *éviter aux inconveniens*, mais tres-mal, & ce qui a donné lieu à cette faute, c'est que l'on dit ordinairement, *pour obvier aux inconveniens*, mais *eviter* regit l'accusatif, & *obvier* le datif.

NOTE. On dit en parlant de procedures, *pour éviter aux frais*; c'est une phrase particuliere autorisée par l'usage en matiere de Palais, mais hors de là, la Remarque de M. de Vaugelas est tres-bonne; *éviter* ne doit jamais regir le datif, & c'est une faute de dire, *on ne peut éviter à son malheur*.

Gaigner la bonne grace.

UN de nos plus celebres Autheurs a écrit, *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en eſt repris avec raiſon ; il faut toûjours dire au pluriel, *gaigner les bonnes graces* ; car *bonne grace* au ſingulier, veut dire toute autre choſe, comme chacun ſçait. Il eſt vray qu'anciennement on diſoit, *je me recommande à vôtre bonne grace*, & on le trouvoit ainſi en toutes les Lettres, qui ſont au deſſus de cinquante ans, mais il ne ſe dit plus.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne ſçait qui eſt ce celebre Autheur qui a dit, *gagner la bonne grace du peuple*, mais qu'il en eſt repris par une raiſon fort puerile. Il eſt certain que *bonne grace* au ſingulier veut dire, une maniere aiſée de faire les choſes ; *il monte à cheval de bonne grace, cette femme a bonne grace en tout ce qu'elle fait.* Apparemment du temps de M. de Vaugelas on écrivoit *gaigner*, puiſqu'il orthographie ainſi ce mot. Preſentement on écrit *gagner*, ſans *i*, quoy qu'on diſe *gain*. C'eſt le ſentiment de M. Menage.

Delice.

BEaucoup de gens diſent, *c'eſt un delice*, qui eſt une façon de parler tres-baſſe. *Delice* ne ſe dit point au ſingulier dans le beau langage, ny dans le beau ſtile, mais ſeulement au pluriel, & eſt feminin, comme *deliciæ* en Latin, noſtre Langue ſuivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices.*

NOTE. Monſieur Chapelain fait remarquer que *delice* a eſté formé ſur *delicium*, qui eſt élegant en Latin, & non pas en François, quoy que quelques-uns maintiennent qu'il ſe peut dire au ſingulier ſans barbariſme. M. Menage décide, comme fait M. de Vaugelas, qu'on ne dit plus que *delices* au pluriel, & au feminin ; il tombe d'accord que l'on diſoit anciennement *un delice* au ſingulier & au maſculin du *delicium* des Latins, qui ont dit auſſi *delicia*, & *delicies*.

Gua-

Guarir, guerir, ſarge.

AUtrefois on diſoit l'un & l'autre, & plûtoſt *guarir* que *guerir*; mais ceux qui parlent & écrivent bien, diſent toûjours *guerir*, & jamais *guarir*. Auſſi l'*e* eſt plus doux que l'*a*, mais il n'en faut pas abuſer comme font pluſieurs, qui diſent *merque* pour *marque*; *ſerge* pour *ſarge*, (toute la ville de Paris dit *ſerge*, & toute la Cour *ſarge*,) & *merry*, que tout Paris dit auſſi pour *marry*.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer veut que *guarir* ſoit auſſi bon que *guerir*, qu'il appelle effeminé, & d'enfant de Paris, qui change l'*a* en *e*. On a parlé ainſi autrefois, mais preſentement on ne dit plus que *guerir* & *gueriſon*. On dit *marque* & *marry*, & non pas *merry* & *merque*.

Pour *ſerge*, Monſieur Chapelain dit que *ſarge* eſt l'origine, & qu'il vient de l'Italien *ſargia*, mais que le general de la France, & une bonne partie de la Cour, prononce *ſerge*. M. Menage dit la meſme choſe, & prefere *ſerge* à *ſarge*. Le Pere Bouhours a raiſon de decider à l'égard de *ſarge*, que tous ceux qui parlent bien diſent aujourd'huy *ſerge*, & que les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

Au travers, & à travers.

TOus deux ſont bons, mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité. Ils ont differens regimes, il faut dire, par exemple, *il luy donna de l'épée au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux façons; car *au travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'eſt l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a, & des Maiſtres, qui commencent à dire *à travers de*, auſſi bien qu'*au travers de*. Pour moy, je ne le voudrois pas faire.

NOTE. Quoy que Monſieur de Vaugelas décide qu'*au travers* eſt beaucoup meilleur, & plus uſité qu'*à travers*, M. Menage remarque fort bien qu'il y a des endroits où *à travers* eſt à preferer, & qu'il faut dire, *à travers champs*, *à travers les bleds*, *à travers les vignes*. On met toûjours le genitif avec *au travers*;

j'ay passé au travers de l'Eglise, & l'accusatif avec *à travers*, *il m'y donna d'un bâton à travers les jambes*. Monsieur Chapelain dit qu'on ne peut écrire *à travers de*, sans faire une faute.

A l'encontre.

CE terme est purement du Palais en l'un de ses usages; car il en a deux, en l'un desquels il est prepositon, & en l'autre il est comme adverbe. Il est prepositon, comme quand on dit au Palais, *il a son recours à l'encontre d'un tel*, c'est à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phrase, *je ne vay pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire*. Il est vray qu'on y pourroit sous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vay pas à l'encontre de cela*, c'est pourquoi j'ay dit *comme adverbe*. Mais quoi qu'il en soit, ny l'un ny l'autre ne se dit jamais à la Cour, & ne se trouve point dans tous les bons Autheurs, quoi qu'il soit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Ecrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est voulu servir.

NOTE. A l'encontre est une tres méchante façon de parler; on dit mesme presentement au Palais, *il a son recours contre un tel*, & non pas *à l'encontre d'un tel*. C'est une remarque du Pere Bouhours.

Fut fait mourir.

CEtte façon de parler est toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voisines, pour dire *fut executé à mort*. La Noblesse du païs l'a apportée à la Cour, où plusieurs le disent aussi; & M. Coëffeteau qui estoit de la Province du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est presentée. Les Italiens ont cette mesme phrase, & le Cardinal Bentivoglio, l'un des plus exacts & des plus élegans Ecrivains de toute l'Italie, s'en est servy en son Histoire de la guerre de Flandre au quatrié-

triéme Livre. *Lo Strale*, dit-il, *gia Borgomaſtro d'Anverſa, e che tanto haveva fomentate le ſeditioni di quella città, fù fatto morire in Vilvorde.* Il en dit encore un autre de cette meſme nature, & qui nous doit ſembler plus eſtrange, ſur la fin du ſommaire du cinquiéme Livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, iquali ne ſono fatti uſcir poco dopo, leſquels en ſont faits ſortir peu aprés*, pour dire *leſquels on en fait ſortir.* Nous n'avons point encore eſtendu cette locution, *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phraſes ſemblables. Mais nonobſtant tout ce que je viens de dire, qui ſembleroit ſuffiſant pour l'autoriſer, il eſt certain qu'elle eſt condamnée de tous ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire.

NOTE. J'ay parlé de *faire mourir*, ſur la Remarque de l'uſage des participes paſſifs dans les preterits, & j'ay fait connoiſtre que le verbe *faire*, quand il precede l'infinitif d'un verbe neutre, lui influë ſon action & ſon regime, & le rend en quelque façon actif, *faire mourir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un*, *faire ſortir quelqu'un.* Cependant *quelqu'un* n'eſt pas gouverné par *faire*, comme il en eſt gouverné, quand au lieu de *mourir*, de *tomber*, de *ſortir*, on met *Religieux*, par exemple; car alors on dit, *faire quelqu'un Religieux*, & on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir.* On dit fort bien tout de meſme au paſſif, *il fut fait Religieux*; mais comme on ne peut dire au paſſif, *il fut fait tomber*, *il fut fait ſortir*, je croy auſſi que, *il fut fait mourir*, eſt une conſtruction barbare & tres vicieuſe; il faut dire à l'actif, *on le fit mourir*, ou bien, *il fut executé à mort*, ou tout ſimplement, *il fut executé.*

Encore.

IL faut toûjours dire *encore*, & jamais *encor*, ny *encores*; neanmoins en Poëſie la plûpart diſent *encor* à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes qui n'en veulent jamais uſer, quoi qu'ils le ſouffrent aux autres. Ceux qui en uſent à la fin ne s'en ſervent point ailleurs, comme, ils ne commenceroient pas un Vers ainſi,

encor que des mortels, &c. Donc *encore* est celuy qui se dit en Prose & en Vers; *encores* avec une *s*, ne se dit ny en vers, ny en prose; & *encor*, se dit par la plûpart des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques uns au commencement aussi. D'autres plus scrupuleux ne le disent nulle part.

NOTE. Monsieur Menage observe qu'*encore*, que nous avons fait de l'*ancora* des Italiens, est le veritable & l'ancien mot; mais que comme les Poëtes qui ont eu besoin d'accourcir ou d'allonger les mots, ont dit *encore*, & *encores*; ceux qui ont écrit en prose les ont imitez, & se sont servis des mesmes mots. Pour *encores*, il tombe d'accord qu'il n'est plus en usage ny en prose ny en vers. En effet, *encores* avec une *s* ne se peut souffrir. Par ces excellens Poëtes qui ne veulent jamais dire *encor* en vers, Monsieur de Vaugelas entend M. de Gombaut, qui ne pouvoit souffrir qu'en Poësie, on fist rimer *encor* avec *or*. Monsieur Chapelain appelle cela une delicatesse particuliere, & qui n'engage personne à rien; cependant s'il faut toûjours dire *encore* en prose, & jamais *encor*, la Poësie n'ayant aucun droit d'autoriser ce qui est contre la langue, *encor* ne devroit pas estre moins banny des vers qu'il l'est de la prose, quoy qu'*encore* en trois syllabes ait un son bien languissant dans un vers, quand il n'y fait point d'élision.

Je veux encore voir si son cœur est sensible.

Il semble mesme que comme la prose doit avoir quelque sorte de mesure qui satisfasse l'oreille, il devroit estre permis de dire également *encor* & *encore*, selon qu'on trouveroit à propos d'ajoûter ou de retrancher une syllabe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en parlant, & mesme en lisant, on ne prononce presque jamais *encore* en trois syllabes, & qu'il est plus doux de dire *encor que* pour *quoy que*, que de dire *encore que*, ce qui fait voir que la prononciation de l'*e* muët dans ce mot, n'est point necessaire pour le plaisir de l'oreille, & qu'il devroit estre d'*encor*, & d'*encore*, comme d'*avec*, & d'*avecque*, que M. de Vaugelas permet d'employer indifferemment, selon qu'on a besoin d'une syllabe de plus ou de moins. *Encore bien que*, que l'on disoit autrefois n'est plus en usage.

L'article devant les noms propres.

PLusieurs disent *l'Aristote*, *le Plutarque*, *l'Hippocrate*, *le Petrone*, *le Tite Live*, &c. C'est tres-mal

mal parler, & contre le genie de nostre Langue, qui ne souffre point d'article aux noms propres, il faut dire simplement, *Aristote*, *Plutarque*, *Petrone*, *Tite-Live*. Et ne sert de rien d'opposer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs personnes, où ils ne mettroient pas l'article, & ne diroient point, par exemple, *l'Aristote fut Precepteur d'Alexandre*, *le Tite Live estoit de Padouë*, & ainsi des autres; car dés que l'on nomme le nom propre, il n'est plus question de sçavoir si l'on entend son livre ou sa personne; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un se confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie, où l'on dit *il Petrarca*, *l'Arioſto*, *il Taſſo*, & ainsi nous disons, *le Petrarque*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Boccace*, *le Bembe*, *&c.* & c'est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, sans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le sont pas.

NOTE. Monsieur Menage a remarqué pour exceptions à cette regle, qu'on dit, *la Magdeleine*, & *le Lazare*, *le Jupiter de Phidias*, *la Venus de Praxitele*, *la Diane d'Epheſe*, *le Ciceron de Gruter*, *le S. Auguſtin de Baſle*, *l'Aminte du Taſſe*, & autres semblables; mais il n'y a que *le Lazare* & *la Magdeleine* qui puissent estre compris dans l'exception, puisque *le Jupiter de Phidias* n'est point un nom propre, & signifie seulement, *la Statuë de Jupiter faite par Phidias*, & ainsi des autres. Le mesme M. Menage ajoûte à l'égard des noms propres Italiens qui reçoivent l'article, qu'on dit plus souvent *Petrarque*, *Boccace*, *Sannazar*, que, *le Petrarque*, *le Bocace*, *le Sannazar*, & qu'il faut toûjours dire *Dante*, & jamais *le Dante*. Pour les noms propres François qui ont *le* au nominatif, comme le *Geay*, *le Petit*, *le Grand*, *le Fevre*, *le Comte*, *le Baron*, ils le gardent aux autres cas, parce qu'il n'est pas article, & qu'il fait partie du nom; ainsi il faut dire, *j'ay receu de le Geay*, *de le Petit*, & non pas *du Geay*, *du Petit*; *j'ay donné à le Grand*, *à le Fevre*, & non pas, *au Grand*, *au Fevre*. Cela paroist rude dans *le Baron* & *le Comte*,

te, parce que ce sont aussi des noms de dignité, & qu'on est accoustumé à dire, *du Baron*, *au Baron*; *du Comte*, *au Comte*. Cependant il faut dire, quand *le Baron* & *le Comte* sont des noms propres, *je suis fort content de le Baron*, *j'ay appris à le Comte*. On dit *les Tableaux du Poussin*, qui estoit François, né à Andely, petite ville à sept lieuës de Roüen, & non pas *les Tableaux de le Poussin*, mais c'est parce qu'il s'appelloit simplement *Poussin*, & que les Italiens qui déclinent tous les noms propres, l'ayant veu travailler si long-temps à Rome, l'ont appellé *le Poussin*, ajoûtant l'article *le* à son nom, pour le décliner comme tous les autres.

Fors, *hors*, *hors-mis*.

Fors, se disoit autrefois en prose & en vers, pour dire *hors-mis*; mais aujourd'huy il est tout à fait banny de la prose, & il n'y a plus que les Poëtes qui en usent, parmy lesquels non seulement il n'est pas mauvais, mais il passe pour noble, & est beaucoup meilleur que *hors*, dont la prose se sert. Les exemples en sont frequens dans Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

NOTE. Je suis du sentiment du Pere Bouhours, qui dit que *fors* est banny aujourd'huy des vers comme de la prose, & que ceux qui excellent en Poësie parmy nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

Seriosité.

CE mot jusqu'icy ne s'est dit qu'en raillerie, & je l'ay veu bien souvent condamner tout d'une voix à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre Langue, qui s'estoient rencontrées ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pût écrire dans le beau stile, & ne le souffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burlesque. Neanmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'établira, puisque nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier; car

car puisqu'il a déja tant fait que de naistre, & que d'avoir cours dans la bouche de plusieurs, & d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps, joint à la commodité ou à la necessité qu'il y aura d'en user, pour l'établir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus servienti.* Déja un de nos plus fameux Ecrivains s'en est servy dans son nouveau Recueil de Lettres. J'ay veu *exactitude* aussi reculé que *serioſité*, & depuis il est parvenu au point où nous le voyons, par la constellation & le grand ascendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne sçaurions exprimer autrement, tant c'est un puissant secret en toutes choses, de se rendre necessaire: mais en attendant cela, ne nous hâtons pas de le dire, & moins encore de l'écrire. Laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *usitatis tutius utimur*, dit Quintilien, *nova non sine quodam periculo fingimus*; mais comme il ajoûte de Ciceron, *quæ primò dura visa sunt, molliuntur.* Au reste, *serioſité* a de l'analogie avec *curioſité*; car comme *curioſité* se forme de l'adjectif *curieux*, aussi *serioſité* se forme de l'adjectif *serieux.*

Il y en a qui au lieu de *serioſité*, font *serieux* substantif, & disent, par exemple, *il est dans un serieux*, *je l'ay trouvé dans un serieux*: mais quoy que cette façon de parler soit tres-frequente à Paris, elle ne laisse pas de déplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

NOTE. L'autorité de Monsieur de Balzac, qui a employé *serioſité* dans ses lettres, n'a point esté suffisante pour le faire recevoir. Le Pere Bouhours remarque fort bien que *serieux* substantif, qui ne plaisoit pas lors que M. de Vaugelas faisoit ses Remarques, est presentement au gré de tout le monde, & qu'il n'y a rien de si commun que d'entendre dire, *il est dans un serieux*; *je n'ay jamais veu un plus grand serieux*; *son serieux me glace.* M. Chapelain dit que, *il s'est mis sur son serieux*, *il l'a pris*

près sur le serieux, sont des façons de parler tres-élegantes, & dans la bouche de tous les honnestes gens.

Courir, courre.

TOus deux sont bons, mais on ne s'en sert pas toûjours indifferemment; en certains endroits on dit *courre*, & ce seroit tres-mal parler de dire *courir*, comme, *courre le cerf*, *courre le lievre*, *courre la poste*. Si quelqu'un disoit *courir le cerf*, on se mocqueroit de lui. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit*, *il ne fait que courir*, parlant d'un homme, qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres on peut dire *courir*, & *courre*, comme *courre fortune*, *courir fortune*. M. Coëffeteau, ce me semble, dit toûjours le premier, & M. de Malherbe le dernier, mais sans doute *courre fortune*, est le plus en usage.

NOTE. Monsieur Menage qui confirme la décision de M de Vaugelas sur, *courre le lievre*, *courre la poste*, *il ne fait que courir*, *faire courir le bruit*, rapporte une observation de Voiture conceuë en ces termes dans quelqu'une de ses Lettres. Courre *est plus en usage que* courir, *& plus de la Cour*, *mais* courir *n'est pas mauvais*, *& la rime de* mourir, *& de* secourir, *fera que les Poëtes le maintiendront le plus qu'ils pourront*. Il ajoûte qu'il faut dire, *recourir un prisonnier*, & non pas, *recourre*; *un prisonnier recous*, & non pas *recouru*: que c'est de là que vient le mot de *recousse*, & que nos soldats disent encore aujourd'huy, *aller à la recousse*, pour dire, *aller aprés les ennemis qui enlevent quelque butin*, ou *qui emmenent des prisonniers*.

J'entens souvent demander, si au futur de *courir* il faut dire, *je coureray*, ou *je courray*. Il n'y a aucun sujet de douter, il faut dire *je courray*, avec une double *r*, & tous ceux qui ont quelque connoissance de la Langue en tombent d'accord. J'en vois quelques-uns qui font difficulté sur le futur de *secourir*, & de *discourir*, & qui veulent qu'on écrive, *je secoureray*, *il discourera*, quoy qu'en parlant on ne fasse ces futurs que de trois syllabes. Je suis persuadé que *secourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, sont de la mesme nature que *courir*, & *mourir*, & que l'élision de l'*i* s'y fait au futur en gardant une double *r*, comme à *je courray*, *je mourray*; car pourquoy prendre un *e* plûtost que de garder l'*i*, s'il ne se fait pas d'élision, & dire, je *secoureray*, & non

non pas, *je secourriray*, comme on dit, *je nourriray*, *je pourriray*? Ce qui est cause que ces derniers verbes ne perdent point leur *i* par contraction au futur, comme *mourir* & *courir*, c'est qu'ils demeureroient chargez de trois *r* qui ne se peuvent prononcer, au lieu qu'en ôtant l'*i* de *courir* & de *mourir*, il n'y reste que deux *r*. Par cette mesme raison, il a fallu necessairement conserver l'*i* dans le futur de *couvrir*, *ouvrir*, *souffrir*, & dire en y ajoûtant *ay*, *je couvriray*, *j'ouvriray*, *je souffriray*, parce que l'*y* consonne qui est dans les deux premiers, & l'*f* dans le dernier, demeureroient avec deux *r*, & en faisant l'élision de l'*i*, il seroit impossible de prononcer, *je couvrray*, *je souffrray*. De tous les verbes dont l'infinitif se termine en *ir*, outre *mourir*, *courir*, & ses composez; car je ne doute point qu'il ne falle dire, *je secourray*, *je discourray*, il n'y a que les verbes *acquerir*, *enquerir*, *requerir*, qui souffrent l'élision de l'*i* au futur; *il acquerra de grands biens dans cét employ*, *je m'enquerray de cela*, *selon que la cas le requerra.*

Accroire.

C'Est un excellent mot, tant s'en faut qu'il soit mauvais, comme se l'imaginent plusieurs, qui ne s'en servent jamais, mais disent toûjours *faire croire*; car il y a cette difference entre *faire croire*, & *faire accroire*, que *faire croire* se dit tousjours pour des choses vrayes, & *faire accroire*, pour des choses fausses. Par exemple, si je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne joüoit point*, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité; mais si je dis, *il m'a fait croire une telle chose*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une chose veritable. D'autres disent que la difference qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'est pas tant que l'un soit pour le vray, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toûjours, que celuy de qui on le dit, a eu dessein en cela de tromper. Un de nos plus celebres Autheurs estoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* estoit un barbarisme, & qu'il falloit tousjours dire *croire*; il dit par exemple, en un certain lieu, *qui est content de sa suffisance*, *& se veut*

faire

faire croire qu'il eſt habile homme. Qui doute qu'il ne faille dire en cét endroit, *ſe veut faire accroire ?* On l'écrit ainſi avec deux *c*, & en un ſeul mot, & non pas *à croire*, ny *acroire*.

NOTE. Accroire eſt un mot dont tous ceux qui parlent & écrivent bien, ſe ſervent. Rien ne prouve mieux que *faire accroire*, ſe dit toûjours pour des choſes fauſſes, que cette façon ordinaire de parler, *il s'en fait beaucoup accroire*; pour dire qu'un homme prend de la fierté d'un merite qu'il n'a pas, & ſe dit à luy meſme ſur ce pretendu merite beaucoup de choſes qui ne ſont pas vrayes. On dit encore, *on vous en fait bien accroire*, pour dire, *on vous en donne à garder.*

Chez Plutarque, chez Platon.

CEtte façon de parler, qui eſt familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, eſt inſupportable. Un excellent eſprit avoit bonne grace de dire, que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainſi *chez Plutarque, chez Platon, & chez tous ces autres Autheurs anciens, qui n'avoient point de logis. Chez*, ne vaut rien pour citer les Autheurs, il n'eſt propre qu'à denoter la demeure de quelqu'un, *chez vous, chez moy.* Quelques-uns diſent *chez les Etrangers*, pour dire, *en un pais étranger*, mais pluſieurs le condamnent; & je croy qu'ils ont raiſon.

NOTE. Chez Plutarque eſt une façon de parler que nous avons priſe des Latins, & qui ne ſonne pas bien en nôtre Langue. Je ne voudrois pas m'en ſervir en parlant d'un Autheur particulier, mais je croy qu'en parlant de toute une Nation, on peut fort bien dire, *chez les Grecs, chez les Romains.* C'eſt le ſentiment de M. Chapelain, qui dit que *chez les Italiens, chez les Anciens*, c'eſt à dire, *chez les Autheurs anciens*, eſt tres-bien dit, qu'on ne ſçauroit parler autrement, & que *dans les Italiens, dans les Grecs, dans les Anciens*, ſeroit un barbariſme. Il ajoûte que *chez Plutarque* vieillit, & que *dans Plutarque* eſt le bon, parce qu'on ſous-entend, *dans le Livre de Plutarque.* Quelques-uns prononcent *cheux* pour *chez*, & diſent, *j'iray cheux vous*, au lieu de, *chez vous.* C'eſt une prononciation tres-vicieuſe.

Ceſſer.

Ceſſer.

CE verbe de ſa nature eſt neutre, comme, *l'hyver fait ceſſer les maladies ; faire ceſſer le travail :* mais depuis quelques années on le fait ſouvent actif, & en proſe & en vers, comme, *ceſſez vos plaintes, ceſſez vos pourſuites, ceſſez vos murmures.* Nos bons Autheurs en ſont pleins.

De gueres.

POur dire *gueres* ſimplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, *il ne s'en eſt de gueres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en eſt gueres fallu* ; mais quand il denote une quantité comparée avec une autre, alors le *de*, y eſt bon, comme ſi l'on meſure deux choſes, & que l'une ne ſoit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la paſſe de gueres.*

NOTE. La particule *de*, ſe met avec *guere*, dans le cas que Monſieur de Vaugelas a expliqué, comme elle ſe met avec *beaucoup* ; mais il y a cette difference, que *guere* ne ſouffre qu'une negative dans les phraſes où il eſt employé, & qu'il en faut deux avec *beaucoup*, ou n'en mettre point du tout. Ainſi on dit, *il ne s'en eſt guere fallu, il ne le paſſe de guere* : & ſi au lieu de *guere* on mettoit *beaucoup*, il faudroit ajoûter *pas*, qui eſt une ſeconde negative, *il ne s'en eſt pas beaucoup fallu, il ne le paſſe pas de beaucoup.* La raiſon eſt que *guere*, eſt une eſpece de negative, qui en demande toûjours une autre, au lieu que *beaucoup* peut eſtre employé ſans negative. *Il y a beaucoup de gens, il a beaucoup plus d'experience que ſon frere.* Si on veut faire entrer le mot *guere* dans ces phraſes, il faut neceſſairement qu'il ſoit precedé d'une negative, *il n'y a guere de gens, il n'a guere plus d'experience que ſon frere.*

Monſieur Menage a obſervé qu'on a dit *guere* originairement, & non pas *gueres*, ce mot ayant eſté fait d'*avarè*, *varè*, *guarè*, GUERE. Il dit que le premier *a* s'eſt perdu, comme en l'Italien *vena*, d'*avena* ; qu'*avarè* eſt le contraire de *largiter*, qui ſe prend ſouvent, ainſi que le François *largement*, pour *abondamment*, qui eſt le contraire de *guere* ; qu'ainſi *guere* eſt le veritable mot ; qu'on y a ajoûté une *s* comme à *encore* & à *meſme*, & que

que *guere* & *gueres* sont aujourd'huy tous deux en usage. On a ôté l'*s* d'*encore*, suivant la Remarque de M. de Vaugelas sur le mot *encore*. Elle n'est d'aucune necessité dans *mesme* quand il est adverbe, & je croy qu'on la doit aussi ôter de *guere*. La Poësie devroit garder l'*s* plûtost que la prose, à cause de la commodité d'une syllabe de plus; & toutefois il me semble que l'on auroit peine à souffrir ce vers,

Qui ne rend point de soins n'est gueres amoureux.

Foudre.

CE mot est l'un de ces noms substantifs, que l'on fait masculins, ou feminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre*, & *la foudre*, quoy que la Langue Françoise ait une particuliere inclination au genre feminin. Ce choix des deux genres est commode, non seulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une syllabe, & se faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs, qui ont aussi leurs mesures, & leurs nombres dans leurs periodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

NOTE. Monsieur Chapelain dit qu'il ne voit pas comment *le* ou *la* font éviter les cacophonies dans l'employ de ce mot, qui a les deux genres. J'ay veu quelques gens embarassez sur ce que M. de Vaugelas dit que ce choix des deux genres est commode pour les Poetes, qui par ce moyen peuvent allonger ou accourcir le vers d'une syllabe, & se faciliter les rimes. Ils disent que *le foudre*, n'a pas plus de syllabes que la foudre, & que ce mot, soit qu'on l'employe au masculin ou au feminin, ne sçauroit jamais rimer qu'avec *poudre*, *resoudre*, &c. Ils ne songent pas qu'il peut fournir une syllabe de plus ou de moins au genitif, *de la foudre*, *du foudre*. Il le peut de mesme au datif, *à la foudre*, *au foudre*; & pour la rime, si on a un vers feminin dont le participe *soûtenuë* soit le dernier mot, on n'a pour rimer qu'à faire le substantif *foudre* feminin, & dire, par exemple,

Par des vœux bien soûmis la foudre est retenuë.

Si le participe *soûtenu* finit un vers masculin, on dira,

Par des vœux bien soûmis le foudre est retenu.

Mon-

Monsieur Menage a fort bien observé, que *foudre* dans le figuré est toûjours masculin, *un foudre de guerre*, & que dans le propre on le fait aujourd'huy le plus souvent feminin.

Ce mot a fait *foudroyer*; surquoy le Pere Bouhours a tres-judicieusement remarqué, que *foudroyer* ne se dit que quand on veut exprimer qu'un homme a esté frapé de la foudre en punition de ses crimes. *Jupiter foudroya les Titans, l'Athée foudroyé.* Hors de là, dit ce Pere, *foudroyer* n'a point lieu dans le propre, & ce seroit mal dit, qu'*un homme a esté foudroyé*, qu'*une Eglise a esté foudroyée*, il faut dire, qu'*un homme a esté frappé du tonnerre*, que *le tonnerre est tombé sur une Eglise.* Il rapporte en suite plusieurs exemples où *foudroyer* est employé avec grace dans le figuré. *L'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis, foudroyer les vices, Dieu qui foudroye toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre.* Il fait aussi remarquer, que *foudroyer* est quelquefois neutre, & qu'on l'employe sans regime. *Il s'est resolu de vous laisser foudroyer & tonner tout seul. Ne pensant qu'à la grandeur de son Roy, quand il s'agit de la soûtenir, il tonne, il foudroye, il mêle le Ciel & la Terre.*

Aigle, fourmy, doute.

LEs deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites; car on dit, *un grand aigle*, & *une grande aigle*, *à l'aigle noir*, & *à l'aigle noire.* De même on dit, *un fourmy*, & *une fourmy.* Il est vray qu'on le fait plus souvent feminin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, l'ont presque tousjours fait feminin.

Nos doutes seront éclaircies,
Et mentiront les Propheties.

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, & il faut toûjours dire, *le doute*, *je ne fais nul doute*, & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont écrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait feminin.

Mais espoir vient ma doute reformer.

NOTE.

NOTE. Monsieur Menage remarque fort bien, qu'*Aigle* dans le propre est masculin & feminin, *un grand Aigle*, *une grande Aigle*, *à l'Aigle noir*, *à l'Aigle noire*, & que dans le figuré il est feminin, *les Aigles Romaines.* Je croy comme luy, que ce ne seroit pas bien parler que de dire *l'Aigle Romain*, sur l'autorité d'un vers qu'il rapporte de la Sophonisbe de Mairet. Il tient *fourmy* feminin, quoy qu'il dise que le peuple le fait toûjours masculin. Pour *doute*, qu'il fait venir du Latin barbare *dubita*, qui a été dit au lieu de *dubitatio*, & qui par là devroit estre feminin, il dit qu'il n'est plus que masculin. Je ne scay pourquoy M. Chapelain a écrit, que *nulle doute* & *aucune doute* sont les meilleurs, & que *point de doute* vaut mieux; car il n'y a personne aujourd'huy qui ne face *doute* masculin, quoy que Messieurs de Voiture & Balzac, ayent écrit *la doute*. *Formy* pour *fourmy*, est une prononciation aussi vicieuse que celle de *norrir* au lieu de *nourrir*.

Consommer, ou consumer.

CEs deux verbes ont deux significations bien differentes, que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains ne laissent pas de confondre, & tres-mal. Ils diront indifferemment, *consommer*, & *consumer ses forces*; *consommer*, & *consumer son bien*, & neanmoins *consommer* ne veut point dire cela; mais *accomplir*, comme quand on dit, *consommer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, & *une vertu consommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite.* Ceux qui sçavent le Latin, voyent clairement cette difference par ces deux mots, *consummare*, & *consumere*, qui répondent justement aux deux François, & en l'orthographe, & en la signification, *consommer* & *consumer*. Ce qui a donné lieu à cette erreur, si je ne me trompe, est que l'un & l'autre emporte avec soy le sens, & la signification d'*achever*, & ainsi ils ont cru que ce n'étoit qu'une mesme chose. Il y a pourtant une étrange difference entre ces deux sortes d'*achever*; car *consumer*, acheve en détruisant & anéantissant le sujet, & *consommer* acheve en le mettant dans sa derniere perfection, & son accomplissement entier; & selon cela saint Augustin a dit, qu'il y a

fini

finis consumens, & *finis consummans*. Il se pourroit faire aussi que nos Poëtes auroient contribué à ce desordre, emploiant *consomme* pour *consume*, lors que la rime les y a contraints ou invitez; de mesme qu'on les soupçonne d'estre en partie cause du cours qu'a eu, & a encore cette monstrueuse façon de parler, *recouvert* pour *recouvré*, dont il y a une remarque à part.

Neanmoins il est à noter que la faute ordinaire n'est pas de dire *consumer*, pour *consommer*; car personne n'a jamais dit ny écrit, que je sçache, *consumer le mariage*; ny *une vertu consumée*; mais c'est de dire *consommer*, pour *consumer*, ne disant jamais *consumer* pour quoy que ce soit, & disant tousjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque besoin qu'il en ait pu avoir dans la rime, tant il étoit persuadé de la distinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu.

Et qu'aux roses de sa beauté,
L'âge par qui tout se consume,
Redonne contre sa coûtume,
La grace de la nouveauté.

Je n'ay point remarqué qu'en vers ny en prose il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'huy la plus saine partie de nos meilleurs Ecrivains n'a garde de les confondre.

NOTE. Quoy que M. Menage demeure d'accord de la difference qu'il y a entre *consumer*, qui signifie *aneantir*; & *consommer*, qui veut dire *accomplir*, *perfectionner*, il ne laisse pas de dire, qu'aprés l'exemple de M. de Gombaut, qu'il cite comme un de nos Poetes les plus exacts, & qui a dit dans un Sonnet sur la mort du Roy de Suede:

De ses propres ardeurs luy-mesme il se consomme.

il ne croit pas qu'on doive faire difficulté de s'en servir de la mesme sorte. Je scay bien que pour trouver une rime à *homme*, *nomme*, &c. plusieurs ont écrit, *le feu qui me consomme*, pour *le feu qui me consume*, mais je suis persuadé que c'est une faute, & qu'il

& qu'il n'eſt pas plus permis de dire, *conſommer ſon temps*, *conſommer ſon bien*, que *conſumer un mariage*, *conſumer une affaire*, ce qui ne s'eſt jamais dit.

Conſommation eſt en uſage dans les differentes ſignifications de *conſommer* & de *conſumer*, & l'on dit, *la conſommation des vivres*, *la conſommation des denrées*, de meſme qu'on dit, *la conſommation d'un mariage*, *la conſommation d'une affaire*.

Avoiſiner.

CE mot n'eſt gueres bon en Proſe, mais la plus-part des Poëtes s'en ſervent, comme quand ils décrivent quelque montagne, ou quelque tour extrémement haute, ils diſent qu'*elle avoiſine les Cieux*. J'ay dit *la plûpart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas ſervir.

NOTE. Avoiſiner eſt un terme purement Poetique, dont on ne peut ſe ſervir que dans le ſens que luy donne icy M. de Vaugelas. Monſieur Chapelain ſemble pourtant ne l'exclure pas entierement de la proſe, puiſqu'il dit que c'eſt par une mauvaiſe delicateſſe que ce mot eſt conſacré en Poeſie.

Peril éminent.

VOicy un exemple de ce que l'Uſage fait ſouvent contre la raiſon; car perſonne ne doute, j'entens de ceux qui ſçavent la Langue Latine, que *peril éminent*, ne ſoit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour ſignifier la meſme choſe, & toutefois nous ne diſons pas *peril imminent*, pour éviter, comme je croy, le mauvais ſon des trois *i*, mais *éminent*, qui ne veut nullement dire cela, ny meſme il n'eſt pas poſſible de concevoir comme on peut donner cette epithete à *peril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une choſe preſte à tomber ſur une autre*, l'epithete convient fort bien au peril qui eſt ſur le point d'accabler une perſonne. Pour cette raiſon j'ai veu un grand Perſonnage qui n'a jamais voulu dire autrement que, *peril imminent*: mais avec le reſpect qui eſt deu à ſa memoire, il en eſt repris, non ſeulement comme d'un mot qui n'eſt pas François, mais comme d'une erreur qui n'eſt pardonnable à qui que

ce

ce soit, de vouloir en matiere de Langues vivantes, s'opiniâtrer pour la raison contre l'Usage.

NOTE. Il est certain que *periculum imminens*, signifie en Latin ce que nous entendons quand nous disons, *peril éminent*. Cependant j'ay entendu d'habiles gens soûtenir que cette epithete avoit son sens. Ils disent qu'*éminent* signifie *grand*, *élevé*, *qui paroist* & qu'ainsi on peut appeller, *peril éminent*, un grand peril où l'on voit bien qu'on se jette, & dont on ne peut douter. En effet, *peril éminent* ne se dit point d'un peril où le hazard nous engage, & que l'on n'a point préveu; & je ne croy pas que ce fust bien parler que de dire, *il rencontra des voleurs qui le mirent en un peril éminent de perdre la vie*; on diroit plûtost, *qui le mirent en grand peril de perdre la vie*. On dira fort bien, *il voyoit qu'il se mettoit dans un peril éminent s'il hazardoit l'entrepriſe*, parce qu'on donne à entendre que l'on prévoit le peril, ce qui me fait croire que l'epithete d'*eminent* convient mieux à un peril dont on a le temps d'examiner la grandeur, qu'à un peril de hazard, quelque grand qu'il soit.

Ce, *devant le verbe substantif.*

QUelques-uns repetent *ce*, devant le substantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de plus déplorable, c'est*, &c. M. Coëffeteau en use tousjours ainsi. D'autres disent, *ce qui est de plus déplorable, est*, &c. & aujourd'hui tout au contraire de ce qui se pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier est plus usité, avec cette difference neanmoins, que lors que le premier *ce* est fort éloigné du verbe substantif, il est meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme, *ce qui est de plus déplorable, & de plus étrange en tout le cours de la vie humaine sujette à tant de miseres, c'est*, &c. *Est*, y seroit bon aussi, mais *c'est*, y est beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a esté dit entre deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expression plus nette, & plus forte.

Que si l'on n'a pas mis *ce* auparavant, mais quelque autre mot, alors non seulement il n'est pas necessaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il est mieux de ne le mettre pas; par exemple, *la difficul-*

té que l'on y pourroit apporter, *eſt*, & non pas *c'eſt*, qui neanmoins ne ſeroit pas une faute, mais *eſt*, eſt beaucoup meilleur. Mais ſi le nominatif, quand c'eſt un autre mot que *ce*, eſt fort éloigné du verbe ſubſtantif, alors il eſt bien mieux de dire *ce*, que ne le dire pas, comme, *enfin la cauſe de tant de malheurs & de miſeres, qui nous arrivent en ce monde les unes ſur les autres*, *c'eſt &c.* pluſtoſt qu'*eſt*. Que s'il n'eſt ny trop prés ny trop loin, on peut mettre ou laiſſer le *ce*, comme l'on veut; on dira, *la meilleure voye que l'on ſçauroit prendre deſormais*; *eſt*, & *c'eſt*, tous deux ſont bons, mais aujourd'hui *eſt*, ſemble eſtre un peu plus en uſage, quoi que la plus ſaine partie des Ecrivains trouve *c'eſt* meilleur. Il n'eſt pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

NOTE. J'avouë que j'aimerois mieux repeter *ce*, & dire, *ce qui eſt de plus déplorable*, *c'eſt*, *&c.* que de dire ſimplement; *ce qui eſt de plus déplorable*, *eſt que*, *&c.* Ne dira-t-on pas plûtoſt au pluriel, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience*, *ce ſont les perfidies*, *les trahiſons*, *les noirceurs*, qu'on ne dira, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience*, *ſont les perfidies*. Si *ce* eſt une élegance au pluriel, c'en doit eſtre une auſſi au ſingulier. En general, il paroiſt que *c'eſt* eſt toûjours meilleur qu'*eſt*, quoy que *ce* n'ait point eſté mis auparavant, comme, *la meilleure voye que l'on puiſſe prendre*, *c'eſt*, &c.

Ce mot de *c'eſt* me fait ſouvenir de la Remarque de Monſieur de Vaugelas ſur, *c'eſt choſe glorieuſe*. Il eſt certain qu'on ne parle plus ainſi, & que l'article *une* manque en cette phraſe. Mais j'ajouteray icy, que ce qui eſt du vieux ſtile au ſingulier, ne l'eſt point au pluriel, & qu'on dit fort bien, & avec grace en ſupprimant l'article, *ce ſont choſes glorieuſes dont l'Hiſtoire parlera*. On dit de meſme, *ce ſont accidens difficiles à prévoir*, & on ne peut dire au ſingulier, *c'eſt accident que l'on ne pouvoit prévoir*; il faut mettre l'article *un*, & dire, *c'eſt un accident que l'on ne pouvoit prévoir*. Il eſt vray qu'on peut dire au ſingulier ſans aucun article, *c'eſt tromperie que de faire bonne mine aux gens qu'on n'eſtime point*, & autres choſes ſemblables; mais ſi on vouloit joindre une epithete à *tromperie*, comme *inſigne*, *honteuſe*, *&c.* alors il faudroit neceſſairement mettre *une* devant l'epithete, & dire, *c'eſt une inſigne tromperie que de*, *&c.* & non pas, *c'eſt inſigne tromperie*, de meſme qu'il faut dire, *c'eſt une choſe glorieuſe*, & non pas, *c'eſt choſe glorieuſe*.

Fin de la premiere Partie.

(Feb., 1891, 20,000)

BOSTON PUBLIC LIBRARY.

One volume allowed at a time, and obtained only by card; to be kept 14 days (or seven days in the case of fiction and juvenile books published within one year) without fine; not to be renewed; to be reclaimed by messenger after 21 days, who will collect 20 cents besides fine of 2 cents a day, including Sundays and holidays; not to be lent out of the borrower's household, and not to be transferred; to be returned at this Hall.

Borrowers finding this book mutilated or unwarrantably defaced, are expected to report it; and also any undue delay in the delivery of books.

***No claim can be established because of the failure of any notice, to or from the Library, through the mail.

The record below must not be made or altered by borrower.